

## SÉRIE

### HORIZONS



#### ENQUÊTE

### Jean-Marie Messier

Troisième volet de notre série sur la chute de la maison Vivendi Universal : la tempête Canal+ p. 14

#### IRAK

Dossier britannique sur l'arsenal de Bagdad p. 3

#### EUROPE

Des stocks stratégiques de pétrole p. 5

#### UMP

Les nouveaux statuts adoptés p. 8

#### VOYAGES

Alexandrie la mélancolique p. 26-27

International.....	2	Entreprises.....	18
Union européenne.....	5	Communication.....	21
France.....	6	Marchés.....	22
Société.....	9	Aujourd'hui.....	24
Carnet.....	12	Météorologie.....	28
Abonnements.....	12	Jeux.....	28
Régions.....	13	Culture.....	29
Horizons.....	14	Radio-Télévision.....	33

# Le budget introuvable du gouvernement Raffarin

LE PREMIER ministre a repoussé au 25 septembre la présentation de son projet de loi de finances pour 2003. Le bouclage budgétaire se révèle extrêmement difficile à cause de l'affaissement de la reprise mondiale, qui ne permettra pas d'atteindre en France l'objectif d'une croissance de 3 % l'an prochain et qui assèche les recettes attendues par le gouvernement pour tenir les engagements électoraux de Jacques Chirac. Jean-Pierre Raffarin a envoyé, le 7 août, à chaque ministère des lettres plafond qui cadrent ses dépenses. Ces lettres, dont *Le Monde* dévoile le contenu, font déjà état d'une baisse des budgets des ministères du travail, de la culture, de la communication, de l'aménagement du territoire et de la recherche. Mais ces chiffres devraient être encore revus à la baisse, compte tenu de la mauvaise conjoncture. La baisse de la Bourse empêche en outre l'Etat d'accélérer les privatisations.



► « Le Monde » publie les instructions envoyées le 7 août aux ministres

► Suppressions de postes à l'éducation, aux finances et à l'équipement

► La conjoncture va obliger Matignon à plus d'économies

► La baisse de la Bourse retarde les privatisations

## Sommet de la Terre : un accord sans engagements précis

LE PLAN d'action censé être le principal document politique qui devait sortir du Sommet de la Terre a été adopté dans la nuit du mardi 3 au mercredi 4 septembre à Johannesburg. Dans ce texte qui, de l'avis général, reste vague, la communauté internationale s'engage notamment à réduire de moitié d'ici à 2015 « la proportion d'êtres humains sans accès à l'eau potable » et à « accroître substantiellement la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique mondiale », sans pourtant se fixer d'objectifs en pourcentage ni d'échéance, comme le souhaitent les Européens. Dix ans après la conférence de Rio, le Sommet a été dominé par le refus des Etats-Unis de prendre de nouveaux engagements dans un cadre international.

Lire pages 6, 7 et 18

Lire pages 2 et 13 et notre éditorial page 17

## Maurice Papon remis en liberté ?

LA COUR d'appel de Paris devait examiner, mercredi 4 septembre, la requête en suspension de peine formée par Maurice Papon, condamné en avril 1998 à dix ans de réclusion criminelle pour « complicité de crimes contre l'humanité » pour son rôle dans la déportation de juifs de la région de Bordeaux, sous l'Occupation. Les avocats de l'ancien fonctionnaire de Vichy veulent faire inverser la décision, rendue en juillet, contre l'avis du parquet, par une juge d'application des peines, qui a refusé la remi-



se en liberté de leur client, aujourd'hui âgé de 92 ans.

Les défenseurs de M. Papon s'appuient sur deux rapports médicaux concordants qui estiment que, étant donné les pathologies multiples dont il est atteint, son maintien en détention représente pour lui un « risque vital ». Une disposition de la récente loi sur le droit des malades permet précisément dans ce cas la suspension de la peine de détenus en fin de vie.

Lire page 9

## Le rock and roll circus des Stones reprend la route à Boston

### BOSTON

de notre envoyé spécial

Le 3 septembre, dans l'arène du Fleet Center de Boston, les Rolling Stones donnaient le coup d'envoi de « Licks », leur nouvelle tournée mondiale. Après ce concert de 20 000 spectateurs, « le plus grand groupe de rock'n'roll de l'histoire » jouera, le 5, devant 80 000 personnes, dans un stade de la ville, le Gillette Field, avant de se produire à l'Orpheum Theatre pour 2 000 privilégiés. Les légendes vivantes du rock inaugureront ainsi le concept de ce *world tour*, dont le principe est de passer, dans une même ville, quand c'est possible, du gigantisme à l'intimité.

Pour adapter leur programme aux différents lieux, les Stones ont répété et mis en stock près de 130 chansons. Pas seulement par générosité artistique. Car il s'agira durant cette tournée de promouvoir une compilation, *40 Licks* - titre qui fait allusion à leur célèbre coup de langue -, couvrant l'ensemble de leur carrière, et la réédition de 22 albums. Cette plongée *live* dans l'ensemble de leur répertoire doit faire passer un

message : « Redécouvrez (et achetez) nos vieux albums. »

Mais même si *40 Licks* a en ligne de mire les 23 millions d'exemplaires de la compilation *1* vendus par de vieux rivaux - les Beatles -, l'activité scénique du groupe est depuis longtemps plus rentable que sa discographie. « Licks » battra-t-elle le record mondial établi par le groupe durant la tournée « Bridges to Babylon » avec 200 millions d'euros de recettes, en 1997-1998 ? Les billets de la trentaine de dates américaines sont quasiment écoulés.

Au Fleet Center, Mick Jagger, 59 ans, toujours félin et musculeux, a lancé le concert d'un *Street Fighting Man* qui est aussi le premier titre de la compilation. La suite sera moins prévisible, et le son, d'abord affreusement sec et métallique, ira en s'améliorant. Une large part du show est constituée de titres peu joués sur scène dans le passé - une version magnifique de *Can't You Hear Me Knocking, Neighbours* -, voire d'inédits - une reprise, *Love Train*, du groupe soul les O'Jays, un nouveau morceau, le single *Don't*

*Stop*. En milieu de concert, accompagné d'une pétaradante section de cuivres, le groupe prend le parti de privilégier un album, *Exile on Main Street* (sorti en 1972), leur chef-d'œuvre le plus enraciné dans le terroir blues-country-soul américain. Plus qu'à des milliardaires relevant les compteurs, Keith Richards, Ron Wood, Charlie Watts et Jagger ressemblent à un gang en goguette. Des musiciens qui ont l'habitude de jouer avec eux (tel Darryl Jones remplaçant à la basse Bill Wyman) se fondent à la fête.

Entre le grand cirque des stades et la proximité des clubs, ce concert en *arena* limite les effets spéciaux. Une promenade s'avance jusqu'au milieu de la salle. Derrière la scène, un écran vidéo géant diffuse des images du concert, des clips et des déclinaisons pulpeuses du célèbre logo lippu. Le public français devra attendre juillet 2003 (Bercy, le Stade de France et sans doute une petite salle à Paris, le Stade-Vélodrome à Marseille) pour apprécier les Stones.

Stéphane Davet

#### PHOTOGRAPHIE

## Visa pour l'image, le reportage à l'épreuve de la société

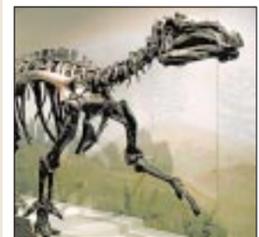


JUSQU'AU 15 septembre, le principal festival de photoreportage, Visa pour l'image, se déroule à Perpignan. Parmi les expositions de cette 13<sup>e</sup> édition, on remarque le travail (ci-dessus) de l'Américaine Lauren Greenfield, qui décrypte l'emprise du culte du corps et de la beauté sur des femmes de plus en plus jeunes. Par ailleurs, un conflit entre un artiste et l'AFP montre la difficulté de situer la frontière entre reportage et création.

Lire page 29

#### SCIENCES

## La mine aux dinosaures en Belgique



UN SIÈCLE après la découverte de dinosaures vieux de 125 millions d'années dans une mine de Belgique, des paléontologues entament une nouvelle campagne de forages. Lire page 24

#### ANALYSE

## La France, l'Italie et les « années de plomb »

« UN GESTE de solidarité des différents pays européens face au terrorisme. » En une phrase, prononcée lundi 26 août sur RTL, au lendemain de l'extradition vers l'Italie de l'ancien activiste d'extrême gauche Paolo Persichetti, le ministre de la justice, Dominique Perben, a résumé sa vision du dossier : la décision de livrer aux Italiens un homme « soupçonné d'avoir participé à l'assassinat, en 1987, d'un général d'aviation », un homme à l'encontre duquel un décret d'extradition avait été signé et « confirmé par le Conseil d'Etat », n'a rien que de très normal. M. Perben aurait pu ajouter que l'ancien membre de l'Union des communistes combattants - une des dernières

héritières des Brigades rouges - a été condamné, en 1991, à vingt-deux ans et six mois de réclusion à l'issue de deux procès au cours desquels il a pu se défendre et que, jusqu'à preuve du contraire, l'Italie est une démocratie - qui plus est membre de l'Union européenne. Le bon sens, en somme.

A y regarder de près, pourtant, la décision du gouvernement français d'exécuter le décret signé en 1994 par le premier ministre, Edouard Balladur, et l'annonce faite par Dominique Perben de son intention d'examiner dorénavant « au cas par cas » les dossiers des anciens brigadistes sont tout sauf anodines. En brandissant la « menace terroriste » au sujet d'un

homme installé en France depuis dix ans, le ministre de la justice se place sur un terrain purement idéologique. Paolo Persichetti peut bien en effet avoir été acquitté des faits de complicité d'assassinat en première instance ; le « repentir » qui l'avait accusé s'être rétracté lors de son procès en appel ; le ministre de la justice italien admettre que rien ne pouvait le relier aux récents assassinats perpétrés par les Nouvelles Brigades rouges ; peu importe. « Le terrorisme n'est pas une menace virtuelle », assène M. Perben.

Nathaniel Herzberg

Lire la suite page 17

LOUIS ROEDERER

DE LA CÉLÉBRITÉ À LA RÉGIE

ANIS II ALCHIMI I SI BANGI 3110 PIIHI LA SAKT' A CONSUMIMI KAFI ZI MOHI 24 75

# INTERNATIONAL

## DÉVELOPPEMENT

Le Sommet des Nations unies pour le développement durable, à Johannesburg, devait s'achever, mercredi 4 septembre, avec l'adoption d'un **PLAN D'ACTION**. Celui-ci énumère de nombreux objectifs pour

concilier croissance économique et préservation de l'environnement, mais dans une **IMPRÉCISION** qui fait douter de leur réalisation. Les buts à atteindre sont rarement chiffrés et datés. Les compromis négoc-

ciés, souvent sous la pression des **ETATS-UNIS**, privilégient des formulations sans caractère contraignant. La plupart des **ONG** pour la protection de l'environnement ont exprimé leur déception. En revan-

che, les **MULTINATIONALES**, venues en force à Johannesburg, se sont présentées à ce deuxième Sommet de la Terre, dix ans après celui de Rio, comme converties au développement durable.

## A Johannesburg, le Sommet de la Terre s'achève sans résultats précis

Le plan d'action soumis pour adoption aux chefs d'Etat, mercredi 4 septembre, est un catalogue d'objectifs rarement chiffrés et fixés à échéance. La plupart des ONG pour la défense de l'environnement repartent déçues alors que les multinationales ont réussi une percée spectaculaire



**JOHANNESBURG**  
de notre envoyé spécial

La négociation devait s'achever dimanche soir 1<sup>er</sup> septembre, espérait Jan Pronk, l'envoyé spécial de Kofi Annan pour le Sommet de la Terre. Il aura fallu attendre les petites heures du matin du mercredi 4 septembre – le dernier jour du Sommet – pour boucler le Plan d'action, après un rebondissement de dernière minute sur la question des droits de l'homme qui a failli faire tout capoter.

C'est que, au-delà des belles paroles que tout responsable politique est désormais tenu de prononcer sur la nécessité de protéger la planète, la définition de ce que doit être le développement durable prête à de nombreuses divergences.

### PASSE D'ARMES MAJEURE

Le Sommet avait été placé, sous l'impulsion du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, et du fait d'une bonne préparation des milieux économiques, sous le signe du commerce mondial. Ces questions ont dominé les négociations du Plan d'action, ouvertes le 26 août.

Une passe d'armes majeure a concerné les subventions agrico-



Mary Robinson, haute commissaire des Nations unies pour les droits de l'homme, a participé, mardi 3 septembre, à Johannesburg, devant le centre de conférences, à une manifestation de protestation contre un article de l'agenda du Sommet pour le développement durable concernant la santé des femmes. Celui-ci entraînait le droit à la contraception et au planning familial par crainte de favoriser l'avortement.

PEDRO UGARTE/AFIP

les que versent l'Europe et les Etats-Unis à leurs agriculteurs : les pays du Sud, regroupés dans le G 77, les dénoncent vigoureusement et voulaient un texte critique. L'Union européenne a résisté fermement – la France ayant eu un rôle très actif – en s'en tenant à la position convenue à Doha en novembre 2001 : on discute des

subventions dans le cadre de l'OMC (Organisation mondiale du commerce).

Soutenue par les Etats-Unis, elle a emporté le morceau, mais en cédant sur les droits sociaux, dont la mention dans le texte est très faible, alors que le social est censé constituer, avec l'économie et l'environnement, l'un des « trois

pilliers du développement durable ». Or, plusieurs pays émergents, et notamment l'Inde, considèrent que les droits sociaux pourraient servir de mesures protectionnistes déguisées. Les subventions ont donc été de facto échangées contre le social.

### L'ÉNERGIE CONTRE L'EAU

Le feu de la bataille s'est ensuite porté sur le principe de précaution, mollement défendu face aux Etats-Unis par une Commission européenne où la direction du commerce donnait le « la ».

L'arrivée, jeudi 29 août, des ministres européens, plus vigoureux dans leur défense de ce principe essentiel, et l'engagement de plusieurs pays du G 77 (Ethiopie et Etats insulaires), a permis de sauver l'essentiel : le principe de précaution, et plus globalement les traités sur l'environnement, ne sont pas subordonnés aux règles de l'OMC. En revanche, l'idée d'Autorité mondiale de l'environnement, promue depuis plusieurs années par la France, et reprise par Jacques Chirac dans son discours devant le sommet, est passée par pertes et profits.

Sur le climat, les Etats-Unis ont échoué. Le Protocole de Kyoto sur le changement climatique est nettement rappelé dans le texte, alors que Washington espérait le faire oublier. La Chine a annoncé au début du Sommet qu'elle ratifierait le Protocole prochainement,

et Jean Chrétien, le premier ministre du Canada, l'un des plus fermes alliés des Etats-Unis, a créé la surprise en annonçant qu'Ottawa ratifierait le Protocole avant la fin de l'année.

On discutait des principes. Mais qu'en est-il des décisions concrètes ? Les diplomates se sont échinés autour des questions d'eau et d'énergie, sur lesquelles il s'agis-

tables, tandis que les Etats-Unis étaient assez isolés dans leur refus de l'objectif de réduction de moitié en 2015 du nombre de personnes ne disposant pas de l'épuration des eaux usées. Le Sommet adopte donc cet objectif, en restant, par contre, évasif sur les énergies alternatives.

Sur la biodiversité et les ressources naturelles, les décisions sont là

### L'Amérique clôt les débats

Le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, arrivé mardi 3 septembre à Johannesburg, devait prendre la parole à la tribune à quelques heures de la clôture du Sommet de la Terre. Il devait présenter officiellement une série d'initiatives américaines d'aide aux pays en voie de développement. Elles concernent « l'accès à l'eau, à l'électricité, la formation de petits exploitants » pour réduire « la faim en Afrique », un partenariat forestier pour le bassin du Congo avec six pays africains (Le Monde du 31 août), l'UE et le secteur privé, ainsi que la lutte contre le sida.

Les Etats-Unis se sont présentés à Johannesburg comme « les champions du développement durable », même si leurs initiatives ne sont pas de nouveaux financements pour les pays pauvres mais de nouvelles allocations de fonds déjà existants. Les 5 milliards de dollars d'aide publique supplémentaires annoncés à Monterrey, en mars, n'ont pas encore été votés et dépendent, comme le note un membre de la délégation américaine, des efforts de « bonne gouvernance » des pays bénéficiaires. – (AFP)

sait de fixer des objectifs chiffrés, contre la volonté des Etats-Unis, alors que les Européens y étaient favorable, et le G 77 indifférent.

Tout s'est passé comme si l'énergie avait été échangée contre l'eau : le Canada, qui exporte plus de pétrole vers les Etats-Unis que l'Arabie saoudite, a soutenu Washington contre les énergies renouve-

aussi bien minces, à l'exception de la pêche.

Au total, la protection de l'environnement apparaît comme le parent pauvre d'une discussion essentiellement préoccupée par la dimension économique du développement.

Hervé Kempf

## Un plan d'action aux objectifs vagues et non contraignants

► **Eau** : l'objectif de diminuer de moitié, d'ici à 2015, le nombre de personnes dans le monde ne disposant pas d'accès à l'eau potable est rappelé. S'y ajoute un nouvel objectif : la diminution de moitié, d'ici à 2015, du nombre de personnes ne disposant pas de l'épuration des eaux usées.

► **Energie** : le plan appelle à une « augmentation substantielle » de la part des énergies renouvelables dans la production mondiale énergétique, mais sans objectif chiffré ni échéance.

► **Climat** : le protocole de Kyoto sur le changement climatique est rappelé explicitement, et un appel est lancé aux pays ne l'ayant pas encore ratifié à le faire.

► **Biodiversité** : l'objectif de commencer à inverser la tendance à la destruction de la biodiversité en 2010 est rappelé. Mais aucun objectif précis n'est fixé pour la protection des ressources naturelles.

► **Pêche** : l'objectif a été fixé pour 2015 de ne pas pêcher plus de poisson que ne le permet la capacité de régénération des stocks, avec cet ajout qui en amoindrit singulièrement la portée : « là où c'est possible ».

► **Subventions agricoles** : le but de les diminuer à terme est réaffirmé, mais sans aller au-delà de la formulation définie à Doha, en novembre 2001, lors de la conférence de l'Organisation mondiale du commerce (OMC).

► **Mondialisation et OMC** : les opportunités, mais aussi les risques de la mondialisation sont notés. La cohérence nécessaire des politiques d'environnement avec l'OMC est rappelée, mais la subordination des traités d'environnement à l'OMC a été repoussée.

► **Principe de précaution** : il est rappelé, en tant qu'« approche de précaution », à deux reprises. La tentative de le placer dans une position inférieure aux règles de l'OMC a été repoussée.

► **Principe des responsabilités communes mais différenciées** : ce principe est rappelé dans le texte, en soulignant la responsabilité plus grande des pays riches dans la dégradation écologique de la planète, du fait de leur développe-

ment industriel antérieur.

► **Afrique** : la lutte contre la désertification bénéficiera de moyens financiers du Fonds pour l'environnement mondial (FEM), ce qui n'était pas le cas jusqu'à présent. Les moyens de ce Fonds devront être augmentés, et passeront à 3 milliards de dollars.

► **Consommation** : des programmes d'action pour modifier les modes de production et de consommation seront engagés. En revanche, le « découplage » entre croissance de l'économie et dégradation de l'environnement a été rejeté.

► **Droits de l'homme** : mention en est faite dans le chapitre concernant la santé, ce qui est important pour l'accès des femmes au planning familial et pour la lutte contre les violences sexuelles.

► **Droits sociaux** : absents du projet de texte initial, ils apparaissent finalement dans une formulation timide et restent secondaires par rapport aux règles de l'OMC.

► **Responsabilité de l'entreprise** : elle est mentionnée dans le texte adopté, mais sans précision et sans caractère contraignant.

## La Russie veut signer le protocole de Kyoto

La Russie s'est engagée, mardi 3 septembre, à ratifier le Protocole de Kyoto sur le changement climatique. Le premier ministre Mikhaïl Kasianov n'a pas précisé la date de cette ratification promise, mais a indiqué qu'il espérait que cela serait fait avant la fin de l'année. « Nous nous y préparons, et elle interviendra très prochainement », s'est-il borné à affirmer à Johannesburg, lors de sa venue au Sommet de la Terre.

Le Protocole de Kyoto est favorable à la Russie, qui pourra en tirer des bénéfices lors de la mise en place du marché des droits d'émission, qui permet des péréquations entre pays pollueurs et pays plus respectueux de l'environnement. La Chine a annoncé, également à l'occasion du deuxième Sommet de la Terre, qu'elle ratifierait à son tour le Protocole. Par la voix de son premier ministre, à la surprise générale, le Canada a fait de même.

Si la Russie, la Chine ou le Canada rejoignent les pays qui ont ratifié le protocole de Kyoto, celui-ci pourrait entrer en vigueur, le quorum minimal étant alors acquis. Dès lors, les Etats-Unis resteraient isolés dans leur refus de rejoindre le traité sur le changement climatique, signé en décembre 1997. – (AP.)

## Les multinationales, championnes du profit durable

### JOHANNESBURG

de notre envoyée spéciale

Son rayon dépasse les 20 mètres ! La tente du groupe BMW, en forme d'hémisphère, mange toute la largeur de la place Standton, au cœur de Johannesburg. Proche du lieu des négociations, la place accueille une quinzaine de restaurants chics et branchés qui servent de cantines aux délégations. Un espace de choix, qui permet au groupe allemand de faire fortement entendre ses slogans : « Développement durable : on peut le faire » ; « Une technologie innovante pour une mobilité durable ». Sur le parvis, deux voitures « propres » fabriquées par l'entreprise, une mini-Cooper et une BMW 7454, sont d'ailleurs là pour démontrer que « l'âge de l'hydrogène a commencé ». Aucun doute : les multinationales ont travaillé leur discours pour paraître sous leur meilleur jour lors du Sommet de la Terre.

A Ubuntu-village, autre haut lieu du sommet, elles se font concurrence. Le groupe informatique américain Hewlett-Packard – l'un des deux sponsors mondiaux de l'événement avec le constructeur Daimler-Chrysler – s'est offert pour lui seul une immense tente, à côté de celle

qui rassemble les délégations des pays. Sa PDG, Carly Fiorina, est d'ailleurs venue en personne annoncer, lundi 2 septembre, devant la presse, qu'elle adhérerait au « Global Compact », l'initiative du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, qui consiste pour les entreprises à s'engager sur neuf principes, dont le respect des droits de l'homme, l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants, le

## Toutes ont travaillé leur discours pour paraître au Sommet sous leur meilleur jour

développement d'une politique environnementale, etc. D'autres, dans la grande tente, ont soigné leur présentation : stand jaune et néon vert pour l'anglais BP Solar, pour promouvoir son activité d'énergie solaire. Le stand France, aux couleurs métalliques, met en avant trois entreprises : EDF, Suez et Vivendi Environnement. L'allemand Bayer Crop Science présente

son activité, forcément durable, dans le domaine des pesticides. D'autres, comme l'anglo-néerlandais Unilever, le suédois ABB ou encore le sud-africain Anglo-American, brandissent le développement durable en étendard.

Les entreprises ont réussi à se mettre en ordre de bataille pour aborder groupées le Sommet de la Terre et peser avec succès sur les négociations. Le World Business Council for Sustainable Development, une association de 160 multinationales née en 1992, avant le sommet de Rio, avait décidé de faire les choses en grand en créant une association uniquement pour le sommet, le Business Action for Sustainable Development, présidée par Mark Moody Stuart, ancien président de Shell, porte-parole du monde de l'entreprise tout au long du sommet.

Dernier coup médiatique : l'accord, au milieu du sommet, du monde de l'entreprise et des ONG. Le World Business Council a signé avec son ennemi juré, l'association Greenpeace, un document pour demander la mise en place du protocole de Kyoto.

Laure Belot

## D'une marche funèbre, les ONG ont « enterré » un sommet de trop

Elles s'estiment écartées des débats, voire supplantées par les entreprises. Leur mobilisation, dans la rue, a été faible

### JOHANNESBURG

de notre correspondant

Mercredi matin 4 septembre, la société civile avait décidé de défiler en noir et en silence devant le centre de conférences de Sandton. « C'est une sorte de cérémonie funèbre pour enterrer ce sommet qui n'a pas répondu à nos attentes », expliquait juste avant cette manifestation Emmanuel Prinnet, coordonnateur des associations françaises présentes à Johannesburg. Pour les ONG, le Sommet de la Terre est globalement une déception.

« Les gouvernements continuent de montrer un tragique manque de volonté de traduire les principes de Rio en actions concrètes », estiment les représentants de la société civile dans une déclaration commune diffusée mercredi. « Nous avons assisté au contraire à une soumission irresponsable des Etats à la globalisation

menée par les multinationales », poursuit le texte. Les ONG dénoncent pêle-mêle « l'échec à protéger la Terre, la biodiversité et les hommes », « l'échec à reconnaître la primauté de la dignité humaine et des droits de l'homme comme un principe de base », « la fuite des responsabilités par les Etats », « la promotion du marché comme arbitre majeur des questions sociales et d'environnement ».

### « C'EST RIO MOINS 10 »

« Il n'y a pas vraiment d'avancées par rapport au sommet de Rio, il y a dix ans. Pas de dates, pas de chiffres, pas d'objectifs concrets », résume le Collectif Joburg. « Johannesburg, ce n'est pas Rio plus 10, c'est Rio moins 10 », clamait hier un militant écologiste lors d'une des petites manifestations qui, ces derniers jours, avaient éclaté sporadiquement

autour du centre de conférence. « No more summit », proclame un autocollant largement diffusé. « On ne veut plus de sommet comme celui-ci, de sommet pris en otage par les multinationales », explique un sénateur Vert d'Australie. « Les seuls vrais gagnants de cette conférence sont des pays comme les Etats-Unis, l'Australie ou l'Arabie saoudite, ceux qui ne voulaient pas d'engagements chiffrés et qui défendent l'industrie du pétrole », poursuit-il.

« On ne nous a pas écoutés, on ne nous a pas laissé la parole », regrette Jean-Luc Touilly, membre de l'association antimondialiste Attac et vice-président de l'ONG Contrat mondial de l'eau. « Il y a les ONG qui pactisent, comme Greenpeace ou le WWF, et celles que l'on maintient à la marge », se plaint-il. Son ONG, comme toutes celles présentes au Waterdome, le parc d'exposition

consacré à l'eau, en marge du sommet, avait la semaine dernière annoncé son retrait. Les délégués des ONG, même parmi les mieux organisées, ont dû se battre pendant plusieurs jours pour avoir accès aux débats et pouvoir suivre les négociations.

### « LA TERRE A PERDU »

Relégués à plus de 25 kilomètres du centre de conférence, dans un parc des expositions perdu dans une friche industrielle, les ONG ont eu beaucoup de mal à coordonner leurs actions et à se faire entendre. La principale manifestation, organisée samedi 31 août, n'a pas été le succès annoncé. Moins de 10 000 personnes, dont une grande majorité de sans-terre sud-africains, ont marché depuis le bidonville d'Alexandra jusqu'à Sandton. Par petits groupes, les ONG ont ten-

té des actions disparates, sur le thème « La Terre n'est pas à vendre », mais ces initiatives n'ont rencontré qu'un faible écho. Cependant, le bilan n'est pas totalement négatif. Greenpeace estime ainsi que la ratification prochaine du protocole de Kyoto sur le réchauffement climatique par le Canada est un pas en avant. Les Amis de la Terre se félicitent que le plan d'action de Johannesburg ait résisté à la tentative de subordonner la protection de l'environnement aux règles de l'OMC.

Déception, amertume, frustration restent tout de même les sentiments les plus partagés par les ONG. « Dans cette négociation, conclut un militant français, je ne sais pas qui est vainqueur ou vaincu. La seule chose sûre, c'est que la Terre a perdu. »

Fabienne Pompey

## Londres va rendre public un état de l'arsenal irakien de destruction massive

Il faut « aller de l'avant », dit Tony Blair



LE PREMIER MINISTRE britannique, Tony Blair, a annoncé, mardi 3 septembre, à Sedgfield, sa circonscription électorale, dans le nord de l'Angleterre, que le Royaume-Uni allait rendre public « dans les prochaines semaines » un dossier prouvant la menace représentée par les armes irakiennes de destruction massive. Comme en écho, le secrétaire américain à la défense, Donald Rumsfeld, a expliqué, le même jour à Washington, que les Etats-Unis pourraient diffuser « pour les jours et les semaines à venir » quelques informations sur l'arsenal irakien. Trois jours auparavant, le secrétaire d'Etat américain, Colin Powell, avait, dans un entretien avec la BBC britannique, souhaité la publication de « tous les renseignements disponibles » sur l'Irak.

A la mi-mars, déjà, le gouvernement britannique avait remis, en privé, à une cinquantaine d'élus travaillistes, un document d'une dizaine de pages, émanant du Foreign Office, censé dresser l'état de l'armement irakien. Cette note n'avait pas alors été diffusée. Selon des sources proches de ces élus, il y était indiqué que Bagdad serait en

### M. Bush favorable à des contrôles de l'ONU

La Maison Blanche a assuré, mardi 3 septembre, que George Bush reste favorable au retour des inspecteurs de l'ONU en Irak, pour vérifier si Saddam Hussein respecte ses engagements en matière de désarmement et, ainsi, « donner autant d'informations que possible à la communauté internationale ». Ari Fleischer, le porte-parole, a cependant ajouté que « cela n'était pas une fin en soi » mais un moyen de rechercher la vérité. « La politique du gouvernement, a-t-il indiqué, est de changer le régime » en Irak. De son côté, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, a jugé improbable que Bagdad admette des inspections « contraignantes » de désarmement parce que les Irakiens sont « des maîtres de la manipulation ». Le secrétaire d'Etat, Colin Powell, a estimé qu'« il y a beaucoup de vues au sein du gouvernement, à l'extérieur de l'administration, au Congrès, dans les médias et la communauté internationale ». « Le président fera savoir le moment venu comment il entend traiter ce problème », a ajouté M. Powell. — (AFP.)

mesure de développer une munition nucléaire sommaire dans les cinq années à venir si le programme irakien n'était pas mis immédiatement en échec. Bagdad, était-il estimé, peut aussi, « dans un très court délai », se remettre à développer de nouvelles armes chimiques et biologiques « offensives ».

De telles considérations sont assez discutées au sein même des services d'évaluation dans les pays occidentaux. Depuis le départ, fin 1998, de la mission de l'ONU chargée de contrôler sur place l'état de l'armement irakien après la guerre du Golfe, plusieurs estimations ont été avancées à propos du stade auquel Bagdad est parvenu aujourd'hui en matière d'armes de destruction massive. En particulier, l'état exact des efforts irakiens dans le domaine de l'armement nucléaire reste encore un mystère.

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), qui, depuis Vienne, surveille les installations des pays (dont l'Irak) signataires du traité de non-prolifération, n'a accès annuellement qu'au seul site de Tuwaitha, situé au sud-est de Bagdad. D'autres infrastructures, interdites, existent, notamment à Al-Sharqat, Akashat, Al-Safa ou Rashidiya, entre les 33° et 36° parallèles, qui sont les limites des zones d'exclusion aériennes fixées par les Anglo-Saxons. De même, les experts ignorent les capacités réelles de l'Irak à se procurer du plutonium et de l'uranium hautement enrichi auprès de pays de l'ex-bloc communiste, via, souvent, des organisations mafieuses. Enfin, le savoir-faire de savants, d'ingénieurs et de techniciens irakiens en la matière est probablement demeuré intact après l'offensive alliée de 1991.

Dans le domaine des armes chimiques et biologiques, les capacités de Bagdad sont mieux connues. A Washington, le Centre des études stratégiques internationales avance un état probable de l'arsenal existant : 220 tonnes d'ypérite (le gaz moutarde) ; autant de sarin, tabun et autre VX, qui sont des agents neurotoxiques ; 8 500 litres (voire trois à quatre fois plus) de concentrés de bacille de charbon ; 19 400 litres de toxines botuliques (voire le double). Cet inventaire date de juillet.

L'Irak dispose de bombes, de roquettes, voire de missiles (mais leur nombre et leurs performances exactes sont un sujet de controverse entre spécialistes) ou d'obus aptes à transporter ces toxiques.

#### « LE DÉBAT A ÉVOLUÉ »

« Au début, a expliqué M. Blair, j'ai pensé que nous ne publierions pas notre dossier avant que des décisions-clés ne soient prises. Il est clair que le débat a évolué. Je pense maintenant qu'il est probablement mieux d'aller de l'avant. » C'est la première fois, depuis cinq semaines, que le premier ministre britannique en dit aussi long sur l'Irak. Il est probable que ces propos et la publication, à Londres, d'un dossier sur l'arsenal irakien visent à réduire l'isolement de Washington, dont les plans d'action sont critiqués par nombre de pays arabes et européens. « Les Etats-Unis ne devront pas avoir à faire face seuls à cette question, a ajouté M. Blair : nous devrions y faire face ensemble ». « La guerre ne va pas tarder », lance à la « une » le quotidien *The Sun* au lendemain de ces déclarations. « Blair allume la mèche », titre le *Daily Mail* et « Tout mène à une guerre en Irak », estime *The Times*.

Selon une étude d'opinion publiée, mardi 3 septembre à Washington, par le German Marshall Fund of the United States et le Chicago Council of Foreign Relations, 60 % des Européens interrogés (en Grande-Bretagne, France, Allemagne, Italie, Pays-Bas et Pologne) soutiennent une intervention des Etats-Unis à la condition qu'ils bénéficient d'un aval de l'ONU. En revanche, selon un sondage du quotidien *Asahi Shimbun*, 77 % des Japonais interrogés sont opposés à une attaque américaine contre l'Irak, et 69 % pensent que Tokyo ne devrait pas apporter son aide si les Etats-Unis s'engageaient sur cette voie.

Jacques Isnard

## A Kaboul, M. de Villepin privilégie la formation d'une armée afghane pour assurer la sécurité du pays

Contrairement à Washington, le ministre français des affaires étrangères n'est pas partisan d'une extension, en dehors de la capitale, des missions des 4 800 soldats de l'ISAF

#### KABOUL

de notre envoyée spéciale  
A une semaine du premier anniversaire des attentats du 11 septembre 2001, qui ont changé le destin de l'Afghanistan, le ministre des affaires étrangères, Dominique de Villepin, est venu, mardi 3 septembre, à Kaboul, non seulement témoigner du soutien de la France, mais aussi souligner la nécessité d'un engagement à long terme de la communauté internationale dans ce pays. « Pour l'Afghanistan, un chemin important a été parcouru : un nouveau gouvernement est en place et la lutte contre le terrorisme commence à porter ses fruits », a affirmé le ministre au cours d'une conférence de presse. « Mais, a-t-il ajouté, nous devons consolider ce travail. Il est essentiel que notre engagement, que notre action et celle de toute la communauté internationale, s'inscrivent dans la durée... »

Alors que le pouvoir du gouvernement ne dépasse guère les portes de Kaboul, que les commandants locaux font encore très souvent régner leur loi, que l'insécurité règne dans les campagnes, où vivent 90 % des Afghans, M. de Villepin a bien qualifié de « prioritaire » la recherche de la sécurité,

mais en rejetant toutefois l'idée d'une extension hors de la capitale afghane des missions de la Force internationale d'assistance à la sécurité (ISAF).

Au moment où les responsables américains, dont les troupes ne participent pas à l'ISAF, semblent convaincus, face à la détérioration de la situation sécuritaire, de la nécessité d'étendre le rôle des 4 800 soldats de l'ISAF, M. de Villepin insiste toujours sur la formation de l'armée afghane. « La priorité de notre action est d'essayer de reconstruire les bases d'un Etat en Afghanistan. Notre objectif est donc de former l'armée afghane. Il ne faut pas se substituer à la responsabilité du gouvernement afghan », a-t-il dit.

#### PRISE DE CONSCIENCE

Au rythme de la formation des bataillons, auquel participent pour l'instant les Etats-Unis et la France, l'armée ne devrait toutefois pas dépasser 3 000 hommes à la fin de l'année, un chiffre très inférieur aux besoins. La formation de l'armée prendra, au mieux, plusieurs années ; cela ne résout donc pas la question de la sécurité dans l'immé-

diat, une question pourtant essentielle pour la confiance des Afghans dans leur nouveau gouvernement.

Evoquant la lutte contre la drogue – la culture du pavot à opium a repris sur une grande échelle après l'interdiction totale imposée par les talibans –, M. de Villepin a affirmé qu'une conférence sur les routes de la drogue se tiendrait à Paris au printemps 2003. Interrogé sur la



« La priorité de notre action est d'essayer de reconstruire les bases d'un Etat en Afghanistan »  
DOMINIQUE DE VILLEPIN

poursuite en Afghanistan de la lutte antiterroriste, M. de Villepin a souligné que « la politique de sécurité ne peut permettre à elle seule » de garantir la stabilité et la sécurité du pays. « Il faut prendre le risque de la paix et du dialogue », a-t-il lancé.

Chez tous ses interlocuteurs – le président Hamid Karzaï, le ministre de la défense, le maréchal Mohammed Fahim, le ministre des affaires étrangères, le Dr Abdullah –, M. de Villepin a pu mesurer une

nouvelle prise de conscience de la nécessité de l'entente, de l'union pour assurer la stabilité du pays. « L'unité de l'Afghanistan est la condition essentielle de sa sécurité, de son développement et de la restauration de la place de l'Afghanistan sur la scène internationale », a encore dit M. de Villepin.

Sur le plan bilatéral, le ministre a signé un accord pour la création d'un centre culturel français à Kaboul. Il a désigné la santé, l'éducation et la culture comme les trois domaines dans lesquels la France veut particulièrement intervenir. M. de Villepin a visité les lycées de garçons et de filles, Istiqlal (Indépendance) et Malalai (du nom d'une héroïne nationale afghane), rénovés avec l'aide de la France qui y envoie des professeurs. Le ministre s'est aussi rendu au Musée de Kaboul, en compagnie du professeur Jean-François Jarrige, directeur du Musée Guimet, à Paris et qui a une longue expérience de fouilles dans la région. La Délégation archéologique française en Afghanistan (DAFA) va rouvrir un bureau à Kaboul.

Françoise Chipaux

# Une nouvelle pompe cardiaque, un nouveau filtre à eau. Deux vies sauvées grâce aux plastiques.



Les plastiques interviennent si souvent dans notre vie quotidienne qu'en général, on les oublie. Jusqu'au jour, bien sûr, où notre vie en dépend. Notre vie, ou notre survie :

Pour les patients en attente d'une greffe cardiaque, les pompes cardiaques en plastique permettent la survie jusqu'à ce qu'un cœur soit disponible. Des jours, voire des semaines...

Et au jour le jour, que ce soit en Asie ou en Afrique, des membranes en plastique filtrent l'eau pour la rendre potable. Ainsi, au cours des 15 dernières années le nombre des personnes atteintes de dracunculose (parasitose due au « ver de Guinée » ou « filaire de Médine ») est passé de 3,6 millions à moins de 80 000.

Quelques exemples entre mille...

Les plastiques sauvent des vies, beaucoup de vies. Visitez notre site [www.plasticworld.com](http://www.plasticworld.com) et vous verrez les plastiques d'un autre oeil.

**Plastiques**  
Une matière d'avance



## La Cour suprême d'Israël a accepté l'expulsion de deux Palestiniens de Cisjordanie vers Gaza

C'est la première fois depuis neuf ans que cette juridiction prend une telle décision. L'argumentation des magistrats provoque une déception dans les rangs de l'armée

JÉRUSALEM  
correspondance

Le jugement rendu, le 3 septembre, par la Cour suprême, qui permet l'expulsion de deux Palestiniens de Cisjordanie vers Gaza est exceptionnel à plusieurs titres. Le verdict adopté à l'unanimité des neuf juges s'il confirme l'expulsion de deux Palestiniens, prononcée il y a trois semaines par un tribunal militaire, refuse celle d'un troisième prévenu.

C'est en effet la première fois depuis neuf ans que la Cour suprême accepte une demande d'expulsion, signe supplémentaire de la grave dégradation des relations israélo-palestiniennes après deux ans d'Intifada. C'est également la première fois que la Cour accepte l'expulsion de personnes proches des terroristes, une sanction jusqu'ici limitée à ceux qui perpétueraient le crime. C'est aussi la première fois, que les juges refusent une des demandes d'expulsion présentées par l'armée.

Kifah et Intissar Ajouri, devaient être transférés à Gaza dès mercredi matin, les juges ayant admis qu'ils « avaient été impliqués dans le terrorisme de telle sorte qu'ils représentent un danger potentiel ». Ils auraient aidé leur frère Ali Ajouri à organiser l'attentat-suicide qui a eu lieu à Tel-Aviv, le 17 juillet, causant la mort de cinq personnes. Intissar aurait « cousu la ceinture d'explosifs ». Quant à Kifah il aurait « fait le guet durant le transport des charges explosives », précisent les juges. La Cour a limité l'expulsion à une durée de deux ans.

Auparavant, la maison de la famille Ajouri avait été détruite deux jours après l'attentat. Ali Ajouri a été tué le 6 août lors d'un raid de l'armée. Apprenant que son fils et sa fille allaient être envoyés à Gaza, la mère a déclaré : « La démolition n'était pas assez pour eux. S'ils continuent de nous mettre au pied du mur, même les bébés se feront exploser. »



Kifah Ajouri (à gauche) avec sa sœur Intissar attendent le jugement de la Cour suprême israélienne, réunie à Jérusalem mardi 3 août. À droite, dans le box des accusés, Abdel Nasser Assidi, dont l'expulsion de la Cisjordanie vers la bande de Gaza a été rejetée par la Cour faute de preuves.

En revanche, Abdel Nasser Assidi ne sera pas expulsé, « faute de preuves » indique l'arrêt. Son frère Nasseradin, serait responsable de trois attaques armées ayant provoqué la mort de 21 Israéliens. Les juges indiquent que « l'on ne peut assigner à résidence un proche innocent qui ne représente pas un danger (...), même

### Pour la Cour, il s'agit d'un « équilibre » entre droits de l'homme et préoccupations sécuritaires

s'il est prouvé que cette (mesure) peut dissuader d'autres (personnes) de perpétrer des actes terroristes ». La Cour précise qu'elle a tenté de trouver un équilibre entre les droits de l'homme et les préoccupations sécuritaires. « Les droits de l'homme ne peuvent pas être préservés comme si le terrorisme n'existait pas, et les

impératifs de sécurité ne peuvent pas être préservés comme si les droits de l'homme n'existaient pas ».

Autrement dit, l'expulsion conçue comme sanction d'une complicité terroriste et moyen sécuritaire préventif est acceptée, mais elle ne l'est pas s'il s'agit d'une mesure exclusivement politique.

Cette argumentation de la Cour a provoqué une certaine déception dans les rangs de l'armée. Les militaires conçoivent l'expulsion comme un outil de dissuasion. Les avocats des plaignants ont, en revanche, fait part de leur satisfaction sur ce point. Ils considèrent, toutefois, que l'expulsion vers un pays étranger est une punition collective interdite par l'article 49 de la Convention de Genève, qui la qualifie de crime de guerre. Le ministre palestinien Saëb Erakat a qualifié cette décision de « journée noire pour les droits de l'homme ».

En outre, la défense conteste que Kifah et Intissar Ajouri aient été complices. Si tel était le cas, pourquoi ne pas les avoir jugés et mis en prison. C'est également la position adoptée par Amnesty Internatio-

nal. Mais, la Cour – qui dans cette affaire, a accepté de se dessaisir de ses compétences et de juger les coupables – a fondé sa décision sur l'article 78 de la Convention de Genève. Celui-ci stipule que « le pouvoir occupant » est en droit de prendre des mesures d'« assignation à résidence ou d'internement » contre ceux qui posent un danger pour la sécurité des habitants du territoire.

Le choix entre les deux sanctions est à la discrétion du pouvoir militaire, qui peut alors considérer que l'assignation à résidence a un effet dissuasif plus efficace que la prison. En outre, la Cour a précisé que la bande de Gaza n'est pas un pays étranger pour les deux Palestiniens « assignés à résidence », mais « est perçue par toutes les parties comme une seule unité territoriale » avec la Cisjordanie. Un attendu aussitôt relevé par Léa Tsemel, l'un des avocats de la défense qui a déclaré avec ironie : « Peut-être cela va-t-il permettre d'instaurer le libre passage ».

Catherine Dupeyron

## Madrid dépose son dossier contre Batasuna

MADRID. Les autorités ont formellement demandé, mardi 3 septembre, au Tribunal suprême d'interdire le parti nationaliste basque Batasuna, suite au vote, lundi 26 août, du Parlement espagnol en faveur de la dissolution du mouvement. Le gouvernement justifie cette demande d'interdiction complète par le refus de Batasuna de condamner clairement les attentats commis par l'organisation séparatiste armée basque ETA. Le ministre de la justice, José María Michavila, a présenté 26 dossiers contenant, d'après lui, de nombreuses preuves liant Batasuna à l'ETA.

La veille, le bureau du Parlement européen de Strasbourg avait décidé de réclamer à Koldo Gorostiaga, eurodéputé basque représentant Batasuna, le remboursement, avant le 15 septembre, d'une somme de 58 000 euros. Cette somme reçue du Parlement n'aurait pas été utilisée selon les règles, d'après une enquête interne. – (Corresp.)

## Autriche : crise au sein de la coalition populiste de droite

VIENNE. La droite populiste autrichienne est au bord de l'éclatement, à la suite d'une querelle interne à propos d'une réforme fiscale promise par Jörg Haider, en vue d'une baisse d'impôts, mais remise en cause en raison des inondations de l'été. Douze heures de discussions au sein du Comité directeur du Parti libéral (FPÖ) n'avaient toujours pas apporté de solution, mercredi 4 septembre, au conflit qui oppose le noyau populiste, regroupé autour de M. Haider, et l'aile pragmatique conduite par la vice-chancelière Susanne Riess-Passer, chef en titre du parti. Celle-ci menace de démissionner avec trois autres responsables, dont le ministre de la défense, si le camp adverse ne retire pas, d'ici huit jours, sa proposition d'assises extraordinaires du parti, le 13 octobre.

Trois cent quatre-vingts des 751 délégués du précédent congrès se sont prononcés pour la tenue de ces assises. Le gouvernement, où les populistes siègent avec les conservateurs, a repoussé à 2004 la réforme fiscale. Jörg Haider remet en cause cette décision, ainsi que l'achat d'avions de chasse Eurofighter, pour lesquels Vienne doit signer un contrat à la mi-septembre avec le consortium européen EADS. – (Corresp.)

### DÉPÊCHES

■ **TCHÉCHÉQUIE : les combattants séparatistes ont la capacité d'abattre des avions** de l'armée de l'air fédérale, a reconnu un officier russe. Interrogé, dimanche 1<sup>er</sup> septembre, par la chaîne de télévision russe NTV, le colonel Boris Padoprigrora, numéro deux des forces armées russes en Tchétchénie, a affirmé : « Ces derniers mois, nous avons recueilli la preuve de plusieurs livraisons de systèmes de missiles mobiles ». L'armée enquête sur le cas d'un hélicoptère Mi-24 qui s'est écrasé, le 31 août, dans le sud de la Tchétchénie, apparemment victime d'un tir de missile, entraînant la mort des deux pilotes. Cet accident a eu lieu moins de quinze jours après la chute, à Grozny, d'un hélicoptère gros porteur Mi-26, vraisemblablement abattu par un tir de missile, avec 147 personnes à bord. 118 personnes ont trouvé la mort dans cet accident, soit le plus gros revers de l'armée russe en Tchétchénie. En 2002 sept accidents impliquant des hélicoptères se sont produits en Tchétchénie. – (AFP, Reuters.)

■ **GÉORGIE : un des hommes arrêtés dans les gorges du Pankissi par les policiers géorgiens la semaine dernière est bien de nationalité française, a confirmé le Quai d'Orsay** mardi 3 septembre. Agé de 34 ans, il était arrivé à Tbilissi en provenance de France, via la Turquie, fin août.

## A quatre mois d'élections générales, la guerre pour la succession du président Moi est ouverte au Kenya

NAIROBI  
de notre envoyé spécial

Ce n'est pas parce que, au soir d'un quart de siècle à la tête du Kenya, le président Daniel arap Moi s'apprête à passer la main lors des élections générales de décembre qu'il entend abandonner son emprise sur le pouvoir et sur sa propre succession. Pour l'avoir oublié et avoir osé braver la volonté présidentielle, le vice-président kényan, George Saitoti, a été limogé le 30 août. Durant les treize années au cours desquelles il avait occupé le poste de numéro deux et, à ce titre, fait figure de dauphin, George Saitoti s'était plié à toutes les volontés du président, son mentor, dans l'espoir de lui succéder un jour. Mais, à la mi-août, de retour d'un voyage aux Etats-Unis, il avait déclaré son intention de se présenter à l'élection présidentielle, alors que le chef de l'Etat venait d'annoncer sa volonté de faire d'un débutant en politique, Uhuru Kenyatta, le candidat du parti au pouvoir, l'Union nationale africaine du Kenya (KANU).

La sanction infligée à George Saitoti est à la mesure de l'enjeu d'un scrutin délicat qui doit sceller la fin de l'« ère Moi ». Au pouvoir depuis 1978, le président, âgé de 78 ans, a régné d'une main de fer sur le pays à l'époque du parti unique, dans les années 1980, puis réussi à se maintenir au pouvoir après l'instauration du multipartisme, tout en acceptant de se plier à la nouvelle Constitution, qui lui interdit un ultime mandat. Durant les cinq dernières années de sa présidence, cette succession a été l'objet principal de préoccupation de la classe dirigeante kényane. Et la guerre entre les prétendants est désormais ouverte.

### RÉVOLTE DES PRÉTENDANTS

Tandis que l'opposition, défaite jusqu'ici en raison de son incapacité à s'unir, semble toujours anesthésiée, le président Moi entretient les rivalités dans le parti au pouvoir pour rester maître du jeu jusqu'au bout. L'homme que les Kényans, avec un mélange de dédain et d'admiration, ont surnommé le « professeur de politique », en rai-

son de sa capacité à manipuler ses ennemis comme ses alliés, a fait miroiter le titre de dauphin à une pléiade de candidats. En mars, il a réussi à convaincre Raila Odinga, un ancien leader de l'opposition, d'intégrer à la KANU son Parti démocratique national (NDP), fort du poids électoral de ses partisans de l'éthnie lui, dans l'ouest du pays. Raila Odinga, lui aussi, espérait être le candidat de la KANU.

En tranchant en faveur d'Uhuru Kenyatta, fils du « père de l'indépendance » et premier président kényan, Jomo Kenyatta, Daniel arap Moi a déclenché la révolte des prétendants. Quatre candidats, dont George Saitoti et Raila Odinga, se sont déclarés à leur tour et ont formé l'Alliance arc-en-ciel, une faction dissidente soutenue par une partie notable de la vieille garde du parti, ulcérée de se voir écarté par le président Moi au profit d'un néophyte et d'un entourage de jeunes recrues, vite baptisées « jeunes-turcs ».

Aux yeux de Daniel arap Moi, qui en a fait un ministre, puis l'un des vice-prési-

dents de la KANU, Uhuru Kenyatta, 41 ans, a incontestablement l'avantage de la docilité juvénile. Le président aime à le présenter en public comme « un garçon qui a besoin qu'on le dirige ». Or, une fois la transition opérée, M. Moi aura grand besoin d'éviter d'être exposé par son successeur à un droit d'inventaire de son patrimoine, constitué au cours de ses vingt-quatre années à la tête de l'Etat, et jugé « colossal » par les observateurs.

### LA CONSTITUTION DE MILICES ARMÉES

Mais Uhuru Kenyatta n'est pas qu'un pion en puissance. Derrière lui se tient un groupe d'hommes d'affaires opulents de son ethnie, les Kikuyus, réunis autour de sa mère, Mama Ngina. Tout-puissants sous Jomo Kenyatta avant d'être écartés par Daniel arap Moi, ils constituent une élite impatiente de revenir aux affaires, quitte à apporter leur soutien financier à la KANU, dont les caisses, comme celles de l'Etat, sortiraient vidées des élections.

Le rêve de Daniel arap Moi d'assurer la

sécurité de sa succession repose donc sur une équation complexe : associer, pour les contrôler à distance, depuis la présidence de la KANU, qu'il conserverait, les héritiers de Jomo Kenyatta et les siens. Mais ces calculs se heurtent à de nombreuses inconnues. Nul ne sait si la KANU résistera au choc de la fronde des membres de l'Alliance arc-en-ciel, ni surtout quelles seraient les conséquences d'un éclatement du parti.

La KANU, lors des élections générales de 1992 et 1997, avait eu le monopole de l'organisation de la violence électorale, décidée au plus haut niveau, comme l'a rappelé récemment un rapport de l'organisation Human Rights Watch. Depuis, de nombreux hommes politiques, au sein du parti ou dans l'opposition, se sont constitués des milices, ouvertement armées de machettes et de gourindes, voire, dans certaines zones sensibles, d'armes à feu. Les déçus de la présidentielle pourraient être tentés de lâcher leurs hommes pour essayer de profiter du chaos.

Jean-Philippe Rémy

## La Malaisie renvoie des centaines de milliers d'immigrés illégaux

Des mauvais traitements seraient infligés aux clandestins, indonésiens et philippins, regroupés dans des centres de rétention

BANGKOK  
de notre correspondant  
en Asie du Sud-Est

L'expulsion par la Malaisie de centaines de milliers d'étrangers sans permis de travail s'est sérieusement envenimée depuis août. Une cinquantaine au moins d'Indonésiens seraient décédés des suites de maladie dans un camp de toile situé à l'est de Kalimantan (partie indonésienne de Bornéo). Trois nourrissons philippins seraient morts pendant leur transfert vers les Philippines et des mères indonésiennes auraient vendu les leurs pour survivre. Une bonne moitié de quelque 600 000 immigrés illégaux, en majorité venus d'Indonésie et des Philippines, ont quitté la Malaisie ces derniers mois pour éviter de sévères pénalités. D'autres, par dizaines de milliers, ont été regroupés ou emprisonnés dans l'attente de leur rapatriement.

Ce n'est pas la première fois que la

Malaisie expulse des travailleurs attirés par ses richesses – plantations, construction, aides domestiques –, même si ceux qui sont engagés clandestinement (le tiers du total) doivent se contenter de petits salaires. Les immigrés et leurs familles représentaient, en 2001, 10 % des 22 millions d'habitants de la Malaisie. Attribuant notamment aux Indonésiens une montée de la criminalité, Kuala Lumpur a imposé, en avril, aux immigrés illégaux un délai de quatre mois pour quitter le pays. Les pénalités visant les intéressés, ceux qui les abritent ou les emploient, peuvent s'élever à 2 800 euros d'amende, cinq ans de prison et six coups de rotin. Et pour qu'on ne se méprenne pas sur les intentions de la Malaisie, sept hommes sans permis de travail – cinq Indonésiens et deux Bangladais – ont été, le 10 août, emprisonnés et frappés au rotin.

La chasse aux résidents illégaux a provoqué quelques échanges acides

entre Kuala Lumpur et les deux pays les plus concernés, l'Indonésie et les Philippines. Fin août, à Djakarta et à Manille, le drapeau malaisien a été brûlé par des manifestants.

### CHÔMAGEDÉGUISÉ

Tout en se gardant de contester la loi malaisienne, les gouvernements indonésien et philippin ont tenté de négocier d'avantage de tolérance dans son application. La présidente Megawati Sukarnoputri a fait chou blanc lors d'un entretien, le 8 août à Bali, avec le premier ministre malaisien, Mahathir Mohamad. La présidente Gloria Macapagal Arroyo a eu davantage de succès en obtenant, le 30 août, par téléphone, une pause dans le rapatriement des Philippines.

Le sort des Indonésiens, les plus nombreux et premiers visés, est d'autant plus dramatique que la moitié de la force de travail de leur vaste archipel est victime du chô-

mage déguisé et qu'il faudrait atteindre un taux de croissance de 7 % – soit deux fois le taux actuel – pour absorber les 2,5 millions de jeunes déversés chaque année sur le marché du travail.

En outre, après avoir subi la cupidité d'agents recruteurs, les expulsés font face à celle de passeurs et de policiers tentés de les déjouer. Des organisations non gouvernementales ont également reproché aux autorités indonésiennes leur passivité face au sort de pauvres êtres partis avec un simple balluchon sur le dos. Selon le ministre indonésien des affaires sociales, 60 000 expulsés seraient déjà retournés en Malaisie, avec ou sans permis.

En Malaisie, le gouvernement a dû faire une légère marche arrière à la suite de protestations d'entrepreneurs. Le secteur de la construction a connu en effet un net ralentissement : 70 % de ses ouvriers étaient des Indonésiens. En outre, la Fédéra-

tion malaisienne des employeurs, qui regroupe 4 000 entreprises employant 2 millions de personnes, a relevé que ses membres préféreraient recruter des Indonésiens, en raison de la communauté de langue et des affinités culturelles. Kuala Lumpur a donc concédé que les employés pourront revenir, une fois réunis les documents nécessaires, ce qui risque de prendre du temps. Même si elle s'est remise de la crise de 1997, l'économie malaisienne a encore besoin de plus d'un million d'immigrés pour tourner. Plutôt populaire en Malaisie, l'application des mesures d'expulsion a néanmoins pris une tournure embarrassante pour Kuala Lumpur. Cette crise n'en souligne pas moins la volatilité des relations au sein de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (Asean), dont les trois pays sont des membres fondateurs.

Jean-Claude Pomonti

MÉDAILLE D'OR 2001  
concours NF ameublement  
**DETAILLANT - GROSSISTE**  
**VEND AUX PARTICULIERS**  
Toutes les grandes marques aux meilleurs prix

MEILLEUR QUE DES SOLDÉS

**MATELAS • SOMMIERS**  
Vente par téléphone possible  
fixes ou relevables - toutes dimensions.  
SWISSFLEX - TRÉCA - EPÉDA - PIRELLI  
SIMMONS - DUNLOPILLO - BULTEX  
Garantie 5 et 10 ans  
Et une gamme spéciale de literie pour dos sensibles.

**CANAPÉS • SALONS • CLIC-CLAC**

Duvivier - Steiner - Coulon - Diva - Bournas

**MOBECO**  
247, rue de Belleville - Paris 19<sup>ème</sup>  
148, av. de Malakoff - Paris 16<sup>ème</sup>  
50, avenue d'Italie - Paris 13<sup>ème</sup>  
**01.42.08.71.00 - 7j/7**  
5500 m<sup>2</sup> d'exposition  
LIVRAISON GRATUITE SUR TOUTE LA FRANCE

## Les Quinze s'interrogent sur leurs stocks stratégiques de pétrole

Pour se prémunir des risques de rupture d'approvisionnement, la Commission propose une gestion commune

### BRUXELLES

de notre bureau européen

L'Europe est dans une dépendance énergétique croissante : avec l'épuisement des gisements de la mer du Nord, ses importations de pétrole passeront de 70 % aujourd'hui à 90 % de la consommation en 2030. Pour le gaz naturel, ce taux va bondir de 40 % à près de 70 %, alors que cette énergie est de plus en plus utilisée pour produire de l'électricité. Au moment où l'affaire irakienne relance les risques d'une envolée des prix du pétrole, la Commission, qui encourage la libéralisation des marchés de l'énergie à l'intérieur de l'Union, entend mieux la protéger contre les risques extérieurs.

Lors de sa réunion hebdomadaire du 11 septembre à Bruxelles, le collège des commissaires devrait entériner les propositions concoctées par leur collègue Loyola de Palacio, sœur de la nouvelle ministre espagnole des affaires étrangères, pour que les gouvernements européens gèrent en commun leurs réserves stratégiques nationales. Cela leur permettrait de réagir plus efficacement en cas d'un éventuel embargo ou d'intervenir avec plus de poids sur les marchés en cas d'envolée des cours du brut.

Les Quinze se sont déjà prémunis des ruptures physiques d'approvisionnement en s'engageant, dans le cadre de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), qui dépend de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), à entretenir un stock minimal de 90 jours d'importations. Mais ces stocks sont mal contrôlés - certains Etats ne remplissent pas toujours leurs obligations - et sont destinés à faire face à des situations extrêmes, comme l'embargo décrété par l'Organisation des pays producteurs de pétrole (OPEP) en 1973, qui a conduit à la naissance de l'AIE, ou la guerre du Golfe en 1991. En revanche,

l'AIE n'a pas vocation à intervenir sur les marchés et comprend des membres comme les Etats-Unis, le Japon et l'Australie, qui peuvent avoir des intérêts divergents avec l'Union européenne.

M<sup>me</sup> de Palacio veut une solution qui donne du poids à l'Union sur la scène internationale et lui permette d'agir. « En l'an 2000, les Américains sont intervenus sur les marchés mondiaux ; la seule chose que les Européens ont été capables de faire, c'est baisser les taxes sur le gazole pour les routiers en ordre dispersé », résume-t-on à la Commission.

### CONTRATS À LONG TERME

Le projet prévoit de faire passer le niveau des stocks de 90 jours de consommation à 120 jours - les Etats-Unis ont décidé d'augmenter leur propre stock de 30 % d'ici à 2004. Il demande qu'un tiers de ces stocks soient détenus directement par des organismes étatiques - pour l'instant, ce sont souvent les compagnies pétrolières qui les possèdent. Forts de ces réserves, les Européens pourraient intervenir sur les marchés de manière coordonnée dès lors que la hausse du pétrole serait susceptible d'entraîner une hausse de la facture pétrolière équivalente à 0,5 % du produit intérieur brut. Ce serait le cas aujourd'hui avec un baril à 30 dollars.

La Commission veut obtenir le pouvoir de gérer ces stocks en cas de crise, assistée par un comité de représentants des pays membres. Les Européens décideraient dans cette instance s'il y a lieu d'être solidaires entre eux. Mais les capitales européennes accueillent avec scepticisme ce projet : il donnerait du pouvoir à la Commission, alors que l'énergie est une compétence des Etats et, sur le fond, beaucoup doutent de l'efficacité d'interventions sur les marchés pétroliers.

Les propositions sur le gaz sont aussi contestées, d'autant qu'elles sont techniquement délicates à mettre en œuvre. Les importations dépendent de trois origines (ex-URSS : 41 % ; Algérie : 29 % ; Norvège : 25 %). La Commission demande aux Etats membres de faire en sorte d'assurer 60 jours de consommation aux utilisateurs qui ne peuvent pas substituer au gaz une autre source d'énergie. La Commission indique qu'elle tiendra compte des capacités de chacun, la géologie de certains Etats membres ne permettant pas la constitution de stocks de gaz.

Pour limiter les risques, elle veut que les Etats aient une part minimale de leurs approvisionnements garantis par des contrats à long terme. Dans ce dossier polémique, la direction énergie de la Commission estime qu'une crise pourrait faire évoluer les esprits : « On verra si les Etats sont toujours du même avis si les Américains bombardent l'Irak et que le baril s'envole à 45 dollars », affirme un haut fonctionnaire bruxellois.

Arnaud Leparmentier

## Bruxelles veut doter l'Union d'une politique de sûreté nucléaire

L'élargissement exige de préciser les règles de fonctionnement de la filière

### BRUXELLES

de notre bureau européen

Le Sommet de Johannesburg à peine clos, la commissaire européenne à l'énergie, Loyola de Palacio, s'apprête à transmettre aux services de la Commission à Bruxelles toute une série de propositions pour une politique commune du nucléaire. Ces propositions, dont certaines touchent des domaines très sensibles, devraient relancer le débat européen sur un dossier traditionnellement du ressort des Etats.

Il s'agit d'abord d'établir en Europe des normes de sûreté communes et de créer dans chaque Etat des agences de contrôle indépendantes. Avec l'élargissement, l'Union va accueillir des centrales de type soviétique. La Lituanie, la Slovaquie et la Bulgarie se sont engagées à arrêter leurs réacteurs dangereux. Mais Bruxelles veut continuer de pouvoir surveiller ces centrales lorsque ces pays seront dans l'Union. Favorable au nucléaire, M<sup>me</sup> de Palacio sait qu'un nouvel accident après celui de Tchernobyl ruinerait les chances de cette énergie : il convient d'être certain que chacun adopte les mêmes normes, même s'il n'est pas question de créer des contrôleurs européens.

Le deuxième objectif concerne les réserves financières faites par les compagnies d'électricité pour démanteler leurs réacteurs, qui varient selon les pays. La Commission veut que celles-ci soient clairement isolées, gérées en dehors des entreprises. On serait sûr d'avoir les sommes disponibles le moment venu. « Ce doit être géré différemment des fonds de pension de Maxwell », estime un haut fonctionnaire. Mais il s'agit aussi d'éviter des distorsions de concurrence sur le marché de l'énergie : des parlementaires européens ont accusé EDF d'utiliser ces réserves pour acquérir d'autres producteurs d'électricité.

### Un nouvel accident après celui de Tchernobyl ruinerait les chances de cette énergie

Vient ensuite la question des déchets. La Commission veut exiger

des Etats un calendrier précis pour leur enfouissement définitif en grande profondeur. Seules la Finlande et la Suède l'ont fait. Bruxelles veut que les Etats choisissent au plus tard en 2008 un site de stockage et aient enfouï leurs déchets d'ici une quinzaine d'années. La Commission demande en plus la création d'une entreprise commune pour relancer la recherche sur le problème non résolu des déchets.

Quatrième dossier, celui des importations de combustible en provenance des pays tiers, qui ne doivent pas dépasser 20 % des besoins européens, au grand dam de la Russie. Grande exportatrice, celle-ci se plaint amèrement de cette limitation ; elle risque de perdre de nouveaux marchés avec l'entrée des pays de l'Est, qui s'approvisionnent largement en Russie et vont devoir appliquer la règle des 80 % et fermer des centrales. La Commission souhaite donc se voir confier un mandat de négociation avec la Russie. L'Europe pourrait ainsi acheter de l'uranium enrichi et Moscou accélérerait en contrepartie la fermeture des centrales dangereuses.

Ar. Le.

## La France stocke plus du quart de sa consommation annuelle

LES PROJETS de Bruxelles en matière de stocks stratégiques sont accueillis plutôt froidement en France, par les milieux pétroliers. La perspective de porter de trois mois à quatre mois de consommation le niveau des stocks ne réjouit guère les compagnies, qui en assument le financement. « Une augmentation de 30 jours du niveau de stockage n'améliorerait que de manière marginale la sécurité d'approvisionnement, qui est déjà garantie avec le niveau actuel », souligne-t-on à l'Union française des industries pétrolières (UFIP). Quant à utiliser ces stocks en vue de peser sur le marché et les prix, « la profession, tant en France qu'en Europe, est dubitative », souligne un porte-parole de l'UFIP. L'idée de fond de Bruxelles est, en soi, respectable, mais sa mise en pratique n'est pas évidente. Et elle s'est révélée assez peu opérante aux Etats-Unis ».

Le système français donne toute satisfaction aux compagnies pétrolières et aux grands distributeurs. Au terme d'une ancienne directive européenne toujours en vigueur, il prévoit d'entretenir un stock stratégique représentant 26 % de la livraison annuelle au marché de l'ensemble des produits pétroliers (essences, kérosènes, fiouls), soit de quoi assurer une consommation de 90 jours environ. Un taux qui sera porté à 27 % en 2003, pour se rapprocher des recommandations de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), plus proches de 95 jours de consommation.

La propriété des produits stockés est, en France, partagée entre les opérateurs (producteurs et distributeurs) et une société para-étatique, la Sagess, dans laquelle les premiers sont actionnaires et qui gère elle-même 54 % du total des stocks stratégiques - dont le stockage est... loué par la Sagess aux compagnies pétrolières.

Le financement de ces stocks stratégiques est intégralement à la charge des opérateurs privés - compagnies pétrolières et, dans

une bien moindre mesure, grands distributeurs -, qui possèdent l'essentiel des capacités de stockage. Ces opérateurs au premier rang desquels TotalFinaElf, doivent ainsi déboursier tous les ans 350 millions d'euros pour financer et gérer ces 17,4 millions de tonnes de produits immobilisés dans des cuves, dans les raffineries et les dépôts de carburants. Un niveau jugé suffisant chez TotalFinaElf. « Même en cas de crise majeure, il est peu probable de voir une interruption totale de tous les approvisionnements étrangers. Et même dans ce cas, on peut mobiliser d'autres ressources en France, en rationnant la consommation, par exemple », souligne André Tricoire, le directeur marketing du groupe français. Selon lui, on peut ainsi considérer la capacité réelle d'autonomie du pays « à six ou huit mois ».

### POUR UN « HIVER 2 % »

Quant au gaz, sur lequel insiste particulièrement la Commission européenne, il ne fait en France l'objet d'aucune obligation réglementaire de stockage stratégique. Il est vrai que la préoccupation de Bruxelles vient du fait que le gaz est à l'origine de la part de plus en plus importante prise par cette source d'énergie primaire dans la génération d'électricité en Europe. Or, en France, 80 % de l'électricité est d'origine nucléaire. Le gaz ne représente que 17 % de la consommation totale d'énergie en France.

Gaz de France souligne cependant que, de par ses propres règles internes, il a dimensionné son réseau et ses stockages en vue de faire face à un « hiver 2 % », c'est-à-dire aux hivers les plus rudes que l'on ne rencontre que deux fois par siècle, ou de « pallier la rupture d'approvisionnement d'un fournisseur majeur pendant un an ». Ce qui revient à entretenir un stock d'environ 25 % de la consommation annuelle de gaz.

Pascal Galinier

PARIS NEW YORK MADRID BRUXELLES BEVERLY HILLS NIUE SAINT-TROPEZ  
www.faconnable.fr

# FRANCE

## FINANCES PUBLIQUES

Envoyées les 7 août par Jean-Pierre Raffarin à ses ministres **LES LETTRÉS PLAFOND** pour le budget 2003 répartissent administration par administration les crédits de l'Etat. Initialement construites sur une

**HYPOTHÈSE DE CROISSANCE DE 3 %**, ces lettres, dans la version que *le Monde* publie, prévoient des **RÉDUCTIONS D'EFFECTIFS** qui affectent principalement l'enseignement scolaire (3 404 postes suppri-

més) le ministère de l'économie (1 385 postes) de celui de l'Équipement (747). Mais **LA CRÉATION D'EMPLOIS** à la justice et à l'intérieur limite à 1 619 la baisse totale des effectifs dans la fonction publi-

que alors que 58 000 fonctionnaires partiront à la **RETRAITE** en 2003. Les moyens alloués à l'emploi sont en nette baisse, alors que le chômage ne cesse d'augmenter.

# Emplois, crédits : ce que prévoit le budget Raffarin pour 2003

Les lettres plafond, envoyées aux différents ministres par le chef du gouvernement le 7 août, limitent à 1 619 les suppressions de postes de fonctionnaires l'année prochaine. Les derniers arbitrages seront officiellement connus le 25 septembre

**ELLES** devaient rester secrètes. Telle était la consigne de Jean-Pierre Raffarin en faisant parvenir à ses ministres, le 7 août, les lettres plafond pour 2003 qui répartissent, administration par administration, les moyens alloués à l'Etat. Ces lettres, dont *Le Monde* détient les copies, dévoilent les intentions du gouvernement au moment où celui-ci prépare le budget 2003.

On apprend ainsi que 3 404 postes devraient être supprimés dans l'enseignement, du fait du départ de 5 600 surveillants, alors même que ce gouvernement prône la discipline à l'école et la restauration de l'autorité de l'Etat. A Bercy, où les suppressions de postes étaient gelées depuis l'échec de la réforme du ministère en 2000, le gouvernement mise sur 1 385 emplois budgétaires en moins. Le ministère de l'équipement, lui, compterait 747 départs à la retraite qui ne seraient pas remplacés en 2003.

## 3 ou 4 milliards d'euros d'économies supplémentaires

Le gouvernement craindrait-il de ne pouvoir tenir les objectifs qu'il s'est fixés dans la loi de finances rectificatives pour 2002 adoptée en juillet ? C'est en tout cas ce que laisse supposer la note confidentielle que Bercy a adressée aux ministres, le 12 août, et que publie *Le Canard enchaîné* daté du 4 septembre. Dans cette missive, le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, Francis Mer, et le ministre délégué au budget, Alain Lambert, définissent les « *mesures conservatoires permettant le respect des engagements en matière de déficits publics* ».

Entre autres astuces budgétaires, telles que des annulations de crédits, Bercy suggère de « *mettre en réserve* », autrement dit de geler, des crédits d'équipement et de reporter leur consommation sur l'exercice suivant. M. Mer et M. Lambert annoncent même, en conclusion de leur courrier, que « *ces mesures pourront, dès septembre, faire l'objet d'adaptations* ». Au total, 3 à 4 milliards d'euros seraient concernés par ces reports ou annulations.

Cependant, le budget 2003 ménage plutôt les fonctionnaires puisque, au total, seuls 1 619 postes seraient supprimés l'an prochain alors que 58 000 agents de l'Etat doivent partir à la retraite en 2003. M. Raffarin, qui avait déclaré dans son discours de politique générale, le 3 juillet, que les départs à la retraite des fonctionnaires ne seraient « *pas systématiquement remplacés* », a choisi de rester prudent. Et préféré les redéploiements des effectifs entre différents ministères. Ainsi, au ministère de l'intérieur, 1 884 emplois doivent être créés, dont 1 000 sur des postes administratifs et techniques. A la justice, la lettre plafond annonce 1 926 nouveaux emplois budgétaires, pour l'essentiel à la chancellerie.

Au-delà des effectifs, les lettres plafond mettent bien en évidence les « *priorités budgétaires* » sur lesquelles le premier ministre insiste dans sa lettre du 7 août : « *la sécurité publique, la justice, l'aide publique au développement, la baisse des charges et la remise à niveau des crédits d'équipement militaire* ». Les ministères gagnants du budget 2003 sont, en effet, l'intérieur, qui voit ses crédits augmenter de 2,08 %, la justice (+ 7,41 %), la défense (+ 6,11 %) et les affaires étrangères (+ 13,99 %). Parmi les perdants, il faut d'abord noter le portefeuille du travail : ses crédits baissent de 6,34 %, sous l'effet, notamment, d'économies sur les emplois-jeunes. Le ministère de la culture et de la communication voit, pour sa part, son budget réduit de 5,46 %, et celui de l'aménagement du territoire de 5,80 %. Enfin, le budget de la recherche baisse de 1,31 %.

« *Ainsi que je vous l'ai indiqué dans ma lettre du 5 juillet 2002, la croissance des dépenses de l'Etat en 2003 sera limitée à 0,2 % en volume* », écrit le premier ministre à ses équipes. Ce chiffre de 0,2 % est en fait calculé à partir du collectif budgétaire voté cet été, intégrant des dépenses qui n'apparaissent pas dans la loi de finances initiale pour 2002. Hors inflation, cela signifie que les dépenses publiques passeront de 266,365 milliards d'euros dans le budget 2002 à 269,472 milliards en 2003. Soit une augmentation en volume de 1,2 %. Si l'on

### TRAVAIL, CULTURE, AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET RECHERCHE À LA DIÈTE

Les lettres plafond adressées aux ministères pour la loi de finances pour 2003

Ministères	Evolution des crédits*			Evolution des effectifs		
	LFI <sup>1</sup> 2002	Dotations 2003	en %	emplois budgétaires	emplois non budgétaires	emplois étab. publics
<b>Intérieur, sécurité intérieure, libertés locales</b>	17 623,34	17 990,64	+ 2,08	+ 1 884	+ 125	-
<b>Travail</b>	16 747,80	15 685,62	- 6,34	- 75	-	-
<b>Garde des sceaux, justice</b>	4 687,40	5 035,08	+ 7,41	+ 1 926	+ 170	+ 81
<b>Affaires étrangères</b>	3 483,87	3 971,41	+ 13,99	- 50	+ 3	+ 66
<b>Défense</b>	37 474,90	39 764,26	+ 6,11	+ 40	-	-
<b>Jeunesse, éducation nationale, recherche</b>						
1-jeunesse et enseignement scolaire	52 821,25	53 981,76	+ 2,19	- 3 404	+ 154	-
2-enseignement supérieur	8 268,86	8 377,82	+ 1,31	+ 860	-	+ 40
3-recherche	8 720,23	8 605,25	- 1,31	-	-	- 50
<b>Economie, finances, industrie</b>	10 670,60	10 816,18	+ 1,36	- 1 385	-	-
<b>Équipement, transports, logement, tourisme et mer</b>						
1-équipement	4 154,79	4 198,30	+ 1,04	- 747	-	-
2-urbanisme, logement	7 275,96	7 261,43	- 0,20	-	-	-
3-transport, sécurité routière	9 014,32	9 259,79	+ 2,72	-	-	-
<b>Écologie, développement durable</b>	517,23	519,32	+ 0,40	-	-	+ 37
<b>Santé, famille, pers. handicapées, solidarité</b>	14 794,21	15 541,91	+ 5,05	- 100	+ 3	-
<b>Agriculture, alimentation, pêche, affaires rurales</b>	5 085,38	5 131,12	+ 0,90	- 100	-	+ 12
<b>Culture et communication</b>	2 493,24	2 357,03	- 5,46	- 150	-	-
<b>Fonction publique</b>						
1- réforme de l'Etat	1 164,57	1 142,44	- 1,90	- 16	+ 7	+ 9
2-aménagement du territoire	285,06	268,50	- 5,80	-	-	-
<b>Outre-mer</b>	1 078,13	1 094,30	+ 1,50	+ 500	-	-
<b>Sports</b>	395,52	400,31	+ 1,21	- 15	+ 3	+ 2

\* hors autorisations de programme <sup>1</sup> LFI : loi de finances initiale

émet l'hypothèse que l'inflation sera de 1,5 % en 2003, ce seront quelque 273,5 milliards d'euros de dépenses de l'Etat qui seront inscrites dans le projet de loi de finances pour 2003. Ces chiffres, qui sont moins rigoureux que les objectifs que se donnaient le gouvernement de Lionel Jospin chaque année, intè-

grent le dérapage des dépenses de l'Etat que M. Raffarin a constaté à son arrivée à Matignon. Mais l'ancien premier ministre n'est pas seul responsable de cette évolution : ces chiffres tiennent compte également des nouvelles dépenses engagées par M. Raffarin pour renforcer la police ou la justice, par exemple.

Les informations contenues dans les lettres plafond envoyées par M. Raffarin sont encore susceptibles d'évoluer. Le gouvernement s'est en tout cas donné une semaine supplémentaire pour réfléchir, puisque la date d'examen du projet de loi de finances 2003 en conseil des ministres a été repoussée du

18 au 25 septembre. Le premier ministre a, en effet, rendu des arbitrages cet été en faisant l'hypothèse que la croissance serait de 3 % en 2003. On sait aujourd'hui que ce ne sera pas le cas. Le gouvernement n'a officiellement pas arrêté l'hypothèse qu'il retiendra pour construire son budget, mais tous les experts s'accordent à anticiper une croissance qui serait plus proche des 2,5 %, voire des 2 %, et M. Raffarin a admis, le 26 août, que la perspective d'une croissance de 3 % en 2003 s'éloignait.

### PAS À LA HAUTEUR

Dans ce contexte, le gouvernement aura énormément de mal à boucler son budget. Surtout s'il souhaite respecter les promesses de Jacques Chirac, c'est-à-dire, dans le même temps, alléger les charges, baisser l'impôt sur le revenu, financer ses priorités tout en réduisant le déficit budgétaire, qui devrait atteindre 46 milliards d'euros en 2002. Les recettes de l'Etat en 2003 ne seront pas à la hauteur des espoirs du président de la République lorsqu'il était en campagne électorale. D'abord, parce que le ralentissement de 2002 a été plus brutal que prévu et qu'une grande partie des recettes de 2003 - plus du tiers - dépend des revenus de l'année précédente. Ensuite parce que le rebond de l'économie française sur un rythme de 3 % en 2003 ne semble pas devoir avoir lieu. Au-delà de l'aspect purement national des choix budgétaires que s'approprie à faire ce gouvernement, l'avenir du pacte de stabilité est également en cause. Si la France renonçait à réduire ses déficits publics en 2003, alors que ceux-ci devraient atteindre 2,6 % du PIB en 2002, elle enverrait un signal très négatif sur ses intentions de ramener ses finances publiques à l'équilibre en 2004, conformément à ses engagements européens. Lors du sommet de Séville en juin, le gouvernement avait fait un premier pas dans cette direction : il s'engageait à équilibrer ses comptes publics d'ici deux ans, mais à la condition que la croissance soit de 3 % en 2003 et en 2004.

Virginie Malingre et Patrick Roger

## La rigueur touchera surtout l'enseignement secondaire

### 5 600 postes de surveillants devraient disparaître

**LES COLLÈGES** et lycées vont supporter la rigueur budgétaire pour l'ensemble de l'éducation nationale. Si le budget de ce ministère (enseignement scolaire et supérieur) pour 2003 devrait augmenter de 2,08 % par rapport à 2002, le volume total des emplois devrait diminuer. Dans sa lettre plafond du 7 août, le premier ministre prévoit, en effet, la suppression de 2 544 emplois, (- 3 404 dans l'enseignement scolaire et + 860 dans le supérieur). Cette réduction provient essentiellement de la baisse du nombre de surveillants (- 5 600 postes). Côté enseignant, 1 000 créations de postes sont envisagées dans le primaire et 500 dans l'enseignement supérieur. Le nombre de personnels administratifs et techniques va croître. Dans le secondaire, 1 200 postes d'Atoss supplémentaires sont prévus. Dans le supérieur, 360 créations d'emplois d'atoss sont budgétées, auxquels s'ajoute la transformation de 1 000 postes de catégorie C en catégorie supérieure. Le budget de la recherche, pour lequel des fuites avaient évoqué une réduction du budget de 7,6 %, devrait diminuer de 1,3 % par rapport à 2002.

Le ministère de l'éducation nationale a choisi de réduire les effectifs là où les risques politiques sont les plus faibles. En supprimant 5 600 postes de surveillants, le ministère se concentre sur une catégorie d'emplois précaires et faiblement mobilisée. Limitant un risque politi-

que, il en prend un autre : face aux phénomènes de violence, la plupart des experts s'accordent en effet pour souligner l'importance d'une forte présence d'adultes dans les établissements.

Avec la suppression de postes de surveillants (40 717 emplois budgétaires en 2002, soit 49 800 personnes du fait des temps partiels) et le départ programmé de 18 000 aides-éducateurs (sur 62 000) arrivant en fin de contrat d'ici juin 2003, le gouvernement choisit d'aller à contre-courant des politiques suivies ces dernières années. Les différents plans contre la violence à l'école ont, en effet, toujours insisté sur l'impact positif d'une présence accrue de jeunes adultes - supposés être plus proches des élèves - dans les établissements.

### MESURES CONTESTÉES

Le ministère pourra néanmoins limiter l'effet de cette réduction en finançant différemment de nouveaux « *emplois d'encadrement et surveillance de proximité* ». Dans sa lettre plafond, le premier ministre prévoit une enveloppe de 14 millions d'euros pour « *le cofinancement éventuel avec les collectivités locales d'un nouveau dispositif d'encadrement des élèves* ». Ces crédits seront mis en réserve « *jusqu'à la définition des modalités précises de leur utilisation (type d'emplois, dispositifs de cofinancement, conventions avec les collectivités)* », précise le document. Lors de leur conférence de presse, le 2 septembre, Luc

Ferry et Xavier Darcos ont annoncé leur souhait que des collectivités locales participent, sur un mode expérimental, au financement des tâches d'éducation assurées par les surveillants ou les aides-éducateurs.

Cette mesure pourrait d'ailleurs provoquer la grogne des conseillers principaux d'éducation. Méconnus, mais en première ligne dans la gestion de la vie scolaire des établissements, ils sont responsables de l'animation des surveillants. Les suppressions de postes risquent de compliquer singulièrement leur travail. Surtout qu'en parallèle le ministère leur a soumis une série de propositions - contestées par le SNES-FSU, syndicat majoritaire du second degré - sur l'aménagement de leur temps de travail. Prévue depuis plusieurs mois, une grève doit avoir lieu jeudi 5 septembre.

La lettre plafond confirme par ailleurs plusieurs mesures attendues ou annoncées pour 2003. Les directeurs d'écoles primaires, notamment, bénéficieront d'une revalorisation de leurs indemnités à hauteur de 12,2 millions d'euros. Depuis plusieurs années, ceux-ci réclament une amélioration de leurs conditions de travail. Des mesures de revalorisation sont également prévues pour les personnels Atoss (35 millions d'euros) et les infirmières scolaires (2,2 millions d'euros).

Luc Bronner

## Le premier ministre veut supprimer 1 385 postes au ministère de l'économie et des finances

**A BERCY**, depuis 2000, il n'est plus question de supprimer des emplois. En enterrant la réforme du ministère de l'économie et en acceptant la démission du ministre de l'époque, Christian Sautter, Lionel Jospin avait aussi gelé les réductions d'effectifs prévues. Celles-ci précédaient pourtant tout projet de réforme du ministère et devaient concerner un millier de postes en 2001 et 2002. En prévoyant d'en supprimer, en 2003, 1 385 à Bercy, Jean-Pierre Raffarin met donc fin à ce gel dont le précédent gouvernement avait assuré qu'il durerait jusqu'en 2003.

S'il veut convaincre qu'il compte, conformément aux engagements électoraux de Jacques Chirac, réformer l'Etat, le premier ministre doit s'attaquer à la citadelle Bercy. D'abord parce que les causes d'inefficacité du ministère, sont connues : d'un côté, la direction générale des impôts (DGI) qui fait travailler 84 000 agents et s'occupe de calculer l'impôt. De l'autre, la direction générale de la comptabilité publique (DGCP) dont les 60 000 salariés recouvrent l'impôt. Certes, fin 2002, les deux directions devraient avoir une informatique commune, mais beaucoup reste à faire. Le sujet est d'autant plus délicat que pour réformer Bercy, il faut affronter des syndicats puissants, qui seront d'ailleurs bientôt en campagne pour les prochaines élections professionnelles, prévues en décembre 2003. Et des élus qui se sentent très concernés par l'avenir

des 3 600 perceptions en France. En 2000, M. Sautter avait certes multiplié les maladroites. Mais il avait aussi dû affronter des organisations syndicales très radicalisées à la veille d'élections professionnelles et des parlementaires qui s'étaient opposés à la réforme, redoutant des fermetures dans leur circonscription. Aujourd'hui, contre son gré, le ministère de l'économie est devenu le symbole de l'incapacité des gouvernements successifs à réformer l'Etat. Contre son gré, il devra sans doute incarner à l'avenir le pouvoir des gouvernants à changer l'administration. Comme ailleurs, les départs à la retraite dans les dix ans constituent une véritable opportunité. Selon des chiffres communiqués par les syndicats, il y aurait, en 2003, quelque 4 900 départs à la retraite, contre 2 206 en 2002. Ce chiffre monterait à 8 000 en 2011 et à 7 900 en 2012. Au total, d'ici à 2012, ce sont quelque 65 000 agents des finances qui partiraient à la retraite, sur un total aujourd'hui de 180 000.

### LES SYNDICATS SE PRÉPARENT

Francis Mer, le ministre de l'économie, et Alain Lambert, le ministre délégué au budget, rencontreront les syndicats à l'occasion d'un comité technique paritaire mixte, dans la première quinzaine d'octobre, afin de discuter avec eux du budget 2003 et des nouvelles pistes de réforme. Entre les déclarations de M. Mer partisan d'une rémunération au mérite, de la retenue à la

source, et les projets de Jean-Jacques Aillagon, ministre de la culture, d'adosser la redevance télé à la taxe d'habitation, les syndicats des finances craignent de perdre du terrain. Et affûtent leurs arguments. « *Depuis 1984, plus de 14 000 emplois ont été supprimés à Bercy. Si l'on ajoute à cela la mise en place de la réduction du temps de travail à effectifs constants, un absentéisme formation, maladie, maternité, ou autres, non compensé de l'ordre de près de 20 000 agents année et de 1 300 à 1 500 emplois budgétaires qui restent non pourvus en solde chaque année...* », développe FO-Finances qui promet une rentrée sociale à dangers.

En attendant, l'heure est à la prudence. M. Mer a d'ailleurs demandé à Philippe Parini, le secrétaire général de Bercy, d'interrompre ses rencontres avec les syndicats. Les représentants du Snui, le syndicat majoritaire à la DGI, ont donc vu annulé, lundi 2 septembre, leur rendez-vous prévu le lendemain. « *M. Mer ne voulait pas de bruit. Surtout après les déclarations récentes de FO* », développe Christian Boulais, du Snui. Jacky Lesueur, de FO-Finances, syndicat majoritaire à la DGCP s'était en effet empressé de déclarer, en sortant d'un rendez-vous avec M. Parini, le 21 août, que celui-ci leur avait annoncé qu'il « *fallait s'attendre à des suppressions significatives d'emplois dès 2003 au ministère* ».

V. Ma.

# L'Insee s'apprête à réviser à la baisse ses prévisions de croissance pour 2002

La progression du PIB sera inférieure au 1,4 % prévu. Au deuxième trimestre, l'activité n'a augmenté que de 0,5 %

**LE RETOUR** à une croissance solide au second semestre 2002 attendra. Cette atonie persistante de l'activité va peser sur la reprise économique de 2003, les recettes fiscales et, in fine, sur la réalisation des promesses électorales de Jacques Chirac. En publiant les comptes du deuxième trimestre, mercredi 4 septembre, l'Insee n'a fait que confirmer ce que les économistes attendaient. Avec une progression de son produit intérieur brut (PIB) de seulement 0,5 % entre avril et juin – alors que l'institut de la conjoncture prévoyait 0,8 % il y a encore deux mois –, l'économie française ne redécoupe pas, même si le chiffre révisé des trois premiers mois (+ 0,5 % au lieu de 0,4 % initialement annoncés) indique que l'année n'avait pas mal commencé. L'institut a même annoncé qu'il reverra prochainement à la baisse le chiffre de 1,4 % de croissance qu'il retenait jusqu'à présent pour cette année.

Les dépenses de consommation des ménages, qui restent déterminantes pour l'activité, se sont redressées (+ 0,5 % contre 0,3 % au premier trimestre) et contribuent,

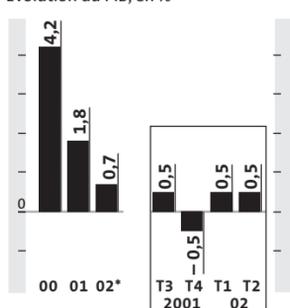
à elles seules, pour 0,3 point à la croissance du PIB. En revanche, les chefs d'entreprise restent plus qu'attentistes, puisque l'investissement recule de 0,5 % après avoir progressé de 0,4 % entre janvier et mars. De leur côté, les exportations ont augmenté de 1,5 %, tandis que les importations enregistraient un net tassement (+ 0,6 % contre 2,2 % au premier trimestre), les échanges extérieurs contribuant à la croissance à hauteur de 0,3 point de PIB.

## AVERTISSEMENTS DE M. TRICHET

Au début de l'été, le ministre de l'économie et des finances, François Mer, prévoyait un second semestre « sympathique ». Dans sa dernière note de conjoncture, publiée fin juin, l'Insee partageait cet optimisme mesuré. Il prévoyait un « redécollage » de l'économie française grâce à un « raffermissement de la consommation » des ménages et à la reconstitution des stocks des entreprises. Pour l'heure, les patrons restent déboussolés par les turbulences sur les marchés financiers, et leur moral est en berne, comme en témoignent les der-

## PROGRESSION MODÉRÉE

Evolution du PIB, en %



\* Acquis de croissance : si la situation n'évolue plus d'ici à la fin de l'année  
Source : Insee

niers indices de l'Insee sur le climat des affaires.

La veille de la publication des comptes de l'Insee, Jean-Claude Trichet a fait souffler un petit vent de pessimisme sur les milieux économiques. Sans être alarmiste, le gouverneur de la Banque de France a indiqué que la croissance devrait être « un peu inférieure » au 1,4 % prévu par l'Insee et encore retenu par le gouvernement. Le Fonds monétaire international a déjà révisé son propre chiffre de 0,1 point, à 1,3 %.

M. Trichet, qui s'appuie sur une enquête réalisée auprès de 12 000 chefs d'entreprise, a pronostiqué encore 0,5 % de progression du PIB au troisième trimestre. « La croissance ne s'accélère pas mais ne décélère pas non plus, il faut rester très prudent », a-t-il noté lors d'un déjeuner organisé par le Crédit commercial de France. Il a estimé que « la confiance des consommateurs est la variable-clé, en ce moment, de la croissance en Europe ». Et pour qu'ils gardent con-

fiance, a-t-il souligné, il est essentiel « que les prix restent stables ».

Les performances de l'économie française en 2002 auront d'importantes retombées sur l'activité en 2003. C'est notamment sur la base des premiers mois de cette année que le gouvernement a arrêté la prévision de croissance pour l'an prochain, qui sera sensiblement inférieure aux 3 % que Jacques Chirac et Jean-Pierre Raffarin envisageaient encore au début de l'été.

Plus aucun conjoncturiste, en effet, ne s'aventure à prévoir un taux aussi élevé, et c'est sur un chiffre plus proche de 2,5 % que M. Mer et son ministre délégué au budget, Alain Lambert, construiront une loi de finances marquée par une réduction des effectifs des fonctionnaires.

Les espoirs de ceux qui espéraient que la reprise française serait tirée par les Etats-Unis ont été douchés : les nouvelles d'Amérique ne sont pas bonnes. Les économistes, qui s'attendaient à une progression de l'indice d'activité des directeurs d'achat du secteur manufacturier, ont constaté qu'il avait reculé, même s'il reste très légèrement positif. L'indice des nouvelles commandes a baissé et le chômage a continué de progresser en août.

La situation en Allemagne, premier partenaire commercial de la France, est moins brillante encore. A moins de trois semaines des élections générales, l'enquête de conjoncture de l'institut Ifo, portant sur le mois d'août, révèle que plusieurs secteurs, notamment le bâtiment-travaux publics, demeurent en plein marasme, et que le nombre de chômeurs risque d'augmenter dans les mois à venir.

Jean-Michel Bezat

# Nouveau sursis pour les retraites complémentaires

L'accord entre le patronat et trois syndicats a été prolongé jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2003

**DEUX HEURES** et demie de négociation ont suffi, mardi 3 septembre, au patronat (Medef, CGPME, UPA) et à trois syndicats (CFDT, CFTC, FO) pour conclure un accord permettant d'assurer le financement à taux plein de la retraite complémentaire des salariés du privé à 60 ans jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2003.

Les signataires ont décidé de prolonger de six mois les dispositions de l'accord du 10 février 2001 sur les retraites complémentaires, qui arrivait à échéance le 31 décembre 2002. L'Association pour la gestion du fonds de financement (AGFF), la structure qui finance le surcoût de la retraite complémentaire entre 60 et 65 ans, disposera d'un trimestre supplémentaire : les nouveaux retraités pourront, ainsi, liquider leurs retraites jusqu'au 1<sup>er</sup> octobre 2003 dans les conditions actuelles.

« Les Français doivent être rassurés », a déclaré Denis Kessler, vice-président délégué du Medef et chef de la délégation patronale, qui ne cachait pas sa satisfaction d'avoir apporté la preuve de la capacité des partenaires sociaux à conclure une négociation, à l'heure où les relations entre le Medef et les pouvoirs publics se tendent.

L'organisation patronale, résolue à prendre Jean-Pierre Raffarin au mot sur la réforme des retraites, a clairement manifesté sa volonté d'« articuler » l'adaptation des régimes de retraite complémentaire Agirc et Arrco (cadres et non-cadres) avec la réforme du régime de base d'assurance-vieillesse et de se « caler » sur le calendrier gouvernemental qui prévoit une réforme « avant la fin du premier semestre 2003 ».

Les trois syndicats signataires ont insisté sur le statut « de com-

promis » du texte du 3 septembre. « C'est un accord d'attente pour les salariés dans l'expectative de la négociation globale » sur les retraites, a estimé Bernard Devy, le chef de file de FO, qui en a profité pour renouer avec la politique contractuelle. La CFTC, qui préside l'AGFF, a relevé une « ouverture » en se félicitant de « l'engagement que seront négociées en parallèle les réformes du régime de base et des régimes complémentaires et que, si aucune réforme n'est proposée pour la base, les complémentaires ne bougeront pas ».

Quant aux non-signataires, la CGT et la CGC, elles ont critiqué l'« utilisation politique » par le Medef du dossier des retraites complémentaires, qui fera l'objet d'une négociation interprofessionnelle dans les mois qui viennent. Pour Jean-Christophe Le Duiou (CGT), l'accord est « à très court terme » et « très embrouillé ». « Il donne certes satisfaction à quelques dizaines de milliers de salariés dans l'immédiat », a-t-il relevé, « mais cette précipitation souhaitée, voulue, explicitée par le Medef vise à peser sur les conditions de la négociation globale du premier semestre 2003, notamment dans le sens de la mise en cause du droit au départ à la retraite à 60 ans ».

De son côté, Solange Morgenstern (CGC) a évoqué « une pression malsaine sur des salariés et pré-retraités » et déploré le fait que la prorogation de l'accord du 10 février 2001 soit limitée à six mois, alors que tous les syndicats étaient partisans, au départ, d'une reconduction d'au moins un an. « Des accords de cette durée décrédibilisent les partenaires sociaux », s'est exclamée la syndicaliste.

Claire Guélaud

www.ratp.fr



LES IDÉES CIRCULENT, L'INDIFFÉRENCE RECULE

**QUAND LA RATP ET 20 000 ÉLÈVES DE CM2, DE 6<sup>ÈME</sup> ET DE 5<sup>ÈME</sup> SE RENCONTRENT, C'EST :**

- a** Pour jouer à chat perché
- b** Parce que les enfants ont toujours des idées sur tout
- c** Parce que c'est avec eux que se fera la ville de demain



Depuis 1994, en partenariat avec l'Éducation Nationale, la RATP mène le programme pédagogique "Mon territoire, c'est ma ville" : une initiation des élèves de CM2, 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> aux comportements citoyens en ville et dans les transports en commun.

## Alain Juppé fait approuver par les fondateurs de l'UMP les statuts de la future « Union »

L'ancien premier ministre a annoncé, mardi, sa candidature à la présidence du mouvement chiraquien. Certains membres du RPR tiennent à ce qu'il devienne « un parti de militants »

« POUR UNE FOIS, on ne s'est pas engueulés. » Patrick Ollier, l'un des principaux dirigeants du RPR, membre du conseil des fondateurs de l'Union pour la majorité présidentielle (UMP), insiste : « Nous sommes pleinement satisfaits ; nous avons désormais la garantie que l'architecture générale des statuts ne sera pas modifiée. L'UMP sera bien un parti de militants et pas un simple parti de cadres. » Convoqué, mardi soir 3 septembre, dans les sous-sols de l'Assemblée nationale, le comité exécutif du parti du président de la République a approuvé dans ses grandes lignes le projet de statuts que lui présentait Renaud Dutreil, l'un des trois fondateurs de l'UMP et secrétaire d'Etat au PME (*Le Monde* du 3 septembre).

A l'issue d'une réunion qui a duré deux heures, la cinquantaine de membres dudit conseil a entériné le travail mené par la commission des statuts. Sous réserve d'une adoption définitive, qui devrait intervenir au début du mois d'octobre après examen des amendements présentés mardi, le nouveau parti – qui devrait être rebaptisé « L'Union » – s'est donc mis en ordre de marche dans la perspective de son congrès fondateur, qui se tiendra le 17 novembre au Bourget (Seine-Saint-Denis).

Les principales modifications apportées au texte initial concernent deux dispositions : la première, formulée par les proches de Nicolas Sarkozy et de Michèle Alliot-Marie, ramène à deux ans au lieu de trois la durée du mandat de la direction transitoire qui sera élue par le congrès fondateur ; la seconde, défendue par Pierre Méhaignerie et Jean-Claude Gaudin, vise à faire élire sur un même bulletin de vote le président avec un vice-prési-



Alain Juppé, Philippe Douste-Blazy et Renaud Dutreil, mardi 3 septembre, à l'Assemblée nationale. Le maire de Bordeaux a annoncé son intention d'être candidat à la présidence de l'UMP, avec, à ses côtés, le maire de Toulouse au poste de secrétaire général et Jean-Claude Gaudin, le maire de Marseille au poste de vice-président.

dent et un secrétaire général – et non plus deux « présidents délégués ».

Alain Juppé, président à titre provisoire depuis le mois de juin, a approuvé ces demandes et annoncé qu'il serait candidat à la présidence du nouveau parti, Philippe Douste-Blazy briguant le secrétariat général et Jean-Claude Gaudin se proposant comme vice-président. Ce « ticket » ne semble pas devoir susciter de contestations internes. Pendant deux mois, les membres de la commission des statuts ont cherché à dégager le consensus le plus large.

Composée des représentants des principaux partis constitutifs de la future « Union » – parmi lesquels Jean-François Copé, Serge Lepeltier, Patrick Ollier et Pierre Bédier (RPR) ; Renaud Dutreil et Pierre Méhaignerie (UDF) ; Jean-Claude Gaudin et Xavier Chénouard (DL) –,

cette commission a, selon la formule de l'un de ses membres, « recherché l'équilibre entre les exigences d'un parti démocratique composé de militants et la reconnaissance des élus ». « Sans modifier fondamentalement l'esprit du texte préparé en juin par Renaud Dutreil, nous avons tout de même beaucoup travaillé », ajoute-t-il.

### « ON RÉFLÉCHIT »

Loin de partager cette vision des débats, Patrick Ollier considère au contraire que le résultat final aboutit à un projet très différent de celui élaboré il y a plus de deux mois par Renaud Dutreil. « La commission a vraiment transformé le texte original, explique-t-il. Certains voulaient un parti de cadres, nous nous y sommes opposés. Nous tenons à ce que l'UMP devienne un parti de militants ; avec l'élection des instances de direction et le respect du suffrage universel

pour l'élection du président, nous avons obtenu les garanties que nous souhaitons avant nos assises du 21 septembre », a-t-il déclaré au *Monde*.

Si désormais le RPR semble, dans sa majorité, acquis à l'idée de se dissoudre dans L'Union, des réticences demeurent toutefois en son sein. Comme pour rassurer les derniers hésitants, M. Ollier confesse : « Il est évident que le RPR tiendra à ce que les idées gaullistes soient représentées au sein de l'UMP. » Ainsi s'annonce la création par Michèle Alliot-Marie, présidente d'un RPR qui sera officiellement dissous le 21 septembre, d'un courant – un « mouvement », selon le vocabulaire retenu –, qui chercherait à incarner l'héritage du parti fondé par M. Chirac en 1976, avec le poids militant qu'il continue à représenter.

Yves Bordenave

Nicolas Dupont-Aignan, député UMP-RPR de l'Essonne

## « Ce parti peut devenir la meilleure comme la pire des choses »

LE TEXTE de cet entretien a été relu et approuvé par M. Dupont-Aignan.

**Vous qui voulez initier la naissance d'un courant gaulliste – « Debout la République ! » – au sein de l'UMP, que pensez-vous de statuts du mouvement tels qu'ils ont été approuvés, mardi 3 septembre, par le comité exécutif ?**

Il y a incontestablement de bonnes choses. La liberté d'action des courants d'idées est officiellement reconnue. En revanche, je m'inquiète devant le flou qui existe encore quant aux conditions de constitution de ces courants – ou plutôt de ces « mouvements », comme on dit désormais à l'UMP.

S'il faut le soutien de dix parlementaires pour en créer un, c'est une garantie de pluralité, si on doit remonter la barre à trente, c'est du verrouillage.

L'UMP peut devenir la meilleure comme la pire des choses. La meilleure : un parti qui oxygène la vie politique en conciliant entente et diversité. La pire : un mouvement étriqué, verrouillé et passant à côté de l'avertissement du premier tour de la présidentielle.

**Quelle doit être l'attitude de l'UMP par rapport au gouvernement ?**

Seule l'existence d'une véritable démocratie interne permettra à l'UMP de conquérir des marges de manœuvre vis-à-vis de l'exécutif. Cette question est loin d'être anodine. Au moment de la création de ce mouvement, on nous avait promis un fonctionnement démocratique, comme dans les autres grands partis européens. A présent, il faut passer à l'acte. L'UMP ne doit pas devenir un parti godillot. Ce n'est ni l'intérêt d'Alain Juppé ni celui de Jean-Pierre Raffarin. J'espère qu'ils le comprendront.

**Ne craignez-vous pas que la mise en place des courants ne préfigure déjà la constitution des futures écuries présidentielles ?**

De mon point de vue, les courants n'ont de sens que s'ils portent des idées. C'est pourquoi « Debout la République ! » entend bien dépasser les querelles de personnes. Nous voulons offrir un espace de liberté aux gaullistes qui veulent jouer le jeu de l'union et aider le gouvernement sans pour autant abandonner leurs idées politiques. Dès samedi, nous présenterons une

contribution écrite. La droite ne peut se résigner à son aile libérale et européenne. Ce serait oublier un peu vite le choc du 21 avril.

**C'est une façon de mettre en garde le gouvernement...**

Jospin est mort de la politique des demi-mesures. Le premier ministre ne doit pas l'imiter. Le plus grand risque aujourd'hui pour le gouvernement serait de ne prendre aucun risque. Nous sommes là – sur des thèmes tels que l'autorité de l'Etat, l'immigration, la participation dans l'entreprise – pour aider le gouvernement à s'affranchir du politiquement correct.

**Dans quel domaine ?**

Le débat sur la baisse des impôts est un bon exemple. Je pense que le gouvernement ne sortira pas de ses difficultés sans revoir – en accord avec l'Allemagne – le Pacte de stabilité. Reporter à 2006 l'équilibre budgétaire permettrait de tenir les promesses de Jacques Chirac et de relancer la croissance et nous donnerait les moyens de faire sans drame les réformes de structures.

Propos recueillis par Philippe Ridet

## Le Parti socialiste adresse un questionnaire à ses militants pour préparer son congrès

Ils les interrogent sur les causes de la défaite

C'EST UN VADE-MECUM pour le débat. Pour des militants encore sonnés par les défaites électorales du printemps et qui ont perdu l'habitude de débattre, la direction du Parti socialiste a concocté un guide de six pages sous forme de questionnaire. Présenté au bureau national, mardi 3 septembre, cet exercice de questions multiples a été élaboré sous la conduite d'Alain Bergounioux, secrétaire national à la communication, avec le concours de François Rebsamen, responsable des fédérations et membre de la « garde rapprochée » de François Hollande, et des premiers secrétaires de fédérations.

Discuté au sein de la « commission du débat », ce questionnaire est destiné à cadrer la préparation du congrès de Dijon en mai 2003. Les réponses envoyées par les militants feront l'objet d'un conseil national, le 19 octobre, qu'animeront les premiers fédéraux avant de se réunir, le lendemain, en séminaire.

Au cours du bureau national, seul Christian Bataille, député du Nord, a fait entendre, au nom du courant d'Henri Emmanuelli, Démocratie et égalité, une voix discordante. « Nous ne sommes pas totalement persuadés que les militants aient besoin d'être "encadrés" par un questionnaire pour pouvoir s'exprimer », a-t-il estimé.

Intitulé *Questions pour le débat*, le questionnaire sera publié sur le site internet du PS et dans *L'Hebdo des socialistes* du 6 septembre, et adressé aux 3 500 secrétaires de sections. Il comporte six parties – « Comprendre ce qui s'est passé au printemps 2002 » ; « Revenir sur le bilan de la législature 1997-2002 et le rôle du parti dans cette période » ; « Faire un état de la société française et des aspirations des Français » ; « L'identité et les priorités des socialistes » ; « Militer aujourd'hui au Parti socialiste » ; « Définir une stratégie politique pour la gauche » –, chaque section pouvant « ajouter des thèmes et des questions ».

Les militants sont invités à s'interroger sur la défaite de 2002 au

regard des raisons de la victoire législative du PS en 1997, en distinguant les « causes conjoncturelles » (comme « les choix et les modalités des campagnes électorales ») et les causes plus durables. Parmi ces dernières sont évoquées « les difficultés de la représentation politique dans les catégories populaires » et « les insuffisances de la "gauche plurielle" et des social-démocraties européennes ». Des interrogations reviennent sur le bilan : « Avons-nous bien su concilier les valeurs humanistes des socialistes et les aspirations à la sécurité ? (...) Aurions-nous du mener au bout la réforme des régimes de retraite ? »

### « MAÎTRISER LE CAPITALISME »

« Sommes-nous encore dans une société de classes ? », est-il demandé avant d'inviter les militants à réfléchir à l'alliance, imaginée par Lionel Jospin (non cité), entre les exclus, les classes populaires et les classes moyennes. Sur la définition du socialisme, le questionnaire reprend une formule d'Elisabeth Guigou sur « les utopies que nous voulons porter » et interroge sur les moyens à mettre en œuvre pour « maîtriser le capitalisme ». Il s'agit de donner un contenu « à notre vision internationaliste et européenne, à notre ambition d'une société qui ne soit pas dominée par le marché, à notre volonté de lutte contre les inégalités et de renforcer les solidarités, à notre souhait de faire une plus grande place aux dimensions écologique et culturelle ».

Le questionnaire évoque aussi la place de l'Etat et des services publics et « l'évolution des institutions de la V<sup>e</sup> République ». Les militants socialistes sont invités à s'interroger sur leurs « formes d'organisation » autour notamment de la création de sections thématiques ou des adhésions collectives d'associations. Ils sont aussi conviés à faire un bilan de la « gauche plurielle », à se prononcer sur la recherche de « points de rapprochement » avec l'extrême gauche ou sur la constitution d'un « grand parti de la gauche »...

Michel Noblecourt

## Le PS valide la candidature de M. Mellick à Béthune

LE BUREAU NATIONAL DU PARTI SOCIALISTE a entériné, mardi 3 septembre, la candidature de Jacques Mellick, ancien maire de Béthune (Pas-de-Calais), à l'élection municipale partielle des 15 et 22 septembre. Cette décision a été prise sans vote. Selon les termes du communiqué du PS, le bureau national a « enregistré la proposition de la fédération du Pas-de-Calais de désigner Jacques Mellick comme premier des socialistes » à Béthune. M. Mellick, qui avait dû quitter ses fonctions après sa condamnation en 1995 pour « faux témoignage » au profit de Bernard Tapie dans l'affaire VA-OM, avait recouvré ses droits civiques en 2001 et s'était présenté aux municipales face au socialiste Bernard Seux, sans que ni l'un ni l'autre ne soient investis par le PS. L'élection de M. Seux (rallié depuis à M. Chevènement) a été invalidée au mois de juillet par le Conseil d'Etat.

M. Mellick avait retrouvé l'investiture du PS aux dernières législatives, en tant que suppléant de Marie-Noëlle Lienemann – battue à Béthune par le candidat de l'UMP. Le bureau national du PS a par ailleurs investi Elisabeth Gourevitch pour l'élection municipale partielle de Levallois-Perret.

### DÉPÊCHES

■ **EXTRÊME DROITE : à la suite d'un incendie criminel qui a dévasté, dans la nuit du lundi 2 au mardi 3 septembre, un local du Front national à Pau, le sénateur des Pyrénées-Atlantiques et maire de Pau, André Labarrère, a déclaré attendre « de pied ferme » Jean-Marie Le Pen, qui l'a mis en cause. Dans un communiqué publié mardi, le président du FN a estimé que son mouvement était « victime de la violence terroriste attisée par la démocratie totalitaire » et invoqué la « responsabilité morale » de M. Labarrère, qui avait obtenu l'interdiction de l'université d'été du FN dans sa ville.**

■ **PARIS : le maire (PS) de Paris Bertrand Delanoë a rejeté, mardi 3 septembre, la proposition d'un conseiller (Verts) de Paris, Alain Riou, qui avait suggéré d'augmenter les impôts locaux « pour réaliser les promesses faites aux Parisiennes et aux Parisiens pour la mandature 2001-2007 ». « Tous les engagements pris devant les Parisiens sont et seront tenus », lui a rétorqué M. Delanoë en soulignant, dans un communiqué, que « la stabilité des taux d'imposition – directs et indirects – sur l'ensemble de la mandature » figurait parmi ces engagements.**

■ **ILE-DE-FRANCE : Michel Michelon, conseiller régional d'Ile-de-France jusqu'à alors membre des Verts, a demandé à adhérer au groupe UDF, ce qui doit faire passer l'équilibre francilien à 85 élus de gauche plurielle et 85 de la droite républicaine. Ce nouvel équilibre politique ne devrait cependant pas remettre en cause la présidence du président PS de la région, Jean-Paul Huchon, élu avec une très courte majorité relative de 86 conseillers en 1998.**

■ **PRISONS : le secrétaire d'Etat aux programmes immobiliers de la justice, Pierre Bédier, va lancer une mission de réflexion sur la prison concernant « tous ses aspects matériels et immobiliers ». Cette mission, qui sera confiée à René Eladari, devra notamment s'attacher à répondre à la question : « Quelle prison veut-on faire aujourd'hui ? »**

Michel Samson

## La gauche et l'extrême droite se divisent à Vitrolles

Deux candidats PS, un RPR et un FN affronteront M. et M<sup>me</sup> Mégret à l'élection municipale en septembre

### MARSEILLE

de notre correspondant régional

Le bureau national du Parti socialiste a investi, mardi 3 septembre au soir, Guy Obino comme candidat à la mairie de Vitrolles (Bouches-du-Rhône) pour l'élection municipale rendue nécessaire par l'annulation du scrutin de mars 2001. Dominique Tichadou, conseiller général (PS), qui briguaît lui aussi l'investiture, a annoncé qu'il maintiendrait sa candidature. Il y aura donc au moins deux listes de gauche lors de l'élection, dont le premier tour est fixé au 29 septembre. Outre la liste de droite, le scrutin verra aussi s'affronter, dans le fief de Bruno Mégret, deux listes d'extrême droite.

Moins connu que M. Tichadou, M. Obino, qui fut adjoint du maire socialiste Jean-Jacques Anglade, (battu en 1997 par le FN), avait mené sa campagne interne sur le fait qu'il vit et travaille à Vitrolles et sur sa volonté de bâtir une liste « intègre, modeste et en rupture avec le clientélisme passé ». Il béné-

ficie de l'appui de la Gauche socialiste de sa ville et de celui de la fédération socialiste des Bouches-du-Rhône. Il devrait pouvoir rassembler les Verts, le Pôle républicain et le PCF derrière lui. L'ex-candidat communiste Alain Hayot, qui avait recueilli 16 % des voix en 2001, a en effet affirmé qu'il ne contestait pas le leadership socialiste, mais a demandé au PS de tout faire pour que ses troupes soient unies. Il soutiendra donc le candidat officiellement investi, réclamant surtout que la liste soit ouverte à d'autres forces et à des militants associatifs de la ville.

M. Tichadou, qui a agacé la direction nationale socialiste en laissant entendre qu'il se présenterait avec ou sans l'investiture, a réuni ses partisans dans le local du PS dès l'annonce de la décision prise à Paris, pour y proclamer sa candidature dissidente : « Ce soir, Guérini [président PS du Conseil général] et Hollande ont décidé de faire élire Mégret, car Obino n'a aucune chance de le battre », lançait-il, pour conclure : « Il faut une

candidature de gauche à Vitrolles, je serai candidat. » Soutenu par une majorité de militants locaux et par des amis de l'ancien maire M. Anglade, il ne devrait pas avoir de difficultés à réunir 38 noms pour composer sa liste.

A droite, Christian Rossi, diffamé par le tract du MNR qui a provoqué l'annulation du scrutin, a renoncé à une nouvelle bataille. Il est remplacé par celui qui était son second, Christian Borelli, natif de Vitrolles et membre du RPR, qui devrait réussir à fédérer toutes les familles de la majorité.

### LE MNR DANS L'EMBARRAS

La situation est moins nette à l'extrême droite. La composition de la liste du MNR, où figureront Catherine et Bruno Mégret, n'est pas encore connue, et il est acquis que le Front National présentera Claude Bourge, élu en 1997 et qui a démissionné à la suite de la scission FN-MNR. Il affirme avoir pu constituer facilement sa liste, aidé par les graves embarras locaux d'un MNR déstabilisé par les criti-

ques de la Chambre régionale des comptes sur la gestion de Vitrolles et par le poids du vote Le Pen en avril.

Personne ne se risque au moindre pronostic quant au résultat. Si la droite a progressé en juin dernier, au point de doubler la gauche dans la ville, celle-ci, alors emmenée par M. Tichadou, n'avait échoué en 2001 que de 201 voix, avec 7 091 suffrages (44,07 %) sur 16 000 votants. L'abstentionnisme massif auquel les candidats s'attendent rend toute prévision aléatoire. En attendant, la ville reste dirigée, depuis le 20 août, par une commission spéciale de trois membres désignés par le préfet, qui doit gérer les affaires courantes et préparer les élections dans des conditions de légalité et de transparence incontestables. La commission a déjà déposé une plainte pour la disparition d'un cachet officiel de la ville et celle de l'ordinateur de l'ancien directeur du cabinet de Catherine Mégret à la mairie.

# SOCIÉTÉ

## JUSTICE

La cour d'appel de Paris devait examiner, mercredi 4 septembre, la **REQUÊTE EN SUSPENSION DE PEINE** pour raison médicale formée par Maurice Papon. L'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde,

âgé de **92 ANS**, et incarcéré depuis novembre 1999 à la maison d'arrêt de la Santé à Paris, a vu toutes ses demandes de grâce rejetées. Ses avocats s'appuient aujourd'hui sur une réforme du code de procédure pénale, qui autori-

se les remises en liberté de détenus gravement malades. Deux **EXPERTISES MÉDICALES**, des 19 et 26 juin, affirment en effet que l'état de M. Papon « est incompatible avec le maintien en détention ». Le 24 juillet, sa requête

avait été rejetée par la juge d'application des peines, alors même que le parquet s'était prononcé en faveur de l'application de la loi, considérant qu'il n'y avait **PAS LIEU DE DISTINGUER ENTRE LES DÉTENUÉS**.

## Selon les experts, la santé de M. Papon est incompatible avec la prison

La cour d'appel de Paris devait examiner, mercredi 4 septembre, la requête en suspension de peine formée par l'ancien fonctionnaire de Vichy, âgé de 92 ans. Selon deux expertises médicales concordantes, les soins que nécessite son état sont impossibles à assurer en milieu carcéral

**MAURICE PAPON** a peut-être fêté son dernier anniversaire en prison. Incarcéré depuis novembre 1999 à la maison d'arrêt de la Santé à Paris, l'ancien secrétaire général de la préfecture de la Gironde, qui a eu 92 ans mardi 3 septembre, a formé une requête en suspension de peine pour raisons médicales, qui devait être examinée, mercredi 4 septembre au matin, par la cour d'appel de Paris. S'appuyant sur une récente réforme du code de procédure pénale, qui autorise les remises en liberté anticipée de détenus gravement malades, les avocats de Maurice Papon demandent une suspension de peine pour leur client, sur la base de deux expertises médicales distinctes et concordantes. Après plus de trente mois de détention, l'état de santé de l'ancien fonctionnaire de Vichy est jugé critique par les médecins, qui affirment qu'il est atteint « d'une pathologie engageant son pronostic vital » et que « son état est durablement incompatible » avec un maintien en détention.

Condamné le 2 avril 1998 à dix ans de réclusion criminelle pour « complicité de crimes contre l'humanité », pour son rôle dans la déportation de juifs de la région de Bordeaux vers Drancy, Maurice Papon a régulièrement fait valoir que son âge, avancé, et son état de santé, très fragile, ne permettaient pas son maintien en prison. Jusqu'à présent cependant, ses nombreuses demandes de grâce médicale, formulées auprès du président de la République, Jacques Chirac, ont toutes été

rejetées. Le cas de Maurice Papon, désormais considéré comme l'un des détenus les plus âgés de France, avait provoqué un vif débat, début 2001, sur l'opportunité de sa libération : l'ancien ministre de la justice socialiste Robert Badinter avait ainsi plaidé pour sa remise en liberté, provoquant l'indignation de la plupart des parties civiles du procès de la cour d'assises de la Gironde.

### INSUFFISANCE CARDIAQUE

Ce début de polémique avait mis en lumière la difficile condition des personnes très âgées en prison ainsi que l'impossibilité, pour ces détenus, de pouvoir sortir, en dehors des grâces médicales, octroyées au compte-gouttes. Cette prise de conscience avait débouché sur l'élaboration d'un dispositif permettant une suspension de peine pour les détenus en fin de vie – une centaine de personnes décèdent chaque année de mort naturelle en prison. A l'origine prévu dans l'ancien projet de loi pénitentiaire, ce dispositif a été inclus, par amendement sénatorial, dans la loi sur les droits des malades, adoptée le 4 mars : ce texte permet aux magistrats de suspendre la peine des détenus dont « il est établi qu'ils sont atteints d'une pathologie engageant le pronostic vital ou que leur état de santé est durablement incompatible avec le maintien en détention », et ce, sur la foi de « deux expertises médicales distinctes ».

Dans la foulée de ce changement législatif, les avocats de M. Papon, M<sup>rs</sup> Jean-Marc Varaut et Francis



Le 13 octobre 1997, Maurice Papon se rendait libre à la cour d'assises de Bordeaux (Gironde). Le président avait rendu, deux jours plus tôt, un arrêt de remise en liberté, en raison du « grand âge » de l'accusé et de « la grave altération de son état de santé ». Cette décision avait indigné les parties civiles au procès de l'ancien fonctionnaire de Vichy.

Vuillemin, ont formé une requête de suspension de peine auprès du juge d'application des peines de Paris. Deux collèges d'experts médicaux ont ainsi été désignés, qui n'ont pu que constater la nette aggravation de l'état de santé de l'ancien ministre gaulliste. Atteint d'une angine de poitrine depuis 1976, opéré d'un triple pontage aorto-coronarien en 1996, il est porteur d'un stimulateur cardiaque depuis janvier 2000. Depuis lors, il souffre d'une insuffisance cardiaque, ainsi que d'une broncho-pneumopathie chronique avec toux, et d'une insuffisance rénale. Ces diverses pathologies l'ont rendu presque invalide : il est obligé de dormir en

position semi-assise avec trois oreillers, et ne quitte plus le couloir de son étage, l'essoufflement à l'effort ne lui permettant plus d'utiliser les escaliers menant de sa cellule à la cour de promenade.

Au terme de leurs expertises, les médecins ont donc rendu, les 19 et 26 juin, des conclusions parfaitement concordantes : les docteurs Diamant-Berger et Denizéau font ainsi valoir que l'état pathologique de Maurice Papon « est maintenant et durablement incompatible avec le maintien en détention, en raison d'une pathologie cardio-vasculaire diffuse, évoluée, sévère, invalidante, ayant entraîné une détérioration importante de l'état général avec

impotence pratiquement complète et grabatatisation, malgré un traitement médical permanent correctement assuré ». Quant aux docteurs Labbé et Leporc, ils considèrent que, « compte tenu de l'âge de l'intéressé, de l'existence de plusieurs pathologies lourdes, susceptibles d'évoluer vers une défaillance organique aiguë », « le maintien en détention représente un risque vital du fait de l'impossibilité d'organiser des soins en réanimation d'urgence en milieu carcéral ».

### « GAGE DE RÉINSERTION SOCIALE »

Avec cette double expertise, Maurice Papon remplit désormais les conditions objectives de la loi pour

obtenir une suspension de peine. Le parquet de Paris a ainsi requis, début juillet, l'application de la loi, en considérant qu'il n'y avait pas lieu de distinguer entre les détenus. La juge d'application des peines, Françoise Van Schendel, en a cependant jugé autrement, et a rejeté, le 24 juillet, la requête de l'ancien fonctionnaire. Estimant que le législateur avait laissé un « pouvoir d'appréciation » aux magistrats, la juge a estimé que M. Papon ne « présente pas de gages suffisants de réinsertion sociale pour pouvoir bénéficier » d'une suspension de peine, notamment car il « n'a pas manifesté d'efforts pour indemniser les victimes en fonction de ses facultés contributives ».

Ces arguments sont réfutés par les avocats de Maurice Papon, qui ont fait appel de cette décision. Dans des conclusions adressées à la cour d'appel, M<sup>r</sup> Varaut affirme ainsi qu'« outre qu'il est singulier d'évoquer la réinsertion sociale » d'un détenu de 92 ans, « il est inexact » que son client ne justifie d'aucun versement volontaire aux victimes, puisque ses ayants droit sont notamment parvenus à des accords financiers, en 2001 et 2002, avec des associations parties civiles. Devant la cour d'appel – qui pourrait mettre sa décision en délibéré –, l'avocat devait donc plaider la simple application de la loi, en sollicitant un traitement qui ne soit pas d'exception pour un détenu qui l'est, pour le moins.

Cécile Prieur

## « Le maintien en détention représente un risque vital »

**VOICI** des extraits des deux rapports d'expertise médicale sur l'état de santé de Maurice Papon.

« Le 19 juin, les docteurs Bernard Labbé et Pierre Leporc ont rendu les conclusions suivantes :

M. Maurice Papon, âgé de 91 ans, présente plusieurs affections organiques graves, d'évolution potentiellement mortelle à court terme, justifiant une surveillance clinique et biologique rapprochée. Les pathologies intriquées (coronaire, cardiaque, rénale, nutritionnelle) rendent de plus en plus difficile les traitements qui ne sont pas dénués d'effets iatrogènes et ont obligé, pour cette raison, à différents séjours en milieu hospitalier. Les traitements pour remédier à ces pathologies intriquées sont trop complexes à réaliser en milieu carcéral, car ils nécessitent des allées et venues dans différents services hospitaliers, trop fatigants et stressants pour un sujet de 91 ans très sévèrement atteint. (...)

L'état de santé actuel de l'intéressé est donc très altéré et les perspectives d'évolution raisonnablement prévisibles sont très mauvaises. L'affection coronaire dont il est atteint est grave du fait probablement du vieillissement de ses pontages veineux et du fait que de nouvelles affections sont apparues : insuffisance cardiaque, insuffisance rénale, déficit nutritionnel, grande difficulté à associer entre eux des traitements non dénués d'effets secondaires graves. D'autre part, l'ensemble des symptômes a entraîné une réduction des capacités du détenu à se déplacer, qui limite ses mouvements au strict nécessaire. Par ailleurs, il apparaît que, s'il y a nécessité d'une intervention d'urgence comme cela est de plus en plus probable, par les services d'urgence de type SAMU, la topographie des locaux ne se prête pas à un transport en brancard suivant les critères habituels du fait de la topographie des escaliers. Compte tenu de l'âge de l'intéressé, de l'existence de plusieurs pathologies lourdes, susceptibles d'évoluer vers une défaillance organique aiguë, nous considérons que le maintien en détention représente un risque vital du fait de l'impossi-

bilité d'organiser des soins de réanimation d'urgence en milieu carcéral. M. Maurice Papon est atteint de plusieurs pathologies engageant le pronostic vital. Son état de santé est durablement incompatible avec le maintien en détention.

Dans une expertise du 26 juin, les docteurs Odile Diamant-Berger et Jean-Pierre Denizéau concluaient :

L'état de santé de M. Maurice Papon, 91 ans, est actuellement très précaire, en aggravation constante et rapide, du fait notamment de sa pathologie cardio-vasculaire diffuse, évoluée, sévère, invalidante, ayant entraîné une détérioration importante de l'état général avec impotence pratiquement complète et grabatatisation, malgré un traitement médical permanent correctement assuré, une surveillance précise et des interventions thérapeutiques rapides et adaptées, sinon réellement efficaces, quant aux complications déjà survenues (hémorragies, troubles du rythme cardiaque). Il est évident, au vu de cette période d'observation en détention de plus de deux années, que cet état pathologique est maintenant et durablement incompatible avec le maintien en détention.

Ces deux médecins ajoutaient, le 9 juillet, dans un complément de rapport :

(...) Un séjour en centre de réadaptation gériatrique, généraliste ou cardiologique, serait en principe envisageable, mais à ce niveau d'âge et de détérioration physique et mentale (syndrome de glissement), le résultat prévisible ne peut être guère efficace : le minimum d'effort nécessaire à de tels soins, même de type prudemment menés et soigneusement surveillés, n'apparaît pas réalisable sans risque vital, ni de nature à permettre de prolonger l'incarcération pour la durée prévue, même quelque peu abrégée. (...) En conclusion, l'incarcération en milieu spécialisé de ce patient âgé, en condition cardiaque et neurologique à haut risque, ne nous paraît pas envisageable, faute de structure carcérale adaptée existante en France.

## De la condamnation à la polémique sur les détenus en fin de vie

● **2 avril 1998.** Maurice Papon est condamné à dix ans de réclusion criminelle pour « complicité de crimes contre l'humanité ». Il reste libre jusqu'à l'examen de son pourvoi en cassation.

● **22 octobre 1999.** Après avoir pris la fuite en Suisse, Maurice Papon est arrêté puis incarcéré à la maison d'arrêt de la Santé.

● **2000-2001.** Plusieurs demandes de grâce et de mise en liberté pour raisons médicales sont rejetées.

● **11 janvier 2001.** Robert Badinter, ancien garde des sceaux socialiste, se prononce en faveur de la libération de Maurice Papon. Il déclare : « C'est un

vieillard, le maintenir en prison à cet âge-là n'a, à mes yeux, plus de portée. » Cette position suscite l'indignation de la plupart des parties civiles au procès Papon ainsi que du Conseil représentatif des institutions juives de France.

● **8 juin 2001.** La Cour européenne des droits de l'homme rejette une requête de Maurice Papon pour « traitement inhumain et dégradant », en considérant que « l'âge élevé ne constitue pas en tant que tel un obstacle à la détention ».

● **25 juillet 2001.** Vingt personnalités, parmi lesquelles les anciens premiers ministres Pierre Messmer et Raymond

Barre, l'écrivain Maurice Druon ou l'ancienne résistante Germaine Tillon signent une pétition pour appuyer une demande de grâce de Maurice Papon auprès du président de la République.

● **4 mars 2002.** Le Parlement adopte un amendement à la loi sur les droits des malades, permettant une suspension de peine des détenus en fin de vie si le pronostic vital est engagé.

● **24 juillet 2002.** La juge d'application des peines de Paris rejette une première demande de suspension de peine malgré deux expertises médicales concordantes. Les avocats de Maurice Papon font appel.

DU 2 SEPTEMBRE AU 31 DÉCEMBRE 2002

**PARTNER Pack FM 1,9d**  
à partir de **9 950 € HT\***

• Radio cassette RB1  
• Airbag conducteur  
• Rétroviseurs extérieurs dégivrants et à commande électrique côté passager  
• Lève-vitres à commande électrique  
• Verrouillage centralisé des portes

\* Offre non cumulable, valable pour tout modèle Partner de la série spéciale Pack FM 1,9d 1500, complétement équipée de série et d'une double commercialisation du 2 septembre au 31 décembre 2002 vers le Réseau Peugeot participatif. Prix conseillé pour l'échelle des Peugeot Pack FM 1,9d 1500 (1500) sans options, au lieu de 11 900 € HT et sans IZD du 1<sup>er</sup> août 2002.

**Partner** PEUGEOT

## Le Conseil d'Etat va être saisi sur l'indemnisation des parents d'un enfant handicapé

Le dispositif « anti-Perruche » sera évalué

LE CONSEIL D'ETAT va être saisi pour avis à propos de la mise en œuvre du dispositif sur l'indemnisation des handicaps congénitaux prévu à l'article 1<sup>er</sup> de la loi sur les droits des malades, dit « anti-Perruche ». Ainsi en a décidé le tribunal administratif de Paris qui examinait sur le fond, mardi 3 septembre, la demande des parents de Romain Draon, né en décembre 1996 lourdement handicapé du fait d'une anomalie chromosomique non décelée lors de la grossesse (*Le Monde* du 26 juin 2002). Tout en n'entendant « pas contester sa responsabilité dans cette affaire » – l'erreur médicale avait été commise dans l'un de ses établissements –, l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP), avait suggéré dans un courrier du 8 février 1999 à la famille Draon de saisir la juridiction administrative afin que celle-ci procède « à l'évaluation des préjudices indemnisables ». Mais depuis, la loi sur les droits des malades a été promulguée et le dispositif est censé s'appliquer à toutes les instances en cours.

L'article 1<sup>er</sup> de ce texte dispose que « lorsque la responsabilité d'un professionnel ou d'un établissement de santé est engagée vis-à-vis des parents d'un enfant né avec un handicap non décelé pendant la grossesse à la suite d'une faute caractérisée, les parents peuvent demander une indemnité au titre de leur seul préjudice. Ce préjudice ne saurait inclure les charges particulières découlant, tout au long de la vie de l'enfant, de ce handicap. La compensation de ce dernier relève de la solidarité nationale. » Or le décret organisant la compensation par la solidarité nationale n'est toujours pas paru.

Dans l'affaire Draon, estimant qu'il s'agissait d'une question présentant « des difficultés sérieuses qui va se présenter dans de nombreux litiges », le commissaire du gouvernement a conclu à la nécessité d'une saisine du Conseil d'Etat pour avis. Dans un délibéré rendu le soir même, le tribunal a suivi cette recommandation.

Au cours de l'audience, l'avocat de la famille Draon, M<sup>re</sup> François Nativi, a d'ailleurs autant dirigé ses flèches contre l'AP-HP que contre l'article 1<sup>er</sup> de la loi sur les droits des malades. Il a commencé par fustiger « l'opportunité de circonstance » de l'institution hospitalière qui, selon lui « esquive la discussion ». L'AP-HP n'était ni présente, ni représentée à l'audience.

Rapidement retracée par le commissaire du gouvernement, l'histoire de Romain Draon est celle d'une faute médicale non contestée. Alors qu'un examen des chromosomes (caryotype) pratiqué à l'hôpital Saint-Antoine (Paris) était considéré comme n'ayant décelé aucune anomalie, Romain s'est révélé porteur d'« une malformation cérébrale grave » après sa naissance, le 10 décembre 1996. Un second caryotype montrait une anomalie sur le chromosome 11. Réexaminant le premier caryotype, le laboratoire de cytogénétique de l'hôpital reconnaissait, en avril 1998, avoir commis une erreur. Pour M<sup>re</sup> Nativi, la « décision administrative préalable » en réponse, faite en février 1999 par l'AP-HP à la demande préalable d'indemnisation de la famille Draon, a irrévocablement admis le principe de l'indemnisation. De ce fait, la loi du 4 mars 2002 est, selon l'avocat, inapplicable à cette affaire.

### LETTRÉ OUVERTE

L'article 1<sup>er</sup> de cette loi mettant fin à la jurisprudence Perruche – mais aussi à la jurisprudence Quarez du Conseil d'Etat – a déjà été invoqué dans une décision en référé de la cour administrative d'appel de Paris, le 13 juin, dans une affaire similaire. Les parents de la petite Caroline Maurice ont vu l'indemnité provisionnelle de 152 449 euros qui leur avait été accordée réduite à 15 245 euros, puisque la loi prévoit l'indemnisation du seul préjudice moral des parents (*Le Monde* du 17 juin). Sept des principales associations de handicapés ont alors adressé une lettre ouverte au président de la République, au premier ministre et aux parlementaires pour demander l'abrogation du fameux article premier (*Le Monde* du 26 juin). L'ironie de l'histoire veut que Jean-François Mattei, père de l'amendement ayant abouti à cet article premier, soit devenu depuis ministre de la santé, de la famille et des personnes handicapées.

Le Conseil d'Etat examinera l'affaire dans un délai de trois mois. Il devra notamment dire si l'article en question est applicable avant l'intervention du décret organisant la compensation et aux seules instances en cours, et s'il est compatible avec certaines dispositions de la Convention européenne des droits de l'homme.

Paul Benkimoun

## Dix pédophiles comparaissent à Melun pour avoir abusé de dix-neuf mineurs issus de milieux défavorisés

Michel Albenque et ses coaccusés se présentaient comme des éducateurs de jeunes en difficulté, avant de gagner la confiance des enfants en leur offrant des cadeaux, des voyages ou de l'argent



COUR D'ASSISES DE SEINE-ET-MARNE  
1<sup>re</sup> journée d'audience

Leurs avocats réfutent le terme de « réseau ». Amis proches, connaissances ou relations lointaines, les dix hommes qui comparaissent depuis mardi 3 septembre devant la cour d'assises de Seine-et-Marne pour viols et agressions sexuelles sur des mineurs de moins de 15 ans étaient loin de se connaître tous. Ils auraient pourtant abusé des « mêmes victimes, dans les mêmes circonstances de temps et de lieux », relève le président de la cour, Didier Wacogne, qui doit diriger pendant trois semaines le premier procès criminel d'un réseau présumé de pédophiles en France. Selon le dossier d'accusation, dix-neuf mineurs auraient en effet été violés ou agressés sexuellement dans une cité de Chelles (Seine-et-Marne) et un camp naturiste du Cap-d'Agde (Hérault) par ces adultes âgés de 34 à 69 ans.

Ce sont deux lettres anonymes, postées en août 1996 à la brigade des mineurs de Paris, qui ont mis la justice sur la piste de Michel Alben-

que, grossiste en bombes lacrymogènes, déjà condamné quatre fois pour des infractions à caractère sexuel. Quelques semaines plus tard, un adolescent de 13 ans venu déposer plainte contre lui a confirmé les propos de la dénonciation anonyme. Les investigations ont mis rapidement au jour « un réseau pédophile constitué au début des années 1990 » autour de M. Albenque et de trois autres adultes, dont le « mode opératoire » est toujours le même. Les enfants abusés, dont la plupart habitent la même cité de Chelles, sont tous issus de milieux défavorisés, « des familles monoparentales, parfois illettrées et ne parlant jamais en vacances », précise le président de la cour. M. Albenque et ses amis se présentaient comme des éducateurs de jeunes en difficulté, avant de gagner la confiance des enfants en leur offrant des cadeaux, des entrées au karting, à la piscine ou au parc Astérix.

Accusé d'avoir abusé de deux mineurs, Denis Page, de 43 ans, travaillant dans le Sentier, payait aux adolescents des parties dans une salle de jeux puis les invitait à faire un tour dans sa Porsche. Jean-Marc Smadja, qui se présentait comme un entraîneur du PSG, achetait la

confiance de ses jeunes protégés en leur offrant à boire ou en les laissant se servir à leur guise dans un réfrigérateur toujours bien rempli.

### POUILLEUX DÉSHABILLEUR

Les atouchements ne venaient que bien plus tard, au cours de parties de « pouilleux déshabilleur » où les adultes avaient instauré masturbations et fellations comme gages. « Les premiers actes sexuels étaient immédiatement suivis de dons d'argent, de vacances à la mer ou au ski », indique M. Wacogne.

Fabien et Benjamin ont raconté aux enquêteurs qu'ils avaient ainsi touché plus de 10 000 francs (152,49 euros) pour plusieurs dizaines d'actes sexuels. D'autres adolescents étaient payés 100 francs (15,24 euros) pour ramener des copains chez leurs nouveaux amis. Cette générosité était ensuite étendue à toute la famille, parfois emmenée en vacances dans le Sud, en Tunisie ou en Normandie quand elle ne bénéficiait pas des largesses de ces prétendus « éducateurs ». M. Albenque avait ainsi réussi à s'installer chez l'un de ses protégés en versant 1 000 francs (152,44 euros) par mois à son père sans emploi.

L'inventeur du « pouilleux déshabilleur » avait été interpellé le 18 octobre 1996 en flagrant délit à Bucarest (Roumanie), où il avait été condamné à cinq ans d'emprisonnement pour pédophilie. M. Albenque a avoué aux enquêteurs qu'il avait abusé de nombreux enfants depuis 1989, d'abord à l'étranger, puis en France, où il avait été extradé. A ses côtés, dans le box des accusés, Jean-Marc Smadja a été condamné à cinq reprises entre 1983 et 1988 pour des affaires de moeurs et de stupéfiants et emprisonné et de stupéfiants et emprisonné à Maroc et en Tchèque. Après une année de détention provisoire, huit autres accusés comparaissent libres, un neuvième ayant pris la fuite après sa détention provisoire. Toujours recherché par la police, André Esteve aimait à Chelles un club de football à caractère social financé par Michel Albenque. La cour a commencé mardi l'examen de la personnalité des accusés. Deux d'entre eux ont expliqué aux jurés qu'ils avaient coutume de fréquenter les mêmes lieux de drague parisiens où défilaient chaque week-end des jeunes militaires en permission.

Alexandre Garcia

## Amoureux éconduit, antisémite et devenu incendiaire meurtrier par dépit

AUDE GALESNE, étudiante à l'École nationale des chartes, rêvait de devenir conservatrice de musée. Au petit matin du 3 juin 2000, elle est morte carbonisée, dans un incendie criminel déclenché dans le hall de son immeuble du 15<sup>e</sup> arrondissement de Paris. La jeune fille de 24 ans ne connaissait pas l'auteur présumé des faits, Jean-Marc Boissier, étudiant en DEA de fiscalité à l'université Paris-II. Et pour cause, quand il décide d'asperger d'essence l'entrée de l'immeuble avant d'y mettre le feu, celui-ci cherche avant tout à se venger de son ex-petite amie, Elisabeth Vicent, qui quelques mois plus tôt avait décidé de le quitter en découvrant ses engagements d'extrême droite et son antisémitisme viscéral.

Mardi 3 septembre, devant la cour d'assises de Paris, le jeune homme, âgé aujourd'hui de 34 ans, n'a montré aucune émotion. Ni regrets, ni remords, ni compassion pour la famille d'Aude Galesne. Quand le président Dominique Coujard lui demande de se lever pour décliner son identité, il refuse. « J'estime que je ne relève pas de la cour d'assises, mais d'un tribunal », lance-t-il, complètement affalé sur la rambarde du box des accusés. De fait, jamais il ne consent à s'expliquer sur les circonstances de l'incendie criminel. En spectateur, il écoute, tranquillement accoudé, la lecture de l'ordonnance qui le renvoie devant les assises.

Parfois, il paraît très attentif. A d'autres moments, il souffle, comme pour dire son exaspération. Mais toujours il affiche un rictus qui se transforme en un sourire satisfait et plein de morgue quand sont lus les extraits des courriers qu'il a adressés à son ex et dans lesquels il dit toute sa détestation des juifs.

### UN ÉPIPHÉNOMÈNE

Jean-Marc Boissier ne semble pas prendre la mesure des actes dont on l'accuse. Quand il daigne s'exprimer, il assure que toute cette affaire aurait été montée de toutes pièces par son ex-compagne, mais aussi par celle qui lui a succédé dans son cœur, Katarina Viscorova, une jeune étudiante slovaque, également poursuivie devant la cour d'assises pour le délit connexe de « non-dénonciation de crime ». La mort d'Aude Galesne ne serait qu'un épiphénomène, l'essentiel étant, à ses yeux, la haine qu'il voue à ces deux jeunes femmes, responsables de tous ses tourments.

Sa mère tente maladroitement de lui venir en aide, mais le président Coujard intervient : « Vous n'avez pas la parole », lâche-t-il sèchement à l'adresse de M<sup>me</sup> Boissier, qui semble oublier son statut de coaccusée pour se placer en victime. Elle aussi est renvoyée devant les assises pour avoir remis frauduleusement des correspon-

dances rédigées par son fils lors de sa détention provisoire.

Pendant l'intervention du médecin légiste, venu expliquer les causes de la mort de la jeune Aude, Jean-Marc Boissier disparaît presque derrière le box, pour ne réapparaître qu'à l'audition de Katarina Viscorova et d'Elisabeth Vicent. Comme électrisé, il consent soudain à se lever pour répondre du tac au tac et avec virulence à leurs accusations. Il soutient que la première cherche à l'enfoncer pour se dédouaner elle-même du délit qui lui est reproché. « Elle est en train de faire accroire aux braves gens [les jurés] qu'elle était sous son influence », explique-t-il. A l'encontre de la seconde il n'a qu'une phrase cinglante : « Sale pute ». « C'est une allégorie », corrige-t-il aussitôt.

Il y a pourtant ces lettres injurieuses et racistes écrites de la main même de l'accusé. Il y a aussi ces messages ordures affichés dans le quartier où vivait Elisabeth Vicent. « Etes vous raciste ?, demande le président Coujard, soucieux de revenir au cœur des débats. – Je n'ai pas à répondre à ça, ça n'a rien à voir », répond l'accusé. « Ces lettres, c'est aussi une allégorie ? – Oui, sourit l'accusé, gonflé d'orgueil. C'est du Céline. »

Acacio Pereira

## La préfecture de Paris examinera chaque dossier de sans-papiers

La coordination se déclare déçue par les engagements pris par Jean-Paul Proust

LES SANS-PAPIERS sont déçus. Il n'y aura pas de régularisation massive : le préfet de Paris, Jean-Paul Proust l'a répété à la délégation venue le rencontrer, mardi 3 septembre, boulevard du Palais, dans le 4<sup>e</sup> arrondissement. « Chacun des dossiers sera examiné au cas par cas, avec pragmatisme et humanité », a indiqué Jean-Paul Proust, conformément aux instructions de

Nicolas Sarkozy, ministre de l'Intérieur. Et pour prouver sa bonne volonté le préfet a annoncé qu'il « examinerait personnellement, dès cette semaine, les 100 premiers dossiers » et qu'« il fera connaître les résultats dès la semaine prochaine pour que chacun comprenne dans la plus grande transparence le pourquoi des dossiers retenus et le pourquoi de ceux qui seront rejetés ».

A son retour de la préfecture, la délégation, composée notamment de Romain Binazon, porte-parole de la Coordination nationale, Ali Mansouri, porte-parole de la Coordination 93, et Mouloud Aouni, secrétaire général du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), avait été accueillie triomphalement par la foule réunie place du Châtelet. Mais 100 dossiers examinés cette semaine par le préfet sur 9 000 déposés en préfecture, c'est peu. « Et les autres ? », hurle quelqu'un dans la foule. « Leurs dossiers seront examinés après », a promis Romain Binazon. Mardi soir, à la préfecture, on précisait qu'« un mois sera bien nécessaire pour examiner les 2 000 premiers dossiers ».

### PHOTOCOPIES DE LA LISTE

Les sans-papiers ne cachent pas leur déception. Certains d'entre eux sont arrivés très tôt, mardi matin, dans l'espoir d'être les premiers. La veille déjà, ils avaient fait la queue pendant des heures devant la Bourse du travail, dans l'espoir d'inscrire leur nom sur la liste des demandes de régularisation. Mais sans résultat. Certains sont arrivés trop tard. D'autres ont été découragés par la foule. Alors, mardi, ils espéraient enfin pouvoir s'inscrire. Toute la journée, ils ont guetté l'ouverture d'un hypothétique bureau d'inscription. Mais rien, si ce n'est des photocopies de la liste qui circulent place du Châtelet et que certains remplissent avec soin, malgré les mises en garde répétées de Lisa Oliveira-Joue, membre de la Coordination

nationale, contre « ces listes qui ne seront pas prises en compte et finiront à la poubelle ».

Le désespoir gagne ceux dont les noms ne figurent pas parmi les 9 000 déposés en préfecture. Que vont-ils devenir ? « Les étrangers qui ne se sont pas fait inscrire ici ou là dans le cadre de la coordination ou d'associations humanitaires seront traités comme les autres », a promis le préfet.

Les sans-papiers attendaient mieux. Ils étaient d'ailleurs encore venus en nombre : 3 000 personnes, selon la préfecture de police, parmi lesquelles beaucoup de Maliens, Sénégalais et Chinois. Tout l'après-midi, ils ont hurlé les slogans de la Coordination nationale, exigeant « des papiers pour tous ». Et puis ils ont entonné *La Marseillaise*. L'hymne de leur mouvement.

Vers 16 heures, Kande Konade, porte-parole des sans-papiers de Saint-Bernard, a pris la parole. Il a raconté que lui aussi, pendant quinze ans, s'est battu pour obtenir ses papiers. Que comme eux, pendant des années, il est resté dans l'ombre. Mais qu'un jour, en 1996, il a décidé de sortir et de commencer la lutte. « Il n'y a que la lutte qui paie, a-t-il déclaré. Cela ne sert à rien de mettre son nom sur une liste, il faut manifester. »

Les membres des coordinations de sans-papiers ont donc appelé à se réunir « encore plus nombreux » mercredi, à 15 heures, à Saint-Denis, puis jeudi à Nanterre et vendredi à Créteil.

Anne-Françoise Hivert

## Un diplomate tunisien identifié par une réfugiée qui l'accuse de torture

### STRASBOURG

de notre correspondant

M<sup>me</sup> Z., une Tunisienne vivant en France depuis 1997, a formellement reconnu sur photos, dans le bureau du juge Jean-Louis Jacob, mardi 3 septembre, à Strasbourg, l'homme qui l'aurait torturée en 1996 dans un commissariat de Jendouba (nord-ouest de la Tunisie). Elle a confirmé ses accusations contre l'ancien vice-consul de Tunisie à Strasbourg, Khaled Ben Saïd, contre qui a déjà été lancé un mandat d'arrêt international en février (*Le Monde* du 5 mars 2002).

M<sup>me</sup> Z. a également reconnu la signature de M. Ben Saïd sur les documents d'accréditation transmis au juge par le ministère français des affaires étrangères. Le même paraphe se trouve en effet sur son propre passeport. C'est en le retirant en 1997, avant de s'exiler en France, qu'elle avait reconnu dans le signataire le chef de ses tortionnaires un an plus tôt.

### MANDAT D'ARRÊT INTERNATIONAL

M<sup>me</sup> Z. accuse en effet Khaled Ben Saïd d'avoir dirigé l'équipe qui l'aurait frappée à coups de poing et de bâton, nue et ligotée poignets aux chevilles, pendant près d'une heure, le 11 octobre 1996 en Tunisie. Les policiers recherchaient des informations sur son mari, opposant politique réfugié depuis 1996 en France, où il a été, en 1998, condamné à deux ans de prison dont un avec sursis pour « association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste ». Lui-même affirme avoir été torturé en 1991 en

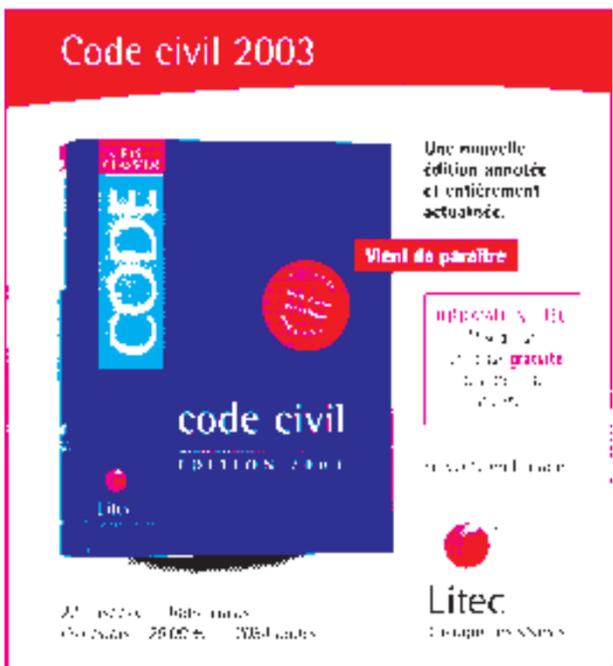
Tunisie avant de s'enfuir en France.

M<sup>me</sup> Z. avait porté plainte contre Khaled Ben Saïd le 9 mai 2001, après avoir appris qu'il était désormais diplomate et en poste à Strasbourg. Mais, malgré l'insistance de son avocat, l'enquête avait traîné : Khaled Ben Saïd, qui avait ignoré les premières convocations de la police strasbourgeoise, avait ensuite disparu. « Il est probablement en Tunisie, de fait emprisonné dans ses frontières, puisqu'un mandat d'arrêt international a été délivré contre lui », commente M<sup>re</sup> Eric Plouvier, conseil de M<sup>me</sup> Z. La Ligue des droits de l'homme et la Fédération internationale des droits de l'homme se sont constituées parties civiles aux côtés de M<sup>me</sup> Z.

Tous ces éléments, estime M<sup>re</sup> Plouvier, devraient amener le juge strasbourgeois à délivrer une commission rogatoire internationale pour entendre les protagonistes, en application de la Convention de New York « contre la torture » ratifiée par la Tunisie, qui permet à des juridictions d'un Etat de poursuivre, pour ce type de crimes, des ressortissants d'un autre Etat signataire pour des faits commis même dans ce second Etat.

La commission rogatoire internationale pourrait, en théorie, amener la police tunisienne à agir pour le compte de la justice française. Dans le cas contraire, et si le juge estime les charges suffisantes, l'affaire pourrait être jugée par contumace devant une cour d'assises française.

Jacques Fortier



## Pour sa visite de rentrée à Arras, Luc Ferry loue l'« intelligence pratique » des lycées professionnels

Xavier Darcos, ministre délégué à l'enseignement scolaire, était, lui, en déplacement dans le Rhône

**ARRAS (Pas-de-Calais)**  
de notre envoyée spéciale

Il voulait « symboliquement » effectuer « la première visite de sa première rentrée » dans un établissement professionnel. Luc Ferry, le ministre de la jeunesse et de l'éducation nationale, a donc passé une bonne partie de sa journée, mardi 3 septembre, au lycée Jacques-Le Caron, à Arras (Pas-de-Calais), spécialisé dans les métiers du bâtiment. « Il existe une tradition de mépris vis-à-vis des filières professionnelles, qui restent très mal connues et sont associées à l'échec scolaire, a regretté M. Ferry. Il y a un gros travail d'information à faire, y compris parmi les enseignants de l'enseignement général. »

« Le lycée professionnel est devenu très différent de celui de mon enfance. On y voit des choses exception-

nelles », s'est enthousiasmé le ministre, arpenteant avec curiosité les ateliers de taille de pierre, de plâtre et de toiture. Il veut donc s'attacher à revaloriser l'« intelligence pratique », trop déniée par l'école française. Pour cela, Luc Ferry compte mettre ses pas dans ceux de Jean-Luc Mélenchon, ministre délégué à l'enseignement professionnel dans le gouvernement Jospin, et poursuivre le développement du « lycée des métiers », label donné à un établissement qui réunit, autour d'une spécialité (l'automobile, l'hôtellerie, le bâtiment, etc.), toutes les branches d'activité, en proposant une gamme complète de diplômes, du BEP au BTS, ainsi que la valorisation d'acquis professionnels.

Clé de voûte pour que les élèves réussissent dans ces apprentissages,

qui peuvent être aussi, selon le ministre, des « filières d'excellence », l'orientation choisie doit devenir la règle. « Les deux tiers des jeunes qui sortent du système scolaire sans qualification ont quitté leur CAP parce que le métier sur lequel il débouchait ne leur plaisait pas », a-t-il estimé.

### « LE DÉVOUEMENT »

Il faut donc organiser une « découverte précoce » des métiers. A ce titre, les « ministages », mis en place par le lycée Le Caron depuis cinq ans, l'ont séduit : les collégiens des environs viennent toucher aux divers ateliers, pendant une journée ou plus si nécessaire. « C'est magique, assure le professeur de l'atelier de taille de pierre. On accueille en septembre des élèves motivés. Cela évite beaucoup d'échecs et de mal-être. »

Après un déjeuner servi dans une pièce attenante au self, Luc Ferry a longuement écouté les agents d'entretien lui décrire toute la difficulté de leurs tâches, pour le « salaire le plus bas de la fonction publique ». « Le budget 2003 prévoit une revalorisation de votre régime indemnitaire », a assuré le ministre. A l'infirmerie scolaire, qui raconte une fois encore le malaise de la profession, il promet aussi que « quelque chose sera fait cette année » : « On est très égoïste. On ne veut pas que les infirmières partent ailleurs... »

Dans le Rhône, le ministre délégué à l'enseignement scolaire, Xavier Darcos, menait, lui aussi ses visites de rentrée, selon le même principe : prendre son temps, écouter et encourager les « gens de terrain ». A Emeringes, d'abord, bourgade reculée du Beaujolais, où un regroupement pédagogique intercommunal a été mis en place pour empêcher la fermeture de l'école. A Bron, ensuite, au collège Théodore-Monod, situé dans un quartier sensible. Pendant près de quatre heures, il s'est montré attentif aux difficultés de l'équipe éducative – principaux, professeurs, aide-éducateurs et agents d'entretien. Les enseignants n'ont pas caché leurs inquiétudes quant à la « fragilité » de leur projet d'établissement, qui repose en partie sur le bénévolat du personnel. « Je suis motivée et je donne gratuitement une partie de mon temps mais je ne ferai pas ça dix ans », l'a alerté une enseignante. « Le système fonctionne sur le dévouement », a commenté le ministre, reconnaissant qu'il n'avait pas de solution miracle, sinon la « redéfinition de la mission enseignante ».

Marie-Laure Philippeau  
(avec Sophie Landrin à Lyon)

## La justice va visionner un film sur la mort de Mesrine

POUR la première fois, jeudi 5 septembre, un film tourné par un policier sur la mort du bandit Jacques Mesrine, le 2 novembre 1979 à Paris, va être projeté. Ce document tourné en Super 8 a été réalisé par un inspecteur divisionnaire qui participait au dispositif policier monté pour filer le célèbre ennemi public.



Le policier avait mentionné l'existence du film dans un rapport adressé le 4 décembre 1979 à son supérieur, un commissaire divisionnaire à l'Office central de répression du banditisme (OCRB). Il y indiquait avoir filmé des « phases préparatoires » à l'assaut, dans lequel Jacques Mesrine, criblé de balles, trouva la mort, ainsi que la « filature de la veille ». On ne sait si l'inspecteur a filmé l'assaut lui-même. Ce rapport interne a été versé au dossier judiciaire près de vingt-deux ans après les faits, le 1<sup>er</sup> juin 2001.

### DÉPÊCHES

■ **JUSTICE : le tribunal administratif de Lille (Nord) a donné raison, le 25 août, à une femme Témoin de Jéhovah** transfusée contre son gré à l'hôpital de Valenciennes (Nord). « L'hôpital a agi en violation de la loi Kouchner de mars 2002, qui stipule l'inviolabilité du corps du patient et fait obligation aux médecins de convaincre le patient », a précisé à l'AFP M<sup>e</sup> Franck Berton, l'avocat de la jeune femme. Cette dernière, victime d'une hémorragie après son accouchement, avait catégoriquement refusé la transfusion et avait signé une décharge. Le centre hospitalier a décidé de faire appel, estimant que « tous les autres recours médicaux avaient été épuisés » avant de décider de la transfusion.

■ **SANTÉ : les 3 000 hépato-gastro-entérologues étaient appelés à interrompre leur activité**, mercredi 4 septembre. C'est la première action d'un mouvement de protestation des spécialistes libéraux, qui s'étalera jusqu'à la mi-octobre. A tour de rôle, les différentes spécialités se mettront en grève ou mèneront simplement des actions de sensibilisation pour réclamer la revalorisation de leurs honoraires, bloqués depuis sept ans. Le 16 octobre est prévue une journée finale « sans spécialistes ».

■ **Le directeur du SAMU du Cher a démissionné, lundi 2 septembre, de ses fonctions**, alors qu'une enquête administrative est actuellement en cours sur les secours d'urgence du département, après la mort d'un homme dont la famille a attendu l'arrivée d'un médecin pendant une heure la semaine dernière.

■ **CORSE : un attentat à l'explosif a fortement endommagé un bar** situé à la périphérie d'Ajaccio, dans la nuit de mardi 3 à mercredi 4 septembre. Une charge puissante a explosé devant le bar Le Phocéa, à Mezzavia (Corse-du-Sud), sans faire de blessés. L'attentat n'a pas été revendiqué.

## A Paris, un autocar pour entrer en maternelle

« C'EST L'AVEVENTURE », s'exclame en riant et un peu essouffée Nathalie Mercier, institutrice à l'école maternelle Buffault, dans le 9<sup>e</sup> arrondissement de Paris. Assaillie, elle recopie une dernière fois les vingt-trois élèves de sa classe et tente de les faire monter dans l'autocar mis à disposition par la Mairie de Paris. Pour ces enfants de 3 ans, le premier jour d'école, mardi 3 septembre, revêt des allures de départ en vacances.

L'école de leur quartier est en travaux pour augmenter sa capacité. Plutôt que de refuser leur inscription, Jacques Bravo, le maire (PS) de l'arrondissement, a préféré organiser leur transfert quotidien par autocar dans un établissement du 18<sup>e</sup> voisin. « Nous préparons l'opération depuis février. En juin, une visite a été organisée à l'intention des parents d'élèves », explique l'élue, qui a tenu à accompagner les enfants.

Du côté des parents, l'enthousiasme est moins palpable. Avant le départ des cars, tous ont été conviés à une présentation générale. La tension monte alors que grossit la file des parents. Véronique Delalande, maman de Margaux, laisse éclater son mécontentement : « Ce transport en bus n'est pas un choix. Ma

file est sur une liste d'attente dans une autre école. Si elle est prise, je la retire aussitôt. » Frédéric et Agnès Marescaux, parents d'Aliénor, regrettent surtout de n'avoir pas été prévenus lors des inscriptions, en mai : « Nous n'avons appris la situation qu'en juin. L'étais hors de moi, raconte Agnès. Les chiffres de la démographie sont connus, les mêmes problèmes s'étaient déjà posés l'année dernière et rien n'a été fait. Il existait pourtant des moyens d'éviter cela. »

Ludovic et Valentine Maine, qui patientent pour faire connaissance avec la maîtresse de leur fille Lili, sont moins critiques : « La prise en charge est très bonne. Nous venons de province et prendre le car est une situation fréquente. » Ils regrettent cependant de ne pas avoir de contact quotidien avec la classe de leur fille.

A 9 h 20, un premier car est prêt à partir. A l'intérieur, trois irréductibles sanglotent. Mais, sur le pont qui enjambe les voies de la gare du Nord, les enfants, fascinés par les trains, se calment soudain. En quelques minutes, les adieux déchirants sont oubliés. La journée peut commencer.

Nathalie Six

# Bonne nouvelle! L'intelligence n'a jamais autant été au profit de l'entreprise.

(Business Objects acquiert Acta.)

Business Objects, le leader mondial des fournisseurs de solutions de business intelligence, acquiert Acta Technology, Inc. et son offre d'intégration de données unanimement reconnue sur le marché de l'ETL (extraction, transformation et chargement de l'information). Désormais avec Business Objects, vous bénéficiez de la première plate-forme analytique d'entreprise constituée des meilleures solutions du marché. Vous accédez en temps réel à l'ensemble des données de votre entreprise. Vous disposez de puissantes applications analytiques pour transformer ces données en intelligence et en actions. Vous déployez vos solutions de business intelligence plus rapidement et vous obtenez un plus grand retour sur investissement. Le tout, grâce à un fournisseur unique. Pour en savoir plus et connaître le point de vue des analystes sur cette acquisition, rejoignez-nous sur notre site [www.france.businessobjects.com](http://www.france.businessobjects.com) ou contactez-nous au 01 41 25 32 50. Il était enfin temps d'entendre de bonnes nouvelles!



Business Intelligence. If you have it, you know.™

# CARNET

### DISPARITION

## George Taylor

### Le sauveur de Citroën

**PATRON** de Citroën de 1974 à 1979, George Taylor est mort le 29 août, à l'âge de 81 ans. Il restera l'homme qui a sauvé de la faillite la marque aux chevrons.

Né en Roumanie en 1920, de père britannique, George Taylor fait ses études en France, où il passe son diplôme d'HEC en 1940. Réfractaire au STO, il se voit proposer son premier emploi chez Peugeot par l'association des anciens élèves de l'école.

Il commence sa carrière à Bordeaux, puis part à Lille, où la direction de la firme l'envoie fermer un site de moteurs. Finalement, il sauve le site en lançant le moteur TMD (T comme Taylor). Il grimpe ensuite très vite les échelons et devient en 1963 directeur de la plus grande usine de France, Sochaux. L'homme a déjà une réputation de patron intraitable. Malgré un passé syndical à la CFTC, il passe pour un dirigeant à poigne. Il gagne ses galons en 1965 lors d'une grève de neuf semaines, durant laquelle il ne plie pas.

Devenu directeur général adjoint du groupe en 1966, il préfère « *casser plutôt que céder* » lors des grandes grèves de 1968, qui, chez Peugeot, firent un mort. Si ses proches collaborateurs le trouvaient attachant par son authenticité, d'autres retiendront son paternalisme et ses réticences vis-à-vis du monde syndical, qu'il n'hésite pas à qualifier en 1976, dans une interview à *L'Expansion*, de « *dictature d'une minorité* ».

Cette image lui vaut sa nomination à la tête de Citroën en décembre 1974. Face aux difficultés persistantes du fabricant de la DS, Michelin, qui avait pris le contrôle de Citroën en 1934, vient alors de céder le contrôle de la marque à Peugeot. La mission de George Taylor s'annonce délicate. Au lendemain du premier choc pétrolier, Citroën est au bord de la faillite. François Gautier, alors patron de Peugeot, fait confiance à Taylor pour redresser la marque.

En arrivant, l'homme tente de gagner la confiance des salariés en se défendant d'être « l'homme de Peugeot chez Citroën ». Profitant d'une amélioration de la conjoncture, Citroën est remis sur les rails grâce à de nouveaux modèles comme la CX et la GS. C'est sous sa présidence qu'est conçue la BX, qui assurera l'avenir de la marque. Il marquera aussi son passage par l'Axel, une petite voiture construite en Roumanie, d'où Citroën se retirera en 1983. George Taylor est finalement remplacé en janvier 1979 par Jacques Lombard. Il revient alors à ses premières attaches, chez Peugeot, où il occupera le poste de directeur des affaires internationales.

Stéphane Lauer

### À LIRE EN LIGNE

Retrouvez sur le site Internet du Monde ([www.lemonde.fr/carnet](http://www.lemonde.fr/carnet)) le détail des nominations, l'essentiel des lois, décrets et décorations parus au Journal officiel, ainsi que les adresses des sites publiant des documents significatifs.

### AU CARNET DU « MONDE »

#### Naissances

**Pierre et Octave** vont enfin pouvoir jouer aux trois mousquetaires grâce à

**Arthur,**

né le 26 août 2002, à Washington DC,

chez **Philippe et Laurence LALLIOT.**

**M. et Mme André LALLIOT, M. et Mme Jacques FOLLIOT, Mme Michèle RHÉTIÈRE, M. et Mme Pierre JULLIARD.**

**Valérie OSOUF**

et **Newton ADVAKA**

sont heureux de faire part de la venue au monde de

**Milan,**

le 22 août 2002, à Paris.

E-mails : [xalat@hotmail.com](mailto:xalat@hotmail.com)  
[newtonadvaka@yahoo.co.uk](mailto:newtonadvaka@yahoo.co.uk)

#### Anniversaires de naissance

- Vingt ans déjà,

**John-John.**

La vie s'ouvre désormais devant toi, vis-la pleinement avec bonheur.

Tout mon amour,

Maman.

#### Anniversaires de mariage

- Benjamin et Nathan,

leurs arrière-petits-fils.

Toute la famille félicite

**Yvonne et Jacques VAUCHER,**

à l'occasion de leur soixantième anniversaire de mariage.

#### Décès

- Mme Claudine Barbier, son épouse, Abigaël, Bruno, Chloé, ses enfants,

Ses petits-enfants, Les familles Barbier, Laut, Louzier et Junod, Ses amis, Mireille Vayssière et les Editions du Laquet,

ont la douleur de faire part de la brutale disparition de

**Dominique BARBIER,**

éditeur,

survenue le 1<sup>er</sup> septembre 2002.

L'inhumation aura lieu à Martel (Lot), le jeudi 5 septembre, à 11 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

- Soizick Bonnelle, son épouse, Claire Bonnelle et François Bellier (†), Vincent et Emmanuelle Bonnelle, Alain et Christine Bouvier, Antoine Bonnelle, Yann Bonnelle, ses enfants, Arthur, Marine, Joseph, Anouk, Romane, Ulysse, Pierre, Gabrielle, Coline, Elise, Fanny, ses petits-enfants, Et toute sa famille font part du décès de

**François BONNELLE,**

préfet honoraire,

officier de la Légion d'honneur,

survenu à l'âge de soixante-neuf ans, le 23 août 2002.

La cérémonie religieuse a eu lieu le 28 août, en l'église de Lans-en-Vercors.

Une messe sera célébrée à son intention, le samedi 21 septembre, à 10 h 30, en l'église Saint-Antoine du Chesnay (Yvelines).

9 bis, rue Jean-de-La-Bruyère,

78000 Versailles.

- Jacqueline Casanova, son épouse,

Jean et Marie-Françoise Casanova, Marie-Noël Casanova,

ses enfants,

Vincent, Céline, Rémi et Alexandre Casanova,

ses petits-enfants, Ses frères, sœur,

Beaux-frères, belles-sœurs,

Les familles Casanova et Thabut,

ont la grande tristesse de faire part du rappel à Dieu de

**Philippe CASANOVA,**

le 2 septembre 2002, dans sa quatre-vingtième année.

La cérémonie religieuse aura lieu le vendredi 6 septembre, à 15 h 30, en l'église Notre-Dame de Versailles, rue de la Paroisse.

« *Ce jour-là je connaîtrai vraiment, comme Dieu m'a connu.* »

1 Cor., 13-12

Famille Casanova, 45, boulevard de la Reine et 63, rue Berthier, 78000 Versailles.

#### Anne CLÉMENT

nous a quittés le 1<sup>er</sup> septembre 2002.

La cérémonie religieuse sera célébrée en l'église Sainte-Cécile, 44, rue de l'Est, Boulogne-Billancourt, le jeudi 5 septembre, à 15 h 30.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Mme Clément, 10, rue Edmond-Michelet, 93250 Villemomble.

- Le président de l'université Pierre-Mendès-France-Grenoble-II,

Le directeur et l'ensemble du personnel de l'UFR des sciences de l'homme et de la société ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu durant l'été, de

**Mme Emmanuelle CRETOIS,**

maître de conférences.

Les collègues qui l'ont connue garderont le souvenir de sa compétence, de sa disponibilité à l'écoute des étudiants et de son exemplaire courage.

La communauté universitaire tient à exprimer à sa famille et à ses proches sa profonde sympathie.

- Le président de l'université Pierre-Mendès-France - Grenoble-II,

Le directeur et l'ensemble du personnel de l'UFR développement, gestion économique et société ont la grande tristesse de faire part du décès, survenu durant l'été, de

**M. Hicham HAJJAR,**

ingénieur de recherche.

Depuis son arrivée à Grenoble en 1971, il a été associé au développement d'un grand nombre de projets informatiques régionaux et nationaux. Avec sa disparition brutale, l'université perd aussi des compétences précieuses et des qualités humaines unanimement appréciées.

La communauté universitaire tient à exprimer à sa famille et à ses proches sa profonde sympathie.

- Marie-Louise Heller-Dufour, son épouse,

Yvon, Michel et Stéphane,

ses fils,

Amy, Nicole et Bettina,

ses belles-filles,

Charles, Olivia, Valérian, Vianney et Antonin,

ses petits-enfants,

Ses proches et ses amis,

partagent avec tous ceux qui ont aimé travailler avec lui, en particulier dans le cadre de la maison Suger, de la Maison des sciences de l'homme et de l'Ecole des hautes études en sciences sociales,

à Paris, ainsi que du Salzbourg Seminar in American Studies à Salzbourg et du Wissenschaftskolleg, à Berlin, le chagrin que leur cause la mort de

**Clemens HELLER,**

officier de la Légion d'honneur,

officier des Palmes académiques,

commandeur de l'ordre du Mérite polonais,

décédé le 30 août 2002, à Cully (Lausanne).

La cérémonie d'adieu et l'inhumation ont lieu dans l'intimité de sa famille et de ses proches.

Un hommage lui sera rendu à la Maison des sciences de l'homme, à Paris, dans le courant de l'automne.

Rue du Midi 1, CH-1003 Lausanne.

- Le président, Le bureau, Le conseil d'administration, Le conseil scientifique, Ses collègues de l'Ecole des hautes études en sciences sociales, ont la tristesse de faire part de la disparition de

**Clemens HELLER,**

directeur d'études,

survenue le 30 août 2002.

- Maurice Aymard, administrateur de la Maison des sciences de l'homme (MSH), Et tous les personnels de la MSH, ont la profonde tristesse d'annoncer le décès, le 30 août 2002, à Lausanne, de

**Clemens HELLER,**

ancien administrateur de la MSH.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

Un hommage sera organisé à la MSH, en octobre, en l'honneur de celui qui, au côté de Fernand Braudel, auquel il avait succédé en 1985, en a conduit la création et le développement.

MSH, 54, boulevard Raspail, 75006 Paris.

- Mme Margot Homsy, née Jaouiche,

Et son époux, Aimé Homsy,

M. et Mme Pierre Jaouiche, M. et Mme Pascal Homsy, Mlle Nadine Jaouiche, ont la douleur de faire part du décès de

**M. Khalil JAOUICHE,**

docteur en philosophie,

ancien chercheur du CNRS,

survenu le 2 septembre 2002, à Paris, à l'âge de soixante-dix-sept ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée vendredi 6 septembre 2002, à 14 h 30, en l'église Saint-Julien-le-Pauvre, à Paris-5<sup>e</sup>.

5, square d'Anjou, 78150 Le Chesnay.

- Jacqueline Seleskovitch, son épouse,

Ses enfants, Et ses petits-enfants, Sa famille et ses amis, ont le chagrin de faire part du décès de

**Eugène Zoran SELESKOVITCH,**

maire de Houilles de 1977 à 1989, conseiller général de 1976 à 1982, membre fondateur de l'Association internationale et de la Caisse de prévoyance des interprètes de conférences,

engagé volontaire dans la 2<sup>e</sup> DB de 1941 à 1945,

chevalier de la Légion d'honneur, médaillé militaire,

croix de guerre avec palme,

survenu le 3 septembre 2002, à l'âge de quatre-vingt-deux ans, entouré de tous les siens.

Les obsèques auront lieu à Houilles, le vendredi 6 septembre, au cimetière de la Rue-Nouvelle, à 16 h 30.

- Mme Eliane Sultan, née Chouraqui,

son épouse, Annie et Dan Cuzin, Yuval et Yoram,

ses enfants et petits-enfants, Charlette et Michel Mercier, Jean-Louis et Sylvie Sultan, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

**Claude SULTAN,**

survenu à Paris, le 1<sup>er</sup> septembre 2002, à l'âge de soixante-treize ans.

Les obsèques ont eu lieu le 3 septembre, dans la stricte intimité familiale, au cimetière parisien de Pantin.

18, rue du Pressoir, 75020 Paris.

#### Remerciements

- Mme Louise Marguerite, Bernard, Jean-Hervé (†), Gilles, Pascal, Olivier Marguerite, Arlette Costard-Marguerite, Béatrice Mathon-Marguerite, Ainsi que toute la famille, très touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

**M. Charles MARGUERITE,**

vous prient de trouver, ici, leurs sincères remerciements.

#### Anniversaires de décès

**Loïc LEGUERN**

nous a quittés le 5 septembre 1997, il y a cinq ans. Il nous manque.

Ceux qui l'ont connu et aimé pensent à lui.

Dominique, Yann, Mathieu.

- En ce jour anniversaire de la mort de

**Jules ISAAC,**

que tous ceux qui demeurent fidèles à son souvenir ainsi qu'à celui de sa femme, de sa fille et de son gendre,

**Robert BOUDEVILLE,**

morts tous les trois en déportation,

unissent leurs pensées à celles de sa famille.

- Le 5 septembre 1999,

**Alexandra HERZELE**

nous quittait.

#### Conférences

**LE MOUVEMENT JUIF LIBÉRAL DE FRANCE (MJLF)**

êtes de **Rosh Hashana** et de **Yom Kippour**

**JUIFS D'OUVERTURE**

Découvrez un judaïsme d'aujourd'hui, fidèle au passé et tourné vers l'avenir.

**Rosh Hashana** : vendredi 6 septembre 2002, à 18 heures, samedi 7 septembre et dimanche 8 septembre 2002, à 10 heures.

**Yom Kippour** : dimanche 15 septembre 2002, à 19 h 30, et lundi 16 septembre, à 10 heures.

Renseignements et réservations : Mouvement juif libéral de France, 11, rue Gaston-de-Caillavet, Paris-15<sup>e</sup>. Tél. : 01-44-37-48-48.

#### Cours

**Besoin d'aide informatique ? Appelez Aldisa au 01-56-79-70-70.**

Formations sur site à Paris ou à domicile. Dépannage, maintenance. Installation, réseaux.

**L'association laïque Alphatis** organise des

**cours d'arabe dialectal maghrébin**

basés sur l'oral, pour adultes débutants, faux débutants ou confirmés. Les cours ont lieu le soir, une heure et demie par semaine, à Paris. Ils commenceront le 24 septembre 2002. Participation annuelle : **215 euros** (particuliers) ou **533 euros** (conventions de formation).

**Renseignements et inscriptions :** 01-42-57-96-43.

#### Concours

**Le ministère de la défense**, direction générale de la gendarmerie nationale, organisera en **février 2003** **un concours externe d'officiers de gendarmerie**, ouvert aux étudiants titulaires d'une maîtrise.

La faculté de droit de l'université Paris-V - René-Descartes propose une préparation à ce concours, à partir de la rentrée universitaire.

Une réunion d'information sur cette préparation se tiendra le 12 septembre 2002, à 16 heures, salle B 11 de la faculté, 10, avenue Pierre-Larousse, à Malakoff (Hauts-de-Seine).

Tél. : 01-41-17-30-49. Fax : 01-41-17-30-64. e-mail : teyssier@droit.univ-paris5.fr

*Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

## Abonnez-vous au Monde pour 27,70 € (181,70 F) par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à :  
**LE MONDE, Service Abonnements - 60646 Chantilly Cedex**

**Oui**, je souhaite recevoir *Le Monde* pour **27,70 € (181,70 F)** par mois par prélèvement automatique.

M.  Mme Prénom : ..... Nom : .....

Adresse : .....

Code postal : [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] Localité : .....

201MQPAN

**Autorisation de prélèvements**      N° NATIONAL D'ÉMETTEUR  
N° 134031      Organisme créancier : **Société Editrice du Monde**  
21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

**TITULAIRE DU COMPTE À DÉBITER**  
Nom .....  
Prénom .....  
N° ..... rue .....  
Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....

**NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE À DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)**  
.....  
N° ..... rue .....  
Code postal [ ] [ ] [ ] [ ] Ville .....

**DÉSIGNATION DU COMPTE À DÉBITER**  
Code Etablissement    Code Guichet    N° de compte    Clé RIB  
| | | | |    | | | | |    | | | | |    | | | | |

**IMPORTANT :** merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chèque.

Pour tout renseignement concernant le portage à domicile, le prélèvement automatique, les tarifs d'abonnement, etc :  
Téléphonez au 01-44-97-54-54 de 8 h 30 à 18 heures du lundi au vendredi.

Pour un changement d'adresse ou une suspension vacances, un numéro exclusif : 0 825 022 021 (0,15 € TTC/min)

\*Le Monde\* (USPS=0009729) is published daily for \$ 892 per year \*Le Monde\* 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices, POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 12919 1518  
Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - Tél. : 800-428-3003

# Le Monde

LA PROSTITUTION HORS LA LOI ?

NEW YORK  
Messages d'adieu,  
messages d'amour

## MESSIER

## L'histoire vraie

N° 51

3 €

MAGAZINE MENSUEL 3 €

# Les collectivités locales s'ouvrent au développement durable

Associations d'élus, villes grandes ou moyennes, conseils régionaux étaient présents au sommet de Johannesburg. Au-delà de l'effet de mode, les mentalités et les pratiques quotidiennes intègrent des préoccupations nouvelles dans des domaines comme les déchets ou les transports

**LE DÉVELOPPEMENT** durable fait pousser des ailes aux collectivités territoriales. Une cinquantaine d'élus locaux se sont déplacés à Johannesburg afin d'assister au Sommet de la Terre. De grandes villes comme Paris, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Lille, Mulhouse ou Dijon, mais également de plus modestes comme La Roche-sur-Yon, étaient représentées. Des conseils régionaux (Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Ile-de-France, Nord - Pas-de-Calais, Guyane, Martinique) et quatre conseils généraux (Saône-et-Loire, Bas-Rhin, Seine-Saint-Denis, Val-de-Marne) avaient déposé des émissaires. Toutes les associations nationales d'élus, à l'exception de celle des maires des petites communes, étaient également présentes en Afrique du Sud.

Certains voyageurs ont trouvé dans la métropole des antipodes une tribune pour décliner leur action locale en faveur du développement durable. D'autres ont partagé, dans des forums, leur expérience avec des homologues étrangers et noué des alliances. Une « déclaration des gouvernements locaux » au contenu plutôt volontariste a été signée le 30 août par des élus de 74 pays, dont la France.

« Répondre aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs » : le précepte du développement durable est devenu, à écouter les élus, le credo de la politique locale. « Nous sommes en prise directe avec le sujet », estime Jean-Marie Bockel, maire (PS) de Mulhouse et président de l'Asso-

ciation des maires des grandes villes de France (AMGVF). « Les problèmes planétaires sont les mêmes que ceux de la vie quotidienne des Français », poursuit Jacques Auxiette, maire (PS) de La Roche-sur-Yon et représentant à Johannesburg de l'Association des maires de France (AMF) et de l'Association des villes moyennes de France (AVMF). Au Sommet de la Terre, on parle d'eau, de déchets, de transport, d'urbanisme. Cela concerne tout le monde, même les maires de petites communes qui ont des problèmes de décharge ou de transport scolaire. »

« Les collectivités territoriales ont la capacité de donner du contenu au développement durable », estime pour sa part Jean-Claude Antonini, maire (PS) d'Angers. Les lois de décentralisation leur ont en effet donné nombre des prérogatives qui sont l'objet de discussions au sommet international.

Avec plus ou moins d'enthousiasme, parfois sans le savoir, les collectivités se sont donc lancées dans le développement durable. Selon l'Institut français de l'environnement (IFEN), elles consacraient, en 1999, 13,6 milliards d'euros à la protection de l'environnement, soit plus de la moitié des dépenses du pays dans ce domaine.

Elles sont de plus en plus nombreuses à adopter des normes environnementales de management

(ISO 14 001), à préférer les constructions bâties selon les principes HQE (haute qualité environnementale), à instaurer des chartes de l'environnement. Près d'une centaine de collectivités ont ou vont rédiger des Agendas 21, sorte de bible énonçant les grands principes énoncés au Sommet de la Terre de Rio, en 1992.

La région Haute-Normandie a développé dans deux lycées un système de gestion « écolo-compatible », et finance, comme de nombreuses autres, depuis le milieu des années 1990, des agences régionales pour l'environnement (ARPE) qui vérifient la validité à long terme des projets.

Les conseils – et les subventions – de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) sont de plus en plus sollicités, pour la mise en place d'une flotte de véhicules propres, d'un chauffe-eau solaire ou d'une opération de rénovation de l'habitat. « Je trouve passionnant de devoir confronter des décisions locales à une problématique planétaire », estime Elisabeth Morin, présidente (app. UMP) du conseil régional Poitou-Charentes.

## « UN PEU COMPLIQUÉ »

L'immixtion de telles préoccupations dans la gestion quotidienne a modifié bien des habitudes dans les services, plus habitués à privilégier les critères de coût ou de rapidité que de durabilité. « C'est une culture à casser. Avant chaque décision, il convient de passer un projet au crible du développement durable », résume Ronan Dantec, vice-président (Verts) de la communauté urbaine de Nantes, qui admet que « le concept est un peu compliqué ».

« Au fil du temps, la notion de

développement durable pénètre les différentes directions », constate cependant Martin Malvy, président (PS) du conseil régional Midi-Pyrénées.

« C'est d'abord une question de volonté politique », juge Yves Conzassot (Verts), adjoint chargé de l'environnement au maire de Paris. Cette volonté est parfois plus affichée que réelle. Si tous ou

déchets, qui limitait les mises en décharge. Le projet européen Natura 2000 de protection de la biodiversité et des milieux naturels piétine. Les lois littoral ou montagne sont malmenées par des projets urbanistiques défendus par les municipalités.

« Il y a un certain nombre d'élus qui ont compris », explique Christian Garnier, responsable à France

## La Corse souhaite interdire les sacs plastiques

La collectivité territoriale de Corse (CTC) va étudier la possibilité d'interdire l'utilisation, dans l'île, des sacs plastiques d'emballage, considérés comme polluants et nocifs pour la santé, notamment lors de leur incinération. Cette proposition pourrait être débattue début 2003 par l'assemblée de Corse, sur proposition de l'office de l'environnement, dépendant de la CTC, a précisé Jérôme Polverini (RPR), président de l'office. « Les sacs plastiques sont une véritable nuisance pour la nature parce qu'ils sont très longs à se décomposer, explique-t-il. Ils fragilisent également la faune marine (dauphins, tortues) lorsqu'ils sont jetés dans la mer. »

Un peu plus de 50 millions de sacs plastiques sont utilisés chaque année dans l'île. L'office de l'environnement entend consulter les professionnels de la distribution afin d'étudier les solutions de remplacement, notamment par des sacs en matière biodégradable (papier, etc.), dont le principal handicap est d'être plus onéreux.

presque revendiquent leur adhésion aux principes du développement durable, certains élus ne prennent dans ce concept fourmillant et un peu flou que ce qui est le plus consensuel.

Ils promeuvent largement les transports publics mais rechignent à diminuer la place de la voiture dans la ville, comme l'exigent pourtant les plans de déplacements urbains (PDU), instaurés dans la loi sur l'air de 1996. Les contrats de plan Etat-Région développent les projets ferroviaires, mais la part de l'enveloppe dévolue aux infrastructures routières reste prépondérante. De nombreuses communautés de communes n'ont pas respecté la loi de 1992 sur le traitement des

Nature Environnement du développement durable, heureux de cette prise de conscience. Mais cela implique une autre manière d'exercer le pouvoir qui doit encore entrer dans les mentalités, notamment sur la participation citoyenne. »

La communication prime parfois sur l'action. « C'est vrai que le développement durable est à la fois un sujet majeur et un effet de mode, admet M. Bockel. Mais il y a une réelle volonté de se saisir du dossier. » « Il s'agit de convaincre que l'intérêt général doit être privilégié sur l'intérêt particulier », estime M. Malvy.

Benoît Hopquin

## La Réunion mise sur les énergies renouvelables

L'île de la Réunion met l'accent depuis dix ans sur la promotion des énergies renouvelables. En partenariat avec l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe) et EDF, la Réunion affiche un taux de 42 % d'énergie renouvelable, sur une production totale de 400 MW. Dans le cirque de Mafate, le solaire photovoltaïque bénéficie, selon les autorités, à plus de 150 habitations, ainsi qu'à des gîtes ruraux et des bâtiments administratifs. D'autres secteurs, comme le solaire et la biomasse, se développent. Seule l'énergie éolienne marque le pas, mais neuf sites devraient rapidement être mis à l'étude. Les aspects financiers de cette politique sont contractualisés par une convention, annexée au contrat de plan 2000-2006, signée par le conseil régional présidé par Paul Vergès (PCR), l'Ademe et EDF. S'y ajoute un apport des fonds structurels européens. L'agence régionale de l'énergie, créée en 2001, aide également les porteurs de projets et tente de sensibiliser le grand public aux énergies renouvelables.

## Lyon prétend devenir un modèle « international »

### LYON

de notre correspondante

Comme beaucoup d'autres, le maire de Lyon a fait le voyage pour Johannesburg. Gérard Collomb (PS) a présenté au sommet son projet de future université mondiale du développement durable, patronnée par l'Unesco, qui pourrait s'installer dans la capitale rhônalpine. Sitôt rentré, il a annoncé que sa ville « était en train de devenir crédible dans le domaine du développement durable au niveau international ».

La déclaration surprendra plus d'un Lyonnais habitué à respirer les odeurs matinales de gaz ou de soufre en provenance du « couloir » de la chimie ou du port Edouard-Herriot. La future capitale du développement durable souhaitée par son édile a détenu jusqu'en 1992 le titre de deuxième agglomération d'Europe à fabriquer des CFC, ces gaz qui contribuaient à mettre à mal la couche d'ozone. Sans compter les effluves de CO<sub>2</sub>, sortant des pots d'échappement des voitures sur l'autoroute au cœur de la ville ou sous le tunnel de Fourvière...

M. Collomb estime, lui, que sa ville dispose de trois atouts : une série de rencontres intellectuelles liées au développement durable, qui se sont tenues à Lyon ces derniers mois, une réorganisation de la communauté urbaine autour de ce concept, et une expérience en matière de coopération décentralisée. « Tout cela me met en situation de pouvoir être écouté dans les assem-

blées internationales où il est difficile de pénétrer. Dans l'immense forum de Johannesburg, les villes qui n'avaient pas d'antécédents en matière de développement durable ne pouvaient pas avoir accès à l'expression », s'est félicité le maire socialiste.

Il est vrai que la ville a accueilli successivement, en février, le « Dialogue pour la terre » organisé par l'association Green Cross de Mikhaïl Gorbatchev, puis, en juillet, le sommet de l'Institut des Nations unies pour la formation et la recherche (Unitar), préparatoire au Sommet de Johannesburg et consacré à la lutte contre le sida et à l'habitat. Et des coopérations ont été nouées avec, notamment, Beyrouth ou Ouagadougou, pour la gestion de l'eau et des déchets. Lyon en reste cependant au stade des balbutiements du développement durable.

### MESURES CONCRÈTES

Du temps de Raymond Barre (app. UDF), Lyon fut la première grande ville à se doter d'un plan de déplacement urbain, d'un plan d'occupation des sols communautaire, destiné à maîtriser l'étalement urbain, ou encore d'une charte de l'écologie urbaine. Mais l'organisation de la communauté urbaine est tout juste en train d'être redéfinie afin de passer d'une logique simplement écologique à celle du développement durable.

« Nous allons introduire plus de

transversalité au sein des différents services. Le développement durable n'est pas seulement un effet de mode, c'est une opportunité de rénover nos modes de pensée et nos pratiques. Il faut que les techniciens s'approprient cette démarche qui n'est pas naturelle et que les différents services apprennent à travailler ensemble en amont des projets », explique Geneviève Ancel, chargée d'ouvrir le chantier. A la ville, l'adjoint au développement durable, Gilles Buna (Verts), a fait adopter plusieurs mesures concrètes, comme la charte de la téléphonie mobile afin d'encadrer le parc des antennes, l'interdiction d'utiliser du bois exotique provenant de forêts anciennes dans toute construction d'ouvrages publics, et l'obligation pour les services administratifs d'utiliser du papier recyclé.

Mais les grands chantiers sont à venir, comme le développement des transports en commun avec la réalisation d'une ligne de tramway reliant le centre d'affaires de La Part-Dieu à l'aéroport Saint-Exupéry, la reconquête des fleuves, l'élaboration d'une charte de haute qualité environnementale, ou encore un plan de déplacements écologiques. Ces projets, selon M. Collomb, placeront Lyon à la pointe du développement durable, à moins qu'ils ne hissent la ville au niveau d'une grande métropole européenne... comme les autres.

Sophie Landrin

## Quinze « agricultrices-ethnologues » de l'Oise racontent leur vie rurale en Picardie



**BIBLIOGRAPHIE**  
Paroles glanées dans nos campagnes ; récit à plusieurs voix en Picardie 1930-1980

267 p., éd. Blanchard Printing, 32 €.

LORSQUE, il y a trois ans, une quinzaine d'agricultrices de la région de Crèvecœur-le-Grand (Oise), proches de la retraite, décidèrent de coucher dans un livre des souvenirs de leur métier et des témoignages sur la vie rurale, les responsables professionnels ricanaient gentiment et se montrèrent plutôt réservés dans leurs encouragements. Quoi ! alors que la réforme de la politique agricole commune (PAC) allait mettre à mal les exploitants, que les consommateurs accusaient les éleveurs d'être presque des empoisonneurs, que les crises éclataient un peu par-

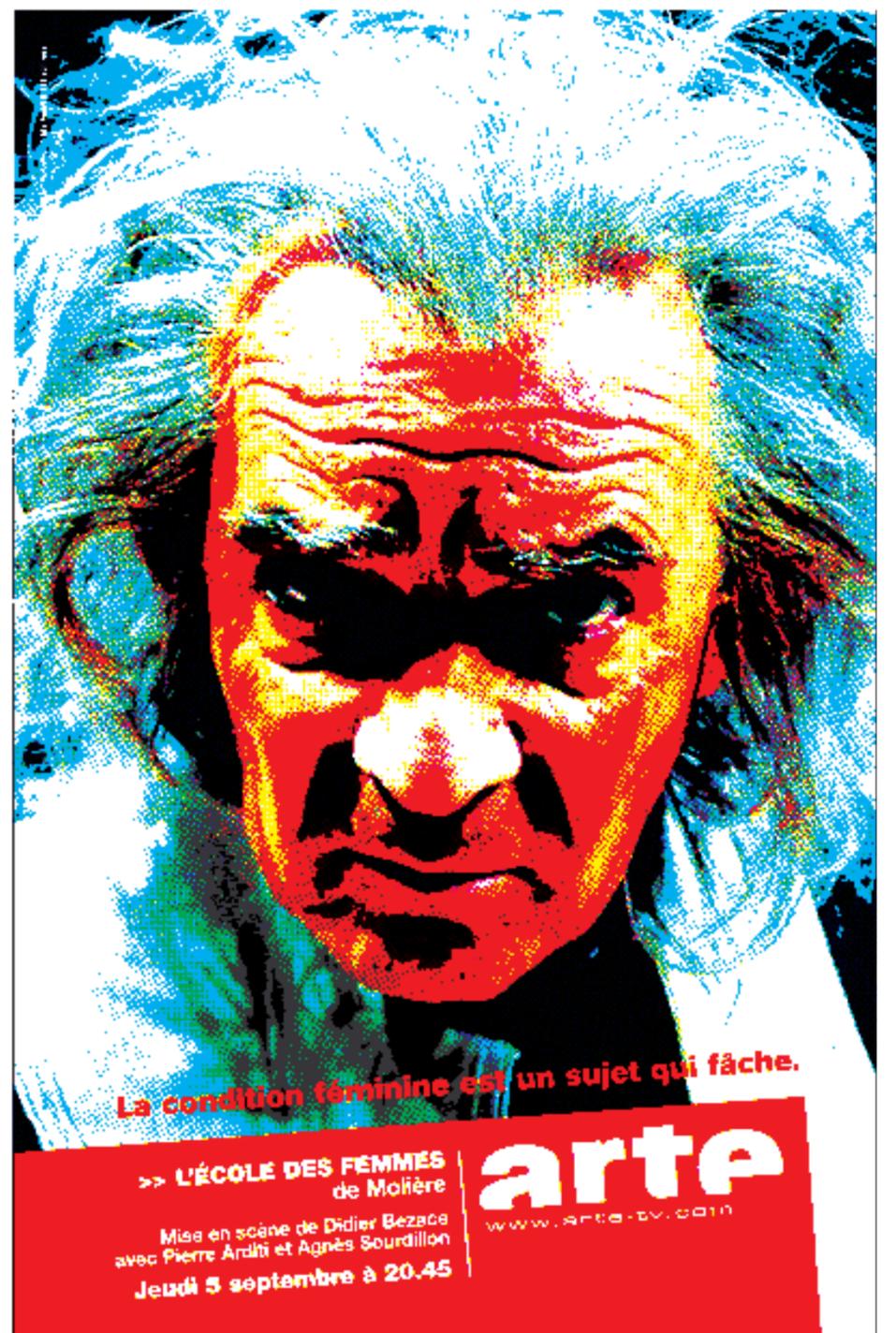
tout, on allait perdre son temps à raconter les moissons à l'ancienne, les fêtes des villages picards, l'ambiance à la rentrée scolaire quand les enfants en tablier – les filles d'un côté, les garçons de l'autre – devaient sortir du plumier la luisante plume Sergent-Major, ou l'arrivée bruyante dans les fermes du marchand de peaux de lapin...

Mais le livre – illustré de plus de 300 photos, dessins et aquarelles – que ce groupe de « militantes rurales » vient de publier sous le titre *Paroles glanées dans nos campagnes ; récit à plusieurs voix en Picardie entre 1930 et 1980* parle de manière simple de la vie de tous les jours au cours de ces cinquante années. Ces tranches de vie, comme sorties d'agendas personnels, couchées sur le papier avec tendresse, ces récits familiers d'ethnologie parfois naïve mais instructive, éveillent des mémoires

embrumées, fixent ce qu'étaient les règles sociales, racontent les naissances et les mises en bière quand les campagnes étaient peuplées de travailleurs de la terre plus que de rurbains, de retraités ou de vacanciers.

Astrid, Cécile, Agnès, Solange et les autres parlent des saisons qui rythmaient les travaux, du binage des betteraves, des parties de dominos dans les cafés après le retour des bêtes, du vétérinaire en pantalon de velours, de la guerre et de la Libération, mais aussi des coopératives, des centres techniques agricoles, de la grande modernisation des campagnes depuis 1950. Sans nostalgie. Simplement par envie de raconter pour que ceux qui ne savent pas encore très bien où ils vont sachent au moins d'où ils viennent.

François Grosrichard



La condition féminine est un sujet qui fâche.

>> L'ÉCOLE DES FEMMES de Molière  
Mise en scène de Didier Bezace avec Pierre Arditi et Agnès Sourdillon  
Jeudi 5 septembre à 20.45

arte  
www.arte-tv.com

**L**ORSQU'ILS poussent la porte de Chez Miocque, une des grandes brasseries de Deauville, dans la soirée du 20 mars, certains membres de Canal+ comprennent

tout de suite que quelque chose ne va pas. Presque tous les cadres dirigeants de Vivendi Universal, invités deux jours pour un séminaire dans la station balnéaire, sont là. Pierre Lescure, le président du directoire de la chaîne, et Denis Olivennes, le directeur général, sont assis au fond de la salle sur une banquette. Mais ils n'ont pas du tout envie de les saluer : Denis Olivennes a sa tête des mauvais jours. De dos, ils devinent la silhouette de Jean-Marie Messier.

Entre les trois hommes, l'heure des comptes a sonné. D'emblée, les deux dirigeants de la chaîne cryptée parlent de l'ultimatum que leur a adressé Messier quelques jours auparavant via un entretien à *La Tribune*, dans lequel il les somme de redresser la situation dès cette année. « Tu sais très bien que le calendrier que tu nous as fixé est intenable. Il faut dire que nos résultats, cette année, seront pires qu'en 2001, à cause de Telepiù. Si tu veux que Canal+ soit en situation de cash positif, il faut vendre Telepiù », tonne Denis Olivennes. Messier réplique et parle du courrier électronique envoyé en réponse par Pierre Lescure à tous les salariés, de leur mauvaise gestion, de leur absence d'esprit d'équipe à l'égard du groupe, leur manque de loyauté, sans parler des Guignols, qui « ne cessent de faire de la provocation à l'égard du groupe ». « Vivendi Universal présente toutes les dérives d'un système totalitaire : le culte de la personnalité, la communication de propagande, la vision conspiratrice de l'histoire et, maintenant, l'élimination physique des opposants », conclut Denis Olivennes, qui n'a pas oublié sa jeunesse trotskiste. En sortant, les dirigeants de Canal+ savent que leur sort est scellé. Plus la peine de sauver les apparences : ils n'ont pas besoin d'aller demain, à Omaha Beach, rejouer, selon la mise en scène de Jean-Marie Messier, en ciré jaune, une rose à la main, *Il faut sauver le soldat Ryan*.

Combien de temps avant l'éviction ? Les deux dirigeants de Canal+ ne se font aucune illusion : l'histoire ne peut s'achever autrement. Depuis octobre, ils ne cessent de s'opposer à Jean-Marie Messier. D'abord, il y a eu le budget 2002, retoqué trois fois. Puis, le différend sur le rachat d'USA Network et la prise de participation dans Echostar : les équipes financières de Canal+, associées aux dossiers, avaient jugé le premier dossier trop cher et sans synergie, le second absurde – le premier groupe de cinéma mondial n'a pas besoin de payer pour s'assurer des canaux de diffusion destinés à vendre son catalogue. Enfin, le divorce avait été constaté avec le dossier Telepiù. « Vendons », n'avaient cessé de dire les deux dirigeants de Canal+. « Pas question », avait répondu Messier, soutenu par Edgar Bronfman Jr., premier actionnaire du groupe depuis la fusion avec Seagram.

L'arrivée du mythique Barry Diller a encore un peu plus compliqué les relations. Pierre Lescure, qui incarnait jusqu'alors l'homme du cinéma, familier des studios et des stars, n'intéresse plus Jean-Marie Messier. Le PDG de Vivendi Universal ne jure plus que par Barry Diller. Ce dernier explique que l'activité audiovisuelle aux Etats-Unis est séparée entre une branche édition et une branche diffusion. Canal+ doit adopter ce modèle, décide aussitôt M. Messier. Pierre Lescure a beau lui faire remarquer qu'aucun groupe audiovisuel européen n'est organisé sur ce modèle, le PDG de Vivendi Universal passe outre. D'ailleurs, il n'entend plus, ne voit même plus Pierre Lescure. Au conseil exécutif du groupe, le 11 avril, il ne lui adresse pas une seule fois la parole. A la sortie, Denis Olivennes démissionne. C'est la dernière carte qu'il a pour protéger le président de Canal+.

Cette ultime parade ne sert à rien. Jean-Marie Messier a pris sa décision. L'éviction de Pierre Lescure lui semble d'autant plus nécessaire que lui aussi est mis en cause. Avec ses proches, il s'inquiète de la prochaine assemblée générale du groupe, prévue le 24 avril. Comment affronter les actionnaires alors que Vivendi Universal annonce des pertes abyssales, que le cours a perdu près de 40 % de sa valeur depuis le début de l'année ? En offrant la tête du patron de la chaîne cryptée, présenté comme le mauvais élève du groupe, le PDG de Vivendi Universal peut espérer dévier la colère de l'assemblée.

Renvoyer Lescure est une chose. Trouver son remplaçant en est une autre. Discrètement, Jean-Marie Messier a pris contact avec Nicolas de Tavernost, président du directoire de M6, avec Jean Drucker, président du conseil de surveillance de M6 aussi, avec Valérie Bernis, directeur général adjoint de Suez et PDG de Paris Première. Même Karl Zéro, l'animateur du *Vrai journal* sur Canal+, a été contacté. Tous se sont récusés sauf Xavier Couture, directeur d'antenne de TF1. Ce sera donc lui. Pendant le week-end des 13 et 14 avril, Jean-Marie Messier le recontacte pour régler les dernières formalités.

Jean-Marie Messier a convoqué Pierre Lescure à 11 heures, mardi 16 avril. Au dernier moment, celui-ci a fait repousser le rendez-

# MAIS À QUOI PENSE

## En évinçant Pierre Lescure de Canal+, le PDG de Vivendi Universal croyait sauver sa propre tête. Il déclenche une tempête médiatique



BASSIGNAC-LEHNOR/GAMMA

Jean-Marie Messier et Xavier Couture bloqués par les salariés de Canal+, avant d'être entendus par le Conseil supérieur de l'audiovisuel, le 18 avril.

# LA PRESSE ?

vous à 14 heures. Il arrive, avec sous le bras *Le Monde*, titrant en manchette : « Qui veut la chute de Messier ? » Ultime provocation pour le PDG de Vivendi Universal, persuadé que Pierre Lescure et *Le Monde* font cause commune pour le déstabiliser. Furieux, Messier attaque aussitôt : « Pierre ? je te propose de prendre la présidence du conseil de surveillance de Canal+ ». « Qui serait président du directoire ? » demande Lescure, « Xavier Couture. Tu as trois minutes pour accepter. C'est oui ou c'est non ». « C'est non ». Pierre Lescure pourrait accepter un second, un financier, pour le compléter. Mais Xavier Couture, qu'il envisageait il y a trois mois d'embaucher pour prendre la direction d'une des filiales de la chaîne ! « Alors, tu en tires les conséquences », dit Messier. « Non, c'est toi qui en tires les conséquences. Je ne démissionnerai pas », conclut Lescure en partant. L'entretien n'a pas duré dix minutes.

« Tout s'est bien passé », souffle Guillaume Hannezo, le directeur financier, en remontant tout de suite après dans les services. Tous les membres de l'état-major pensent que le plus dur est passé, que l'éviction de Lescure va permettre d'éteindre l'incendie. Au même moment, la colère saisit les salariés de Canal+ en apprenant le renvoi de leur président, l'homme qui a fait cette chaîne et en incarne le mieux l'esprit. Ils décident d'interrompre les émissions et de s'emparer de l'antenne. Déchaînés, les Guignols brocardent toute la soirée « le maître du monde ».

« Mais à quoi pense la presse ? » Le lendemain comme les jours suivants, la classe politique de droite comme de gauche ne cache pas son étonnement, voire son agacement : en pleine campagne présidentielle, il n'y en a que pour Jean-Marie Messier, Pierre Lescure, Vivendi Universal, la Bourse. Le danger Le Pen est écrasé par le tourbillon Canal+. Au point qu'à Bercy, les membres du cabinet de Laurent Fabius se demandent si entre

les deux tours, il ne faudrait pas intégrer des déclarations sur la chaîne cryptée dans la campagne de Lionel Jospin ! Enervé, le premier ministre a déjà demandé qu'on vérifie la conformité du capital de Canal+ et de Vivendi Universal avec la loi audiovisuelle. Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) convoque Jean-Marie Messier, le jeudi 18 avril, pour s'expliquer.

« J'ai participé involontairement et maladroitement à la polémique sur l'exception culturelle (...). J'enterre cette polémique artificielle »

JEAN-MARIE MESSIER

Les situations compliquées n'ont jamais effrayé le PDG de Vivendi Universal. Au contraire. Il aime cela. Pouvoir retourner l'opinion, jouer sur sa chance et ses talents de conviction – qui jusqu'ici ne lui ont jamais fait défaut – est un peu grisant. Méthodiquement, il organise la riposte : d'abord neutraliser Thierry Breton, le PDG de Thomson Multimedia, dont le nom a été avancé pour le remplacer à Vivendi Universal. Opportunément, des membres de son équipe se sont souvenus d'un accord en discussion depuis des mois avec le groupe d'électronique sur les décodeurs numériques. Les négociations sont précipitées, l'accord conclu et Thierry Breton invité à sa des-

cente d'avion de Tokyo pour signer le projet : Jean-Marie Messier peut annoncer, le jeudi 18 au matin, qu'il est au mieux avec le patron présenté comme son successeur. Rude journée ! Dans l'après-midi, des salariés de Canal+ l'attendent à l'entrée du siège du CSA. Sa voiture est bloquée. Cris. Bousculades. Quelques minutes plus tard, il parvient à entrer et demande, tout sourire, aux membres du CSA de bien vouloir excuser son retard. Cela agace. Mais il a préparé sa réplique : une annexe à la charte conclue entre son groupe et le CSA au moment de la fusion, dans laquelle il garantit le respect à la lettre de tous les engagements à l'égard du cinéma. Et, devant des juges désarçonnés, il fait amende honorable : « J'ai participé involontairement et maladroitement à la polémique sur l'exception culturelle (...). J'enterre cette polémique artificielle. »

« J'ai personnellement, involontairement et maladroitement participé à une certaine incompréhension par un excès ou une précipitation de communication », reprend Jean-Marie Messier, le 24 avril, lors de l'assemblée générale. Devant un auditoire surchauffé, le PDG de Vivendi Universal défend sa stratégie. Comme il l'avait prévu, les salariés de Canal+ l'aident : monopolisant le micro, un brin provocants, ils font peu à peu basculer les petits actionnaires de son côté. « Le conseil d'administration ou a-t-il mis sous tutelle ? », ose tout de même demander un actionnaire, reflétant l'interrogation de l'assemblée. Jean-Marie Messier ne répond pas mais tend le micro, au hasard, à Marc Vienot, responsable du comité d'audit. « Nous aurions pris la décision de réduire le rôle du président si nous étions mécontents. Or ses choix stratégiques bénéficient du soutien, à mon avis unanime, du conseil. » Des administrateurs sont soufflés par cette réécriture de l'histoire. Pendant le conseil juste avant l'assemblée, Marc Vienot avait préparé un texte de confiance à voter. Pas question,

avaient répondu les administrateurs. Certes, ils n'allaient pas renvoyer le PDG pour des mauvais comptes et un effondrement de son cours, mais de là à lui voter la confiance !

Ce sera l'une des dernières décisions de tous les administrateurs. Jean-Louis Beffa, PDG de Saint-Gobain, profitant du dénouement des participations croisées entre les deux groupes a annoncé son intention de quitter ce conseil, où il siège depuis 1986. René Thomas, l'ex-président de la BNP, invoque, lui, les raisons de l'âge pour avancer son départ. Philippe Foriel-Destezet, le fondateur d'Adecco, inquiet de la situation, est lui aussi tenté. Opposés à la façon dont le groupe est dirigé mais n'osant pas se heurter à Jean-Marie Messier, d'autres pensent aussi à démissionner du conseil.

Le conseil a aussi décidé le versement de 1 milliard d'euros de dividendes, en dépit de la faiblesse des moyens financiers et des interrogations de certains membres sur l'opportunité de la mesure. Edgar Bronfman et Jean-Louis Beffa, premiers actionnaires, ont beaucoup insisté sur son maintien. En contrepartie, ils ont accepté la création de nouvelles stock-options, représentant 5 % du capital, bien que la proposition ulcère les petits actionnaires.

A l'assemblée générale, ces derniers le feront savoir en rejetant la mesure. « Il faudra revoter. Il faut bien rémunérer les talents », maugrée le PDG de Vivendi Universal. Le lendemain, le groupe parle de piratage des votes. « Un piratage bien opportun », dénonce Colette Neuville, présidente de l'Association de défense des actionnaires minoritaires. « Ou vous êtes avec moi, ou vous êtes contre moi », avertit Jean-Marie Messier deux jours plus tard, la menaçant de représailles. Quelques jours plus tard, elle recevra l'étrange visite d'un journaliste censé travailler à Radio France, se présentant sous le pseudo d'Yves Ilvinec. « Je reviens de Colombie. Là-bas, on tue les gens pour moins que cela », lance-t-il à la présidente de l'Adam.

Chez Vivendi Universal, on pense qu'il faut briser la cabale contre Jean-Marie Messier. Maurice Lévy (Publicis) est à nouveau appelé à la rescousse. Yves de Chaisemartin, le patron du *Figaro*, décide, très fraternellement, de prendre lui-même la plume : « Il faut sauver le soldat Messier », écrit-il.

Martine Orange



Deux images du film tourné par Vivendi Universal à l'occasion du séminaire des cadres dirigeants à Deauville, les 20 et 21 mars.



PROCHAIN ARTICLE  
La bombe d'Esther

# Lutte anti-Mafia : les juges abandonnés ?

par Marie-Anne Matard-Bonucci

Il y a vingt ans, le général Dalla Chiesa était éliminé par la Mafia sicilienne. Depuis, l'Etat italien n'a cessé de marquer des points décisifs dans la lutte contre Cosa Nostra. Sur un mode plus réactif que préventif, au prix du sacrifice de plusieurs de ses serviteurs, la puissance publique sut affronter le terrorisme mafieux sans s'écarter du droit, en se dotant des instruments juridiques adéquats.

Le maxi-procès de Palerme représenta une étape essentielle, par la reconnaissance de l'existence d'une organisation hiérarchique et centralisée et la condamnation de ses principaux responsables.

Au lendemain des assassinats des juges Giovanni Falcone et Paolo Borsellino en 1992, l'offensive judiciaire contre Cosa Nostra continua en s'intensifiant. En des délais raisonnables, plusieurs des assassins des juges furent identifiés et arrêtés.

A la fin de la décennie 1990, d'aucuns pronostiquaient, imprudemment et non sans légèreté, la disparition de la Mafia, tant son démantèlement semblait en bonne voie.

Le climat est bien différent aujourd'hui. Les juges n'ont jamais été aussi isolés. En dépit de l'incarcération de centaines de mafieux et des réussites parfois éclatantes de l'investigation judiciaire, on peut se demander si un processus d'involution n'est pas perceptible dans la lutte contre Cosa Nostra.

En témoignent les menaces proférées sous forme de vidéoconférence par le « boss » Leoluca Bagarella, le 14 juillet, depuis sa prison de l'Aquila, sa dénonciation de « promesses non tenues » visant directement le régime pénitentiaire imposé aux mafieux. Sans que l'on sache si cette déclaration constitue un indice de force ou de faiblesse, si elle s'adresse aux avocats, aux hommes politiques ou à des comparses en liberté, elle rend compte au moins

défenseur d'accusés mafieux dans deux procès, et des six longs mois qui le conduisirent finalement à démissionner, geste qui entérinait de fait l'incompatibilité entre la fonction de membre du gouvernement, partie civile dans les procès de la Mafia, et celle de défenseur de boss mafieux ?

**MARIE-ANNE MATARD-BONUCCI** est historienne (université de Versailles - Saint-Quentin-en-Yvelines).

Falla-t-il, dans le cadre d'une politique de redistribution des escortes, supprimer précisément celles dont bénéficiaient des juges comme Ilda Bocassini ou Giancarlo Caselli, dont on connaît le rôle dans la lutte anti-Mafia ? Était-il indispensable, dans le cadre de la réforme du Conseil supérieur de la magistrature, de proposer la suppression de la commission chargée de la criminalité organisée ?

Il serait imprudent de présenter semblables déclarations et décisions comme des gestes en faveur de la Mafia. En revanche, qui connaît le fonctionnement de Cosa Nostra sait qu'ils seront interprétés assurément comme autant de signes de bonne volonté de la part d'un pouvoir politique dont la bienveillance est toujours recherchée. Accordera-t-elle plus d'importance aux épisodes évoqués - dont la liste est loin d'être exhaustive - ou à la déclaration récente du premier ministre, réaffirmant la nécessité d'un régime carcéral spécifique pour les mafieux ?

Les armes juridiques ayant permis l'arrestation et l'incarcération de centaines de mafieux ont été forgées le plus souvent comme autant de répliques à la violence mafieuse, en réponse à des situations d'urgence. D'un « homicide excellent » à l'autre, on observait le retour à l'immobilisme comme si la « pax mafiosa » était un indice de son affaiblissement.

« Mafia et Camorra ont toujours existé et existeront toujours : malheureusement, nous devons cohabiter avec cette réalité »

**PIETRO LUNARDI, MINISTRE ITALIEN DES INFRASTRUCTURES**

d'une chose sûre : l'expression d'une parole publique mafieuse semble aujourd'hui possible dans le contexte d'un processus de délégitimation de l'action des magistrats.

Il serait certainement réducteur et caricatural de faire coïncider le début de ce processus avec l'arrivée au pouvoir du gouvernement actuel. Il est tout aussi difficile d'ignorer que, depuis quelques mois, celui-ci ou sa majorité parlementaire - par la voix de députés avocats souvent défenseurs dans des procès de la Mafia ou de corruption - ont contribué à l'aggraver sérieusement, au moins dans deux domaines.

La volonté politique est un atout essentiel dans la lutte contre la Mafia. Pour avoir su tisser des liens avec une classe politique de notables puis avec les partis au pouvoir dans l'Italie républicaine, la Mafia a prospéré et bénéficié d'une relative impunité remise en question seulement lorsque la violence mafieuse atteignait un niveau intolérable qui menaçait les institutions.

Sur le terrain du volontarisme politique, le moins que l'on puisse dire est que le paysage actuel est confus. Les Italiens ont encore en mémoire les déclarations, il y a un an, du ministre chargé des infrastructures, Pietro Lunardi (un ministre dont les activités de tutelle ne sont pas indifférentes à l'« honorable société ») : « Mafia et Camorra ont toujours existé et existeront toujours : malheureusement, nous devons cohabiter avec cette réalité. »

Que penser de la désignation comme sous-secrétaire d'Etat à l'intérieur de Carlo Taormina, avocat et

Ce dont il s'agit à présent est toutefois différent. Depuis plus d'un an, on observe une intense activité gouvernementale sur le terrain judiciaire. Non sans paradoxe, c'est au nom du « garantismo », culture politique de défense des droits du citoyen contre toute forme d'arbitraire, que sont réalisées des réformes dont les conséquences risquent d'entraver la lutte contre le crime organisé.

Parmi celles-ci, le projet de loi sur le « *legittimo sospetto* », permettant de déplacer d'une cour de justice à l'autre un procès au nom d'un « *sospçon légitime* » entachant la sérénité du déroulement du procès, texte adopté par le Sénat italien et figurant parmi les priorités de rentrée à la Chambre. Si l'on voit bien comment ce texte pourrait servir les intérêts de qui a maille à partir avec la justice, il semble difficile de ne pas le considérer comme une atteinte au travail des juges dont les efforts, après des mois, voire des années d'investigation risquent ainsi d'être anéantis.

Plus cohérent encore, le projet de loi Pittelli-Anedda, dont les 45 articles risquent d'entraver l'action des magistrats dès le commencement même des enquêtes. Une loi dont les conséquences seraient « *désastreuses* » selon Pier Luigi Vigna, actuel responsable de la Procura nazionale antimafia.

Les transformations qui se profilent ne comportent pas seulement le risque de favoriser l'impunité des mafieux. Elles contribuent aussi, en les privant de leurs moyens d'action, à fragiliser la position des juges particulièrement exposés lorsqu'ils luttent contre Cosa Nostra.

# « Rose bonbon », noire logique

par Jean-Marie Laclavetine

A la suite de la publication de *Rose bonbon*, roman de Nicolas Jones-Gorlin mis en vente le 26 août, l'avocat de l'association L'Enfant bleu a saisi le procureur de la République de Paris afin qu'il engage des poursuites contre les éditions Gallimard, pour « *diffusion de la représentation d'un mineur dans une situation à caractère pornographique* ».

Le roman raconte à la première personne, et sur un ton souvent burlesque, voire délirant, le parcours chaotique d'un pédophile. Il y a dans la requête de cette association une confusion dangereuse, qui met en cause la liberté de pensée et de création. *Rose bonbon* est une œuvre de fiction. Il n'est pas légitime d'assimiler le monologue imaginaire d'un pédophile imaginaire à la représentation photographique ou vidéographique d'actes sexuels réels mettant en scène des enfants réels. On peut dénier au livre toute qualité littéraire, critiquer ou déplorer son contenu, sa tonalité, contester son humour, mais en aucun cas son droit à l'existence, sauf à démontrer qu'il

enfreint la loi dans un but avéré d'incitation au viol de mineurs.

Or les acheteurs qui se seront procuré cet ouvrage auront constaté qu'il ne s'agit en aucune façon d'une apologie de la pédophilie. Nicolas Jones-Gorlin a écrit un conte cruel et grinçant. Son livre peut susciter un malaise, lié à l'exploration d'un sujet particulièrement douloureux : c'est une des fonctions de la littérature.

La réaction des dirigeants de L'Enfant bleu, si elle est explica-

pour son éditeur) ; mais ce serait surtout une défaite pour nous tous, car sous couvert de morale et de défense des enfants, c'est l'autonomie de la pensée individuelle que l'on vise.

Lorsque la présidente de l'association se demande « *pourquoi on interdit la diffusion d'images pornographiques mettant en scène des enfants, et pas un roman qui suscite également des images et des fantasmes dans l'esprit du lecteur* » (*Libération* du 29 août), c'est bien au

assimilé à un crime le travail de l'imaginaire. Il pousse jusqu'à l'extrême cette logique en affirmant : « *S'il s'agissait d'un livre autobiographique, cela aurait une valeur documentaire, mais c'est une œuvre de fiction*. » On a bien lu : l'avocat de L'Enfant bleu préférait que l'auteur se fût livré réelle-

**JEAN-MARIE LACLAVETINE** est écrivain, membre du comité de lecture des éditions Gallimard.

## Face au malaise que peut susciter une œuvre littéraire, la censure n'est pas une réponse acceptable

ble, semble aller bien au-delà des objectifs déclarés de leur association. Face au malaise que peut susciter une œuvre littéraire, la censure n'est pas une réponse acceptable. L'écriture d'un roman est un travail long, difficile et, on le voit, risqué. La disparition de ce livre des étals des librairies serait une épreuve pour l'auteur (et

caractère foncièrement incontrôlable de l'écriture et de la lecture qu'elle s'attaque, puisque tous les romans ont vocation à susciter « *des images et des fantasmes dans l'esprit du lecteur* ».

Quand l'avocat de l'association déclare (*Le Monde* du 30 août) que « *la crudité des propos est aussi choquante que celle des images* », il

ment aux actes qu'il prête à son personnage, comme si, à ses yeux, les actes étaient moins répréhensibles que la libre imagination, Dutroux moins coupable que Nabokov...

Souhaitons que les lecteurs puissent se faire par eux-mêmes une opinion sur ce livre, qu'ils puissent en conseiller ou en déconseiller la lecture, l'aimer, le détester, l'acheter ou pas. Une chose est en tout cas certaine : le retrait du commerce de *Rose bonbon* ne ferait en rien progresser la lutte contre la pédophilie, mais marquerait au contraire un inquiétant pas en arrière, vers moins d'intelligence et de compréhension.

1 860 points de vente

Implanté dans 32 pays

24 800 collaborateurs

Plus d'1 million de références

Au service de clients professionnels

**Leader mondial de la distribution de matériel électrique**

**REXEL**

**Résultats semestriels 2002 :**

**Dans des marchés difficiles, bonne tenue de la marge brute, réduction des frais et désendettement**

Le Conseil d'Administration de REXEL s'est réuni sous la présidence d'Alain REDHEUIL le 2 septembre 2002, à Paris, les comptes du 1<sup>er</sup> semestre 2002.

Les points clés des résultats consolidés de la période :

	En Millions d'euros	
	1 <sup>er</sup> semestre 2001	1 <sup>er</sup> semestre 2002
Chiffre d'affaires	4 005,1	3 727,7
Marge brute (9% du C.A.)	24,4%	24,8%
Résultat d'exploitation	207,1	231,0
Résultat net avant imputation des écarts de change	103,4	60,6
Résultat net après imputation des écarts de change	92,1	57,4

Sur des marchés difficiles, la tenue de la marge brute est un atout majeur. REXEL a ainsi maintenu sa marge brute à 24,8% en 2002, malgré la baisse de la marge brute de 2001 (24,4%).

Les efforts de réduction ont contribué pour 22 millions d'euros à l'augmentation de la marge brute, essentiellement dus à l'effort de réduction des acquisitions de 2001. L'impact de la variation des taux de change a été négatif à hauteur de 7 millions d'euros.

A structure de coûts de change et plus compétitive, l'impact du fait que la marge brute est de 24,8% au 1<sup>er</sup> semestre 2002.

### Résultats

Dans des marchés très difficiles et malgré la chute des volumes, le Groupe a su maintenir son chiffre brut à un niveau progressif de 24,8% (contre 24,4% au 1<sup>er</sup> semestre 2001) et 24,8% au 1<sup>er</sup> semestre 2002. Elle s'élevait à 223,3 millions d'euros.

REXEL a aussi réduit significativement ses coûts de production. Les économies de structure ont permis de présenter 15,9 millions d'euros en frais de personnel et 91,4 millions d'euros pour les autres charges fixes, contre 100 millions d'euros en 2001. L'impact des effectifs est de 6,5% (contre 10,3% en 2001) et de 15,0 millions d'euros.

Sur le plan de la réduction de la dette, REXEL a poursuivi sa politique de désendettement. Le résultat net avant imputation des écarts de change est de 103,4 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2002, contre 103,4 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2001. Mais, écarté l'impact de la variation des taux de change, le résultat net après imputation des écarts de change est de 57,4 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2002, contre 60,6 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2001.

Le résultat net après imputation des écarts de change est de 57,4 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2002, contre 60,6 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2001. Mais, écarté l'impact de la variation des taux de change, le résultat net après imputation des écarts de change est de 57,4 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2002, contre 60,6 millions d'euros au 1<sup>er</sup> semestre 2001.

Le ratio d'endettement net au fonds propres est de 103,4% au 1<sup>er</sup> semestre 2002, contre 103,4% au 1<sup>er</sup> semestre 2001. L'impact de la politique de désendettement est de 103,4%.

### Perspectives

Le Groupe sera en mesure de poursuivre son développement grâce à ses clients et à ses fournisseurs, ainsi qu'à ses actions de commercialisation, de vente de stocks, de réduction de coûts, etc.

Les efforts de réduction de la dette et de réduction des coûts ont permis de maintenir le ratio d'endettement net au fonds propres à un niveau acceptable. Les efforts de réduction de la dette et de réduction des coûts ont permis de maintenir le ratio d'endettement net au fonds propres à un niveau acceptable.

DANS LA PRESSE FRANÇAISE

■ RFI
Geneviève Goëtzinger
On lui connaissait plusieurs sobriquets, pas forcément flatteurs. Jacques Chirac peut désormais accrocher un nouveau surnom à sa panoplie : « Superman »... Au chevet de la planète donc, défenseur naturel du faible et de l'opprimé, avocat aux côtés des plus pauvres d'une régulation du développement. Cette démarche ne saurait être caricaturée en simple posture. La critique est toute trouvée : sur le caractère irréaliste de certaines propositions, sur l'absence de consensus des pays riches qui conduit à faire de ses belles paroles de simples vœux pieux ; mais qu'importe, les mots ont une valeur, et il était important de les prononcer. Reste que la valeur du verbe trouve sa limite dans le contenu des actes. C'est là que réside la principale objection. Jacques Chirac reste en Europe le principal défenseur d'une politique agricole commune d'une indéfectible malignité sur un double terrain : celui du développement du Sud, celui de l'environnement.

■ LCI
Pierre-Luc Séguillon
Il y a deux manières de juger les résultats du Sommet de la Terre qui s'achève à Johannesburg. Si on l'apprécie au regard de ce qui demeure encore à faire pour favoriser un développement durable et équilibré de la planète, ses conclusions paraissent dérisoires. Si, en revanche, on évalue ce sommet à l'aune du passé et si l'on mesure le chemin parcouru depuis le Sommet de Rio, il y a dix ans, ses résultats ne semblent nullement négligeables. Il est vrai qu'il y a bien des motifs de déception. Mais Johannesburg a marqué une avancée politique : l'idée selon laquelle l'avenir démocratique, social, écologique et économique de la planète relève de la volonté d'une communauté internationale plus large que l'Etat-nation a progressé au détriment de la position qu'ont continué et continuent à défendre les Etats-Unis.

George W. Bush dopé par le jogging

Alors que le monde ne parle que de l'Irak et du terrorisme, le président américain a accordé un entretien à « Runner's World ». Il en ressort que ses performances se sont améliorées depuis le 11 septembre



Orient, sort l'interview de « rentrée » de l'homme le plus puissant de la planète sur... le jogging, ses joies et ses bienfaits pour la santé.

En fait, l'interview a été réalisée le 22 juin, lors du Presidential Challenge, une course de 3 miles (4,8 km) que le président s'est mis dans l'idée d'organiser et que le personnel de la Maison Blanche est bien inspiré de ne pas manquer. George W. Bush portait - comme il se doit - le dossard n°1. Il a parcouru les 3 miles en 20 minutes 29 secondes, un temps qui en fait le « président le plus rapide », dit le magazine sans citer les concurrents, en premier lieu son prédécesseur Bill Clinton, qui, lui aussi, courait tous les jours. Après l'entretien, il s'est assis devant une

bouteille d'eau. Oui, a-t-il confié, « j'essaie de courir au moins cinq fois par semaine, parfois six. Cela m'aide à dormir la nuit ; et cela maintient ma discipline ». Et d'ajouter : « Je suis une personne qui croit à la ponctualité. C'est une discipline. J'attends du personnel de la Maison Blanche qu'il soit à l'heure, qu'il soit précis et qu'il fasse du sport. »

COURIR DANS « AIR FORCE ONE »

Et le stress ? « Vous devez avoir le job le plus stressant du monde ? », demandent les interviewers. Ils ne se trompent pas. Un stress énorme. Mais courir est une aide précieuse. Et, effet « intéressant », la situation internationale a des répercussions sur le chronomètre. « Ce qui est intéressant, c'est que mes temps se sont améliorés tout de suite après le début de la guerre » contre le terrorisme, après les attentats du 11 septembre. Le président n'était déjà pas du genre à lambi-

ner, cela dit. « Mes temps étaient rapides. Mais, quand la guerre a commencé, je me suis mis à courir avec un peu plus d'intensité. »

Le magazine essaie d'en savoir plus sur les coulisses de la salle de sports de la Maison Blanche. « Le matin, je me mets au travail un peu avant 7 heures et j'attends que tout le monde arrive à l'heure quand il y a une réunion. Et, tous les jours, je mène du temps pour faire de l'exercice. Même quand je voyage, il y a toujours un Treadmill dans ma chambre. » Le Treadmill, c'est cet appareil qui permet de courir tout en restant sur place. George W. Bush en a un dans Air Force One, l'avion présidentiel. « Pendant les voyages longs, révèle-t-il, par exemple quand je suis allé en Europe, récemment, j'ai couru pendant une heure dans l'avion. » Pareil pour la Chine.

Puis Runner's World aborde la question des regrets. Oui, M. Bush en a. Il aimerait vraiment

pouvoir faire des courses plus longues au lieu de tourner en rond sur la piste extérieure de la Maison Blanche, sécurité présidentielle oblige. « C'est triste, ajoute-t-il. C'est l'une des choses les plus tristes de la présidence. Il n'y aurait rien de meilleur que de pouvoir aller faire une longue course autour du Mall [la grande promenade qui traverse Washington]. »

En marge de cette interview, Runner's World se prononce : 20 minutes 29 secondes, un temps excellent ! Mais la performance de « W » aurait été meilleure s'il avait bu davantage et, surtout, s'il s'était échauffé correctement au lieu de sortir de sa limousine, de serrer quelques mains et de se déclarer prêt. Un bon conseil, mais pas si facile à suivre.

Corine Lesnes

★ www.runnersworld.com

SUR LE NET

Les documents cités sont accessibles à l'adresse www.lemonde.fr/surlenet

Social

■ Le gouvernement doit annoncer dans les jours qui viennent son projet sur les 35 heures et le smic.

■ La déclaration d'Ernest-Antoine Seillière sur ce sujet à l'issue de sa rencontre avec François Fillon est disponible sur le site du Medef.

■ Le Conseil économique et social a étudié, à la demande du premier ministre, « la multiplicité du smic » et « dressé un inventaire des solutions tendant à rationaliser le référent salarial minimum ».

■ Le Conseil supérieur de l'emploi, des revenus et des coûts (Cserc) a publié une monographie du smic, proposant notamment des comparaisons avec les systèmes existants dans d'autres pays occidentaux.

■ Service-public.fr expose les garanties de salaire minimum lors du passage aux 35 heures, leur montant actualisé au 1er juillet et la législation sur les heures supplémentaires.

■ Le Cserc a examiné la mise en place de la réduction du temps de travail et ses effets sur l'emploi.

■ Le Commissariat général du plan fait le bilan de la loi sur les 35 heures quatre ans après son adoption.

■ Le ministère des affaires sociales présente des « éléments d'analyse » pour l'étude de « l'impact des 35 heures sur la situation des femmes salariées ».

■ Le Commissariat général du plan fait le bilan de la loi sur les 35 heures quatre ans après son adoption.

■ Le ministère des affaires sociales présente des « éléments d'analyse » pour l'étude de « l'impact des 35 heures sur la situation des femmes salariées ».

■ Le Commissariat général du plan fait le bilan de la loi sur les 35 heures quatre ans après son adoption.

■ Le ministère des affaires sociales présente des « éléments d'analyse » pour l'étude de « l'impact des 35 heures sur la situation des femmes salariées ».

■ Le Commissariat général du plan fait le bilan de la loi sur les 35 heures quatre ans après son adoption.

■ Le ministère des affaires sociales présente des « éléments d'analyse » pour l'étude de « l'impact des 35 heures sur la situation des femmes salariées ».

■ Le Commissariat général du plan fait le bilan de la loi sur les 35 heures quatre ans après son adoption.

■ Le ministère des affaires sociales présente des « éléments d'analyse » pour l'étude de « l'impact des 35 heures sur la situation des femmes salariées ».

■ Le Commissariat général du plan fait le bilan de la loi sur les 35 heures quatre ans après son adoption.

■ Le ministère des affaires sociales présente des « éléments d'analyse » pour l'étude de « l'impact des 35 heures sur la situation des femmes salariées ».

■ Le Commissariat général du plan fait le bilan de la loi sur les 35 heures quatre ans après son adoption.

■ Le ministère des affaires sociales présente des « éléments d'analyse » pour l'étude de « l'impact des 35 heures sur la situation des femmes salariées ».

■ Le Commissariat général du plan fait le bilan de la loi sur les 35 heures quatre ans après son adoption.

LA SÉLECTION DE COURRIER INTERNATIONAL

La situation basque vue par la presse d'Espagne

L'interdiction de Batasuna aurait-elle plus d'inconvénients que d'avantages ?

« LA SUSPENSION d'un parti et la procédure d'interdiction entamée à son encontre (...) feront date dans l'histoire de la répression en Euskal Herria [Pays basque]. Les décisions prises le 26 août visent à priver de représentation politique une importante partie de la société, ce qui n'existe que dans les Etats dictatoriaux », s'insurge le quotidien Gara au lendemain de la procédure engagée contre Batasuna, le parti indépendantiste dont il est l'organe offi-

cieux. « Le but n'est pas, contrairement à ce que l'on veut faire croire, d'agir contre l'ETA. L'objectif du juge Garzon et du pacte conclu entre le Parti populaire [PP] et le Parti socialiste [PSOE] est de bloquer ce qu'ils considèrent comme le moteur d'un mouvement plus ample qui peut conduire l'Euskal Herria à l'obtention de sa souveraineté. »

Le quotidien Deia, organe du Parti nationaliste basque (PNV, modéré) - qui gouverne la région

depuis 1979 - tire lui aussi à boulets rouges sur le juge Garzon : « Une semaine après avoir ordonné la suspension des activités de Batasuna, voilà qu'il demande à présent l'interdiction de toutes les manifestations de protestation contre cette mesure. Après avoir pris une mesure qui contrevient aux normes les plus élémentaires de l'Etat de droit, il entend restreindre le droit de manifester, un des piliers essentiels d'un régime de libertés. Dans sa course folle pour aller plus vite que le gouvernement espagnol dans les mesures contre Batasuna, il commet des excès incompatibles avec l'existence d'une société démocratique. »

suna est-elle un instrument indispensable pour continuer à avancer, comme le prétend le gouvernement, ou permettra-t-elle à Batasuna d'en appeler à la solidarité indépendantiste pour réapparaître, avec plus de vigueur, sous d'autres formes, comme le soutiennent les nationalistes ? »

Plus étonnant, le quotidien conservateur ABC, pourtant très proche du gouvernement Aznar, publie une tribune de Juan Tapia, ancien directeur de La Vanguardia de Barcelone, énumérant les dangers que comporte à son sens l'interdiction de Batasuna : risque de simplification d'un phénomène complexe comme l'est la violence de l'ETA ; risque de privation d'expression politique d'une partie de la société basque ; risque de chasse aux sorcières contre ceux qui s'opposent à l'interdiction. Mais le principal danger, à ses yeux, est celui d'une scission politique entre l'Espagne et le Pays basque : « En demandant l'interdiction de Batasuna, les forces politiques majoritaires en Espagne ont voté une mesure qui a le soutien de l'opinion espagnole mais qui heurte la majorité des Basques. Cela peut creuser encore plus le dangereux fossé que l'on observe depuis des années entre la perception de la réalité côté basque et côté espagnol. » Et puis, conclut-il, la non-interdiction de groupes politiques soutenant le terrorisme a eu des résultats positifs dans d'autres pays démocratiques : « La raison éthique nous dit qu'il est difficile de préserver la pureté de la démocratie espagnole si l'on n'interdit pas Batasuna. La raison pratique nous montre que la non-interdiction du Sinn Féin en Irlande du Nord, malgré le fait qu'il était clairement la vitrine politique de l'IRA, a permis d'en finir avec la violence et d'ouvrir la voie aux négociations. »

ÉTOUFFER LE DÉBAT

La presse nationaliste basque est loin d'être la seule à s'inquiéter du processus d'interdiction en cours. Dans El País, le grand quotidien madrilène de centre gauche, l'éditorialiste Josep Ramoneda s'en prend tout d'abord à l'attitude du PP au pouvoir, dont le discours - « Soit on est pour l'interdiction, soit on est pour les terroristes » - vise à étouffer tout débat sur le sujet. « Mettre un parti hors la loi est un acte extrêmement grave. Qui plus est dans un pays où la dictature franquiste avait interdit les partis et où ceux qui sont aujourd'hui dans l'opposition parlementaire étaient illégaux il y a trente ans. Toute objection ou divergence à l'égard d'une initiative de cette envergure est non seulement légitime, mais devrait être reconnue comme une contribution au débat démocratique. » Josep Ramoneda s'interroge aussi sur la nécessité pour le gouvernement d'engager une action politique, parallèlement à l'action pénale du juge Garzon, surtout à un moment où la nébuleuse ETA-Batasuna n'est pas au mieux de sa forme : « La mise hors la loi de Bata-

vincent.truffly@lemonde.fr

AU COURRIER DES LECTEURS

Ecoles rurales

En cette période de rentrée scolaire et à l'heure où le film Etre et avoir provoque de nombreuses réactions, à la campagne, le mépris de l'institution envers les élèves et les parents est encore plus flagrant que pendant le reste de l'année. Et qui dira l'expression d'un inspecteur d'académie s'adressant à un parent d'élève en zone rurale ?

Dans chaque village, les parents se battent littéralement pour obtenir les quelques postes disponibles, et c'est celui qui se battra le plus qui l'obtiendra. Voilà la réalité. On divise les parents, pour cacher les carences de l'institution, et chacun, à qui mieux mieux, d'occuper l'école, de séquestrer l'instituteur, voire pire quand le village est imaginaire. Non, ce n'est pas drôle, c'est pitoyable d'en arriver là, c'est

pitoyable pour assurer une qualité minimum d'enseignement public à nos enfants d'être obligé de recourir à de telles méthodes. C'est encore plus pitoyable de faire des économies sur l'éducation des enfants, et c'est dommage de ne jamais en parler !

Sophie Braun Marsanne (Drôme)

Des chiffres et des interrogations

Je prends pour exacts vos chiffres : 880 000 professeurs et 11 millions d'élèves en France (Le Monde du 2 septembre). Ayant appris à faire des divisions à l'école communale, j'en conclus qu'il y a en moyenne 12,5 élèves par classe.

Qui peut m'expliquer pourquoi les syndicats et les professeurs se plaignent depuis des années que toutes les classes sont surchargées avec 25 ou 30 élèves par classe et que c'est insupportable ? Y aurait-il un nombre impression-

nant de professeurs qui n'enseignent pas ou n'ont pas d'élèves ?

Bernard Sauvaire

Boulogne (Hauts-de-Seine)

Rigueur budgétaire

C'est avec intérêt que je prends connaissance (Le Monde daté 25-26 août) de la déclaration de M. François d'Aubert, député UMP-DL de la Mayenne, qui veut « porter le fer » dans l'administration afin de réaliser des économies.

Je suis perplexé et d'autant plus que je n'ai lu aucune déclaration de ce parlementaire soucieux des « frais généraux de l'Etat » quand son ami politique M. François Léotard a été nommé, il y a quelques mois, et par la précédente majorité, inspecteur général des finances, au tour extérieur, à 60 ans, avec un traitement avoisinant les 10 000 euros mensuels et dans cinq ans une pleine retraite.

Dominique Bukspan

Londres

Advertisement for 'Le Monde DOSSIERS & DOCUMENTS' magazine. It features a cover image with three main articles: 'Dieu de retour, pour le meilleur et le pire', 'Immigrés : l'Europe entre accueil et rejet', and 'Les clés de l'Info'. Below the cover, there is a map titled 'RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE DES PRINCIPALES RELIGIONS' and a table of contents. The advertisement also includes a price tag of 2,10 € and a page count of 16 pages.

# L'armée américaine face au défi terroriste

CHAQUE ÉPOQUE a son type de guerre. Paraphrasant une remarque du stratège prussien Karl von Clausewitz, le chef d'état-major des armées américaines, le général Richard Myers, place en tête de ses priorités en 2002 le combat contre le terrorisme international. Mais, dit-il, une forme de terrorisme qui, depuis l'apparition des mouvements comme Al-Qaïda, n'a plus rien à voir avec ce que le monde et, plus spécialement, l'Europe ont connu dans les années 1970, quand sévissaient la bande à Baader ou la Fraction armée rouge.

D'abord, le terrorisme du XXI<sup>e</sup> siècle cherche, en s'en prenant aux populations par haine de ce qu'elles représentent, à détruire le mode de vie de nations censées conjuguer réussites politiques, économiques et libertés publiques. Ensuite, les terroristes modernes disposent d'outils technologiques sophistiqués, tels que la toile Internet, qui leur permettent de rassembler fonds et recrues pour frapper directement leurs cibles en leurs points les plus vulnérables. De même, les réseaux actuels sont déterminés à acquiescer des armes de destruction massive auprès de fournisseurs sans scrupule, et cette course au fin du fin de la technologie laisse peu de temps aux pays qui voudraient éliminer le danger. Enfin, le terroriste d'aujourd'hui, prêt à se donner la mort pour être sûr d'atteindre ses objectifs, se transforme en une munition guidée avec précision.

## METTRE AU PAS LE PENTAGONE

Ce sont ces caractéristiques-là du terrorisme version 2002 qui ont fait dire au général Myers que Clausewitz avait sans doute raison quand il soutenait que chaque âge génère son type de conflit. « *Le terrorisme, a récemment prédit le chef d'état-major américain à San Francisco, est la première guerre mondiale de l'âge de l'information.* »

La difficulté commence lorsqu'il s'agit d'adapter l'institution de défense à ce genre de menace, même si l'Afghanistan a montré que, quatre semaines après les attentats du 11 septembre 2001, les armées américaines ont pu organiser la riposte avec, au bout d'un an et en dépit de nombreuses méprises sur le terrain, quelque 8 000 GI affectés à la sécurité du pays. Contrairement à ce que certains augurent imaginaient, l'option retenue n'a pas été un débarquement de vive force d'unités américaines, mais le recours à la collecte systématique de renseignements le plus frais possible, à des frappes aériennes plus ou moins ajustées et à des commandos spécialisés dans l'intervention à côté d'alliés locaux. Mais cela ne suffit pas face à un adversaire insaisissable, « *agile* », comme le qualifient les Américains, autrement dit un agresseur inventif et

mobile qui attaque quand et là où on ne l'attend pas.

A ce jour, dans son souci de rénover la panoplie des Etats-Unis, le secrétaire à la défense, Donald Rumsfeld, est parvenu davantage à éradiquer certains des symboles les plus évidents de la guerre froide Est-Ouest qu'à concevoir des réponses opérationnelles appropriées à la menace. Il est vrai qu'il a à mettre au pas le Pentagone et à combattre son inertie bureaucratique, moyennant une hausse du budget qui autorise des dépenses records de l'ordre du milliard de dollars par jour.

M. Rumsfeld a néanmoins remporté quelques succès. Par exemple, il a décidé d'abandonner le système Crusader d'artillerie lourde, cher à l'armée de terre. Il a donné une impulsion au programme de bouclier antimissiles. Il a réduit la dépendance des Etats-Unis envers leurs

capacités nucléaires en accentuant encore la diversité de l'arsenal des armes classiques guidées avec précision pour éviter de devoir recourir à la dissuasion de façon trop précoce dans le déroulement de la bataille.

A travers le budget 2003, il est évident que George W. Bush veut accélérer la transformation de l'appareil de défense. Six objectifs ont été déterminés pour une nouvelle stratégie face au risque terroriste. En premier lieu, protéger les sites – tels ceux du commandement intérieur ou de l'US Strategic Command, nouvellement créé – chargés de contre-carrer la menace des armes de destruction massive dès lors que 81 pays dans le monde sont suspectés par Washington de détenir des missiles. En second, améliorer les capacités interarmées de projection extérieure et le soutien du potentiel déployé sur place. En troisième lieu,

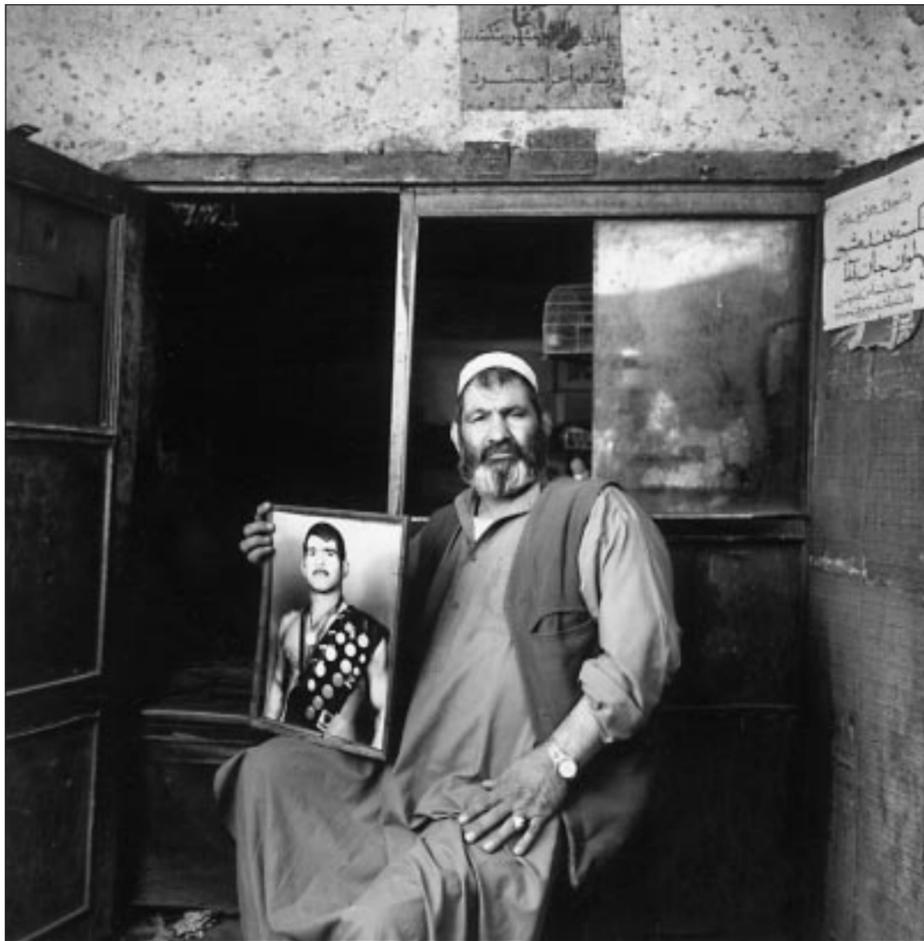
développer les moyens permanents de surveillance, de détection et de pistage en vue de leur engagement rapide. En quatrième lieu, renforcer l'aptitude à mener des opérations combinées. Ensuite, préserver d'une attaque éventuelle les systèmes de commandement et de communication, généralement vulnérables. Enfin, sécuriser le libre accès à l'espace et les dispositifs militaires, voire commerciaux, que les Américains mettent en orbite.

Persuadé que la dernière guerre mondiale trouve son origine dans la capitulation des Européens à Munich, en 1938, M. Rumsfeld s'est récemment justifié en expliquant à ses subordonnés du Pentagone qu'« *il est temps de relever le défi de pays hostiles qui sont en passe d'affûter leurs épées.* »

Jacques Isnard

## Gens de Kaboul

PAR AHMET SEL



### Ghoulam Dastaghi Djanagah, 52 ans, ancien lutteur, rebouteux.

Ancien champion de lutte d'Afghanistan, Ghoulam a participé aux Jeux olympiques de Tokyo en 1964, de Mexico en 1968 et de Munich en 1972. Depuis vingt ans, il exerce le métier de rebouteux, un don qu'il a hérité de son père, dans son échoppe, au bout de la rue des marchands d'oiseaux, au bazar de Kaboul.

## La France, l'Italie et les « années de plomb »

Suite de la première page

Cette position, qui vient ressusciter les démons des « années de plomb », fait paradoxalement table rase du passé. Celui de l'Italie d'abord. En effet, entre 1972 et 1982, ce n'est pas à l'action terroriste d'un groupuscule de type Action directe qu'a été confronté le pays, mais plutôt à ce que le romancier napolitain Erri de Luca a nommé « *un mai long de dix ans* ». Les militants radicaux étaient alors des centaines de milliers, ceux qui avaient choisi de passer à la lutte armée, des milliers. Braquages, enlèvements et procès dits populaires, assassinats : rien ne semblait pouvoir dépasser la violence des Brigades rouges et autres Prima Linea... si ce n'est la « terreur noire » exercée par les mouvements néofascistes, téléguidés par les services secrets italiens. Il a fallu des années pour le démontrer mais, aujourd'hui, plus personne ne le conteste : l'attentat de la piazza Fontana, le 12 décembre 1969, qui tua seize personnes à Milan et donna le coup d'envoi de l'engrenage terroriste, était l'œuvre de l'extrême droite. Cette « stratégie de la tension », qui visait à discréditer la mobilisation sociale de l'époque en poussant les

gauchistes à la radicalisation, devait trouver son apogée avec l'attentat de la gare de Bologne, le 2 août 1980, au cours duquel 80 personnes trouvaient la mort.

Autant dire que, par son ampleur – près de 400 morts de part et d'autre, plus de 4 000 personnes condamnées –, mais aussi par les moyens employés dans les deux camps, c'est « *quelque chose comme une guerre civile* », selon le constat de Giorgio Agamben, qui a traversé l'Italie dans les années 1970. Certes le pouvoir italien a estimé que ces crimes relevaient du droit commun. Mais cette thèse, souligne le philosophe italien, est « *démentie par une contradiction évidente* » puisque, face à cette délinquance, « *cette même classe politique a recouru à une série de lois d'exception qui limitaient gravement les libertés constitutionnelles* ».

### UNE DOCTRINE « ANCIENNE »

Allongement des détentions provisoires, utilisation de « repentis » dénonçant leurs complices contre des réductions de peines, durcissement des incriminations et de l'échelle de sanctions, systématisation des procès par contumace : depuis vingt ans, ces lois d'exception ont subi le feu de nombreuses critiques. Des anciens activistes, bien sûr, qui militent pour une amnistie. Mais aussi des milieux intellectuels italiens. L'historien Carlo Ginzburg n'a pas hésité, par exemple, à comparer le traitement judiciaire réservé à l'ancien chef de Lotta Continua, Adriano Sofri, aux procès en sorcellerie du Moyen

Age, trouvant aux actes d'instruction – lui, le spécialiste de l'Inquisition –, « *une physiologie curieusement familière* ».

Dans ce contexte, conscient de la trouble relation entretenue par les Italiens avec leur passé, François Mitterrand prit, le 20 avril 1985, l'engagement de protéger ceux qui « *ont rompu avec la machine infernale dans laquelle ils s'étaient engagés, le proclament, ont abordé une deuxième phase de leur propre vie, se sont insérés dans la société française, souvent s'y sont mariés, ont fondé une famille, trouvé un métier* ». Une doctrine qui a résisté à toutes les alternances : sur les quelque trois cents anciens militants passés par la France, plusieurs dizaines ont été poursuivis, interpellés, incarcérés, mais tous, jusqu'à ces derniers jours, avaient fini par être libérés. Certains avaient profité de décisions favorables des tribunaux, d'autres avaient vu leur extradition bloquée par le pouvoir politique.

Or cette doctrine, s'il assure qu'elle n'a pas disparu, Dominique Perben la juge « *fort ancienne* ». On aimerait sourire en rétorquant simplement au ministre qu'à l'exception du cas de Paolo Persichetti les faits reprochés aux anciens militants italiens sont plus anciens encore. Mais voilà : derrière l'engagement de François Mitterrand, il en est un autre, moins solennel dans la forme, mais plus fondamental sur le fond, que le ministre de la justice envisage de violer. En 1998, en effet, le ministère de l'intérieur, sur consultation de Matignon, a régularisé tous les ex-activistes qui ne dispo-

saient pas encore de papiers. Une trentaine, en tout, sur la petite centaine présents en France. Tous se sont vu accorder des cartes de séjour de cinq ou dix ans, non par erreur, ou parce qu'ils auraient dissimulé une partie de leur passé, mais en pleine connaissance des actes qu'ils avaient commis et des condamnations dont ils faisaient l'objet en Italie. Réexaminer leur dossier « *au cas par cas* » et accorder au gouvernement transalpin les extraditions qu'il réclame signifierait revenir sur un acte à portée juridique de l'Etat, alors même que la situation des intéressés n'a aucunement évolué.

Dans un texte rédigé au lendemain de l'incarcération de l'ancien fondateur du groupe Autonomie ouvrière, Toni Negri, Giorgio Agamben constatait le lien organique entre le maintien des lois spéciales et le refus de tout projet d'amnistie. « *L'incapacité de penser dont semble aujourd'hui affligée la classe politique italienne et, avec elle, le pays tout entier, dépend précisément de cette conjonction maligne d'un mauvais oubli et d'une mauvaise mémoire, grâce à quoi l'on cherche à oublier quand on devrait se souvenir et l'on est contraint de se souvenir quand on devrait savoir oublier.* » C'était en 1997. Cinq ans plus tard, le philosophe italien pourrait utilement reprendre la plume. Pour inviter, cette fois, la France à réapprendre « *le bon usage de la mémoire et de l'oubli* ».

Nathaniel Herzberg

Le Monde  
ÉDITORIAL

## Les leçons d'un sommet

JACQUES CHIRAC est bien seul à considérer que le Sommet de la Terre qui vient de s'achever à Johannesburg aboutit à « *un pas dans la bonne direction* ». Les négociations ont finalement débouché sur la signature d'un « *plan d'action* » par les 107 pays représentés, alors qu'on a longtemps craint l'échec, mais la minceur du contenu et l'expérience acquise auprès des sommets précédents devraient pousser à conclure que la gestion des problèmes mondiaux et l'organisation de la planète ne doivent plus se réduire à ces grand-messes de l'ONU à la fois trop ambitieuses et pas assez ciblées.

Le plan d'action adopté comporte 152 points, parmi lesquels on note l'engagement de réduire de moitié, d'ici à 2015, la proportion d'êtres humains qui n'ont pas accès à l'eau potable, une augmentation « *substantielle* » de la part des énergies renouvelables dans la consommation énergétique mondiale, ou la volonté d'enrayer la disparition d'espèces vivantes sur la Terre. Mais aucun objectif chiffré n'est fixé, les moyens d'y parvenir ne sont pas évoqués. Un flou identique est à déplorer concernant les autres recommandations du texte sur la pauvreté, la lutte contre la désertification en Afrique, la pêche, les subventions agricoles et le climat. Les délégués se sont limités à rappeler leurs engagements précédents.

Les organisations non gouvernementales n'ont pas tort de dénoncer le vide de ce plan, et le président équatorien, Gustavo Noboa, a raison de dénoncer les pays du Nord, « *ceux qui, parangons de la cause environ-*

*mentale, sont les plus gros pollueurs et ne veulent ni accepter des compromis pour sauver la planète ni maintenir les objectifs de l'aide au développement* ». George W. Bush, qui a refusé de se rendre dans la capitale sud-africaine, est le premier visé. Mais Jacques Chirac, grand défenseur de subventions agricoles en Europe qui désorganisent les productions du Sud, l'est à sa mesure.

On peut, en revanche, se féliciter de la présence des grandes entreprises multinationales à Johannesburg. Les écologistes craignent qu'elles ne veuillent d'abord redorer à bon compte leur image ternie par des pratiques sociales condamnationnelles dans le tiers-monde, des pollutions ou des compromis avec des régimes corrompus. Mais on doit considérer que le pouvoir considérable qu'elles représentent, souvent supérieur à celui des Etats, est incontournable et qu'il faut mieux les prendre au mot. Leurs promesses et leur coordination, au sein d'une association présidée par l'ancien patron de Shell, sont probablement la seule avancée positive du sommet de Johannesburg.

Mais il est temps de considérer qu'il y a une erreur de méthode. Le concept de « *développement durable* », d'abord, est un fourre-tout trop lâche pour ne pas déboucher sur des engagements sans suite. Les Nations unies, ensuite, sont un cadre trop vaste pour tout régler. Il faut sérier les problèmes – l'environnement, l'eau, la biodiversité, etc. – dans des agences ad hoc, dont le dessein doit être précis et les résultats mesurables.

### Le Monde

Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani  
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ; Noël-Jean Bergeroux.

Directeur général délégué des rédactions : Edwy Plenel  
Directeur général délégué des opérations : Fabrice Nora  
Directeur général adjoint : René Gabriel  
Secrétaire général du directoire : Pierre-Yves Romain

### Directeur de la rédaction : Edwy Plenel

Directeurs adjoints : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomet  
Secrétaire général : Olivier Biffaud ; déléguée générale : Claire Blandin  
Directeur artistique : François Lichon  
Chef d'édition : Christian Massol ; chef de production : Jean-Marc Houssard  
Rédacteur en chef technique : Eric Azan ; directeur informatique : José Bolufer

### Rédaction en chef centrale :

Alain Debove, Eric Fottorino, Alain Frachon, Laurent Greilsamer, Michel Kajman, Eric Le Boucher, Bertrand Le Gendre

### Rédaction en chef :

François Bonnet (International) ; Anne-Line Roccati (France) ; Anne Chemin (Société) ; Jean-Louis Andréani (Régions) ; Laurent Mauduit (Entreprises) ; Jacques Buob (Aujourd'hui) ; Franck Nouchi (Culture) ; Josyane Savigneau (Le Monde des Livres) ; Serge Marti (Le Monde Economie)

### Médiateur : Robert Solé

Directrice des projets éditoriaux : Dominique Roynette  
Directeur exécutif : Eric Pialoux ; directrice de la coordination des publications : Anne Chaussebourg  
Directeur des relations internationales : Daniel Vernet

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

### Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS)

Durée de la société : quatre-vingt-dix-neuf ans à compter du 15 décembre 2000. Capital social : 145 473 550 €. Actionnaires directs et indirects : Le Monde SA, Le Monde et Partenaires Associés, Société des Rédacteurs du Monde, Société des Cadres du Monde, Société des Employés du Monde, Fonds commun de placement des personnels du Monde, Association Hubert-Beuve-Méry, Société des Lecteurs du Monde, Le Monde Entreprises, Le Monde Europe, Le Monde Investisseurs, Le Monde Presse, Le Monde Prévoyance, Claude-Bernard Participations, Société des Personnels du Monde.

www.lemonde.fr édité par Le Monde Interactif.

Président du conseil d'administration : Jean-Marie Colombani. Directeur général : Bruno Patino

Dans Le Monde de l'éducation de septembre

SPECIAL  
RENTRÉE

Apprendre à lire

Le Monde de l'éducation

Le Monde est édité par la Société Editrice du Monde (SAS). La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des publications et agences de presse n° 0707 C 81975 ISSN 0395-2037

Imprimerie du Monde  
12, rue Maurice-Gunschbourg  
94852 Ivry cedex



Le Monde  
PRESIDENT-DIRECTEUR GÉNÉRAL : Dominique Alduy  
DIRECTEUR GÉNÉRAL : Stéphane Corre  
21 bis, rue Claude-Bernard - BP218  
75226 PARIS CEDEX 05  
Tél: 01-42-17-39-00 - Fax: 01-42-17-39-26

PRINTED IN FRANCE

# ENTREPRISES

## SECTEUR PUBLIC

Le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a retenu en matière de privatisations **UNE MÉTHODE QUI LE DISTINGUE** fortement des équipes précédentes. A la différence des gouvernements Chirac ou Balladur, il

se garde de présenter les futures cessions d'actifs comme la pierre angulaire d'une **POLITIQUE LIBÉRALE**. Et à la différence du gouvernement Jospin, il se garde de hâter le pas. Il a certes besoin des recettes

de privatisations pour financer les dotations en capital des entreprises publiques, mais la contrainte budgétaire n'est pas draconienne. Le **PRAGMATISME** du gouvernement se comprend d'autant mieux que le

patrimoine boursier de l'Etat s'est effondré. Selon nos évaluations, il est actuellement de **22,3 MILLIARDS D'EUROS**, contre environ 148,7 milliards d'euros, avant l'éclatement de la bulle spéculative.

## Privatisations : la politique des petits pas

Le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin se garde de faire des cessions d'actifs publics un point de doctrine. Se voulant très pragmatique, il n'a pas l'intention de s'enfermer dans un calendrier trop précis, même si, sur le long terme, le cap est clairement celui du moins d'Etat

**ALORS QUE** l'ancien premier ministre socialiste Lionel Jospin avait privatisé pour plus de 4 milliards d'euros d'actifs publics dans les quatre premiers mois de 2002, et plus de 30 milliards au cours de la législature – ce qui a fait de lui le recordman des privatisations – son successeur libéral, Jean-Pierre Raffarin, avance sur ce dossier avec la plus grande prudence, rompant avec l'approche très idéologique de ses prédécesseurs de droite.

En mars 1986, le gouvernement de Jacques Chirac avait inscrit soixante-cinq entreprises des secteurs de la banque, de l'assurance, de l'audiovisuel et de l'industrie sur la liste des privatisables. Un programme de 200 à 300 milliards de francs à réaliser sur cinq ans. En mars 1993, Edouard Balladur, premier ministre, inscrit lui aussi à l'ordre du jour de l'Assemblée nationale un projet de loi sur les privatisations. Sur les 21 entreprises figurant sur cette liste, 19 sont déjà passées au privé, les unes (BNP, Rhône-Poulenc, Elf, UAP, la Seita) sous le gouvernement de M. Balladur, les autres (Usinor, Pechiney, la BFCE, les AGF, la CGM, Renault et Bull) sous celui d'Alain Juppé et les der-

nières (CIC, Thomson-CSF et Thomson Multimédia, le GAN, Eramet, CNP Assurances, Crédit lyonnais, Aérospatiale, Banque Hervet, SFP) sous celui de M. Jospin. Ne restent de cette « liste Balladur » que la Snecma et Air France, où l'Etat détient toujours la majorité du capital. D'autres entreprises qui ne figureraient pas sur cette liste, dont France Télécom, longtemps considérée comme un service public, ont été également mises sur le marché.

De fait, M. Raffarin dispose d'un portefeuille de participations sans commune mesure avec celui de ses prédécesseurs. Selon nos calculs, le patrimoine boursier de l'Etat ne s'éleverait qu'à un peu plus de 22,3 milliards d'euros, auxquels il convient d'ajouter la valeur des participations non cotées (Snecma, EDF, GDF...). La tempête boursière de ces derniers mois a fait fondre cette réserve de liquidités. Les gouvernements précédents avaient pris l'habitude d'abonder avec les recettes de privatisation un compte d'affectation spéciale (environ 45 milliards d'euros de recettes entre 1993 et 2001) pour désendetter l'Etat et pour doter les entreprises publiques en difficulté (structures de

défaillance type Crédit lyonnais ou Comptoir des entrepreneurs, Réseau ferré de France [RFF], GIATT, etc.).

### « QUAND LE MARCHÉ LE PERMETTRA »

Or, les besoins des entreprises publiques n'ont pas disparu. Au contraire, les entreprises structurellement consommatrices de capitaux qui sont restées dans le giron de l'Etat. En 2001, les besoins s'élevaient à plus de 4 milliards d'euros. Ils n'avaient pas été couverts et certaines recettes de 2002 ont servi à

rompre avec la méthode Jospin – idéologique dans le discours mais très souple dans les exceptions, devenues une véritable règle –, mais, dans les faits, il est peu probable qu'on assiste à une véritable rupture. La conjoncture boursière rend inutile un affichage politique « libéral » sur le modèle de ceux qui régissaient les procédures de privatisation depuis 1986. « Si on pouvait aller vite, on le ferait. Nous n'avons pas à terme vocation à rester au capital d'entreprises comme Renault, Crédit lyonnais ou Thomson Multimédia », explique-t-on au gouvernement. En juillet, le gouvernement a ainsi annoncé son intention de ramener rapidement la part de l'Etat dans le capital d'Air France de 54 % à 20 % « lorsque les conditions de marché le permettront ». Le désengagement de Renault est exclu à court terme, pour ne pas perturber l'alliance avec Nissan.

En même temps, l'équipe néogaulliste ne résiste pas aux sirènes de la politique industrielle. Même si le poids de l'Etat actionnaire n'a plus rien à voir avec celui qu'il avait en 1986 ou en 1993, le gouvernement estime disposer encore d'un levier d'action. « Que l'Etat soit majo-

ritaire ou minoritaire ne change rien. Dans certaines sociétés où l'Etat est minoritaire, comme EADS ou Thales, nous avons notre mot à dire parce que nous sommes encore le principal client des entreprises de défense ou parce que nous sommes liés à d'autres actionnaires par un pacte », estime un expert du gouvernement. Enfin, sur certains dossiers, l'équipe Raffarin prend des positions inattendues. « France Télécom n'a pas vocation à être privatisée », explique l'un de ses membres. Et sur les dossiers EDF ou GDF, qui pouvaient permettre au gouvernement Raffarin de vraiment imprimer sa marque, on mesure depuis quelques semaines l'ampleur du chantier, avec notamment l'épineux dossier des retraites.

Il y a donc fort à parier que, pour la première fois depuis deux décennies, l'évolution du périmètre du secteur public ne constituera pas l'un des axes principaux de la politique économique. La politique des petits pas de M. Raffarin devrait là aussi y être appliquée. Ce qui n'exclut pas pour autant un profond désengagement de l'Etat.

ritaire ou minoritaire ne change rien. Dans certaines sociétés où l'Etat est minoritaire, comme EADS ou Thales, nous avons notre mot à dire parce que nous sommes encore le principal client des entreprises de défense ou parce que nous sommes liés à d'autres actionnaires par un pacte », estime un expert du gouvernement. Enfin, sur certains dossiers, l'équipe Raffarin prend des positions inattendues. « France Télécom n'a pas vocation à être privatisée », explique l'un de ses membres. Et sur les dossiers EDF ou GDF, qui pouvaient permettre au gouvernement Raffarin de vraiment imprimer sa marque, on mesure depuis quelques semaines l'ampleur du chantier, avec notamment l'épineux dossier des retraites.

Il y a donc fort à parier que, pour la première fois depuis deux décennies, l'évolution du périmètre du secteur public ne constituera pas l'un des axes principaux de la politique économique. La politique des petits pas de M. Raffarin devrait là aussi y être appliquée. Ce qui n'exclut pas pour autant un profond désengagement de l'Etat.

Christophe Jakubyszyn

## Le portefeuille d'actions de l'Etat est victime de la volatilité des marchés

### DES MOUVEMENTS BOURSISERS IMPORTANTS

Participations de l'Etat dans les sociétés privatisées, cotées en Bourse, en millions d'euros

	Valeur boursière le 3 septembre*	Part de l'Etat en %	Valeur part de l'Etat le 3 septembre	Valeur au plus haut	Date au plus haut	Valeur au plus bas	Date au plus bas
<b>Air France</b>	2 920,89	55,90	1 632,78	3 127,25	02/01/01	1 125,08	21/09/01
<b>ASF</b>	5 809,84	41,52	2 412,25	2 669,76	21/05/02	2 177,50	19/07/02
<b>Bull</b>	98,72	16,30	16,09	499,00	13/03/00	11,37	12/07/02
<b>CNP Assurances</b>	5 279,81	1,18	62,30	72,57	04/01/01	36,63	05/10/98
<b>Crédit lyonnais</b>	14 993,30	9,50	1 424,36	1 557,51	27/12/99	803,88	10/08/99
<b>Dassault Systèmes</b>	3 502,95	15,57	545,41	2 084,15	01/03/00	187,32	17/07/96
<b>EADS</b>	10 810,58	15,00	1 621,59	3 014,74	15/11/00	1 171,29	21/09/01
<b>France Télécom</b>	14 127,56	55,40	7 826,67	124 313,05	02/03/00	5 511,18	27/05/02
<b>Renault</b>	13 189,74	26,67	3 517,70	3 940,08	08/03/01	1 014,96	20/12/96
<b>Thales</b>	6 399,00	32,60	2 086,07	3 081,08	08/11/00	1 209,52	08/10/98
<b>Thomson Multimédia</b>	5 606,66	20,99	1 176,84	4 374,41	18/08/00	560,80	2/11/99
<b>Total</b>			22 322,06	148 733,60**		13 809,53**	

\* Capitalisations boursières, cours relevés à 13 heures ;  
\*\* somme de valeurs relevées à des dates différentes.

Source : Le Monde, avec des données Bloomberg

L'ÉTAT subit de plein fouet la baisse des marchés : le portefeuille des participations qu'il détient dans des entreprises cotées en Bourse à la suite de leurs privatisations vaut aujourd'hui « seulement » 22,3 milliards d'euros, un montant qui a fortement baissé au cours des derniers mois. En effet, la valeur boursière de ces participations a culminé, au total, à 148,7 milliards d'euros, si l'on se réfère au plus fort cours de Bourse atteint par chacune de ces sociétés depuis leur privatisation. Le pic de valorisation a été enregistré, dans la plupart des cas, en 2000 ou au début de 2001.

Depuis, la valeur des participations de l'Etat s'est effondrée, mais elle ne se situe pas, aujourd'hui, à son plancher. Aux cours les plus bas enregistrés par les actions privatisées, le portefeuille public ne totalisait plus qu'un montant de 13,8 milliards d'euros. Un montant virtuel puisque les cours plancher des différentes actions – comme les sommets – ont été enregistrés à des périodes différentes. Cependant, ces données permettent de mesurer à quel point les finances publiques sont exposées à la volatilité des marchés. Elles ont été calculées par *Le Monde* à partir de la base de données de l'agence d'informations financières Bloomberg. Ces chiffres portent sur la valeur dans le temps des participations encore détenues, à ce jour, par l'Etat.

D'abord, le dégonflement de la bulle spéculative des valeurs de télé-

communications, de médias et de technologie (TMT) a produit un effet dévastateur sur le patrimoine boursier public. Les 55,40 % possédés par l'Etat dans France Télécom ne valent « que » 7,43 milliards d'euros aujourd'hui, contre 124,31 milliards lors du sommet atteint par l'action le 2 mars 2000 ! Ce jour-là, lors d'une séance historique, la capitalisation boursière de France Télécom avait bondi de

## La flambée boursière avait relancé le débat sur la vente des actifs publics, afin de désendetter l'Etat ou de garantir les retraites

25 %, enregistrant un gain (resté virtuel) de 45 milliards d'euros pour l'Etat. C'est l'annonce de la mise en Bourse de la filiale Internet de l'opérateur de télécommunications, Wanadoo, qui avait été à l'origine de cette flambée boursière. Celle-ci avait relancé le débat sur la vente des actifs publics les mieux valorisés en Bourse, afin de désendetter l'Etat ou de garantir les retraites.

Depuis, la chute de France Télécom a été accompagnée par celle des autres « TMT ». Le cours de

Thomson Multimedia a été divisé par près de quatre depuis août 2000. Le titre de l'éditeur de logiciels Dassault Systèmes a suivi le même parcours. Cependant, la valeur des actions détenues par l'Etat dans Dassault Systèmes a été multipliée par plus de deux depuis l'entrée en Bourse, en avril 1996. La participation dans le groupe informatique Bull a naturellement suivi la déconfiture de ce dernier. Sa valeur est passée de près de 500 millions d'euros au printemps 2000 à une quinzaine de millions actuellement.

Dans le reste du portefeuille de l'Etat, le bilan est plus satisfaisant. La crise du secteur aéronautique, consécutive aux attentats du 11 septembre et au ralentissement de la croissance mondiale, a touché les actions EADS, et surtout Air France. Elles restent cependant loin de leurs plus bas niveaux. Le secteur de la défense, représenté par Thales, résiste également. L'Etat enregistre des satisfactions boursières encore plus nettes avec la bonne tenue des actions ASF, une entreprise fraîchement privatisée. Plus ancienne, la mise en Bourse de Renault a payé. Depuis son plancher de décembre 1996, l'action du constructeur automobile a vu son cours multiplié par 3,5. Enfin, l'Etat bénéficie de l'excellente tenue boursière de ses titres Crédit lyonnais.

Adrien de Tricornot (avec Martine Picouet)

## Un ensemble de participations cessibles à plus ou moins long terme

**D'AIR FRANCE** à France Télécom, revue de détail des scénarios de cession des parts de l'Etat, de la plus facile à la plus délicate.

► **Air France** : c'est la seule privatisation officiellement annoncée, le 29 juillet, par le gouvernement Raffarin. L'Etat, qui possède 54,4 % du capital de la société, souhaite passer à moins de 20 % « lorsque les conditions de marché le permettront ». La compagnie aérienne a bien résisté à la crise de son secteur et son action au marasme boursier, même si, à 12,50 euros, elle se situe en-dessous de son cours d'introduction, qui était de 14 euros en février 1999.

► **Crédit lyonnais** : la participation de 9,5 % détenue par l'Etat dans le capital du Crédit lyonnais constitue l'un des dossiers qui pourrait être réglé rapidement et sans encombre. L'acheteur est tout trouvé, vu l'intérêt réitéré du Crédit agricole pour la banque du Lion. De plus, l'importance stratégique de cette participation, dont la cession entraînera vraisemblablement une vague de concentration dans le secteur bancaire français, permet à l'Etat d'être exigeant sur le prix.

► **Thomson Multimédia (TMM)** : le groupe d'électronique est placé par les investisseurs en tête des paris. A preuve : l'action a plongé de 7,8 % le 30 août sur la rumeur d'un retrait de l'Etat. En effet, après sa vente de 13,6 % du capital début mars, la holding publique Thomson SA s'était engagée à un « lock-up » – période pendant laquelle sa participation est gelée – de six mois, qui se termine le ... 7 septembre. L'Etat a cependant démenti une cession imminente de ses 21 %, « aux cours actuels ». En mars, le gouvernement Jospin avait pu profiter d'une éclaircie boursière et le titre TMM avait été vendu 30 euros. Le gouvernement Raffarin n'a pas la même chance : l'action est au plus bas, à moins de 19 euros. Brader à ce prix un groupe en situation financière solide serait une très mauvaise affaire.

► **Autouroutes du Sud de la France (ASF)** : le succès de l'introduction en Bourse, fin mars, de la première société autoroutière française (l'action se maintient toujours au-dessus de son prix d'offre de 25 euros) pourrait inciter le gouvernement à se délester vite des 51 % restants. Seul problème : le secteur des concessions d'autoroutes attise les convoitises des géants du BTP Eiffage et Vinci. L'Etat avait eu beau refuser de constituer un noyau dur chez ASF, les deux ont ramassé déjà 17,2 % du capital en Bourse. Et

Antoine Zacharias, le PDG de Vinci, propose de fusionner cette société avec Cofiroute, dont il est actionnaire à 65 %. Mais pour l'Etat, la naissance d'un groupe d'un tel poids réduirait sa marge de manoeuvre lors des négociations de concessions. Bercy a donc lancé le 30 août un appel d'offres auprès des banques pour réfléchir à la restructuration du secteur autoroutier. Au-delà d'un désengagement d'ASF, l'Etat pourrait aussi ouvrir le capital d'autres concessionnaires d'autoroutes, tels Sanef-SAPN (respectivement Nord et Est et Paris-Normandie) et SAPRR-AREA (Paris-Rhin-Rhône et Rhône-Alpes). Mais ces deux groupes n'ont ni la taille ni la rentabilité d'ASF.

► **EADS et Thales** : l'Etat détient encore respectivement 15 % et 33 % des deux entreprises du secteur de l'aéronautique et de la défense

avril. La question d'une nouvelle cession est récurrente, au point que Bercy a dû apporter un démenti aux rumeurs qui ont chahuté le titre fin août. Certes, l'action a gagné encore plus de 12 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier. Mais, à 44 euros, elle reste inférieure au prix de cession d'avril (51 euros). A terme, l'Etat peut espérer une meilleure valorisation de l'action.

► **EDF-GDF** : la transposition en droit français de la directive européenne sur le gaz – qui prône une ouverture du marché à la concurrence et représente l'étape préliminaire du processus de privatisation de Gaz de France – devrait avoir lieu « très rapidement » a déclaré la ministre déléguée à l'industrie, Nicole Fontaine, le 29 août. La ministre a décidé d'en passer par une loi plutôt que par une ordonnance, gage donné aux syndicats

## EDF et GDF ouvrent le dossier des retraites

Le traitement du volet social de l'ouverture du capital d'EDF et de Gaz de France devait entrer, mercredi 4 août, dans sa phase active, avec la mise en place d'un groupe de travail sur l'avenir des retraites de la branche, au cours de la première réunion de la commission paritaire de branche des industries électriques et gazières (IEG). L'objectif de la délicate négociation qui s'engage, sous la houlette du président de l'Union française de l'électricité (UFE), Bernard Brun, est de trouver un nouvel adossement financier pour le régime de retraite, jusqu'ici financé par les entreprises. Il s'agit de permettre à la fois le changement de statut d'EDF et de GDF, et le maintien des avantages acquis des personnels, garanti par Jacques Chirac le 14 juillet.

issues du mouvement de restructuration des années 1997 et 1998 (mariage des français Aérospatiale, Matra et de l'allemand DASA d'une part, de Thomson-CSF et Dassault Electronique d'autre part). Les pactes qui lient l'Etat aux autres actionnaires arrivent à échéance en juin et juillet 2003. A la faveur de nouvelles restructurations, l'Etat pourrait se désengager davantage, avec un potentiel de 3 à 4 milliards d'euros de recettes.

► **Snecma** : l'Etat détient toujours la quasi-totalité du capital de l'équipementier aéronautique, valorisé à 5 milliards d'euros. Le processus de privatisation avait été stoppé après les attentats du 11 septembre. Aujourd'hui, la mise en Bourse n'est plus qu'une hypothèse, au côté de celle d'un rapprochement avec Thales.

► **Renault** : le désengagement du capital du constructeur automobile s'accélère puisque l'Etat n'en détient aujourd'hui plus que 25 %, contre plus de 44 % en 2001. Déjà diluée par la montée de Nissan dans le capital, la part de l'Etat a été encore réduite par la mise sur le marché de 11 % de Renault début

qui réclament un débat sur la libéralisation du marché de l'énergie et sur celle du capital de GDF et d'EDF. Le cas du gazier semble plus avancé que celui de l'électricien, même si les deux dossiers sont liés du fait du statut commun de leurs salariés et du régime de retraite spécifique. Mais, en fait, la première privatisation dans le domaine de l'énergie devrait concerner la SNET, entreprise électrique contrôlée à 51 % par Charbonnages de France (CDF) et à 19 % par EDF, au profit de l'espagnol Endesa, déjà actionnaire à 30 %. Une opération qui permettrait à CDF de compenser le retard pris par l'Etat dans le versement de sa dotation en capital.

► **France Télécom** : aucun désengagement de l'Etat n'est à l'ordre du jour. Légèrement il ne peut descendre au-dessous de 50 % du capital. Le président de la République a exclu pendant sa campagne la privatisation de l'opérateur. D'autant que l'action a perdu près de 75 % de sa valeur depuis le début de l'année.

Service Entreprises

## Jean-Paul Bailly, président de la RATP, devrait prendre les commandes de La Poste

Martin Vial, le président actuel, pourrait être remercié dès le 11 septembre. Claude Viet pourrait redevenir directeur général

LE SORT de Martin Vial, président de La Poste, semble scellé. Les rumeurs sur son départ se sont multipliées ces derniers jours (Le Monde du 4 septembre) et le gouvernement s'est bien gardé de les démentir. Si Francis Mer, ministre de l'économie et des finances, a fait savoir qu'il avait apporté son soutien à Anne Lauvergeon, présidente du directoire d'Areva, elle aussi en difficulté, aucun geste comparable n'est venu aider Martin Vial. A Matignon, on indiquait que son départ n'était pas prévu « pour l'instant ».

Pourtant, selon nos informations, ce départ pourrait intervenir dès le conseil des ministres du 11 septembre. M. Vial devait être reçu par Nicole Fontaine, ministre de l'Industrie, qui exerce la tutelle sur La Poste, mardi 3 septembre. Dans l'entourage de M<sup>me</sup> Fontaine, on indique que cet entretien est prévu « de longue date ». On « ne confirme ni n'infirme » qu'il y sera question du départ de M. Vial.

Le nom de son successeur semble pourtant ne plus faire de doute : ce devrait être Jean-Paul Bailly, actuel président de la RATP. Un autre nom circulait : celui de Jean-Frédéric de Leusse, ancien directeur de cabinet d'Alain Madelin qui fut président de Sofiposte, la holding qui chapeaute les filiales de droit privé de l'établissement public et qui est actuellement l'un des dirigeants du Crédit agricole. Mais il semblerait que M. de Leusse, reçu à Matignon mardi, ait décliné la proposition qui lui a été faite : être directeur général sous la présidence de M. Bailly.

### VEXTATION

Le numéro deux de La Poste est désormais nommé par le président de l'établissement et non plus en conseil des ministres. Néanmoins, M. Bailly n'étant pas issu du sérail et les années à venir s'annonçant cruciales pour La Poste, le gouvernement souhaite que le futur directeur général soit « de la mai-

son ». C'est pourquoi un nom circule fréquemment même si, pour des raisons évidentes, M. Bailly ne l'a pas encore contacté. Il s'agit de Claude Viet. Cette nomination serait une vexation supplémentaire pour Martin Vial, tant les carrières des deux hommes se sont croisées. Diplômé de l'Ecole nationale supérieure des postes et télécommunications, M. Viet, âgé de 50 ans, a été directeur des ressources humaines de février 1994 à mars 1996, avant d'être directeur du courrier, activité qui génère les trois-quarts du chiffre d'affaires (et une partie encore plus importante des profits) de l'établissement. Sa politique commerciale très dynamique – on lui doit en particulier la relance des enveloppes prêtes à poster – avait permis, au milieu des années 1990, de redonner un nouvel élan au courrier que l'on disait menacé à l'époque par le fax et par Internet. En 1996, pour la première fois depuis de nombreuses années, le chiffre d'affaires

de la Poste était en augmentation. Fort de ce succès, M. Viet avait été nommé directeur général par le président Claude Bourmaud. Les deux hommes se connaissent bien : ils avaient travaillé ensemble au cabinet de Gérard Longuet. Mais en novembre 1997, peu après l'arrivée de la gauche au pouvoir, M. Bourmaud avait été contraint par la tutelle de prendre Martin Vial comme directeur général. Les deux hommes avaient alors permuté : Martin Vial qui avait été relégué par la droite à l'Aéropostale (filiale commune à l'époque à La Poste et à Air France) est devenu directeur général et Claude Viet est parti diriger l'Aéropostale qu'il a transformée et qui s'appelle désormais Europ Air Post.

### RÈGLEMENT DE COMPTES

Il sera difficile pour le gouvernement de faire passer le départ de M. Vial pour autre chose qu'un règlement de comptes politique. Certes les comptes de l'entreprise se sont dégradés en 2001 et devraient être négatifs en 2002, mais cela est en grande partie dû à la mise en place des 35 heures imposée par le gouvernement sans aide financière de l'Etat. Si celle-ci a coûté cher à La Poste (350 millions d'euros au bas mot), M. Vial peut faire valoir que La Poste a rarement connu une période aussi calme sur le plan social.

Mais M. Vial, ancien membre du cabinet de Paul Quilès au début des années 1990 (Le Monde du 4 septembre), n'a jamais caché ses convictions socialistes. Sa mise à l'écart ne devrait pourtant pas provoquer de changement stratégique majeure. M. Bailly, défenseur du service public, ne passe pas pour un thuriféraire des marchés et le gouvernement, sensible aux élus locaux, ne souhaite pas privatiser la Poste, contrairement à ce qui se passe en Allemagne et aux Pays-Bas.

Pascal Galinier

Frédéric Lemaître

### PROFIL JEAN-PAUL BAILLY, UN DÉMINEUR SOCIAL

C'est un démineur social et un expert du service public que le gouvernement de Jean-Pierre Raffarin a choisi de nommer à La Poste, envoyant un signal d'apaisement en direction des syndicats. Jean-Paul Bailly, président de la RATP depuis 1994, a su poursuivre sans heurts la modernisation de la vieille Régie des transports parisiens, entamée par ses prédécesseurs Christian Blanc et Francis Lorentz. Le 4 décembre 2001, M. Bailly a même reçu des mains de Laurent Fabius, alors ministre de l'économie et des finances, le premier prix Gérard-Moine, destiné à récompenser un homme qui symbolise la modernisation de l'administration publique.

Ce polytechnicien de 55 ans, diplômé du prestigieux Massachusetts Institute of Technology (MIT), a fait toute sa carrière à la

RATP, où il débute comme ingénieur en 1978. Sensible aux questions sociales, il est directeur du personnel lorsque Christian Blanc le remarque, en 1989, et le nomme à ses côtés comme directeur général adjoint. M. Bailly devra patienter deux ans pour succéder à M. Blanc, démissionnaire en 1992 faute d'avoir obtenu de Pierre Bérégovoy, alors premier ministre, l'instauration d'un service minimum, jugé trop explosif socialement. A l'homme du sérail, le gouvernement préfère M. Lorentz, homme de gauche qui sera lui-même débarqué par Edouard Balladur en 1994.

Devenu président, M. Bailly reprend le cours des réformes engagées aux côtés de M. Blanc. En mai 1996, alors que la cousine SNCF se relève à peine de son long conflit de décembre 1995,

dans lequel la RATP fut entraînée, M. Bailly conclut avec les syndicats un accord sur « l'alarme sociale », destiné à prévenir et à éviter les conflits. Un accord qui a été reconduit en 2001, en y associant cette fois l'ensemble des syndicats, y compris la CGT. Jacques Chirac a, à plusieurs reprises, vanté les mérites de ce dispositif.

Une procédure utilisée environ cent fois par an, qui débouche la plupart du temps sur un accord permettant d'éviter la grève. M. Bailly, qui est également précurseur en matière de décentralisation des négociations sociales au sein de l'entreprise publique, regrettait que la RATP soit la seule à avoir instauré un tel mécanisme d'alarme sociale. Une idée qu'il va pouvoir faire avancer à La Poste.

## La réduction du temps de travail intrigue les Américains

### NEW YORK

de notre correspondant

Les Américains sont-ils prêts à succomber aux charmes de la réduction du temps de travail à l'européenne ? L'intérêt grandit depuis plusieurs mois au même rythme que se multiplient les doutes sur un système où toujours plus de consommation et de travail vont de pair. Des horaires plus humains, des congés payés au-delà des deux semaines annuelles et la notion de partage du travail suscitent débats et intérêt. Il s'agit pour l'instant d'une curiosité mêlée d'envie et de commisération pour les Européens, « chanceux, mais peu courageux ». La culture dominante aux Etats-Unis reste celle de la religion du travail, qui doit être dur et intense.

Les Américains travaillent toujours en moyenne plus de 42 heures par semaine, font de nombreuses heures supplémentaires et n'ont pas obtenu depuis trente ans un jour supplémentaire de congés payés. Dans le même temps, le nombre de ces derniers a pratiquement doublé en Europe. Selon l'Economic Policy Institute, entre 1973 et 1997, le temps de travail annuel moyen aux Etats-Unis est passé de 1 720 à près de 1 830 heures. Sur la même période, il est revenu en France de 1 810 à

1 540 heures. « Conséquence, le dîner familial se trouve en voie de disparition, les travailleurs les plus pauvres ont deux ou trois emplois juste pour réussir à joindre les deux bouts et ceux qui ne font pas d'heures supplémentaires sont une petite minorité », souligne Juliet Schor, professeur de sociologie au Boston College et auteur du livre *The Overworked American* (L'Américain surmené).

### VALEURS FAMILIALES

Paradoxalement, les nouvelles technologies, censées avoir accru la productivité, n'ont pas réduit le temps de travail, au contraire. Les créateurs des start-up de la nouvelle économie n'étaient pas les seuls à travailler sans cesse dans l'espoir de faire fortune. La frénésie était générale dans les années 1990, tout comme le désir « d'acheter de plus grandes voitures, de plus grandes maisons, de plus grandes télévisions, de voyager ». Pour consommer plus, les ménages se sont endettés et se sont condamnés à travailler plus pour faire face aux dépenses. Entre 1990 et 1999, les couples avec des enfants ont augmenté de 150 heures leur temps de travail annuel. Dans le même temps, le niveau de vie par personne aux Etats-Unis a augmenté deux fois plus vite qu'en Europe.

Certains se demandent aujourd'hui pour quel résultat.

La déconfiture de la nouvelle économie, la révélation des fraudes, l'augmentation récente du chômage et l'accent mis depuis les attentats du 11 septembre 2001 sur les valeurs familiales et de solidarité font leur chemin. Depuis six mois un mouvement intitulé « *Take back your time day* » (le jour où vous prenez votre temps) rencontre un certain succès en demandant aux Américains de ne pas travailler le 24 octobre 2003. Cette date symboliserait, neuf semaines avant la fin de l'année, la somme de travail supplémentaire des Américains par rapport aux Européens.

Les salariés deviennent aussi plus sensibles aux arguments sur les conséquences du surmenage. Plusieurs études montrent que les enfants dont les parents travaillent beaucoup et sont souvent absents ont des risques plus importants d'échec scolaire et d'obésité. Selon un sondage réalisé l'an dernier par la National Sleep Foundation (la fondation nationale pour le sommeil), 63 % des Américains dorment moins de huit heures par jour et 38 % travaillent plus de cinquante heures par semaine.

Eric Leser

## Mobilisation contre une procédure judiciaire engagée par la Fnac

17 salariés doivent comparaître le 9 septembre pour avoir envahi le siège de PPR en mars

L'ÉTÉ n'a pas apaisé toutes les tensions sociales au sein de la Fnac. La CGT de la filiale du groupe Pinault-Printemps-Redoute (PPR) a appelé le 9 septembre à une journée de « solidarité et de protestation contre la criminalisation de l'activité syndicale ».

Le syndicat entend protester contre la procédure judiciaire engagée par la direction de PPR à l'encontre de 17 salariés des magasins parisiens de la Fnac et de 3 de La Redoute. Ils sont accusés d'avoir envahi de force le siège du groupe PPR, près de la gare Saint-Lazare, à Paris, et d'y avoir commis des dégradations le 19 mars, lors de la dispersion d'une manifestation, qui avait réuni un millier de personnes. La première audience doit avoir lieu le 9 septembre,

devant le tribunal correctionnel de Paris.

Le magasin des Champs-Élysées, soutenu par d'autres Fnac, avait fait grève 32 jours en février-mars, pour réclamer une amélioration des conditions de travail, des augmentations salariales et une harmonisation des statuts au sein de la Fnac, fragmentée en une myriade de sociétés. Le magasin Fnac Champs-Élysées, par exemple, est le seul classé en « site touristique », ouvert jusqu'à minuit même le dimanche, et ses salariés n'ont pas de prime de vacances.

La direction estime que le 19 mars, « il y a eu intrusion de force, une porte défoncée au siège de PPR. Une trentaine de personnes sont entrées, sont montées dans les étages, ont insulté et menacé les sala-

riés, ouvert les armoires, jeté des dossiers par les fenêtres. Il y avait des documents confidentiels, d'appréciation des dirigeants ou sur l'actionnariat salarié, tout ça jeté en pâture dans la rue. » La direction qualifie ces actions de « vandalisme ».

### « SANS EFFRACTION »

Pas du tout, s'indigne Gaëlle Créac'h, de SUD Fnac Paris, qui anime, avec la CGT et FO, l'intersyndicale et son site www.fnac-solidarité.com : « Le 19 mars, on devait être reçu par la direction, on ne l'a pas été. On est entré sans effraction, par effet de surprise, et on a manifesté dans les étages, avec de la musique, les gens étaient plutôt amusés que terrorisés... On n'a commis aucune dégradation. Les 17 salariés convoqués au tribunal

ont été choisis sur des critères syndicaux. Les DRH des magasins parisiens suivaient la manifestation depuis le début, avec des huissiers, notaient des noms et prenaient des photos. » Joseph Droga, de la CGT, affirme que les salariés n'ont jeté que des feuilles blanches, et des plaquettes publicitaires de PPR.

Christian Lecanu, délégué syndical central (CGT) Fnac Paris, précise : « Ils ont attendu l'été pour prendre des sanctions. » Début août, la direction de la Fnac avait fait un geste d'apaisement en proposant leur réintégration à deux salariés du magasin des Champs-Élysées, dont le licenciement fin juillet pour faute lourde avait été dénoncé par les syndicats.

Julien Tiphine

## Le groupe SEB tire avantage de la reprise de Moulinex

Si financièrement l'absorption s'est bien passée, elle reste socialement coûteuse

IL Y A UN AN, SEB reprenait une partie des activités de Moulinex, son concurrent direct alors déclaré en faillite. Neuf mois après l'accord donné par la Commission européenne à ce regroupement, en janvier, le groupe de petit électroménager dressé un premier bilan positif de cette intégration.

Mardi 3 septembre, lors de la présentation des résultats du premier trimestre, Thierry de La Tour d'Artaise, PDG de SEB a mis en avant l'« homogénéité des deux cultures » et le « dynamisme des équipes de Moulinex » pour annoncer le lancement de la seconde phase d'intégration avec le « renforcement des synergies entre les deux groupes » et le développement de nouveaux produits, notamment à l'étranger.

Malgré des « frais opérationnels atypiquement élevés », le groupe a annoncé une forte progression de son chiffre d'affaires, fixé à 1,096 milliard d'euros, en hausse de 36 % au cours du premier trimestre 2002 en incluant Moulinex et sa filiale Krups, et de 6 % à périmètre constant, par rapport à 2001. Le résultat net est, lui, passé de 7 millions d'euros à 40 millions d'euros et les perspectives laissent envisager, assurent les dirigeants de SEB, « une marge opérationnelle voisine de 200 millions d'euros ». En conséquence, sur un marché financier plutôt maussade, le cours de l'action SEB a enregistré une hausse de 31 % depuis le 1<sup>er</sup> janvier.

Cette évolution n'était pas acquise lorsque le tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine) a accepté, en septembre 2001, le plan de reprise de quatre unités sur huit de Moulinex en Basse-Normandie (soit 2 450 des 5 590 salariés) et trois unités de Krups dans le monde (soit 1 850 personnes sur 4 250). Le redémarrage de ces usines paralysées par un long conflit social se serait plutôt bien passé, a confirmé M. de La Tour d'Artaise et, au final, la perte opérationnelle de l'ensemble Moulinex-Krups aurait été limitée à 12 millions d'euros.

En fait, SEB doit ses bons résultats tout autant à la progression des ventes de sa gamme (SEB, Tefal, Arno, Calor, Rowenta), qui a pu bénéficier de parts de marché récupérées sur la concurrence directe de Moulinex, qu'à la percée des produits Krups, plutôt

haut de gamme, aux Etats-Unis, où les ventes ont progressé de 58 %, en Corée et en Australie.

C'est d'ailleurs aux Etats-Unis, qui ne représentent que 18 % de son marché, que SEB entend concentrer ses efforts de développement avec le lancement de la seconde phase d'intégration. « L'avenir passe par le lancement de nouveaux produits », a assuré M. de La Tour d'Artaise. Selon lui, la gamme Moulinex serait « enrichie » dans le secteur des cafetières filtre, des mélangeurs, des friteuses, des fours posables et des aspirateurs pour Moulinex, des cafetières expresso, des grille-pain et des fours grille-pain pour Krups sur le marché américain. Ailleurs, des regroupements de sièges et de production sont programmés, tant en Allemagne, qu'en Espagne et au Mexique.

Les performances de SEB ne sauraient faire oublier les difficultés persistantes du reclassement des

## SEB doit ses bons résultats tout autant à la progression des ventes de sa gamme qu'à la percée des produits Krups aux Etats-Unis

3 200 salariés de Basse-Normandie licenciés dans la foulée du plan de reprise. Dans le courant du mois de juillet, Michel Bove, délégué interministériel chargé de la reconversion des sites d'Alençon (Orne), de Bayeux, Cormelles-le-Royal et Falaise (Calvados), avait annoncé que 60 % d'entre eux « avaient trouvé une solution ». Un chiffre aussitôt contesté par la CGT qui faisait état de 560 reclassements et exprimait ses craintes les plus vives de voir essentiellement les femmes, majoritaires dans le groupe, « entrer dans un cycle d'exclusion du retour à l'emploi ». Une inquiétude aggravée par la baisse de 20 % des indemnités de chômage à partir du 1<sup>er</sup> septembre.

Michel Delberghe

**RADIO CLASSIQUE**

Toute l'information économique

**6h30-9h00**

Classique Affaires Matin

**12h30-13h00**

Classique Affaires Midi

**18h30-20h00**

Classique Affaires Soir

**DANS PLUS DE 100 VILLES**

PARIS-ILE-DE-FRANCE 101.1 • BASTIA 93.1 • BORDEAUX 92.2 • BREST 106.6  
 DIJON 105.8 • GRENOBLE 102.4 • LILLE 88.2 • LYON 96.5 • MARSEILLE 100.9  
 NANCY 88.2 • NANTES 99.9 • RENNES 92.3 • ROUEN 106.1 • TOULOUSE 103.1  
 TOUTES LES FRÉQUENCES : [www.radioclassique.com](http://www.radioclassique.com) ou 0 892 68 12 80 (0,34 € / mn)

## La crainte d'une rechute de l'activité déprime la Bourse de Wall Street

Les marchés américains ont connu, mardi 3 septembre, un nouvel accès de faiblesse. Ils ont le sentiment que la reprise économique du début de l'année est à bout de souffle

### NEW YORK

de notre correspondant

Les mois de septembre sont rarement favorables aux marchés. Depuis un siècle, ils se sont conclus deux fois sur trois par des baisses à la Bourse de New York. L'année 2002 semble ne pas faillir à la tradition. Mardi 3 septembre, au lendemain du jour férié du Labor Day, Wall Street a connu un nouvel accès de faiblesse. L'indice Dow Jones a perdu 4,1 %, à 8 308,05 points, et celui du Nasdaq 3,9 %, à 1 263,84 points. Cela porte leur recul respectif depuis le début de l'année à 17 % et à 37 %.

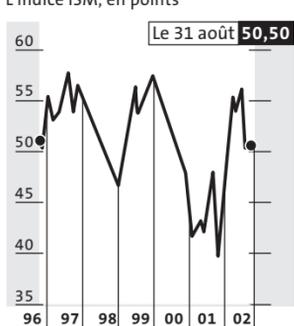
Le Dow Jones a terminé en baisse en août pour le cinquième mois consécutif, ce qui ne lui était plus arrivé depuis septembre 1981. De la dégringolade de la Bourse de Tokyo, à son plus bas niveau depuis dix-huit ans, aux chiffres du chômage, en passant par les craintes d'une guerre contre l'Irak et l'anniversaire du 11 septembre, les sujets de préoccupation ne manquent pas à Wall Street.

### TRACES PROFONDES

« La question essentielle porte sur l'économie : allons-nous connaître une rechute (« double dip ») et une nouvelle contraction de l'activité ? Le reste, c'est de la littérature », explique Steve Massocca, responsable du courtage de Pacific Growth Equities. L'économie américaine est loin d'avoir effacé les causes profondes de trois trimestres consécutifs de récession en 2001. La crise de surinvestissement liée à la bulle autour de la nouvelle économie a laissé des traces profondes dans les bilans. La confiance perdue des investisseurs dans la sincérité des comptes des entreprises et dans l'honnêteté de leurs dirigeants s'annonce aussi durable. Les sociétés et

### ZONE DANGEREUSE

L'indice ISM, en points



Sous la barre des 50 points, l'indice indique un recul de l'activité manufacturière.

Source : Bloomberg

les ménages sont endettés. Les dettes représentent en moyenne 110 % du revenu disponible des Américains et treize fois les profits des entreprises.

« Les groupes américains souffrent à la fois de surcapacités de production, d'une rentabilité faible et de difficultés de financement », souligne la

banque HSBC. Le dernier chiffre publié mardi par le groupement national des directeurs d'achats des entreprises américaines l'a appelé aux investisseurs. L'indice composite d'activité s'est établi à 50,5 points en août, un chiffre bien inférieur aux prévisions. Il reste très proche du seuil des 50 points correspondant à une contraction de l'activité. Fait aussi significatif, la composante de l'indice relatif aux nouvelles commandes de produits manufacturés a baissé à 49,7 points, après s'être déjà effondrée de plus de 10 points en juillet. « La reprise du début de l'année se trouve clairement à bout de souffle », estime David Greenlaw, économiste de Morgan Stanley. Dans ce contexte, le chiffre du chômage est attendu pour vendredi avec une certaine crainte. Il pourrait atteindre 6 % de la population active, comme en avril, son niveau le plus élevé depuis août 1994, et continuer à se dégrader. Les entreprises n'embaucheront pas tant que leurs carnets de commandes et leurs résultats ne s'amélioreront pas. Pour la première fois depuis cinq trimestres, les bénéfices ont légèrement augmenté, de 1,4 %

d'avril à juin, selon Thomson First Call. Mais c'est insuffisant pour redonner confiance.

Il y a peu de raisons aujourd'hui de faire preuve d'optimisme à Wall Street. Non seulement l'économie donne des signes de faiblesse, mais elle se trouve aussi en voie de « banalisation », selon l'expression de Patrick Artus, le directeur des études de CDC-Ixis. Les moteurs des années 1990, l'investissement et les nouvelles technologies, ont été remplacés par la consommation des ménages, par l'immobilier, par les aides publiques aux secteurs en difficulté comme l'acier et l'agriculture, et par les dépenses de l'Etat. Cet environnement plus protectionniste, plus inflationniste, favorise la consommation (la demande) mais beaucoup moins les entreprises (l'offre), les marchés et le dollar. Pour se consoler, il reste aux investisseurs la célèbre boutade de Mark Twain : « Octobre est un des mois les plus dangereux pour spéculer en Bourse. Les autres sont juillet, janvier, septembre, avril, novembre, mai, mars, juin, décembre, août. »

Eric Leser

## En campagne électorale, le gouvernement allemand cherche à rassurer les actionnaires



LES ÉLECTIONS  
LÉGISLATIVES  
DU 22 SEPTEMBRE  
EN ALLEMAGNE

### FRANCFORT

de notre correspondant

Proche des milieux d'affaires, le ministre des finances allemand se devait de consacrer aux profession-

nels des marchés une étape de la campagne des élections législatives, qui se dérouleront le 22 septembre. Mardi 3 septembre, Hans Eichel est donc venu à la Bourse de Francfort, où il a présenté de nouvelles initiatives destinées à restaurer la confiance des petits actionnaires.

Turbulences sur les marchés, scandales financiers, faillites douteuses aux Etats-Unis, mais aussi en

Allemagne, suscitent la méfiance des investisseurs. « La protection des actionnaires doit faire partie des priorités », a estimé M. Eichel.

L'une des mesures annoncées est particulièrement innovante pour l'Allemagne : créer une instance d'audit des entreprises soupçonnées de falsifier leurs comptes. Cette « Bilanzpolizei » pourra contrôler la comptabilité des entreprises, quel que soit leur secteur, afin de prévenir le développement de scandales similaires à ceux d'Enron et de Worldcom. Elle devrait être placée sous la tutelle de l'Office fédéral de contrôle des activités financières (Bafin), qui regroupe depuis le début de l'année la supervision des marchés boursiers, bancaires et de l'assurance. Elle pourra en outre refuser le choix d'une société d'audit, d'en imposer une autre, pour éviter les conflits d'intérêts préjudiciables à la rigueur des comptes.

Par ailleurs, M. Eichel propose de permettre aux actionnaires floués de se retourner contre les dirigeants, et non contre la seule société, quand ceux-ci ont transmis des informations erronées. Les tentatives de manipulation des cours seront plus sévèrement sanctionnées. M. Eichel souhaite aussi renforcer la lutte contre les délits d'initiés et d'étoffer les règles en vigueur pour encadrer l'activité des analystes.

### EFFORTS MULTIPLES

Création de la Bafin, code de bonne gouvernance, nouvelles lois sur les prises de contrôle, le gouvernement allemand a cherché, ces dernières années, à moderniser le fonctionnement des milieux d'affaires et à rétablir la confiance des investisseurs. Les efforts se sont multipliés à la suite de l'effondrement du Neuer Markt, le marché des valeurs technologiques, mis à mal par la faillite desociétés. L'enquête sur le naufrage de la banque publique berlinoise, Bankgesellschaft Berlin, contribue par ailleurs à nourrir la méfiance : politiciens, dirigeants, cabinets d'audit sont mis en cause au fil des jours.

Dans ce contexte, le malaise voire la colère des petits porteurs sont pris au sérieux par Berlin, comme l'atteste le limogeage du président du directoire de Deutsche Telekom, Ron Sommer, à la mi-juillet. Propriétaire de 43 % de l'opérateur, le gouvernement s'est décidé à remplacer ce patron très controversé, jugé incapable d'enrayer la dégringolade de l'action Telekom. L'équipe au pouvoir a pourtant longtemps soutenu l'ancien homme fort de Deutsche Telekom, avant de plier devant les critiques du rival de M. Schröder, Edmund Stoiber. Ce dernier s'était emparé du sujet pour animer la campagne, surfant sur le mécontentement des petits actionnaires.

Philippe Ricard

## Napster a fermé ses portes

LE CÉLÈBRE site américain d'échange de musique en ligne Napster a fermé ses portes, mardi 3 septembre, après une décision de justice bloquant son rachat



par le groupe de médias allemand Bertelsmann. La quarantaine de salariés qui continuaient à travailler dans cette start-up ont été licenciés, selon l'agence AP. Le site Internet de l'entreprise renvoie désormais à un dessin de pierre tombale décoré d'une tête de chat, le symbole de Napster (photo). Le juge Peter Walsh, du tribunal des faillites de Wilmington, a mis fin aux espoirs de relance du site, en estimant que son acquisition par Bertelsmann, officialisée le 18 mai, ne pouvait avoir lieu. Il a estimé qu'il existait un conflit d'intérêt, lié au directeur de Napster, Konrad Hilbers, un ancien de Bertelsmann. Ce groupe a accepté cette décision, indiquant que le rachat n'aurait pas lieu. Bertelsmann pensait pouvoir exploiter le modèle Napster, tout en respectant les droits d'auteur et en rémunérant les artistes. Un temps la coqueluche des surfeurs assoiffés de musique gratuite, Napster avait été condamné par la justice américaine, en 2001, à interrompre ses services, à la suite d'une plainte des maisons de disque qui l'accusaient de faciliter le piratage de leurs catalogues. Le site, utilisé par plus de 70 millions d'internautes au sommet de sa popularité, avait mis au point un système d'échange gratuit de morceaux de musique.

## Areva : Francis Mer conforte Anne Lauvergeon

LA PRÉSIDENTE du directoire d'Areva, Anne Lauvergeon, a reçu mardi 3 septembre, du ministre de l'économie et des finances, Francis Mer, un appel téléphonique destiné à la rassurer après la révélation par Les Echos de l'existence de deux rapports critiques de la Cour des comptes sur Areva, et d'une lettre de griefs de Bercy. « Francis Mer l'a appelée pour lui dire de ne faire aucun cas des allégations prêtées à Bercy », indique l'Agence France Presse (AFP). Le ministre de l'économie n'a pas démenti, indiquant que M. Mer « a fréquemment des entretiens avec les responsables des entreprises publiques, mais que Bercy ne confirme ni n'infirme tel ou tel entretien particulier ».

## DSM rachète la division vitamines de Roche

LE GROUPE chimique et pharmaceutique néerlandais DSM a racheté pour 2,25 milliards d'euros la division vitamines et chimie fine du suisse Roche, leader mondial du secteur. « C'est une étape très importante dans la transformation de DSM en une société de spécialités », a déclaré le PDG de DSM Peter Elverding. Le rachat de la division vitamines et chimie fine de Roche devrait être finalisé dans le courant du premier trimestre 2003.

Le groupe néerlandais, qui emploie plus de 22 000 personnes dans le monde, souhaite se concentrer sur les produits de chimie fine et les biotechnologies destinées à l'industrie des sciences de la vie ainsi qu'aux matériaux de performances. Les analystes ayant exprimé des réserves sur la rentabilité des activités vitamines de Roche, le titre a terminé mardi en baisse de 3,99 %, à 42,36 euros, à la Bourse d'Amsterdam.

### INDUSTRIE

- **SIEMENS** : le fabricant allemand d'appareils ménagers Bosch-Siemens a l'intention de supprimer d'ici à 2006 quelque 700 emplois sur son site de production berlinois, où travaillent 1 500 employés, a prévenu mardi le syndicat allemand de la métallurgie IG Metall. L'entreprise avait déjà annoncé son intention de supprimer 400 emplois au total à Berlin, à raison de 200 cette année puis de 200 autres début 2003.
- **ARCELOR** : le groupe sidérurgique européen, numéro un mondial de l'acier, a indiqué mardi qu'il attendait d'autres exemptions aux tarifs douaniers sur l'acier importé aux Etats-Unis « cet automne ».
- **IBM** : le numéro un mondial de l'informatique pourrait supprimer 4 000 emplois après le rachat du cabinet de conseil et de services technologiques PriceWaterhouseCoopers (PwC) Consulting, affirme le Wall Street Journal de mardi. L'entreprise a, de son côté, expliqué que le nombre de suppressions n'était pas encore déterminé mais dépendait des synergies liées au rachat de PwC Consulting.
- **RENAULT** : le constructeur automobile français commercialisera le 13 septembre un nouvel Espace, qu'il compte vendre à 450 000 exemplaires dans le monde d'ici à 2009, a-t-il annoncé mardi. Développé en 43 mois, le nouvel Espace a nécessité des investissements de 656 millions d'euros.
- **AIR LIQUIDE** : le groupe français de gaz industriels et médicaux et le britannique BOC ont décidé de rapprocher leurs activités dans les gaz industriels et médicaux au Japon, Air Liquide Japon et Osaka Sanso Kogyo, en créant une nouvelle société.

### SERVICES

■ **MOBILCOM** : l'ancien patron de l'opérateur de télécommunication, Gerhard Schmid, a été débouté en appel contre France Télécom, l'autorité allemande des marchés financiers ayant réaffirmé mardi que l'opérateur français n'avait pas à faire d'offre sur la totalité de l'opérateur allemand. France Télécom détient 28,5 % de MobilCom et Schmid un peu moins de 50 %. Selon ce dernier, France Télécom doit faire une offre à tous les actionnaires parce qu'il s'est assuré le contrôle effectif de l'entreprise en obtenant le limogeage de son fondateur en juin.

### FINANCE

- **SCOR** : le réassureur a annoncé mercredi être en « discussions exclusives » avec le groupe allemand Gerling en vue de l'acquisition de ses activités de réassurance vie et de certaines opérations de réassurance non-vie.
- **GENERALI** : l'assureur italien a déclaré être exposé à hauteur de 90 millions d'euros aux dégâts causés par les récentes inondations en Europe, dont 50 millions pour la seule Allemagne. L'Union européenne pourrait débloquer quelque 500 millions d'euros cette année pour contribuer à financer les réparations des dégâts provoqués en particulier en Allemagne, en Autriche et en République tchèque.
- **HYPOVEREINSBANK** : la banque allemande a engagé des discussions avec plusieurs parties, tant allemandes qu'étrangères, pour vendre son courtier en ligne DAB, a-t-on appris mardi 3 septembre.

SEPTEMBRE 2002 N° 571

**CAHIERS DU CINEMA**

ENTRETIEN  
Le principe d'Oliveira

**TEN** la révolution Kiarostami

HISTOIRE Les sept mélés capitaux de Douglas Sirk

NUMÉRO DE SEPTEMBRE EN VENTE  
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

# Les radios généralistes n'innovent pas pour la rentrée

RTL veut préserver sa place de première radio de France, France-Inter accorde plus de temps d'antenne à la culture, et Europe 1 annonce un concept d'« information interactive » approfondi

RAREMENT rentrée radiophonique aura été aussi calme. Pas de bouleversements des grilles de programmes, peu de mouvements d'animateurs au sein des stations.

Un an après avoir revu sa politique d'information, RTL propose une grille « très fidèle à la précédente », selon son directeur général, Robin Leproux. A l'exception de Christophe Dechavanne, évincé et récupéré par RTL 2, et de Laurent Gerra, qui souhaite se consacrer à ses spectacles, les grands noms de la station sont toujours là : Nagui, Julien Courbet, Jean-Pierre Foucault ou encore, évidemment, Philippe Bouvard et ses « Grosses têtes ».

Quelques nouvelles figures viennent cependant étoffer l'effectif. Patrick Poivre d'Arvor arrive pour un rendez-vous hebdomadaire, le vendredi (« Invitations », 19 h-20 h), où il recueillera les confessions de personnalités. Jean-Luc Reichmann revient animer un jeu opposant deux équipes, l'une composée de femmes, l'autre d'hommes (« Vous avez deux minutes ? », 19 h-20 h). Enfin, Isabelle Quenin présentera un magazine féminin l'après-midi (« C'est la vie », 14 h-15 h), et une autre émission le soir où des invités, connus ou anonymes, viendront raconter les spectacles auxquels ils ont assisté (« Ma nuit au poste », 22 h-minuit).

RTL poursuit également la mise



en œuvre du concept de week-end élargi, adaptation radiophonique liée à l'évolution des emplois du temps des auditeurs : la grille est découpée en deux morceaux, lundi-jeudi, d'une part, et vendredi-dimanche, d'autre part, cette seconde mettant l'accent sur les émissions culturelles.

Ces timides évolutions n'empêchent pas M. Leproux de dire qu'il

espère ainsi « renforcer le leadership » de RTL. Encore traumatisée par la chute d'audience abyssale qui a suivi l'éviction de Philippe Bouvard à la rentrée 2000, RTL fait le choix de la sécurité et entend exploiter ses acquis, dans un contexte de concurrence radiophonique agitée.

## QUESTIONS D'AUDIENCE

A compter de ce mois-ci, les auditeurs seront en effet comptabilisés à partir de 13 ans (contre 15 ans auparavant) dans les mesures d'audience réalisées par Médiamétrie. Cette décision risque de bénéficier avant tout aux radios musicales. Techniquement, elle permettra par exemple à NRJ de talonner, voire de dépasser, RTL selon le critère de l'audience cumulée - qui ne prend pas en compte le temps d'écoute, et pénalise donc les radios généralistes.

France-Inter, de son côté, s'affirme « étrangère » à ces questions d'audience, présente elle aus-

si une grille sensiblement équivalente à l'ancienne. Les « quelques innovations » annoncées le 29 août par Jean-Marie Cavada, président de Radio France, figurent au rayon culturel. Le « niveau d'exigence qui est la caractéristique fondamentale de cette radio [fait qu'elle] doit donner une envie, un appétit culturel », a plaidé M. Cavada. Outre les rendez-vous historiques (Patrice Gélinet, « 2000 ans d'histoire »), littéraires (« Le masque et la plume »), gastronomiques (« Ça se bouffe pas, ça se mange », de Jean-Pierre Coffe), qui sont maintenus, l'effort porte sur la musique et le cinéma.

M. Cavada promet « encore plus de concerts le soir ». En matière de cinéma, l'émission « Ouvrez l'œil, et le bon ! » (samedi, 15 h) explorera « les modes de diffusion des films » (festivals, reprises, DVD...). Elle sera suivie de « Cinéfilms », qui laissera désormais une « carte blanche » hebdomadaire au réalisateur Bertrand Tavernier. Enfin, l'ancien correspondant de Radio France à Jérusalem, Pierre Weill, remplace Albert Algoud sur la tranche 18 h-19 h, pour animer le magazine culturel « Résonance », qui traite de l'actualité culturelle « sous tous ses états », peut-on lire dans le document de présentation.

Pour le reste, donc, « la stabilité ». « La radio est le média le plus volatil, dont les auditeurs sont les plus volages. Donc il faut des valeurs, des habitudes. La première des sagesse, c'est de ne pas changer ce qui marche bien », s'est justifié M. Cavada. Toutefois Guy Carlier troque sa chronique matinale contre une intervention dans « Le fou du roi », de Stéphane Bern. L'espace libéré sera repris par Martin Winckler, qui proposera une mystérieuse « Odyssée » de

l'esprit. Enfin, petite originalité, après le départ de Jean-Marc Four, nouveau correspondant à Londres, le journal de la mi-journée, le « 13-14 », n'aura pas de présentateur attiré.

## « TROUVER AUTRE CHOSE »

Pour trouver une volonté de changement, il faut aller du côté d'Europe 1. Pas de bouleversement historique non plus, mais des déclarations d'intention formulées mardi 3 septembre. Tout en précisant que « ça ne se voit pas forcément sur la grille », le directeur de l'antenne Jérôme Bellay lance un chantier « pour les cinq prochaines années » : faire d'Europe 1 « une radio d'information, au sens large du terme ». « L'avenir des radios parlées, c'est l'information. France-Info fait déjà du tout-info, donc il faut trouver autre chose. Nous devons développer une radio d'information en installant des zones d'information interactive : c'est ce que nous faisons avec le « Journal en direct », installé à 7 heures, 12 heures et 18 heures », explique celui qui fut l'un des créateurs de France-Info.

Autres nouveautés : la comparse de Marc-Olivier Fogiel sur France 3, Ariane Massenet, présente chaque matin, depuis lundi, « Les peopl'ettes » (8 h 45) ; Benjamin Castaldi s'installe le week-end avec Nathalie Corré pour une émission au contenu encore mystérieux ; tandis que Frédéric Mitterrand présentera une émission littéraire (samedi-dimanche, 14 h). Enfin, Laurent Ruquier (« On va s'gêner ! ») reste en place, malgré la perte d'auditeurs observée en 2001-2002.

José Barroso

## Les émissions de « talk » ont le vent en poupe

La grande vedette des nouvelles grilles, c'est l'auditeur. Lors des présentations de leurs nouveaux programmes, toutes les stations généralistes ont invoqué le concept d'« interactivité ». Les émissions de « talk » (libres antennes, débats...) prennent une place croissante sur l'antenne, poursuivant une tendance en marche depuis plusieurs années et largement mise en œuvre (avec succès) par RMC Info. Selon les chiffres de l'Observatoire de la radio 2001-2002, réalisés par IP France (la régie publicitaire de RTL), les émissions de « conseil » occupaient 21 % du temps d'antenne des généralistes en 2001, contre 6 % en 1998.

Cette tendance se manifeste aussi par la multiplication des émissions de médiation, sur le modèle de ce qui existe déjà à la télévision. RTL lance « RTL et vous » (le samedi de 12 heures à 13 heures), où les journalistes et animateurs répondront aux questions des auditeurs. Sur France-Inter, « Au fil d'Inter » montrera les coulisses de la station (le dimanche, à 11 heures).

## Sur fond de campagne électorale, une bataille fratricide agite la presse allemande

### FRANCFORT

de notre correspondant

« Vouloir s'emparer de notre entreprise de manière inamicale, c'est comme chercher à tuer un ours polaire dans le désert de Namibie. » Mathias Döpfner, le président du directeur de Springer, résume ainsi l'ampleur de son contentieux avec la WAZ (*Westdeutsche Allgemeine Zeitung*).

Galaxie puissante et discrète, la WAZ tente de s'inviter au capital du groupe Axel Springer, son rival conservateur, entre autres propriétaire de l'hebdomadaire *Bild* (4,5 millions d'exemplaires).

L'éditeur régional WAZ est en pourparlers avec Leo Kirch, le magnat déchu de Munich, pour lui racheter les 40 % qu'il détient dans le groupe de presse Springer. Criblé de dettes depuis le naufrage de son empire en avril, Kirch bénéficie d'un ultime délai - en principe jusqu'au 10 septembre - pour céder cette participation qui attise les convoitises.

### SPRINGER MARQUE UN POINT

D'une austérité quasi légendaire, la WAZ serait prête pourtant à dépenser entre 900 millions et un milliard d'euros pour s'inviter au tour de table de Springer. Mais celui-ci se bat bec et ongles pour défendre son indépendance. Frie de Springer, la veuve du fondateur du groupe, dont la famille détient 50 % du capital, répète que les deux maisons « ne vont pas ensemble ». Au printemps, elle avait déjà opposé son veto à une tentative de rapprochement à l'amiable. Cette fois, elle pourrait accepter de s'allier au groupe helvétique Ringier, pour mieux contrer les avances de la WAZ auprès de Kirch, selon des informations parues dans la presse allemande.

Mardi 3 septembre, Springer a marqué un point contre son assaillant : un tribunal de Munich a estimé que Leo Kirch ne peut

vendre sa participation sans l'accord des principaux actionnaires du groupe. En principe, l'actuel conseil de surveillance de Springer dispose d'un droit de veto sur l'identité des détenteurs d'actions, mais Kirch imaginait pouvoir contourner cette clause et vendre directement, sans l'accord de la famille Spinger, directement à la WAZ.

En quelques jours, la bataille a pris des proportions peu communes dans la presse allemande. Editoriaux, enquêtes critiques, le quotidien de référence de Springer, *Die Welt*, et le très populaire *Bild*,

## Deux galaxies incontournables

Réalisant un chiffre d'affaires de 2,8 milliards d'euros, Springer, qui compte 13 500 salariés, édite en particulier le journal populaire *Bild* et le quotidien conservateur *Die Welt*. Très présent sur le créneau de la presse magazine, le groupe est aussi actif en France, en Espagne, en Pologne et en Hongrie. La WAZ s'est, elle, développée autour des ses titres régionaux. Le nom de la galaxie provient de son journal phare, la *Westdeutsche Allgemeine Zeitung*, diffusée dans la Ruhr, et considérée comme le plus important quotidien régional allemand (620 000 exemplaires). Avec 12 000 salariés et un chiffre d'affaires d'environ 1,9 milliard d'euros, le groupe d'Essen détient également 11 % du groupe audiovisuel RTL. Il est très présent en Europe centrale.

ont engagé une vaste campagne contre la WAZ, prétendant jugé hostile. L'intrusion du cet actionnaire, marqué politiquement, constituerait « un virage à gauche » pour l'ensemble du paysage médiatique, expliquent-ils dans leurs colonnes. Les deux titres donnent la parole à des politiciens conservateurs très sceptiques à l'égard d'un mariage considéré comme contre-nature.

Ancré à droite, Springer ne renie par ses origines : son fondateur Axel Springer, mort en 1985, s'était fait le héraut de la lutte contre le régime communiste de RDA. Ses journaux ont longtemps brocardé la génération de 1968...

Moins engagée sur le plan politique, la WAZ a tout de même pros-

péré dans le bastion électoral de la gauche (SPD), la Rhénanie-du-Nord-Westphalie. Mais les deux clans aux commandes de cet empire familial ont su cultiver des amitiés politiques parfois opposées : les héritiers du fondateur Jakob Funke sont, dit-on, plutôt orientés à droite, ceux de l'autre fondateur Erich Brost, plutôt à gauche.

Afin d'apaiser les craintes, la WAZ promet de ne pas toucher à l'autonomie et à la qualité des titres convoités. Achats de papier, imprimeries, réseaux de distribution, il s'agit, selon elle, de réaliser des économies d'envergure, dans

la droite ligne de la philosophie maison : « Si tant ait qu'il y est une idéologie [à la WAZ], alors c'est celle du profit », observe l'hebdomadaire indépendant *Spiegel*.

En pleine campagne pour les élections législatives, la bataille est lourde d'enjeux. Car les deux éditeurs pèsent de tout leur poids sur la vie politique.

Avec près de onze millions de lecteurs, *Bild* dispose, en particulier, d'une puissance de feu considérable. Titres accrocheurs commentaires secs et claquants, le journal est régulièrement accusé par le gouvernement au pouvoir du chancelier Gerhard Schröder de faire le jeu de l'opposition.

Philippe Ricard

REPRODUCTION INTERDITE

IMMOBILIER

### VENTES APPARTEMENTS

**Paris 4e**

•• ENCHERE ••

NOTAIRE 01.47.03.68.70  
ILE DE LA CITE  
6, quai du Marché Neuf  
VUE DEGAGEE SUR SEINE  
3/4 P., 122 m<sup>2</sup>, 3<sup>e</sup> ét.  
M.A.P. : 664 000 €,  
4 335 554,48 F.  
Visites 6/9 de 14 h. à 16 h.  
et 12/9 de 10 h. à 12 h.

---

**Paris 5e**

•• ENCHERE ••

NOTAIRE 01.45.38.72.93  
25, rue Claude-Bernard,  
studio 21,6 m<sup>2</sup>, 6<sup>e</sup> ét.  
M.A.P. : 36 588 €,  
240 001,55 F.  
Visites 7/9 de 11 h. à 13 h.  
et 11/9 de 14 h. à 16 h.

---

**Paris 6e**

agence Littré  
L'Immobilier  
des 5e, 6e, 7e arrds de Paris  
41, rue Madame  
75006 Paris.

AVAIN/BREA  
charmant 2 P., 24,50 m<sup>2</sup>, 5<sup>e</sup> ét.

Ave OBSERVATOIRE  
3 P., 65,50 m<sup>2</sup>  
comme une maison.

PARC MONTSOURIS  
à 50 m.  
3/4 P., 82 m<sup>2</sup>, 5<sup>e</sup> asc., balc.,  
soleil.

RUE MADAME  
3/4 P., 104 m<sup>2</sup>, 4<sup>e</sup> asc.,  
park. poss.

RARE  
S/LUXEMBOURG, 226 m<sup>2</sup>  
4<sup>e</sup> asc., vue exceptionnelle.

**01.45.44.44.45**

### 92 Hauts-de-Seine BOULOGNE

PARC DES PRINCES  
imm. stand., 87 m<sup>2</sup>, tt.  
confort, garage, 400 000 €.  
I. MARCADET 01.42.51.51.51

**7 P., 701 265 e.**

174 m<sup>2</sup>, tt. cft., M<sup>o</sup> Lamarck  
I. MARCADET 01.42.51.51.51

---

### MAISONS

**Rég. parisienne**

Ouest de Paris,  
20' A14/A13, pavillon conf.,  
300 m<sup>2</sup>/4 000 m<sup>2</sup> de jard.  
arboré, dble liv., chem., gde  
cuis., 3 chbres, 2 sdb,  
sous-sol 150 m<sup>2</sup>, prox.  
écoles, lycée international,  
commerces, tennis, golf, 25'  
de Paris/train.  
Tél. : 01.39.75.83.27.

---

### ACHATS APPARTEMENTS

ACH. 100 à 200 m<sup>2</sup> Paris,  
préf. 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, 7<sup>e</sup>, 14<sup>e</sup>, 15<sup>e</sup>, 16<sup>e</sup>,  
01.48.73.23.55, même soir.

---

### LOCATIONS DEMANDES MEUBLÉES

Professeur université (Caen)  
recherche

piéd-à-terre à Paris pour elle-même et sa fille,  
si possible studio équipé,  
proximité Montparnasse  
ou ligne directe.  
Tél. : 06.71.21.53.23

## EMBAASSY SERVICE

27, Ave Pierre 1<sup>er</sup> de Serbie  
75115 PARIS

CONSEIL IMMOBILIER  
Locations-Ventes  
Gérance  
Spécialisé depuis plus de 20  
ans dans les quartiers  
RESIDENTIELS  
recherche pour  
CLIENTS ETRANGERS,  
hotels particuliers,  
appts et villas.

**01.47.20.40.03**  
www.embassy.service.fr

---

### OFFRES VIDES

**Paris**

SUCHET, pr. Bois Boulogne,  
3 P., stand. N.F., jard., sdb,  
cuis. éq. marbre, prox métro  
et comm., cave, interphone.  
1 895 €/m. + charges.  
01.45.85.29.98

---

### OFFRES MEUBLÉES

**Province**

Loue septembre, maison  
dans village à 10 km. de  
La Rochelle, gd. séjour,  
4 chbres, jardin clos 400 m<sup>2</sup>,  
calme.  
Tél. : 06.63.27.52.77

## AGENDA

---

### GARDE D'ENFANTS

Famille parisienne  
15e-7<sup>e</sup> arrdt., ch. étudiante  
pour 2 enfants, 9 et 11 ans,  
sortie d'école et de collège et  
surveillance des devoirs,  
lundi-mardi-jeudi-vendredi, de  
16 h. 30 à 19 h. (environ).  
Tél. : 01.47.34.60.71  
ou 06.86.89.25.21

---

### DIVERS

En projet, vente de lofts de  
grande surface dans la très  
proche banlieue Est de Paris.  
Prix projeté brut : 2 000 € le  
m<sup>2</sup>. Si vous êtes intéressés,  
prière envoyer un fax. 01-42-  
65-52-94.

**Pour vos annonces dans la rubrique EMPLOI**

Tél. : 01-42-17-39-42  
FAX. : 01-42-17-39-38

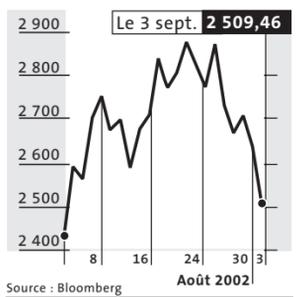
## Wall Street entraîne les Bourses européennes dans sa chute

LA DÉGRINGOLADE de Wall Street, mardi 3 septembre, a fait l'effet d'une douche froide sur les marchés européens. A New York, l'indice Dow Jones a plongé de 4,10 %, à 8 308,05 points, pénalisé dès le début de la séance par la publication de l'indice ISM de la production manufacturière, resté stable au mois d'août. Emportés par la tourmente, les marchés européens se sont brutalement enfoncés dans le rouge, en début d'après-midi, à l'ouverture des marchés d'actions américains. A Paris, l'indice CAC 40 a terminé la journée en recul de 4,47 %, à 3 126,60 points ; à Francfort, le Dax a chuté de 5,83 %, à 3 398,99 points ; à Londres, le Footsie a terminé en baisse de 3,64 %, à 4 028,60 points.

L'indice Euro Stoxx des cinquante premières capitalisations boursières

### INDICE EURO STOXX 50

en points



res de la zone euro a plongé de 4,92 %, à 2 509,46 points. Le titre Pinaut-Printemps-Redoute (qui a perdu 4,10 %, à 78,30 euros) a pâti de l'annonce de sa sortie de cet indice, lors de la prochaine révision annuelle, au bénéfice de Lafarge. PPR a aussi été pénalisé par les résultats semestriels, jugés décevants, de sa filiale de distribution de matériel électrique Rexel (-4,10 %, à 43,10 euros). L'indice Stoxx 50, qui inclut des valeurs suisses et britanniques, a perdu 4,70 %, à 2 526,98 points. Les titres Alcatel (-8,07 %, à 4,67 euros) et Vivendi Universal (-6,61 %, à 11,86 euros) ont été affectés par la perspective de leur prochaine sortie de cet indice.

La chute de Wall Street a pesé sur le dollar. L'euro s'est rapproché de la parité, cotant 0,9975 dollar, mardi soir. A la veille de la publication des résultats semestriels de TotalFinElf, l'action a perdu 6,31 %, mardi, à 132,10 points, touchée par la faiblesse du billet vert et le dépassement des quotas de production par les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (OPEP), un signe négatif pour les prix de l'or noir.

A Tokyo, l'indice Nikkei a perdu 1,54 %, mercredi, à 9 075,09 points, au lendemain d'une forte baisse (-3,20 %). L'indicateur-vedette du marché nippon est au plus bas depuis août 1983.

Adrien de Tricornot

PARMI le bouquet de facteurs qui incitent à la prudence sur les marchés d'actions européennes, la baisse du dollar n'est pas le moindre, si l'on se fie à l'analyse historique des corrélations entre les variations du billet vert et celles des valeurs européennes.

### UNE TRÈS FORTE SENSIBILITÉ

Sur un plan global, la corrélation entre la performance des actions européennes et la santé du billet vert est manifeste. Selon une étude de la Société générale datée du 7 juin 2002 et portant sur plus de 600 valeurs, « la sensibilité des actions européennes au dollar a été historiquement très forte, une hausse du dollar provoquant une amélioration de tendance des marchés en Europe ». Les causes de cette corrélation sont connues : l'appréciation de l'euro face au dollar réduit la compétitivité et donc les perspectives de profit des entreprises européennes.

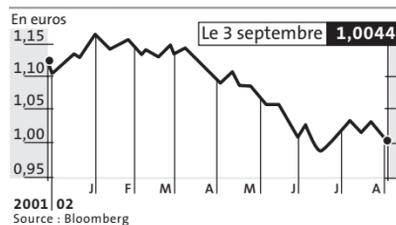
De plus, l'internationalisation des sociétés européennes depuis dix ans « a renforcé la part du dollar dans les comptes et donc l'exposition des entreprises européennes à ses variations », ajoute Alain Bokobza, l'un des auteurs de l'étude. Un constat tempéré par Jean-Paul Betbèze, directeur des études économiques et financières au Crédit lyonnais. « L'exposition des entreprises européennes à la dépréciation du dollar est compensée par le fait qu'elles ne sont pas présentes qu'aux Etats-Unis, explique-t-il. De plus, elles anticipent les évolutions des changes et se couvrent. »

### LES VALEURS FINANCIÈRES SONT EXPOSÉES

Cette forte dépendance des actions européennes par rapport au niveau du dollar ne va pas sans plusieurs paradoxes. D'après l'étude de la Société générale, « ce sont les financières qui offrent la plus forte sensibilité boursière aux varia-

## CHRONIQUE DES MARCHÉS

### LE DOLLAR



tions de la monnaie américaine ». Les valeurs de la banque et de l'assurance seraient ainsi plus exposées aux effets d'un dollar baissant que celles du pétrole ou de la pharmacie, dont une part importante des chiffres d'affaires est pourtant générée en dollars. L'étude établit un coefficient de corrélation qui mesure la sensibilité des secteurs aux variations du dollar depuis 1987 sur le marché, hors valeurs technologiques (TMT). Sur une échelle de sensibilité allant de -1 à +1, les banques atteignent 0,75 et les assurances 0,61 ; loin devant le pétrole (0,35) et la pharmacie (0,33).

Ce paradoxe s'explique, d'après l'étude, par les conséquences d'un dollar baissant sur la conjoncture et les marchés, qui affectent le cœur de l'activité bancaire, via leurs activités. « L'impact est très net pour des assureurs comme Axa, aussi bien en termes de valeur du portefeuille que de revenus générés, note Eric Van Poucke, analyste chez Global Equities. Leurs actifs sous gestion aux Etats-Unis subissent un effet de change négatif de 63 milliards d'euros, tandis que l'impact du marché ne pèse qu'à hau-

teur de 50 milliards d'euros. » Pour les banques, l'exercice semble plus complexe. La néerlandaise ABN Amro serait toutefois l'une des plus exposées, tandis que la Société générale serait affectée via TCW, sa filiale de gestion d'actifs aux Etats-Unis.

### LES GAGNANTS DE LA BAISSE

L'étude des secteurs favorisés en Bourse par la dépréciation du dollar recèle d'autres surprises. Les valeurs de matériaux de construction ou de chimie ont ainsi été très favorisées. « Contre toute attente, écrivent les stratèges de la Société générale, les industries de base globales ont historiquement surperformé les indices en période de baisse du dollar : en effet, si une partie non négligeable des facturations se fait en dollars, une proportion non négligeable des coûts est aussi réalisée en dollars. » Le mécanisme est similaire pour les services collectifs (eau, électricité). Quant aux valeurs aéronautiques et de défense, elles sont habituellement très peu sensibles aux fluctuations du billet vert, car « le principal argument de pondération n'est pas le facteur prix, mais celui du cycle conjoncturel pour l'aéronautique ou des dépenses militaires pour les groupes de défense ». Dernier cas, celui des valeurs de télécommunications, recensées « parmi les plus sensibles aux variations de la parité dollar/euro ». Cependant, la causalité est dans ce cas inversée : « Les flux de capitaux vers les opérateurs de télécommunications américains ont contribué à pousser le dollar à la hausse », tandis que le désamour subi aujourd'hui par l'ensemble des valeurs de télécommunications sur le marché américain affaiblit le billet vert.

Elsa Conesa et Alexis Delcambre

## LES BOURSES DANS LE MONDE

4/9, 9h49

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
<b>UNION EUROPÉENNE</b>									
ALLEMAGNE	DAX Index	3384,51	4/9	-0,43	5467,31	19/3	3235,37	6/8	17,30
	Euro Neu Markt Price IX	499,86	4/9	-1,08	1212,43	4/1	494,98	6/8	
AUTRICHE	Austria traded	1114,97	4/9	-0,07	1368,18	2/5	1089,00	6/8	12,20
BELGIQUE	Bel 20	2122,22	4/9	-1,31	2906,75	24/4	1930,33	24/7	11,20
DANEMARK	Horsens Bnex	214,91	4/9	-1,25	280,92	26/3	196,97	24/7	14,00
ESPAGNE	Ibex 35	6104,70	4/9	-0,61	8608,50	4/1	5815,60	6/8	15,80
FINLANDE	Hex General	5183,20	4/9	-0,45	9224,38	4/1	4711,08	24/7	14,00
FRANCE	CAC 40	3105,58	4/9	-0,67	4720,04	4/1	2898,60	24/7	15,40
	Mid CAC	1587,19	3/9	-1,69	2176,89	2/4	1565,08	14/8	16,30
	SBF 120	2206,90	4/9	-0,67	3263,90	28/3	2073,22	24/7	15,80
	SBF 250	2129,54	3/9	-3,86	3081,89	28/3	2067,69	24/7	15,90
	Indice second marché	2065,72	3/9	-1,35	2567,01	15/5	2065,71	3/9	13,20
	Indice nouveau marché	587,41	4/9	-0,42	1175,41	7/1	583,13	6/8	
GRÈCE	ASE General	2104,62	4/9	0,00	2655,07	3/1	2023,19	24/7	15,10
IRLANDE	Irish Overall	4222,19	4/9	0,18	6085,02	18/1	3901,53	24/7	11,10
ITALIE	Milan Mib 30	2432,00	4/9	-0,10	33548,00	17/4	22698,00	24/7	16,70
LUXEMBOURG	Lux Index	841,79	3/9	-1,88	1169,47	14/1	818,90	13/8	19,30
PAYS BAS	Amster. Exc. Index	346,60	4/9	-0,90	531,45	18/4	303,72	24/7	13,40
PORTUGAL	PSI 20	5948,86	4/9	-0,24	7998,50	4/1	5787,08	7/8	14,10

## EUROPE Mercredi 4 septembre 9h49

### INDICES

#### SECTEURS EURO STOXX

	Indice	% var.
AUTO STOX 50	2491,41	-0,72
AUTOMOBILE	183,26	-1,07
BANQUES	215,58	-0,79
PRODUIT DE BASE	156,93	0,63
CHIMIE	274,75	-0,01
TÉLÉCOMMUNICATIONS	291,17	-0,78
CONSTRUCTION	181,67	-0,12
CONSOMMATION CYCLIQUE	85,83	-0,15
PHARMACIE	333,51	-0,15
ÉNERGIE	268,06	-0,58
SERVICES FINANCIERS	167,57	-0,61
ALIMENTATION ET BOISSON	208,93	-0,63
BIENS D'ÉQUIPEMENT	268,68	-0,20
ASSURANCES	187,69	-0,36
MÉDIAS	145,31	-0,53
BIENS DE CONSOMMATION	284,37	-0,80
COMMERCE ET DISTRIBUTION	223,62	-0,53
HAUTE TECHNOLOGIE	235,98	-0,89
SERVICES COLLECTIFS	225,09	-0,92

#### LES 50 VALEURS DE L'EURO STOXX

	Code	Cours	% var.
ABN AMRO HOLDING	NL	15,17	-2,13
AEGON NV	NL	13,22	-2,07
AIR LIQUIDE	FR	132,40	0,91
ALCATEL A	FR	4,54	-2,78
ALLIANZ N	AL	120,20	0,17
AVENTIS	FR	55,40	-0,89
AXA	FR	13,19	2,25
BASF AG	AL	39,40	0,38
BAYER	AL	21,38	-0,60
BAYR.HYP.V.VERBK	AL	20,22	-1,08
BBVA	ES	9,23	-1,07
BNP PARIBAS	FR	43,75	-1,69
BSCH	ES	6,32	-0,47
CARREFOUR	FR	43,07	-1,37
DAIMLERCHRYSLER N	AL	39,70	-0,87

DANONE	FR	124,00	-0,88
DEUTSCHE BANK AG	AL	57,98	0,82
DEUTSCHE TELEKOM	AL	10,01	-1,09
E.ON	AL	48,70	-0,61
ENDESA	ES	11,23	-0,88
ENEL	IT	5,08	0,40
ENI SPA	IT	14,78	1,37
FORTIS	BE	17,02	-0,53
FRANCE TELECOM	FR	10,80	-0,92
GENERALI ASS.	IT	18,06	0,33
ING GROEP CVA	NL	20,14	-1,71
KONINKLIJKE AHOLD	NL	15,38	-2,84
L'OREAL	FR	68,40	-0,73
LVMH	FR	40,21	-0,35
MUENCHENER RUECKV	AL	170,35	0,21
NOKIA OYJ	FI	12,49	-0,79
PINAULT PRINTEMPS	FR	78,45	-0,19
REPSOL YPF	ES	12,45	-1,97
ROY.NL.PHILIPS ELECTR.	NL	18,40	0,00
ROYAL DUTCH PETROL	NL	42,37	-1,14
RWE	AL	34,93	-1,33
SAINT GOBAIN	FR	28,50	-1,38
SANOFI-SYNTHELABO	FR	54,25	-1,31
SANPAOLO IMI	IT	7,64	-0,91
SIEMENS	AL	42,93	-0,63
SOCIETE GENERALE A	FR	54,25	-3,13
SUEZ	FR	20,35	-2,82
TELECOM ITALIA	IT	7,81	-0,51
TELEFONICA	ES	8,79	-1,01
TIM	IT	4,42	-0,23
TOTAL FINA ELF	FR	131,20	-0,68
UNICREDITO ITALIAN	IT	3,70	-0,54
UNILEVER CVA	NL	57,45	-0,35
VIVENDI UNIVERSAL	FR	11,74	-1,01
VOLKSWAGEN	AL	41,46	-1,31

ZONE EURO - FR (France), AL (Allemagne), ES (Espagne), IT (Italie), PT (Portugal), IR (Irlande), LU (Luxembourg), NL (Pays-Bas), AT (Autriche), FI (Finlande), BE (Belgique), GR (Grèce).	
HORS ZONE EURO : CH (Suisse), NO (Norvège), SE (Suède), RU (Royaume-Uni), DK (Danemark).	

Pays	Indice	Dernier cours	% var.	Maxi 2002	Mini 2002	PER			
ROYAUME UNI	FTSE 100 index	4004,20	4/9	-0,61	5362,29	4/1	3625,89	24/7	14,20
	FTSE techMark 100 index	741,98	4/9	-0,79	1569,61	4/1	704,92	24/7	
SUÈDE	OMX	499,28	4/9	-0,79	878,88	4/1	468,52	24/7	19,50
<b>EUROPE</b>									
HONGRIE	Bux	7382,93	3/9	-3,18	9019,42	7/5	6546,35	26/7	10,20
ISLANDE	ICEX 15	1266,48	3/9	-0,44	1413,85	21/3	1142,61	7/1	
POLOGNE	WSE Wig 20	1067,49	3/9	-4,57	1486,22	28/1	1026,65	26/7	16,30
TCHÉQUIE	Exchange PX 50	430,60	4/9	-1,06	479,39	10/5	384,60	2/1	
RUSSIE	RTS	328,93	4/9	-0,15	425,42	20/5	256,73	28/12	
SUISSE	Swiss market	4891,00	4/9	-0,47	6740,60	17/5	5490,50	26/6	15,60
TURQUIE	National 100	9272,64	4/9	-0,37	15071,83	8/1	8514,03	3/7	13,80
<b>AMÉRIQUES</b>									
ARGENTINE	Merval	368,55	3/9	-0,77	471,33	6/2	267,73	14/6	19,20
BRÉSIL	Bovespa	10135,80	3/9	-2,34	14495,28	18/3	9016,73	14/8	7,70
CANADA	TSE 300	6453,50	3/9	-2,40	7992,70	7/3	5992,14	24/7	18,30
CHILI	Ipsa	85,04	3/9	-0,87	102,37	4/1	79,19	24/7	14,40
ETATS-UNIS	Dow Jones ind.	8308,05	3/9	-4,10	10673,09	19/3	7532,66	24/7	17,90
	Nasdaq composite	1263,84	3/9	-3,88	2098,87	9/1	1192,42	24/7	36,10
	Nasdaq 100	899,64	3/9	-4,54	1170,22	9/1	856,34	5/8	35,30
	Wilshire 5000	8317,32	3/9	-3,89	10983,40	19/3	7396,62	24/7	
	Standards & Poors 500	878,02	3/9	-4,15	1176,96	7/1	775,67	24/7	17,50
MEXIQUE	IPC	6094,29	3/9	-1,16	7611,12	11/4	5500,75	5/8	11,20

## FRANCFORT

3/9 : 149 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
M&S ELEKTRONIK	0,03	50,00
SOFTMATIC AG	0,04	33,33
ADVANCED MEDIEN	0,21	23,53
PROUT	2,74	23,42
TEPLA	3,03	21,20
MEDIA	1,06	17,78
HACH VZ	1,85	15,63
<b>Plus mauvaises performances</b>		
TELESENKSCIL	0,03	-62,50
VCH BEST OF VC	0,79	-34,71
WORLD.COM	0,12	-29,41
GFN	0,18	-28,00
MANAGT DATA MEDIA	0,08	-27,27
BIODATA INF TECH	0,06	-25,00
KNORR CAPITAL PART	0,20	-23,08

## LONDRES

3/9 : 1680 millions d'euros échangés

Valeur	Cours de clôture (€)	% var.
<b>Meilleures performances</b>		
STAGECOACH GROUP	0,36	6,72
BOOKHAM TECHNOLOGY	0,67	5,93
EIDOS PLC	1,23	3,36
BARRATT DEV PLC	4,27	2,77
BBA GROUP PLC		

MARCHÉS FRANÇAIS

PREMIER MARCHÉ

VALEURS FRANÇAISES

Mercredi 4 septembre 9h30

Table of French stock market values with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var./préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

Table of international stock market values with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var./préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

Table of international stock market values (continued) with columns: Valeur, Dernier cours, Cours préc., % var./préc., % var. 31/12, Plus haut, Plus bas, Divid. net, Code sicoam.

NOUVEAU MARCHÉ

3/9 : volume d'échange non disponible

Table of New Market values with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

Advertisement for Volkswagen Polo featuring a car image and the text 'A servir 62' and 'Nouvelle Polo Climatisée pour 1€\*'. Includes Castrol logo.

SECOND MARCHÉ

3/9 : volume d'échange non disponible

Table of Second Market values with columns: Valeur, Cours de clôture (€), % var.

SICAV ET FCP

SÉLECTION publiée sous la responsabilité de l'émetteur

Table of SICAV and FCP values with columns: Valeur, Cours valeur, date, % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns: Valeur, Cours valeur, date, % var. 31/12.

Table of SICAV and FCP values (continued) with columns: Valeur, Cours valeur, date, % var. 31/12.

# AUJOURD'HUI

## SCIENCES

En avril 1878, les fossiles parfaitement conservés de **VINGT-NEUF IGUANODONS**, des dinosaures herbivores vieux de 125 millions d'années, furent découverts dans les galeries d'une mine belge située près

de Bernissart. L'exploration des lieux ne put être poursuivie, les galeries s'étant effondrées à la suite d'un tremblement de terre. **LES PALÉONTOLOGUES SE DEMANDENT AUJOURD'HUI** si l'argile de Bernis-

sart ne cache pas d'autres trésors. Grâce à la ténacité d'un radiologue passionné par les dinosaures, 500 000 euros ont été débloqués pour effectuer, d'ici à la fin de l'année, **QUATRE FORAGES** dont les

chercheurs espèrent qu'ils permettront de localiser de nouveaux fossiles. Parallèlement, le comportement de l'argile – roche susceptible d'accueillir des stockages de déchets nucléaires – pourrait être étudié.

## A la recherche des iguanodons perdus de Bernissart

Plus d'un siècle après la découverte dans une mine belge d'un gisement de 29 fossiles de dinosaures vieux de 125 millions d'années, les paléontologues relancent les recherches avec une campagne de forages destinés à détecter de nouveaux ossements

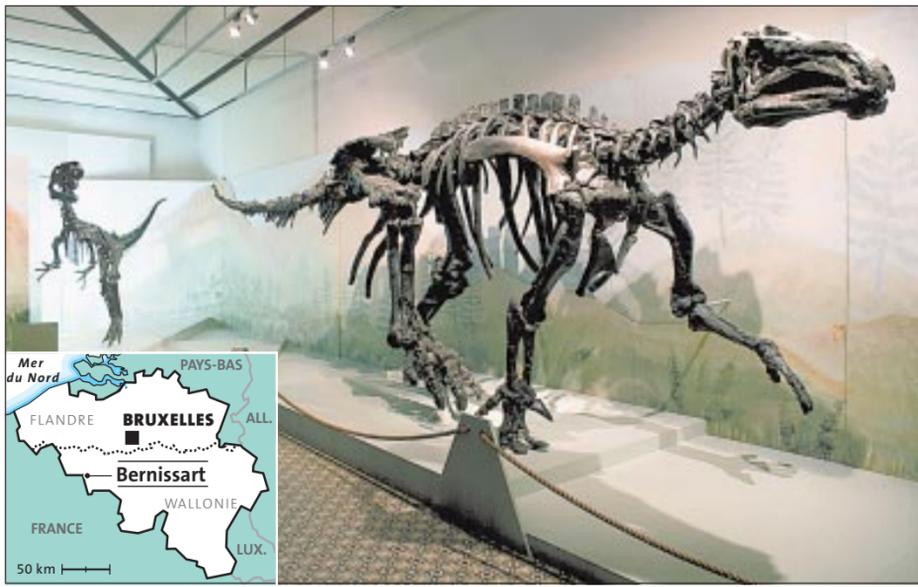
**QUEL TRÉSOR** les forages qui vont prochainement commencer à Bernissart, une petite localité belge située tout près de la frontière française, vont-ils révéler ? Peut-être, et c'est ce que la communauté scientifique espère, des restes de dinosaures herbivores (iguanodons), de crocodiles, de batraciens et de tortues. Bernissart est en effet connu des paléontologues du monde entier pour la découverte, le 1<sup>er</sup> avril 1878, par 322 mètres de fond, de 29 iguanodons parfaitement conservés, vieux de 125 millions d'années et actuellement présentés à l'Institut royal des sciences naturelles de Bruxelles. A l'époque, il ne fut pas possible de prolonger l'exploration des lieux car, le 28 août 1878, un violent tremblement de terre en Allemagne cassa le cuvelage de la mine. Celle-ci fut inondée et l'accès aux galeries à iguanodons définitivement fermé.

Les travaux, qui commencent ce mois-ci et qui sont supervisés au plan scientifique par Jean-Pierre Tsibangu, professeur des Mines à la faculté polytechnique de Mons, se poursuivront jusqu'à la fin de l'année, et peut-être même jusqu'en janvier 2003. Quatre forages sont prévus dans la couche d'argile fossilifère du wealdien sous-jacente, située entre 150 et 360 mètres de profondeur. Trois serviront à prélever des carottes, dont

les morceaux seront ensuite distribués à la faculté polytechnique de Mons et aux universités belges et européennes. L'objectif ? Étudier la microflore et la microfaune de cette période du crétacé inférieur. Le quatrième – en liaison avec les trois autres tubes laissés en place et équipés d'émetteurs et de récepteurs de sons – sera utilisé pour réaliser une étude sismique du sous-sol et détecter la présence éventuelle d'ossements de dinosaures.

Une fois les carottes analysées et les résultats sismiques obtenus, on saura si le sous-sol de Bernissart est aussi riche de perspectives qu'on le pense. Si c'est le cas, une seconde phase de travaux pourrait être ultérieurement lancée pour creuser l'argile et extraire des ossements d'animaux, à condition de trouver les crédits nécessaires. Pour les promoteurs du projet, l'objectif final est d'installer à Bernissart un centre européen de paléontologie où seront présentés les nouveaux iguanodons découverts.

La prospection réalisée à Bernissart est due à l'opiniâtreté d'un homme, Pierre Capront. Ce médecin-radiologue et paléontologue amateur passionné a d'ailleurs été l'un des premiers à radiographier les os des dinosaures et à calculer la charge articulaire de ces animaux. Aujourd'hui, il est persuadé que la couche d'argile recèle



Squelettes d'iguanodons trouvés à Bernissart.

d'énormes richesses paléontologiques. Après avoir créé à Bernissart l'association à but non lucratif Promotion des iguanodons, il est parvenu à réunir les fonds nécessaires pour réaliser les forages, qui ont aussi pour objectif d'étudier le comportement de l'argile dans le cas d'un stockage de déchets

radioactifs. Cinq cent mille euros ont ainsi été débloqués : la moitié est payée par la région wallonne et les deux quarts restants par l'Etat belge et la commune de Bernissart.

Si les résultats des sondages sont probants, ils devraient conforter l'importance de cette modeste commune, qui a fait il y a un peu

plus de cent vingt ans son entrée dans le petit monde de la paléontologie. Par le plus grand des hasards, car c'est en creusant une galerie par 322 mètres de fond dans le puits de Sainte-Barbe qu'un mineur, Jules Créteur, découvrit des ossements d'iguanodons dans un puits naturel rempli d'argi-

le, que les gens du pays appellent « cran ».

La découverte fit sensation car c'était la première fois en Europe que l'on mettait au jour une telle quantité de dinosaures. Tous les squelettes quasi complets de ces iguanodons, dont la taille varie entre 6 et 7 m, furent extraits du fond de la mine au prix de mille efforts. Réunis sous la forme de six cents blocs représentant un poids total de 130 tonnes, ils furent transférés à l'Institut royal des sciences naturelles de Bruxelles.

### PREMIER GRAND SAURIEN ÉTUDIÉ

« Les ossements découverts à Bernissart ont fait progresser d'une manière énorme les connaissances sur les grands sauriens », rappelle Philippe Taquet, directeur du laboratoire de paléontologie du Muséum national d'histoire naturelle à Paris. L'iguanodon fut en effet le premier dinosaure étudié scientifiquement au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Le paléontologue Louis Dollo étudia longuement ceux de Bernissart et publia à leur sujet une série impressionnante de notes entre 1882 et 1906. Puis la connaissance de cet herbivore évolua au gré des ossements découverts en Europe et en Amérique du Nord.

On pense aujourd'hui que les iguanodons vivaient sur les basses terres, parmi les cours d'eau et les lacs peuplés de poissons et de crocodiles. Ceux de Bernissart se déplaçaient dans une zone marécageuse qui s'étendait à toute la région, et ils ont été probablement victimes d'un enlèvement lent et progressif. Leurs dents spatulées, qui ressemblent à celles de l'iguane – d'où le nom d'iguanodon qui veut dire « aux dents d'iguane » –, leur servaient sans doute à manger les feuilles assez coriaces des conifères peuplant les forêts de la région.

Aujourd'hui, les iguanodons sont présentés à l'Institut royal des sciences naturelles de Bruxelles « dressés sur leurs pattes arrière, comme des kangourous, car à l'époque on pensait qu'ils s'appuyaient sur leur queue », sourit Philippe Taquet, qui précise que l'on sait désormais qu'« ils reposaient plus souvent sur leurs quatre pattes ».

William Garnier

Christiane Galus

### La riche couche d'argile du wealdien

Les iguanodons de Bernissart ont été découverts dans la couche d'argile du wealdien (–140 à –110 millions d'années), qui s'étend au nord-ouest de l'Europe et conserve les plus beaux spécimens de dinosaures du crétacé inférieur, une période pendant laquelle le climat terrestre resta chaud et humide. Les formations du wealdien, qui tirent leur nom de la région de Weald, au sud de Londres, couvrent une vaste région du sud-est de l'Angleterre ainsi que l'île de Wight. On retrouve également cette couche en Belgique, au nord de la France et de l'Allemagne. Les carrières du Weald ont mis au jour bon nombre d'ossements. Mais les squelettes de Bernissart sont plus complets que tous ceux que l'on a pu trouver, par exemple, en Angleterre.

**UNE FOIS ENCORE**, la province chinoise du Liaoning (nord-est du pays) fournit aux paléontologues deux nouvelles pièces du grand puzzle de l'évolution des oiseaux, dont on pense aujourd'hui qu'ils seraient très proches d'un groupe de dinosaures théropodes (bipèdes), les dromæosaures.

Le premier de ces fossiles, *Jeholornis prima*, découvert en 2001 par Zhonghe Zhou et Fucheng Zhang, deux paléontologues de l'Académie des sciences de Pékin, est un animal à longue queue (35 cm), légèrement plus grand que l'archéoptéryx, le plus vieux des oiseaux primitifs connus (145 millions d'années), qui aurait vécu il y a 120 millions d'années.

Dans les restes fossiles de son estomac, une cinquantaine de graines donnent des indications sur le régime alimentaire de ces animaux. D'autre part, les auteurs de la découverte affirment que *Jeholornis* « était capable de voler mais aussi de vivre dans les arbres, comme le montre son pouce opposé ainsi que la forme

fortement incurvée de ses griffes, aptes à saisir les branches », expliquent les scientifiques. Pour Jean Lelœuf, directeur du Musée des dinosaures d'Espéras, dans l'Aude, « c'est incontestablement un oiseau avec un corps de dromæosaure et cela tend à prouver l'existence d'une filiation entre ces deux espèces ».

### CHAÎNON MANQUANT

Les restes du second fossile découvert en mai dans le Liaoning par Ji Qiang, de l'Institut de géologie de l'Académie des sciences de Pékin, appartiendraient à un dinosaure théropode capable de voler : « *Shenzhouraptor Sinensis* » constituerait, dit-il, le chaînon manquant entre les théropodes et les oiseaux. Une affirmation à prendre avec précaution car ce fossile de 140 millions d'années n'a fait l'objet d'aucune publication scientifique.

« Je pense qu'il faut rester prudent », insiste Eric Buffetaut, directeur de recherche en paléontologie au CNRS. En novembre 1999,

*National Geographic* a consacré une dizaine de pages à un *Archæoraptor Liaoningensis* annoncé comme le lien entre les dinosaures à plumes et les oiseaux primitifs. C'était un faux.

La province du Liaoning continue néanmoins à alimenter la thèse du passage du théropode à plumes non avien à l'oiseau. En 1997, par exemple, avec la découverte de *Protarchæopteryx* et *Caudipteryx*. Ces deux espèces de dinosaures carnivores vivant il y a environ 130 millions d'années étaient « emplumés » mais incapables de voler. Preuve que les plumes seraient apparues avant le vol et donc avant les oiseaux.

La période du crétacé inférieur a ainsi vu les dinosaures sans plumes, les dinosaures emplumés et les oiseaux aux allures de dromæosaures coexister dans le Liaoning. Un casse-tête pour les paléontologues.

### Le casse-tête chinois des dinosaures-oiseaux

## Malgré le vacarme de ses stridulations, le criquet garde l'oreille fine

**QUE CE SOIT** pour attirer des partenaires, protéger son territoire ou éconduire des rivaux trop ambitieux, les sons émis par les animaux leur permettent de communiquer efficacement, parfois sur de longues distances. Ces cris, parfois extrêmement stridents, peuvent se révéler potentiellement dangereux pour ceux qui les émettent et qui, de ce fait, peuvent être à la merci de prédateurs ou de rivaux alertés par le tapage. James Poulet et Berthold Hedwig, du département de zoologie de l'université de Cambridge (Grande-Bretagne), viennent de mettre en évidence dans le journal *Nature* du 22 août le processus qui permet aux criquets de chanter sans être assourdis.

Pour leurs expériences, les deux chercheurs ont utilisé un criquet chanteur mâle, *Gryllus bimaculatus*, qui émet des sons stridents d'une intensité de 90 à 100 décibels, soit l'équivalent d'un marteau piqueur. Ce bruit caractéristique est destiné à attirer les femelles en vue de l'accouplement. Les criquets se frottent les ailes, ce qui produit le son, la stridulation, très caractéristique de ces insectes.

Les chercheurs ont d'abord enlevé au cobaye une de ses ailes, afin d'éviter qu'il ne soit influencé par son propre chant. Ils ont ensuite inséré une microélectrode dans le neurone « oméga » de l'animal, neurone qui est responsable de

l'audition et transmet les sons au cerveau. Cette microélectrode a permis d'enregistrer l'activité de ce neurone « lors du chant et pendant une période de silence », explique James Poulet. En comparant les enregistrements, les chercheurs ont découvert que « lorsque le grillon chantait, ce neurone oméga présentait une activité inhibitrice, susceptible de bloquer d'autres neurones ». Et notamment les neurones auditifs, ce qui évite à l'insecte les désagréments liés au volume sonore du chant.

### APPLICATIONS CONCRÈTES

Une fois compris ce mécanisme, il ne restait qu'à déterminer comment l'insecte distingue et reste sensible aux sons de l'extérieur. Les ailes et les muscles de l'insecte ont alors été inhibés et les zones du cerveau responsables du chant stimulées artificiellement pour que l'insecte croie qu'il était en train de chanter. Près de lui, un haut-parleur a été installé. Quand il diffusait des sons, on a observé que la sensibilité auditive du criquet redevenait normale, preuve que l'inhibition déclenchée avec le chant s'interrompait.

L'audition du criquet se module donc en fonction du chant et des stimuli extérieurs. Certains estiment que ce phénomène pourrait aussi expliquer chez l'homme la différence de perception – pour

l'audition et d'autres sens – d'une stimulation, selon qu'elle est provoquée volontairement par l'individu ou exercée par un tiers. Ainsi, « si nous essayons de nous chatouiller, nous ne nous tordons pas de rire », explique Ron Hoy, du département de neurobiologie et du comportement à l'université Cornell de New York, dans *Nature*. « La sensation apparaît seulement quand c'est une autre personne qui nous chatouille. »

Ces résultats pourraient donner lieu à des applications très concrètes. « On peut imaginer, assure James Poulet, que la connaissance fine du système auditif puisse enrichir des systèmes de communication, même si ce n'était pas l'objectif de ces travaux. »

Guillaume Jousset

RENCONTRES

Identités régionales, développement, mondialisation et démocratie : des rencontres internationales pour décrypter le monde contemporain : 25 chercheurs et professionnels du monde entier. Une approche interdisciplinaire.

RENNES - 19, 20, 21 SEPTEMBRE 2002

Rencontres organisées à l'initiative de l'association « Identités et Démocratie – Débats internationaux » en partenariat avec Rennes Métropole, le Conseil régional de Bretagne, les Conseils généraux des Côtes-d'Armor, du Finistère, d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan



Avec le soutien de Ouest France, Le Monde, Radio France

ouest france Le Monde Radio France

contact-culture@agglo-rennesmetropole.fr

## Entre Créteil et Saint-Maur, le mariage a fait long feu

**Football** • Le second club francilien y a gagné un président, les Lusitanos perdu leur équipe

A SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (Val-de-Marne), les supporters des Lusitanos sont amers. Un an après sa remontée en National, le club de football de la communauté portugaise va redémarrer la saison, le 8 septembre, en... division supérieure régionale (DSR), l'équivalent de la 7<sup>e</sup> division. « Sans subventions municipales ni stade attiré, le club n'a pu boucler le budget de 500 000 euros » requis pour éviter de repartir en bas de l'échelle, explique Armand Lopes, le président.

Depuis le titre de champion de France amateurs obtenu en juin 2001, les relations avec la municipalité de Saint-Maur se sont singulièrement détériorées. Armand Lopes n'avait plus alors caché son ambition d'accéder à « la D2 en trois ans ». Mais Jean-Louis Beaumont, le maire (DVD) de Saint-Maur, avait refusé de mettre aux normes du National l'enceinte des Lusitanos, l'antique stade Chéron. « Ambitions démesurées », justifie-t-on aujourd'hui à la mairie. « Vengeance politique », rétorque Armand Lopes : quatre mois plus tôt, son fils, Fernand-Manuel, s'était présenté sur une liste dissidente aux élections municipales. La mairie a par la suite enfoncé

### Armand Lopes, le « père » des Lusitanos

Si Armand Lopes venait à quitter la tête des Lusitanos de Saint-Maur à l'occasion du comité directeur du mercredi 4 septembre, c'est une page entière de l'histoire du club qui se tournerait. Depuis son arrivée à la présidence, en 1975, il a fait de cette petite formation de district l'un des meilleurs clubs d'Ile-de-France. Cet immigré, arrivé du Portugal en 1961, a fait fortune dans le bâtiment. Il se trouve aujourd'hui à la tête d'un groupe qui emploie 250 personnes et réalise un chiffre d'affaires annuel de près de 45 millions d'euros. Armand Lopes dirige également, depuis 1992, Radio Alfa, la seule radio lusophone de France, qui retransmettait jusqu'à maintenant tous les matches des Lusitanos.

le clou en interdisant les équipes seniors des Lusitanos de stades municipaux.

#### « RÉUNION DE FAMILLE »

Armand Lopes appelle alors à la rescousse un « ami personnel depuis vingt-cinq ans » : Laurent Cathala. Le maire (PS) de Créteil accueille à bras ouverts les Lusitanos. Leurs équipes seniors se partageront « gratuitement » le stade Dominique-Duvauchelle avec le frère ennemi du Val-de-Marne, l'US Créteil (D2). Par contre, il faudra trouver un autre terrain quand les Cristolliens joueront à domicile. La complexité de la situation déteint sur les performances de l'équipe, qui piétine en championnat. Les exploits en Coupe de France (2-0 contre Bordeaux) épuisent un peu plus les organismes. Résultat : à la fin de la saison, les Lusitanos de Saint-Maur sont relégués en CFA. Mais le calvaire est loin d'être terminé.

Le rapprochement effectué avec Créteil a donné des idées au président Lopes. Il ressort un vieux pro-

jet des cartons : la « réunion de famille ». Autrement dit, la fusion. Le moment semble opportun : en mars, l'homme d'affaires portugais a pris les commandes de l'US Créteil, après le rachat des parts du président Alain Afflelou. Les inquiétudes des joueurs, qui craignent d'être « barrés » au sein du nouveau club par les ex-Cristolliens, sont vite balayées. Confiant, l'assemblée générale des Lusitanos entérine donc le projet à une majorité de 96 %.

Mais voilà qu'on ne parle déjà plus de fusion. Côté cristollien, on traînerait des pieds. Armand Lopes prend acte mais ne renonce pas pour autant à son rêve de « deuxième grand club francilien ». A défaut d'une fusion des deux clubs, il réunira les meilleurs joueurs dans l'un des deux. Le président à la double casquette se dit en revanche « incapable de financer de front une équipe de L2 et une de CFA ». Avantage au plus haut gradé : l'équipe première des Lusitanos de Saint-Maur est sacrifiée.

Voici donc le plan qu'échafaude Armand Lopes : l'US Créteil, renforcée à tous les niveaux, prend le nom d'US Créteil-Lusitanos. Elle jouera à Duvauchelle. Les Lusitanos, délestés de leurs meilleurs éléments, se cantonnent au rôle de vivier. Mais pas question pour Armand Lopes de rester plus longtemps à Saint-Maur : la mairie se refuse toujours à héberger ses équipes seniors. Direction Créteil, où le siège sera désormais établi : les Lusitanos de Saint-Maur sont morts, place aux Lusitanos de Créteil.

Conforté par son récent plébiscite, Armand Lopes n'imagine pas un seul instant que sa décision puisse être remise en cause. Sans même attendre l'accord d'une assemblée extraordinaire, il demande aux instances fédérales d'enregistrer ces changements. Mais, pour certains dirigeants, c'en est trop. Ils s'émeuvent en particulier des modalités d'entraînement réservées aux plus jeunes. « Les installations de Créteil étaient déjà saturées, explique Manuel Pinto, l'un d'entre eux. Les jeunes auraient donc dû s'entraîner sur des terrains à une heure de là. C'était suicidaire pour le club. Mais M. Lopes s'en moquait. Pour lui, il n'y a que la L2 qui comptait... »

Ces dirigeants s'efforcent alors de rallier le reste du club à leur cause. Le 29 juin, la surprise est de taille : l'assemblée extraordinaire refuse le transfert à Créteil. Les Lusitanos de Créteil sont morts-nés. Et les Lusitanos de Saint-Maur ressuscitent. Ce vote sanction semble ravir la mairie. Elle a levé depuis son interdiction de terrains à l'encontre des seniors. Elle a même promis d'ici peu le retour des subventions. A une seule condition, toutefois : « Que M. Lopes ne soit pas réélu le 4 septembre lors de la prochaine réunion du comité directeur », précise Manuel Pinto. Faute de quoi elle reviendrait sur sa décision. » En attendant, la perspective de la DSR a fait fuir tous les joueurs de l'équipe première. Six d'entre eux ont déjà trouvé refuge à l'US Créteil-Lusitanos, le nouveau club d'Armand Lopes.

Guillaume Frouin

## L'US Open tient son affiche rêvée, Pete Sampras contre Andy Roddick

**Tennis** • Les deux joueurs américains s'affronteront en quart de finale, jeudi 5 septembre. Le Français Arnaud Clément a été balayé en trois sets par le frappeur chilien Fernando Gonzalez

#### NEW YORK correspondance

Pete Sampras, 31 ans, contre Andy Roddick, 20 ans. Tout New York rêvait de ce quart de finale américain, aux allures de passage de témoin. Cette affiche a pris forme mardi 3 septembre, en soirée, avec la victoire en huitième de finale d'Andy Roddick sur l'Argentin Juan Ignacio Chela (5-7, 6-4, 6-4, 6-4), suivie quelques heures plus tard par le succès de Pete Sampras, (7-5, 6-4, 6-7, 7-5) sur la tête de série numéro 3, l'Allemand Tommy Haas. « Je suis excité à l'idée de jouer contre Pete Sampras en quart de finale, avouait Andy Roddick. C'est un rêve devenu réalité. C'est pour ce type de rencontre que vous jouez au tennis. » De son côté, Pete Sampras, fort de ses 13 titres du Grand Chelem, se réjouissait de la confrontation à venir : « Andy Roddick c'est le futur du tennis. C'est un bon duel, avec le vieux vétérán affrontant le jeune rebelle. J'attends ce match avec impatience. » Ce quart de finale est un véritable choc des générations.

Exubérant, dépositaire d'un style de jeu flamboyant, à 20 ans, Andy Roddick, entraîné par l'an-

cienn joueur français Tarik Benhabib, symbolise à merveille le « fighting spirit » à l'américaine. Un rien arrogant sur un terrain, Roddick peste, grimace, exhorte le public, se jette sur toutes les balles, sans retenue aucune. Apprécié par le public américain, ce comportement ne lui vaut pas que des amis sur le circuit ATP. « Roddick, par moments, j'ai l'impression, qu'il fait un complexe de supériorité, observait récemment Guy Forget, capitaine de l'équipe de France de Coupe Davis. Il veut écrabouiller les autres, jouer plus vite que vite. Il est très doué, il joue très bien, mais il est encore tout fou. »

Pour gagner le droit d'affronter Pete Sampras, Andy Roddick a dû batailler ferme. Apparemment gêné par une inflammation au talon gauche, ayant concédé le premier set, le joueur américain semblait se diriger vers une rapide sortie, quand, dans le septième jeu du second set, l'Américain, brigueable dans tous les recoins du terrain, réussit à estourbir l'Argentin d'un passing de revers décroisé miraculeux. Andy Roddick, transporté, s'est alors mis à distribuer des tapes dans le public. « Je ne contrô-

lais par l'échange et j'ai réagi à l'instinct, expliquait l'Américain, c'est le tournant du match. » Andy Roddick l'emportait au final, après un combat de près de trois heures.

#### SE MÉFIER DES LÉGENDES

Pete Sampras ne s'est pas ménagé non plus. Après son éprouvant seizième de finale de la veille, disputé en cinq sets contre le Britannique Greg Rusedski, les observateurs se demandaient si Pete Sampras était en mesure d'enchaîner deux bons matches d'affilée. « Il ne joue pas bien, vociférait d'ailleurs Greg Rusedski. Il est plus lent dans ses attaques au filet. Ce n'est plus le même joueur. Je serais surpris s'il remportait son prochain match. » Pete Sampras, qui n'a plus gagné de grand tournoi depuis Wimbledon 2000, ne fait plus peur.

Pour preuve, interrogé sur les membres de l'équipe américaine de Coupe Davis susceptibles d'affronter la France, en demi-finale, à Paris (20-22 septembre), Guy Forget s'avouait ravi d'une possible sélection de Pete Sampras en simple. Mais il faut toujours se méfier des légendes, même sur le déclin. Sampras a renoué avec l'entraî-

neur Paul Annacone, compagnon de ses premiers succès. Il a livré un début de match parfait.

Maître du filet, perforant l'asphalte avec ses premières balles de service (27 aces au total), Sampras bridait les élans offensifs de Tommy Haas. L'Allemand se rebellait bien au troisième set, mais finissait par capituler dans la quatrième manche. « Hier contre Greg (Rusedski), j'ai connu des difficultés, analysait Sampras. Mais, ce soir, je me sentais bien. J'ai évolué à un très haut niveau. Mon jeu est enfin en place. »

Le joueur français Arnaud Clément ne sera pas, lui, au rendez-vous des quarts de finale. Mardi 3 septembre, il a été éliminé sans gloire (6-4, 6-2, 6-3) par le cogneur chilien Fernando Gonzalez, tête de série n° 28. « Il était meilleur dans le jeu, et plus frais que moi », a-t-il déclaré à l'issue de sa défaite. Amélie Mauresmo, dans le tournoi féminin, reste le seul espoir français. Elle devait jouer son quart de finale, mercredi 4 septembre, contre l'Américaine Jennifer Capriati.

Pascal Giberné

EN TOURNAGE AVEC ISABELLE NANTY, RICHARD BERRY, BERNARD RAPP  
LE PREMIER MAGAZINE CINÉMA - SEPTEMBRE 2002 - 110 PAGES

# PREMIÈRE

20 FILMS DE JOHNNY CHRISTOPHERS PAR MALLYDAY

TOM HANKS  
& PAUL NEWMAN  
ROBIN WILLIAMS  
VINCENT LINDON  
& VALÉRIE LEMERCIER  
FANNY ARDANT  
ROMAN POLANSKI  
& ADRIEN BRODY  
MATT DAMON

DANS MINORITY REPORT, TRAQUÉ POUR UN CRIME QU'IL N'A PAS ENCORE COMMIS...

# ...TOM CRISE

PHOTO: JIMMY MAJORS

#### DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL** : l'attaquant d'Arsenal Thierry Henry, blessé à la cheville, a déclaré forfait pour le match de qualification à l'Euro 2004 contre Chypre, disputé samedi 7 septembre. Il a été remplacé par Bruno Cheyrou, milieu de terrain de Liverpool.

■ **Exclu lors de la rencontre du championnat anglais, dimanche 1<sup>er</sup> septembre, contre Chelsea, Patrick Vieira est accusé par la fédération anglaise de mauvaise conduite envers les officiels. Le milieu de terrain international d'Arsenal encourt 3 matchs de suspension ferme.**

■ **Le Brésilien Ronaldo, récemment transféré au Real de Madrid, souffre d'une légère contracture musculaire sur la face interne de la cuisse gauche.** « C'est une petite contracture, une surcharge musculaire minimale qui peut avoir été produite par le stress qu'a subi le joueur ces dernières semaines », a déclaré le docteur Juan Carlos Hernandez, médecin du Real Madrid. Cette blessure ne remet pas en cause le programme de préparation prévu pour le meilleur buteur de la Coupe du monde.

■ **BASKET** : Porto-Rico, victorieux de l'Espagne (73-65), a rejoint le Brésil, l'Espagne, les Etats-Unis et l'Argentine en quarts de finale des championnats du monde de basket-ball à Indianapolis. La Yougoslavie, vainqueur du Brésil (90-69), et la Turquie, qui a défit l'Angola (86-66), s'affrontent aujourd'hui pour une place en quarts de finale.

■ **ATHLÉTISME** : Stéphane Diagana a annoncé son intention de participer au championnat du monde 2003 à Paris. Le récent champion d'Europe du 400 mètres haies ambitionne de décrocher une médaille.

## LE PREMIER MAGAZINE CINÉMA

## Alexandrie mélancolie

Malgré les outrages du temps, ce grand port mythique de la Méditerranée garde le charme de son passé

### ALEXANDRIE

de notre envoyé spécial

C'est une ville de trop-plein, trop-plein d'histoires, de mythes, de légendes, de mémoires. Et cela lui pèse, un péché originel. Mais pouvait-elle faire autrement, elle qui fut créée de l'orgueil d'un homme, Alexandre, jetant son manteau sur le sable face à la mer pour dessiner au soleil l'ombre d'une cité idéale, la plus belle, la plus cultivée de toute la Méditerranée ? Et dire que celui de qui elle tient son nom jamais ne la vit.

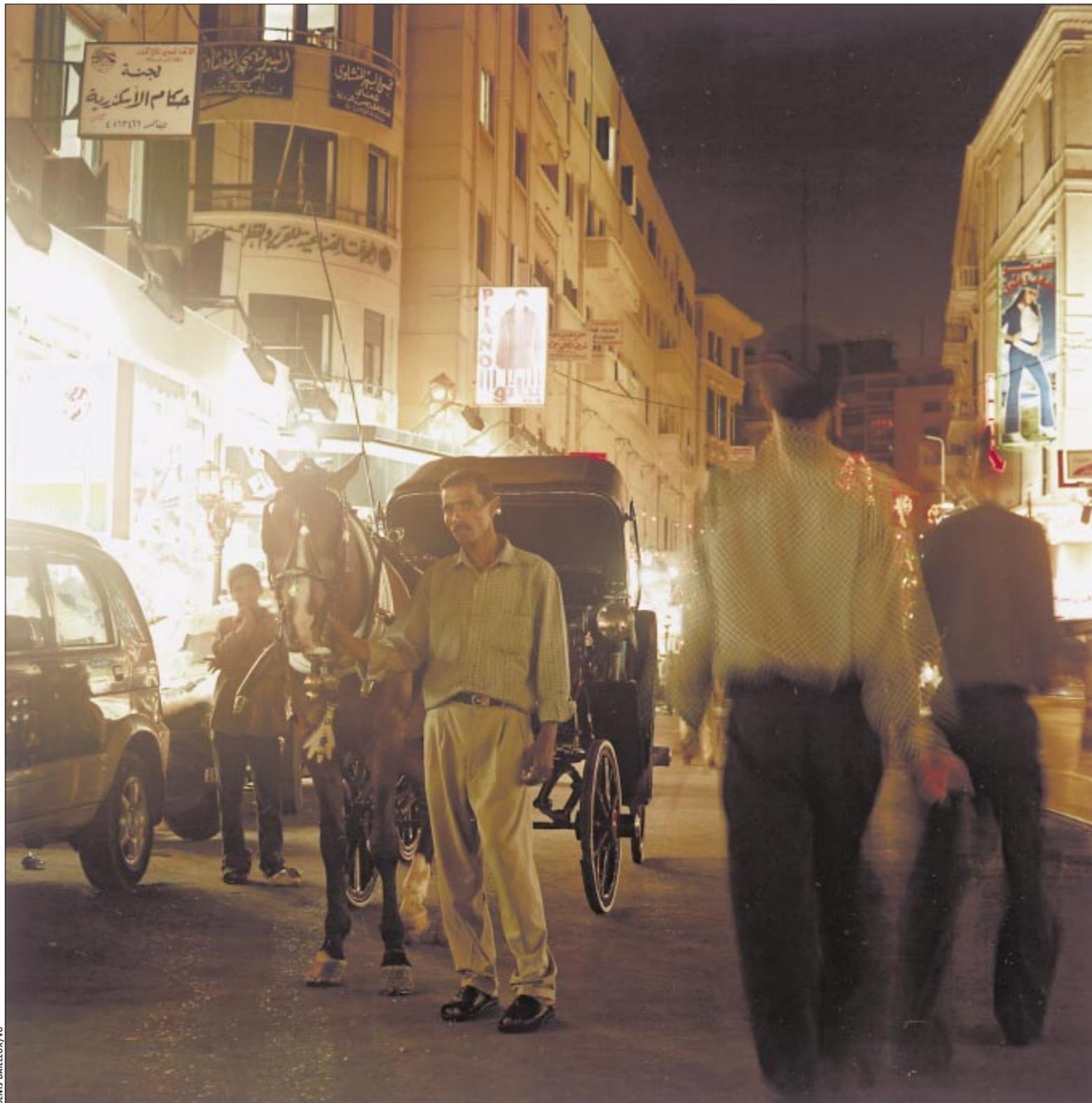
C'est aussi une ville de noires catacombes, de malheurs, de destructions, de splendeurs jaunies, et de deux immenses vides : son somptueux phare de pierre blanche qui préservait les marins des écueils a roulé dans la baie comme un fétu de paille et sa bibliothèque de tous les savoirs a disparu en fumée. Fascinés par l'imaginaire de l'absence, poètes et écrivains ont afflué, l'ont magnifiée et leurs mots désormais lui colent à la peau. Et puis Lawrence Durrell et son *Quatuor* ont définitivement fait de cette ville un roman, à son corps défendant.

### JARDINS DES SOUPIRS

Il n'est pas étonnant alors que traîne toujours aujourd'hui dans ses rues une mélancolie que dit une phrase cent fois entendue : « Ah, si vous saviez comment c'était beau avant. » L'Alexandrin cultive les jardins des soupirs.

De quel avant parlent-ils ? Celui d'Antoine et de Cléopâtre, de la fusion passionnée des corps et des civilisations ? Dans le musée de la toute nouvelle bibliothèque - Biblioteca Alexandrina -, une statue de noir basalte aimante le regard. C'est une femme qu'un sculpteur anonyme a drapée d'un voile transparent. Son geste est aussi parfait que ses formes. A cette déesse de l'amour retrouvée il y a peu dans l'eau sombre et agitée de la baie, il manque la tête et les mains. L'absence, toujours l'absence.

Est-ce l'avant du débarquement du fringant Bonaparte qui se voyait en nouvel Alexandre ? Est-ce l'avant du règne de Mehemet Ali qui appela de grands architectes italiens et grecs pour redonner figure à la ville ? Est-ce l'avant du bombardement vengeur des Anglais qui ne supportaient pas les velléités d'indépendance des Egyptiens ? Non, c'est l'avant ce 26 juillet 1952, où le roi



Les nuits alexandrines ont la douceur de la Méditerranée, il fait bon flâner dans les rues longtemps éclairées et même se laisser aller au rituel du petit tour en calèche. Souvent, le cocher connaît les bonnes adresses de cafés

Farouk, qui n'aimait que les voitures rouges, fut chassé du trône dans une berline noire. « Ah, si vous saviez comment c'était beau », se lamente Isis, qui porte tout simplement le prénom de la statue du musée. Elle a connu ces années-là de troubles, cela se voit sur ses rides. Elle en veut toujours un peu à ceux qui ont fui, contraints, ces Européens qui y avaient fait fortune, avaient profité tant et plus d'Alexandrie, comme d'une ville coloniale, lascive.

Quand ils reviennent ici, ils ont la rancœur des départs. « La ville actuelle est déprimante, au-delà du supportable », a écrit Lawrence Durrell en 1982. Elle « n'existe plus : peut-être n'a-t-elle jamais existé », se désole dans *Faux Papiers*, l'écrivain alexandrin désormais américain André Aciman, un de ces nombreux juifs que Nasser a expulsés en 1965.

### UNE ADRESSE FRÉQUENTÉE

Gaétan Bruno, lui, n'a rien écrit, il sait quand même « comment c'était avant ». Il est né le 6 octobre 1932 à Alexandrie. Orphelin, il a grandi à « Besançon, Doubs », fut de retour en 1945, se revendique « gigolo », emprunte aux Français de passage des euros que la vie leur rendra. On le trouve facilement au Brazilian Coffee, 20, Salah Salem St, un lieu qui n'a presque pas changé depuis 1925, assure son propriétaire : même mosaïque de feuilles de caféier en relief, même bar tout en longueur, même glace un peu piquée, même caisse enregistreuse, mêmes ventilateurs, seules les peintures ont perdu de leurs couleurs. C'est une adresse fréquentée, Lawrence Durrell, encore lui, y venait parfois, dit-on, sur le coup de 13 heures. Sur le tabouret d'à côté, Heshan You-

sef est trop jeune pour entretenir ce passé. Cet Alexandrin maintenant vit et travaille à Toulouse. Entre ses deux villes, il dit ressentir une douceur identique, celle d'une Cléopâtre, la cigarette blonde qu'il fume après une tasse de café épais. Il veut que ses enfants connaissent les odeurs du marché de Ras-el-Tin - le quartier turc -, les pastèques grosses comme un boulet de canon, les poules et les pigeons qui picorent leur cage, les poissons de la mer et ces crocodiles du Nil en aquarium.

Il veut encore qu'ils marchent dans la rue des Bijoutiers, celle des Menuisiers ou celle des Carrossiers. Plus tard, quand ses enfants sauront lire, peut-être pourront-ils encore pousser les portes de ces échoppes aux enseignes si délicieusement désuètes, comme cette teinturerie La Petite Reine.

Heshan Yousef rêve de cette permanence. D'autres déploient des plans sur la comète de la spéculation immobilière, des bonnes affaires à faire. Car Alexandrie est

Cette statue d'Isis, retrouvée dans la baie, est l'une des pièces maîtresses du musée de la nouvelle Biblioteca Alexandrina.

### La bibliothèque des polémiques

Cette soucoupe volante jure un peu le long de la corniche. Son architecture, d'un futurisme marqué par les années 1970, provoque une nette rupture de style dans les façades qui bordent la baie d'Alexandrie. La nouvelle Biblioteca Alexandrina suscite bien des polémiques, financières aussi : son coût, 300 millions d'euros, rien que pour les bâtiments, paraît démesuré dans une Egypte qui ne roule pas sur l'or, même si d'autres Etats ont participé à sa construction (*Le Monde* du 14 juin). Mais, pour nombre d'Alexandrins, elle est la réincarnation de la Grande Bibliothèque, celle du temps des Ptolémées, quand la ville n'était que culture. Si tous les livres attendus (5 millions de volumes) ne sont pas encore sur les rayons, la Biblioteca Alexandrina est accessible au public depuis quelques mois. Avant l'inauguration officielle, prévue le 16 octobre, le visiteur peut feuilleter de magnifiques incunables, mais virtuellement, en tapotant sur des ordinateurs.

en chantier. Elle nettoie la crasse qui a maquillé ses façades, se construit à l'ouest de la baie des résidences avec vue sur la mer mais cloîtrées derrière des murs et des caméras de surveillance. L'espace est le sujet de sourdes batailles entre les promoteurs pressés et les archéologues impatients, chaque coup de pelle est une course urgente au trésor avant que le béton coule et

engloutisse ces joyaux de pierre et de céramique. « Les Alexandrins refusent que leur ville soit classée au patrimoine de l'humanité », raconte Jean-Yves Empereur, ce Français du CNRS qui dirige depuis dix ans les fouilles dans la ville. Ils ne voient pas l'intérêt du passé. »

Il faudrait des siècles de recherches archéologiques pour retrouver ces siècles d'histoire enfouie.



VIENT DE PARAITRE

MENSUEL • N° 306 • SEPTEMBRE 2002

## Le Monde de l'éducation

La priorité de Luc Ferry

# La bataille de la lecture

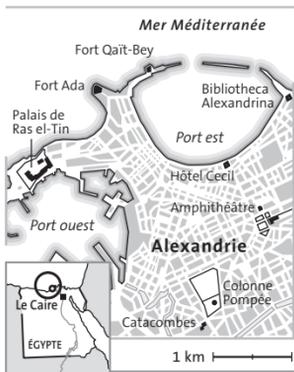
- Qui sont les « illettrés » ?
- Les méthodes décortiquées
- Comment le goût de lire vient aux enfants
- Solutions pour mauvais lecteurs

**ENTRETIEN**  
**Willy Ronis**  
Le regard d'un grand de la photographie française

**Classes uniques**  
**Un idéal ?**

**RÉFORME : BUSH NE PRÊTE QU'ÀUX RICHES**  
**CARTABLE ÉLECTRONIQUE : UN PREMIER BILAN**



Si l'urbanisme contemporain a parfois souillé d'immeubles la douceur de la baie d'Alexandrie, la corniche reste un lieu de rendez-vous avec la mer.

Malgré les outrages du temps, un afflux de population jusqu'à la déraison, les immeubles misérables qui encerclent la colonne de Pompée, les fumées grasses des voitures, la police du tourisme qui patrouille armée jusqu'aux dents, Alexandria a conservé quelque chose de sa beauté d'avant, une atmosphère, une humeur, une nonchalance, un charme, une poésie du quotidien qui guide les pas du visiteur dans un parcours délicat.

Le matin s'ouvre par une fenêtre du Cecil Hôtel où les chambres qui donnent sur la mer portent les noms d'Oum Kalsoum, la grande prêtresse de la musique égyptienne, de Cecil B. De Mille, ce géant du péplum, ou d'Agatha Christie. Ils se sont nourris d'ici, de la demi-lune de la baie, du fort de Qait-Bey en repère.

#### POUR ÉPATER LES AMOUREUX

Le midi se pose dans les fauteuils d'osier de la pâtisserie Délices, avec un livre ouvert à l'envers sur la table et le nez dans le soleil. Des marchands ambulants bradent des briquets chinois qui sonnent les premières notes de *Lettre à Elise*, des stylos à plume ou des montres prestigieuses *made in* contrefaçon. Le tramway jaune passe lentement dans un bruit de vieux train qui entre en gare.

Et le soir se promène le long de la corniche, à la fraîcheur de la brise. Des enfants plongent des rochers pour épater les amoureux. Les hommes fument en silence. Au loin, des pêcheurs en barque relèvent leur filet dans une lumière qui rougit. Oui Alexandria existe encore, au-delà du livre de Lawrence Durrell. C'est au retour seulement qu'il faut relire son *Quatuor*, un roman brûlant, mais un roman qui ment sur le passé, comme tous les romans.

Bruno Caussé



## VADE-MECUM

► **Y ALLER.** L'automne est une belle saison pour Alexandria. Les ressortissants français n'ont plus besoin de visa pour entrer en Egypte, une carte d'identité suffit. Un euro vaut quatre livres égyptiennes. Le décalage horaire est d'une heure en plus.

► **S'Y RENDRE.** Air France assure un vol quotidien Paris-Le Caire (à partir de 502 € A-R, arrivée au Caire à 18 h 50 heure locale). Réservations ; tél. : 0-820-820-820 ; Internet : www.airfrance.fr. Du Caire, pour rejoindre Alexandria, le train est le meilleur moyen de transport : 9 € le billet, 2 h 30 de trajet. Départ le matin à 9 heures.

► **SE LOGER.** Alexandria compte nombre d'hôtels, à tous les prix. Mais il serait dommage de se priver d'un des établissements du long de la corniche, même s'ils sont sensiblement un peu plus chers. A titre d'exemple, le Cecil Hôtel reste, malgré une rénovation du hall un peu contestable, un bel endroit. A partir de 130 € la nuit pour une chambre double avec petit déjeuner (tél. : 483-71-73).

► **SÉJOURNER.** Fnac Voyages propose un itinéraire qui s'arrête à Alexandria, passe par le désert de Mersa, l'oasis de Siwa et Le Caire (8 jours, départs le 28 septembre, le 2 novembre, le 14 décembre et le 25 janvier 2003). Le prix, à partir de 1 415 €, comprend les vols réguliers Paris-Le Caire, hôtels 3 étoiles, pension complète, visites avec guide conférencier (tél. : 0-825-09-06-06).

Accor Vacances programme, à partir du 1<sup>er</sup> novembre, une formule week-end avec deux nuits au Sofitel Le Sphinx au Caire et deux nuits au Sofitel Cecil à Alexandria : hébergement en chambre double, avec petit déjeuner, vols A-R Paris-Le Caire (Air France) à partir de 754 € par personne (tél. : 0-825-01-23-45).

► **L'ADRESSE.** Le restaurant Le Tikka est installé sur la corniche, en direction de Qait-Bey, et ses baies vitrées donnent sur la mer. Le client choisit son poisson sur les étals, le mode de cuisson et l'assaisonnement ; tél. : 480-51-14.

► **LIRE.** *Faux Papiers*, d'André

Aciman (Autrement, roman). *Alexandrie*, de Daniel Rondeau (Folio). *Alexandrie, hier et demain*, de Jacques-Yves Empereur (Découvertes Gallimard). *Alexandrie*, de E. M. Forster (10-18), histoire et guide.

*Alexandrie d'Egypte, les lieux du quatuor d'Alexandrie* : entretien avec Lawrence Durrell, quelques-unes de ses lettres à Henry Miller, photographies. *Maalesh*, de Jean Cocteau (Gallimard), journal d'une tournée théâtrale en Méditerranée avec un passage à Alexandria.

► **RENSEIGNEMENTS.** Office du tourisme d'Egypte, 90, avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris ; tél. : 01-45-62-94-42.

## Week-end « latino » à Lyon

Salsa, samba ou tango, du 10 au 29 septembre, pour la 10<sup>e</sup> Biennale de la danse consacrée à l'Amérique latine, la ville va chalouper de bal en bal

POUR la dixième édition de sa Biennale de la danse, Lyon va épouser les rythmes et les couleurs de l'Amérique latine. Parallèlement aux spectacles des compagnies invitées, les pentes et le plateau de la Croix-Rousse, dans le 1<sup>er</sup> et le 4<sup>e</sup> arrondissement, cet ancien quartier des ouvriers de la soie devenu la colline la plus méritée de la ville, refuge des créateurs, des jeunes et des bobos, deviendront *terra latina*.

Entre les colonnes de Daniel Buren qui ornent la place des Terreaux, devant l'hôtel de ville, le Brésilien Jomar Mesquita et les danseurs du groupe Mimulus proposeront à l'heure de la sortie des bureaux une initiation à la salsa, à la samba, au forro, à la rumba, au cha-cha-cha ou autres mambos. De là, les amateurs de danse pourront emprunter la montée de la Grande-Côte, à travers le dédale des pentes de la Croix-Rousse, pour accéder à la place du Belvédère, qui embrasse la ville, offrant une vue panoramique des Alpes au confluent du Rhône et de la Saône, où un bal tango les attend, le temps d'un dîner.

A moins qu'ils ne préfèrent le charme et le calme de la petite place Colbert, où lectures de textes et rencontres avec des écrivains latino-américains sont prévues à l'ombre des platanes, à deux pas de la cour des Voraques, espace clos, enchevêtrement d'escaliers qui abritait au XIX<sup>e</sup> les réunions de la société secrète des Canuts.

Mais la fièvre latine a gagné d'autres quartiers de Lyon. Le sage Grand Café des négociants, institution de la presqu'île, proposera chaque soir de la Biennale à l'abri de ses murs boisés des « afters », points de rencontre des danseurs et amateurs de tango et DJ latinos.

La salle des ventes de l'ancienne gare des Brotteaux, dans le quartier cosu du 6<sup>e</sup> arrondissement, lancera l'un des trois grands bals de la Biennale ouverts à tous sous réserve d'inscription : le bal noir tango, consacré à cette danse apparue dans les faubourgs de Buenos Aires à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Il y aura



aussi, mais au Transbordeur, le bal rouge salsa et le bal blanc Brésil. Enfin, le 15 septembre, 4 500 danseurs amateurs et professionnels, à pied, à cheval, en autobus, en rollers ou perchés sur des échasses, se déhancheront le long de la rive gauche des quais du Rhône, pour le quatrième défilé de la Biennale.

Lancé en 1996, à l'occasion de la Biennale consacrée au Brésil, dans l'esprit du carnaval de Rio, ce défilé est devenu la « plus grande parade dansée d'Europe », selon son créateur, Guy Darmet, directeur de la Biennale. Vingt-cinq groupes, issus des quartiers de l'agglomération lyonnaise et des grandes villes de la région Rhône-Alpes, ont travaillé pendant plus d'un an sur le thème des « chemins de la liberté ».

De notre correspondante à Lyon, Sophie Landrin

► **Biennale de la danse de Lyon, du 10 au 29 septembre.** Location : galerie des Terreaux, 12, place des Terreaux, 1<sup>er</sup> arr. (tél. : 0820-33-48-72 ; Internet : www.biennale-de-lyon.org). Cours de danse (salsa, samba, forro, rumba, mambo...), du 13 au 28, de 18 h à 20 h, place des Terreaux (1<sup>er</sup> arr.). « After » chaque soir après les spectacles et jusqu'à 1 h, au Grand Café des négociants (1, place Francique-Regaud, 2<sup>e</sup> arr.). Bal rouge salsa (le 14) et bal blanc Brésil (le 28) au Transbordeur (à 22 h 30, 3, bd de Stalingrad, Villeurbanne). Bal noir tango, le 21, salle des ventes dans la gare des Brotteaux (à 21 h 30, 13 bis, place Jules-Ferry, 6<sup>e</sup> arr.). Forfait week-end Biennale, avec spectacles, deux nuits d'hôtel catégorie 2, 3 ou 4 étoiles et « city card » (accès gratuit durant deux jours aux musées de la ville, visites guidées, transports en commun, croisière en bateau). Forfait 1 spectacle, à partir de 115 € par personne (en chambre double). Forfait 2 spectacles à partir de 145 €. Réservation : office du tourisme. (tél. : 04-72-77-69-69 ; Internet : www.lyon-france.com).

## À TOUS PRIX

► **100 € : UNE NUIT SUR LA CÔTE D'EMERAUDE À SAINT-MALO.** Pour se donner le temps de découvrir l'ancien faubourg de la ville corsaire de Saint-Servan ainsi que la route des malouinières - grandes maisons qui accueilleraient amateurs et capitaines corsaires de la région -, l'Ascott (trois étoiles) propose une chambre double dans un ancien hôtel particulier. 9 € le petit déjeuner. Réservation : 02-99-81-89-93.

► **184 € : UN WEEK-END CHAMPIGNONS EN HAUTE-SAVOIE.** A La Clusaz, l'Alpage de tante Pauline, hôtel de charme trois étoiles, dévoile les secrets du ramassage des champignons et des baies. La formule implique 2 randonnées guidées dans les alpages avoisinants, 2 cours de cuisine, 2 nuits à l'hôtel en pension complète. Week-ends du 6 septembre et 4 octobre. Tél. : 04-50-02-63-28. Internet : chaletalpage.com

► **470 € : UN WEEK-END À REYKJAVIK.** Du 13 au 16 septembre, pour la parade « Rollerblade Reykjavik ». Inclus : les vols A/R, les transferts, une baignade dans les eaux chargées de silice du Blue Lagon, 3 nuits à l'hôtel Cabin, un hôtel 2 étoiles simple et moderne et petits déjeuners copieux. Emporter rollers et maillots de bains pour les piscines et jacuzzis et autres « hot-pots » de la capitale islandaise. Renseignements : 01-44-51-60-51 et www.icelandair.fr.

► **831 € : SÉJOUR BAROQUE EN SICILE.** Italiatour organise une découverte en liberté des plus belles étapes siciliennes, de Catane à Palerme en passant par Syracuse, Noto, Raguse... Pour apprécier la vie sicilienne, les temples et l'architecture baroque, ce circuit individuel (ou accompagné) inclut tous les vols, la location de voiture, 10 jours/8 nuits en 3 et 4 étoiles. Jusqu'au

31 octobre. Réservation : 01-53-42-37-90.

► **866 € : UNE SEMAINE AU FESTIVAL DU FILM À MARRAKECH.** Organisé par Toscan du Plantier et dirigé par le prince Moulay Rachid, ce festival international se déroulant du 18 au 22 septembre permet d'apprécier le cinéma marocain. Pour cette occasion, Voyageurs du monde propose un séjour de 7 nuits dans un hôtel 4 étoiles ainsi qu'un accès prioritaire aux projections, une accréditation permanente au club du festival et les vols Paris A/R. Réservation : 01-42-86-17-90. Internet : vdm.com

► **2 860 € : 15 JOURS AU CAMBODGE.** Cet itinéraire culturel d'Intermedes consacre deux jours à Phnom Penh et cinq jours à Angkor. Les vols Singapour Airlines, l'hébergement et la demi-pension sont inclus dans ce voyage. Tél. : 01-45-61-90-90 ; internet : www.intermedes.com.

**EVA SION**  
Publicités

**HAUTES-ALPES**  
05350 MOLINES-EN-QUEYRAS  
Village dans Parc Naturel Régional Rando - Flore - Faune - Soleil  
**HÔTEL LE CHAMOIS\*\***  
Logis France 2 cheminées  
1/2 pension : 51,07 €  
Tél : 04.92.45.83.71 - Fax : 04.92.45.80.58  
www.lechamois.fr.fm

**JURA**  
**Vacances scolaires HOME D'ENFANTS / JURA**  
Agrément jeunesse et sports.  
Yves et Liliane accueillent vos enfants dans une ancienne ferme Comtoise du XVIII<sup>e</sup>, grand confort, 2 ou 3 enfants par chambre (sdb et wc). Cadre pleine nature. Accueil volontairement limité à 15 enfants idéal en cas de 1<sup>ère</sup> séparation. Ambiance familiale, possibilité d'accompagnement depuis Paris en TGV. Activités : VTT, jeux collectifs, peinture sur bois, tennis, poney, initiation échecs et théâtre, fabrication du pain, etc... Tél. : 03-81-38-12-51  
www.lecret-lagneau.com

**directours**  
Voyager mieux. Dépenser moins.  
**ILE MAURICE Spécial LUXE**  
**HILTON MAURITIUS RESORT\*\*\*\*\***  
10J/7N 1940 € TTC  
Vol Air Mauritius + 7 nuits.  
Demi pension & sports nautiques inclus.  
Enfant : 445 €. Départ Province : + 80 €.  
Prix par pers. base chambre double.  
www.directours.com  
3615 Directours (0,34 €/mi) et 01.45.62.62.62  
AGENCE ouverte 6j/7 au 90 av. Champs-Élysées Paris 8e.

**HAUTES-ALPES**  
Votre Séjour en QUEYRAS dans des Logis de France  
Plus haute commune 2040 m.  
Site classé, chalets du XVIII<sup>e</sup>  
Piscine, tennis, bain, jeux d'enfant  
**Hôtel BEAUREGARD\*\***  
04.92.45.86.86  
Site : www.hotelbeauregard.fr  
1/2 Pension à partir de 39 €  
**ARVIEUX**  
Hôtel\*\*\* et Résidence dans ferme Traditionnelle et mobiliers anciens  
Pied des pistes, Piscine, Hammam  
La FERME de l'IZOARD\*\*\*  
A partir de 45 € en 1/2 Pens. 392 € en Résidence  
04.92.46.89.00. Site : www.laferme.fr

**DONT WALK**  
ECONOMISEZ VOS BASKETS !  
LOUEZ PLUTÔT UNE VOITURE CHEZ AVIS...  
1 semaine en Californie pour 241 €, tout compris\*  
Réserver chez AVIS c'est facile et sans soucis : nos tarifs incluent le kilométrage illimité, le rachat de franchise (LDW), le renforcement de la responsabilité civile (ALL) ainsi que toutes les taxes locales...  
Réservez directement en précisant le code K913 400 sur www.avis.fr ou appelez le 0 820 05 05 05 (0,12 €/mn) ou contactez votre agent de voyage.  
AVIS  
\*prix mentionné pour une GAT X en basse saison.  
Supplément Aides saison de 15/07/02 au 15/08/02 : + 5 € par jour/ + 30 € services!

**NOMADE**  
De l'Aubrac à la Mongolie...  
voici 300 randonnées\* très nature à prix très malins !  
\*rando accompagnées, rando "liberté", rando famille, rando remise en forme...  
Brochure gratuite : 01 46 33 71 71 www.nomade-aventure.com

Chaque semaine retrouvez la rubrique "EVA SION",  
renseig. publicité :  
01.42.17.39.63

# AUJOURD'HUI

## Retour des orages sur le Sud

### JEUDI 5 SEPTEMBRE

Le lever du soleil à Paris : 7 h 14  
Coucher du soleil à Paris : 20 h 24

Une perturbation à caractère instable circule sur la moitié sud du pays. Elle donnera un ciel très nuageux et parfois pluvieux. Les pluies prendront parfois un caractère orageux. Plus au nord des éclaircies se développeront mais quelques averses ne sont pas à exclure. Les températures resteront fraîches.

**Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.** Le matin, les passages nuageux seront fréquents. L'après-midi, des éclaircies plus larges se développeront, malgré quelques averses. Températures de 19 à 23 degrés.

**Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes.** Au lever du jour les nuages seront bien présents. L'après-midi, le soleil fera de belles apparitions mais des averses isolées se produiront. Les températures seront comprises entre 19 et 22 degrés.

**Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté.** Sur la Champagne et le nord de la Lorraine on profitera de belles périodes de soleil. Ailleurs le ciel sera très nuageux. Les températures ne dépasseront pas 18 à 20 degrés.

**Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées.** Sur le Poitou-Charentes quelques rayons de soleil perceront la couche nuageuse. Plus au sud la journée sera maussade avec un ciel couvert et parfois pluvieux. Des orages éclateront le matin et le vent soufflera jusqu'à 80 km/h le long des côtes basques. Les températures seront comprises entre 18 et 22 degrés.

**Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes.** Les nuages seront présents tout au long de la journée. Des pluies ou des averses se produiront et des orages parfois forts éclateront. Les températures atteindront 17 à 20 degrés.

**Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse.** Les passages nuageux seront nombreux. Ils seront accompagnés d'averses et d'orages localement forts. Les températures seront comprises entre 19 et 26 degrés.

05 SEP. 2002 PRÉVISIONS  
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; \* : neige.

FRANCE MÉTROPOLITAINE		Madrid	14/27 S
Ajaccio	16/24 N	Milan	16/24 P
Biarritz	15/19 P	Moscou	11/24 S
Bordeaux	15/20 P	Munich	13/21 N
Bourges	12/20 N	Naples	17/23 P
Brest	12/19 N	Oslo	12/16 P
Caen	14/19 N	Palma de M.	18/26 P
Cherbourg	11/20 N	Prague	13/21 N
Clermont-F.	13/19 P	Rome	18/23 P
Dijon	14/19 P	Séville	14/30 S
Grenoble	15/18 N	Sofia	15/18 P
Lille	12/21 N	St-Petersb.	14/24 S
Limoges	12/17 P	Stockholm	16/25 S
Lyon	15/18 N	Ténéfrie	20/27 C
Marseille	17/20 N	Varsovie	16/26 S
Nancy	12/19 N	Venise	17/25 P
Nantes	12/22 N	Vienne	14/23 N
Nice	17/23 N		
Paris	13/20 N		
Pau	12/17 P		
Perpignan	16/22 N		
Rennes	12/23 N		
St-Etienne	13/17 N		
Strasbourg	12/21 N		
Toulouse	14/20 P		
Tours	12/20 N		

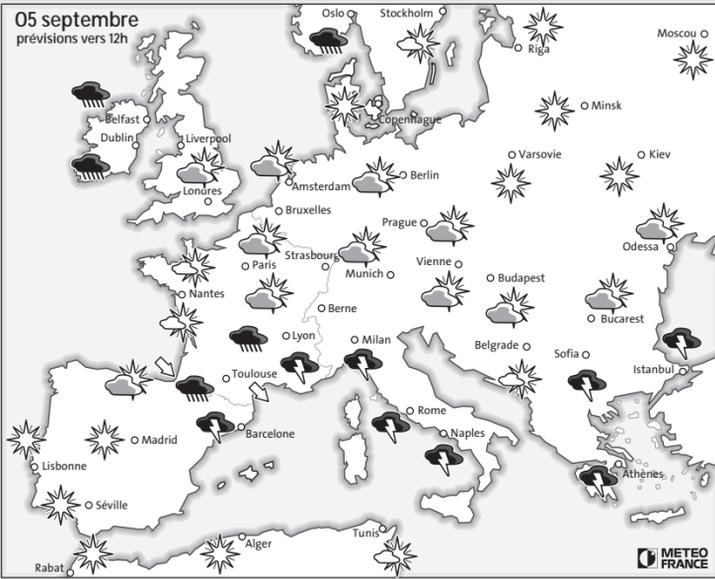
AMÉRIQUES		Brasilia	16/29 S
Buenos Aires	13/21 C	Caracas	27/32 P
Chicago	15/26 S	Lima	16/19 S
Los Angeles	19/24 S	Mexico	13/19 P
Montréal	14/22 S	New York	20/25 S
San Francisco	13/19 S	Santiago Ch.	3/12 P
Toronto	15/23 S	Washington DC	20/28 S

FRANCE OUTRE-MER		Cayenne	23/32 P
Fort-de-Fr.	25/31 S	Nouméa	19/24 P
Papeete	23/29 S	Pointe-à-P.	26/33 P
St Denis Réu.	20/25 P		

EUROPE		Amsterdam	12/21 N
Athènes	21/29 P	Barcelone	19/22 P
Belfast	10/15 P	Belgrade	16/25 N
Berlin	15/22 N	Berne	12/18 N
Bruxelles	14/17 N	Bucarest	13/28 N
Budapest	15/26 N	Copenhague	16/22 S
Dublin	11/16 P	Francfort	14/23 N
Genève	13/17 N	Helsinki	13/24 S
Istanbul	20/23 P	Kiev	18/28 S
Lisbonne	17/24 S	Liverpool	12/20 S
Londres	11/23 N	Luxembourg	13/21 N

AFRIQUE		Alger	17/28 S
Dakar	27/30 S	Kinshasa	20/31 S
Le Caire	24/31 S	Nairobi	14/24 S
Pretoria	14/17 P	Rabat	14/23 S
Tunis	23/30 S		

ASIE-Océanie		Bangkok	26/31 P
Beyrouth	23/29 S	Bombay	26/29 P
Djakarta	24/30 P	Dubaï	30/40 S
Hanoï	25/32 P	Hongkong	26/30 S
Jérusalem	16/27 S	New Delhi	26/31 P
Pékin	17/21 P	Séoul	22/27 C
Singapour	27/30 P	Sydney	13/21 S
Tokyo	24/27 P		



Soleil  
 Peu nuageux  
 Couvert  
 Brèves éclaircies  
 Averses  
 Pluie  
 Orage  
 Neige  
 Brouillard  
 Vent fort



**Tarif Famille : Paris/Marseille 41 € ttc.**

**AIR FRANCE**

Tarif aller simple valable en France métropolitaine, soumis à conditions.

**Vendredi 6 septembre**  
Sur les Vosges, le Jura, les Alpes et la Corse quelques averses se produiront. Sur les régions proches des côtes de la Manche le ciel se chargera. Ailleurs les passages nuageux seront entrecoupés de belles périodes de soleil.

SITUATION LE 4<sup>th</sup> SEPTEMBRE À 0 HEURE TU  
 PRÉVISIONS POUR LE 6 SEPTEMBRE À 0 HEURE TU

**JARDINAGE**  
Tous les mercredis datés jeudi, le guide des plantes

**CETTE ANNÉE**, il n'aura pas été nécessaire d'arroser la pelouse. Les trombes de la première quinzaine de juillet puis les pluies éparpillées d'août auront pourvu aux besoins en eau de l'herbe. De toute façon, on ne l'aurait pas arrosée. Car il s'agit, aujourd'hui plus que jamais, de ne pas gâcher ce dont tant de populations du monde entier ont un besoin criant.

Une étendue d'herbe jaune en plein été ? Quoi de plus naturel ? Elle reverdit toujours dès septembre sans souffrir le moins du monde d'avoir été assoiffée pendant la saison la plus chaude.

L'eau, il faut la réserver aux plantes en pots, en bacs ou en jardinières, aux massifs de terre de bruyère, et ne l'apporter que le soir, quand le soleil a décliné. Et avec parcimonie. Ce qui revient à

dire qu'il vaut mieux inonder une fois par semaine ou quinzaine un massif de rhododendrons ou d'azalées que leur donner une pissette de moineau quotidienne.

Surtout, il faut éviter au maximum les plantations de printemps, dans les régions où il fait chaud l'été. Les arbustes, les rosiers, les arbres, les vivaces à longue durée de vie y seront plantés à l'automne, de façon qu'ils profitent des averses qui ponctuent la mauvaise saison et qu'ils aient le temps de produire des racines avant d'affronter leur premier été. Il vaut mieux d'ailleurs pratiquer ainsi partout en France, sauf dans les régions très arrosées et sauf cas d'urgence, et aussi s'en tenir à des plantes qui n'exigent pas d'être trop bichonnées pour croître et se développer normalement.

Certes, il est toujours possible de planter un massif d'azalées ou de camélias en Provence. Mais au prix de tant de soins, de tant d'eau que le jeu n'en vaut pas la chan-

delle. Quand dans la même région, cistes, romarins, serpolets, lavandes et citronnelles supporteront vaillamment le soleil cuisant et fleuriront d'abondance.

Il va falloir revenir à un jardinage plus simple, moins dicté par la tyrannie des modes qui font vendre peu ou prou les mêmes plantes dans tous les points de vente de l'Hexagone.

Dans le nord, cet été, c'était un festival d'agapanthes sud-africaines, de mimosas, de citronniers, d'orangeurs, de mandariniers, vendus, sans guère de conseils de culture, de bougainvilliers et de plumbagos du Cap, de daturas et de lantanes conduits sur tige. Des plantes superbes, certes, mais qu'il est impossible de maintenir d'une année sur l'autre si l'on n'est pas un jardinier confirmé, disposant, qui plus est, d'un local hors gel, très clair et aéré. Plus de 90 % des plantes ainsi vendues seront crevées au printemps prochain... Tandis qu'il en sera, à peu de choses

près, de même des plantes de terre de bruyère aperçues, cet été, dans les parages d'Aix-en-Provence.

**OBSERVER, PRENDRE DES LEÇONS**  
Regarder autour de soi, observer la nature encore sauvage, les vieux jardins de grand-mère, observer et prendre des leçons. Ainsi d'un grand jardin, à flanc de coteaux, installés en restanques, au sol argilo-calcaire où se mêlent des cailloux, écrasés de soleil au mitan de la journée. Des pins d'Alep le protègent des vents froids et desséchants, ce qui a permis de planter tout en bas des oliviers qui ont été reçus après les gels terribles de 1956 et ont aujourd'hui fière allure.

Beaucoup plus fière allure que ces écopés importés d'Espagne, arbres multiséculaires arrachés au godet de pelleuse, taillés à la tronçonneuse, qui arborent leurs mutilations sur les pelouses verdoyantes des villas flamboyantes de quelques riches écervelés.

Des oliviers et quelques fruitiers, des abricotiers, des cerisiers qui ont peiné, leur port serré, leurs pousses courtes et drues en témoignent, mais aussi des lavandes et des perovskias bleus, des cistes roses et blancs assurent le fond du décor, tandis que çà et là quelques chènes vertis piquants en diable et rabougris attestent de la dureté du climat local.

Un jardin qui n'en est pas un jusqu'aux abords de la maison où sont rassemblées quelques plantes qui auront exigé des soins dans leur jeunesse et qui maintenant se débrouillent seules. Des grands rosiers de banks au tronc gros comme le bras, des glycines du Japon démesurées, des jasmins, des lauriers roses, un plaqueminer, un micocoulier qui ont mis du temps à démarrer et qui maintenant se rient de la sécheresse comme du froid, du mistral comme des vents brûlants qui viennent du sud et déposent leur linceul de poussière jaune chaque nuit.

Un peu d'herbes vertes quand même, arrosées chaque nuit, mais

juste ce qu'il faut pour reposer l'œil et le corps, une mince bande dont les limites se confondent avec le vert des pins et des chènes plantés en contrebas, qui permet au regard de se poser pour affronter l'horizon lointain, bleu et vert, dur ou adouci par la brume.

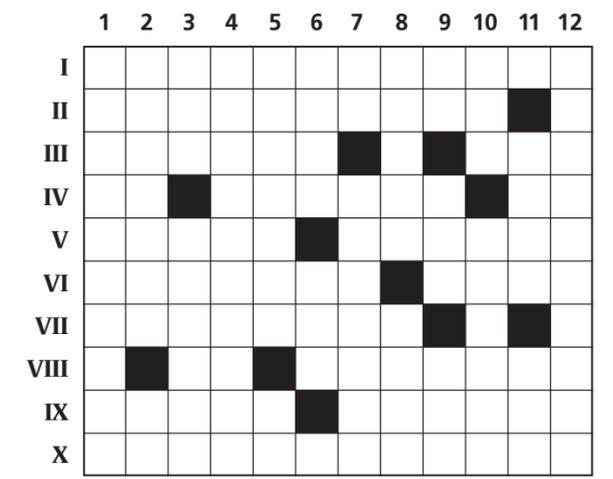
Des chiens et des sangliers venaient, en famille la nuit, se balader depuis les collines voisines en cet endroit magique, simple, calme. Il a fallu les arrêter sans élever de barrière. Ils retournaient tout et s'installaient là comme chez eux. A l'image des chasseurs qui prennent ici leurs quartiers sur le toit plat de la maison quand les propriétaires rejoignent Paris. Un mince ruban électrifié fixé sur des petits piquets de bois les maintient à distance.

Que planter d'autre dans un tel bout de nature ? Des pavots de Californie, des iris, quelques narcisses et cyclamens. Surtout rien d'autre.

**Alain Lompech**

## MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 02 - 211



**HORIZONTALEMENT**  
I. Même en été, vous pouvez accueillir les gens autrement. - II. Participe au rapprochement. - III. Stériliser. Pourri quand il pleut. - IV. Le sodium. Mis debout ou au pied. Deux d'un duo. - V. Public ou privé, il a ses règles. Tout préparer avant de partir. - VI. Apprécie les gros tirages si les ventes suivent. Mis à sec. - VII. Faire la peau. - VIII. Les Nippons

en font tout un drame. Soigne le tube digestif. - IX. Lumières en ville. Passée pour aller plus vite. - X. Efficaces au mouillage et dans l'étalement.

**VERTICALEMENT**  
1. Plus il est sourd, plus vous allez l'entendre. - 2. Compromet la solidité de la construction. Au bout de la jetée. - 3. Venus des Açores. Fait souffrir en mar-

Retrouvez nos grilles sur [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)

chant. - 4. Bases de données. - 5. Sans aucune réaction. Souvent attaché au 4 vertical. - 6. Désagréable au goût. Maintenant inutilisable. - 7. Mesure à Pékin. Provoqua la perturbation. - 8. Ludwig lui écrivit quelques notes. S'oppose à tout progrès. - 9. Note. Point. Réveille les sens. - 10. Zone de libre-échange. La plus grande en Société. - 11. Mettre fin. Entraîna Colomb vers l'Amérique. - 12. Réduites à la spéculation.

**Philippe Dupuis**

**SOLUTION DU N° 02 - 210**

**Horizontalement**  
I. Gouvernement. - II. Adverse. Ai. - III. To. Livraison. - IV. Embonpoint. - V. Sée. Lésina. - VI. Attiédi. MAM. - VII. Uro. SE. Bru. - VIII. Cent. Canular. - IX. Néron. Pair. - X. Scélératasse.

**Verticalement**  
1. Gâte-sauces. - 2. Odomètre. - 3. UV. Bétonné. - 4. Vélo. Tel. - 5. Erinyes. Ré. - 6. RSVP. Décor. - 7. Nérol. Ana. - 8. Aïe. BN. - 9. Mains. Rupe. - 10. Stimulus. - 11. Nao. Na. Aïs. - 12. Tintamarre.

## BRIDGE

N° 2011

**L'INÉVITABLE CATASTROPHE**  
Des catastrophes sont quelquefois possibles au bridge. En match par quatre, on peut espérer que les adversaires, à l'autre table, tomberont eux aussi dans le même piège.

♠ D 9	♥ A R 8	♦ A 9 4	♣ R V 9 8 6
♠ R V 8 4	♥ D 9 5 4 3	♦ 3	♣ D 5 4

	N			
O	N	E		
	S			

Ann. : Ouest donneur.

Ouest Nord Est Sud  
 passe 1 SA contre 2 ♠  
 contre passe passe passe

Ouest ayant entamé le 3 de Carreau, de combien de levées la défense a-t-elle fait chuter ce contrat de DEUX PIQUES contré ?

**Réponse**  
Le déclarant laissa passer l'entame. Est prit avec le Valet de Carreau et rejeta Carreau, qu'Ouest refusa de couper « dans le vide ». Sud fit l'As de Carreau, tira l'As, le

Roi et le 8 de Cœur, et coupa le 10 d'Est avec le 2 de Pique. Puis il joua le 2 de Trèfle, et, sur le 9 du mort, Est dut prendre de l'As. Malgré la réussite de l'impatte, la *défense allait faire le reste des levées*.

Observez Est : au lieu de jouer l'As et le 3 de Pique, il *joua d'abord le 3 de Pique*. Ouest prit du Roi et rejeta le 4 de Pique. Est tira alors ses Carreaux maîtres, et le déclarant ne put arrêter l'hémorragie : s'il coupe, Ouest surcoupe puis tire le Valet de Pique maître et les deux Cœurs affranchis ; si Sud refuse de couper les Carreaux, Est continue la couleur et Ouest (avec Valet et 8 de Pique) capture à la fin les deux derniers atouts de Sud.

Cette défense coûta cher, car à l'autre table Est crut bon d'enlever le contre de « 2 Piques » et dit « 3 Carreaux », qu'Ouest rectifia à « 3 Cœurs », et il fit neuf levées...

**UN AUDACIEUX GRAND CHELEM**  
En tournoi, il est parfois possible de prendre de gros risques. Voici l'exemple spectaculaire d'un grand chelem à Cœur déclaré parce que les adversaires avaient fait une défense à « 7 Carreaux ». Mais il y avait deux solutions gagnantes sur les trois lignes de jeu à envisager.

Ouest ayant entamé le 6 de Pique pour le Valet du mort et le 7

d'Est, comment Sud a-t-il gagné ce GRAND CHELEM À CŒUR contre toute défense ?

♠ D V 8 2	♥ A R D V	♦ -	♣ A D 10 8 2
♠ 6 4	♥ 4 3	♦ A R D V 9 7 3 2	♣ 3

	N			
O	N	E		
	S			

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	Nord	Est	Sud
1 ♦	contre	1 ♠	2 ♥
3 ♦	4 ♦	5 ♦	6 ♣
6 ♦	6 ♥	passé	passé
7 ♦	passé	passé	7 ♥...

*Note sur les enchères*  
En partie libre, il faudrait contrer « 7 Carreaux ». Dans un match par quatre, le problème est différent, et Sud se rendit compte que la chute de « 7 Carreaux » ne rapporterait pas beaucoup de points en comparaison du petit chelem vulnérable que son camp avait sans doute joué à l'autre table.

**Philippe Brugnon**

# CULTURE

## PHOTOGRAPHIE



Après exhumation, les restes sont placés dans des sacs blancs et mis au réfrigérateur.

Sheena enfle des tenues avec son amie Amber, 15 ans, dans les cabines d'essayage d'un grand magasin. San José, Californie.

Au Festival Visa pour l'image de Perpignan, un Bosniaque et une Américaine se détachent et surprennent, l'un à la recherche des traces de la guerre en Bosnie, l'autre avec son étude de la « girl culture » américaine : des prises de vue subtiles qui décryptent la société sans pathos

# Ziyah Gafic et Lauren Greenfield, deux manières de traquer le réel

## PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Regardez ces deux photos. Leurs auteurs ne se connaissent pas et les sujets s'ignorent. Elles ont en commun d'être exposées à Visa pour l'image, à Perpignan. Elles détonnent, dans ce festival où certains photographes pourraient figurer au Guinness Book du sujet épouvantable avec leurs stéréotypes sur la dégradation humaine, où d'autres accumulent les jolies photos de la culture de l'apparence et du corps chez la femme américaine. Ziyah Gafic, présenté à la chapelle Saint-Dominique, accumule les images comme des pièces à conviction sur la guerre en Bosnie. Les images

sont plus subtiles que « sensationnelles », ouvertes à l'imagination, et c'est sans doute pour cela qu'on se sent concerné. « A faire des photos trop crues, à violer l'intimité des gens, on passe vite de la photographie à la pornographie. » Gafic parle. Greenfield aurait pu dire la même chose. Tous deux témoignent d'une précision remarquable du détail et du décor. Pas de pathos, pas d'empathie affectée. La couleur est centrale, non pour faire joli mais pour signifier chaque objet, vêtement. La beauté formelle des images éclabousse. Pour séduire le spectateur ? Pour le mener vers la douleur.

Prenez l'image de Ziyah Gafic. Ces deux hommes de dos semblent s'enfoncer dans une forêt au vert lumineux, irréel, qui appelle la contemplation. Etranges, tout de même, ces gros sacs blancs qu'ils portent sur le dos. Ils contiennent des ossements humains, que l'on va tenter d'identifier – 25 000 Bosniaques sont portés disparus depuis la fin de la guerre, en 1996.

Gafic a 22 ans et sa maturité stupéfiante. Prix Kodak du jeune reporter 2002, il est devenu photographe lors de la guerre au Kosovo, en 1999. Il lui manque « quatre examens » pour boucler ses études de littérature étrangère – et il anime une galerie de photographie à Sarajevo.

### « AFTERMATH PHOTOGRAPHER »

D'où vient ce recul d'entomologiste, cette capacité à aller chercher l'image loin des sentiers battus ? « On dit chez moi, à Sarajevo que "le pistolet ne raconte pas grand-chose

de la guerre". L'avant et l'après sont, en photographie, plus importants que le pendant. Les photographes se jettent sur les 15 minutes de moments chauds et font la même photo. Chercher l'extrême leur permet de faire l'économie de convictions. » Gafic se dit « Aftermath photographer », celui qui vient après coup. Une position de recul forgée à l'université. Sa façon de revenir sur un conflit qui lui a pris sa jeunesse, saigné sa famille. Son père, ses oncles, sont partis à la guerre. Son grand-père s'est suicidé. A Perpignan, il associe trois sortes d'images, faites en 2000

### Des couleurs pour attirer et interroger

Ziyah Gafic n'hésite pas à qualifier ses couleurs de « bucoliques ». Il explique : « Comment attirer le spectateur vers un sujet peu facile ? Si je reste terre à terre, j'échoue. Il faut donc qu'il se dise : "Que ce ciel est magnifique !" Alors il regardera. Mais si j'accroche l'horreur, il aura l'impression que l'image a été prise sur une autre planète, il y a mille ans. Il doit prendre conscience qu'elle a été prise hier, à 3 heures d'avion de Paris, et que ce qu'il voit pourrait arriver demain chez lui. » Lauren Greenfield joue aussi sur la séduction : « Comme je suis passionnée par la société de consommation et la culture populaire, la couleur est déterminante. Je réalise des images qui brillent. Des images attirantes pour que le spectateur interroge cette attirance. »

et 2001 : des photos dans un village reculé, d'autres à Gorazde, et puis les ossements humains. Gafic mêle avec aisance images intimes et conflit public. Une façade squelettique d'une maison familiale côtoie les mains de sa grand-mère. Il commente : « La façade ressemble au visage qui manque au corps. »

L'image de Lauren Greenfield fonctionne de la même façon. La même s'appelle Sheena, elle a 15 ans, mime un geste de féminité en cherchant le vêtement sexy qui met sa poitrine en valeur. A priori, une vue amusante, insouciance. Mais ses yeux annoncent une plongée pénible dans ses obsessions, illustration de ce que Greenfield appelle la « girl culture » dans un livre (*Chronicle Books*). Toute l'énergie de Sheena, qui a perdu l'insouciance, est de mieux dessiner son corps. « Je rase mes bras, mes jambes, mon ventre, mes fesses. » Elle porte des faux cils. Elle se baisse souvent pour que l'on remarque ses fesses. Elle a dit à Lauren Greenfield : « Je veux qu'on me voie comme un objet sexuel. »

Californienne qui a étudié l'anthropologie visuelle à Harvard, et le cinéma documentaire avec Jean Rouch à Paris, Lauren Greenfield, 36 ans, est une des rares photojournalistes à fonctionner en sociologue. Elle a déniché à travers les Etats-Unis des comportements qui montrent « comment le corps est devenu le moyen d'identification et d'expression privilégié pour les femmes. » Elle cite Joan Jacobs Brumberg, qui notait qu'en deux siècles on est passé « d'une perfection féminine liée au fait de trouver un bon travail à un idéal par le physique : avoir un beau visage, un corps parfait. Se perfectionner en s'hydratant la peau, en allant à la gym, en se musclant. Cette perfection physique a pris une dimension morale. »

Lauren Greenfield explore ce nouveau « mythe américain de Cendrillon ». Elle tire le portrait de la pin-up « la plus téléchargée du monde sur le Net... Aux filles déprimées qui ne lui ressemblent pas, elle répond qu'elle aussi ne se ressemble pas ; elle est retouchée sur Photoshop. » Le pouvoir pris par les fillettes dès 4 ou 5 ans saute aux yeux : elles gonflent leur garde-robe, adoptent les poses de dames sexy, font du bronzage artificiel en saison... « A 11 ans, les filles arrêtent de jouer et copient des modèles. Quant aux mères, elles préfèrent devenir amies avec leur fille pour ne pas vieillir. » Le plus stupéfiant est, comme le montre Lauren Greenfield, la proximité des attitudes de l'enfant de 4 ans et de l'actrice de film porno.

La marginalité apparaît dans les photos d'anorexiques et de Fat Camps (camps pour personnes obèses). La norme s'impose d'autant que le corps est de plus en plus montré. On pense à cette photo incroyable d'une pin-up exhibée dans un aquarium géant, derrière la réception d'un hôtel branché. Exhibée mais juste suggérée dans la photo. Greenfield cadre juste, décrypte – comme Gafic avec la Bosnie – un fait de société si envahissant qu'on ne le voit plus.

Michel Guerrin

# Motti, détourneur de photos, en conflit avec l'AFP

## PERPIGNAN

de notre envoyé spécial

Du jamais vu à Visa pour l'image : au couvent des Minimes, où sont la majeure partie des expositions, une salle est vide. A la place des œuvres de Gianni Motti, qu'on s'attendait à découvrir sous le titre « Paysages-Dommages collatéraux », est affichée une lettre du service juridique de l'Agence France-Presse, qui demande l'annulation de l'exposition, au motif que Gianni Motti a reproduit des photos « appartenant à l'AFP sans en avoir l'autorisation et sans s'être acquitté des droits correspondants ».

L'exposition Motti était attendue parce que, pour la première fois en quatorze éditions, parmi des centaines de photojournalistes, Visa devait accueillir un artiste « plasticien » de réputation internationale, habitué des galeries et non des journaux. Bref, un trublion. Mais un trublion dont l'œuvre est réalisée à partir de photos de presse faites par d'autres.

Gianni Motti, Italien installé près

de Genève, découvre en lisant son journal une photo illustrant un épisode de la guerre dans les Balkans, qui « ressemblait au paysage bucolique suisse et [auquel] seule la légende lui donnait le statut de photo de guerre », explique au Monde Daniel Lesbaches, directeur de la galerie Jousse Entreprise, qui représente l'artiste. Celui-ci décide alors de montrer le décalage entre la réalité de la guerre et les photos censées la représenter. Pour cela, il se rend, au printemps 2001 à l'AFP et sélectionne onze images réalisées par des reporters de l'agence lors d'un conflit en Macédoine. Il s'agit de paysages contenant d'infimes indices – fumée, flammes – évoquant la guerre.

Le 1<sup>er</sup> mars 2001, un CD-ROM contenant les photos est remis à Motti contre 353,84 €. Selon la facture, très modeste, l'artiste achète un « droit d'inspiration ». Il retient 10 images et leur donne un autre statut : il les agrandit au format 50 x 70 cm, les retouche légèrement (il enlève des flammes) et les accroche ensemble. Surtout, il n'y a plus

de légendes. Ce sont quasiment des documents de départ. Pourtant, ce ne sont plus des photos de guerre de l'AFP mais des paysages signés Motti. Les œuvres sont exposées à la galerie Jousse et au Salon Paris Photo, en novembre 2001, où elles sont proposées « autour de 3 000 € pièce », dit Daniel Lesbaches. Le Fonds national d'art contemporain (FNAC, ministère de la culture) acquiert la série à un prix « privilégié », soit moins de 30 000 €. Aucune autre photo n'aurait été tirée, selon le galeriste.

### LA DÉFINITION DE L'AUTEUR

A la suite d'une première action en justice, l'AFP a obtenu du tribunal de grande instance de Paris, le 29 août, qu'un huissier soit chargé de répertorier les transactions faites à partir des photos. « Nous verrons ensuite quelle action entreprendre sur le fond, probablement une saisie des photos avec demande de dommages et intérêts », annonce Bruno Berkrouber. Se posera alors la question de la définition du

« droit d'inspiration ». A partir de quelle intervention une photo change-t-elle d'auteur ? Il est cocasse que le ministère de la culture se trouve en possession d'une œuvre placée au cœur d'un tel conflit (c'est le FNAC qui a proposé d'exposer son bien à Perpignan).

« Ce droit d'inspiration n'est ni un droit de reproduction, ni un droit de cession, affirme Bruno Berkrouber. Le fait de reproduire quasiment telles quelles ces photos, en enlevant la légende, en les détournant de leur sens, sans mentionner l'auteur, est une atteinte grave au droit patrimonial de l'AFP et au droit moral des photographes. Ces "œuvres" sont des contrefaçons. » Daniel Lesbaches plaide la bonne foi : « Nous étions persuadés que l'artiste pouvait faire ce qu'il voulait de ces images. Nous n'avons volé personne ! Ces photos sont un peu toutes pareilles, sans trace d'auteur, alors que Motti leur a donné une dimension artistique. »

Motti est dans la lignée d'autres artistes qui ont utilisé des photos prises par d'autres. Andy Warhol, bien

sûr, avec ses portraits de Marilyn Monroe, mais aussi Malcolm Morley quand il détourne une photo de la guerre du Vietnam de Larry Burrows. Ou Pascal Convert quand il réalise une sculpture d'après la *Madone du Kosovo*, de Georges Mérlion. Le plus souvent, l'artiste bouleverse la photo de départ. Arroyo, pour un tableau très fortement inspiré d'une photo de Cartier-Bresson, avait gagné un procès intenté par le photographe.

Le cas Motti s'approche plus de l'œuvre de Sherrie Levine, une artiste conceptuelle qui reproduit des photos célèbres de Walker Evans et d'autres. Ce conflit traduit enfin le gouffre culturel entre artistes et photoreporters. Joël Robine, un des photographes de l'AFP « détourné », est furieux : « Motti n'a pas pris la peine de m'appeler pour expliquer son projet. Ce petit malin vole nos images et fait du fric sur notre dos. Que le ministère de la culture cautionne cela me choque d'autant plus. »

M. G.

Visa pour l'Image, Hôtel Pams, 18, rue Emile-Zola, Perpignan (Pyrénées-Orientales). Tél. : 04-68-66-18-00. Jusqu'au 15 septembre.

**EXPOSITION** • Le Musée d'art moderne de Saint-Etienne accueille, pour la première fois en France, une rétrospective de l'artiste tchèque, figure essentielle du surréalisme à Prague et à Paris

# Toyen ou l'inventivité permanente d'une femme magnétique

**SAINT-ÉTIENNE (Loire)**  
de notre envoyé spécial

A seize ans, en 1918, Marie Cerníková quitte la maison familiale de Prague. Élève à l'École des arts décoratifs, elle décide de s'appeler Toyen, en hommage au mot français citoyen. Elle est alors de convictions anarchistes et peint ses premiers tableaux : des scènes de la vie populaire, dans un style qui rappelle en partie le Douanier Rousseau, en partie le primitivisme de Gontcharova et de Larionov, en Russie, une décennie auparavant. Peu après viennent des toiles érotiques, scènes de bordel et débauches qu'elle imagine dans une Afrique de fantaisie. A vingt ans, dans une île de la côte dalmate, elle rencontre un autre peintre tchèque, légèrement plus âgé qu'elle, Jindřich Styrsky : elle devient sa compagne et, avec lui, participe vite au groupe Devetřil, qui se réclame des avant-gardes européennes en général et du constructivisme russe en particulier.

Voilà : les traits principaux sont fixés – curiosité intellectuelle et artistique, esprit d'aventure, liberté sans aucune contrainte qui n'exclut pas la participation à des groupes, qu'ils se réduisent à un couple ou aient la dimension du surréalisme. Jusqu'à la fin de sa vie, en 1980, demeure cette constante : Toyen fait exactement ce qu'elle veut et pousse ses expériences à leur terme sans aucun compromis, sans le moindre souci de l'incompréhension ou de la réprobation morale. Dans son cas, le mot engagement est faible.

Quand, à ses débuts, elle veut figurer un monde partagé entre le labeur et le désir sexuel, elle va jusqu'au bout de son idée : d'un côté, elle représente simplement usines et cités ouvrières accumulées contre des palissades et, de l'autre, elle détaille anatomies de danseuses aux vêtements très transparents et amants aux sexes en érection. Difficile de ne pas les voir. Quand, passant à travers les avant-gardes récentes, elle affronte le cubisme parisien, c'est de manière aussi frontale : parce qu'elle veut comprendre le système issu des collages de Braque et Picasso, elle emploie à son tour des surfaces plates et découpées, des cartes à jouer, une géométrie anguleuse. Et, quand elle estime qu'elle en sait assez là-dessus et qu'il ne lui servirait à rien de continuer dans ce genre, elle l'abandonne comme elle l'avait adopté : sans hésiter.

Elle l'abandonne – cela se passe à Paris en 1926 – parce qu'elle se jette alors, avec Styrsky, dans « l'artificialisme ». A deux, dans leur atelier de la rue Barbès, ils créent leur avant-garde. Styrsky en énonce le principe : « Le tableau artificialiste provoque des émotions poétiques qui



« Eclipse », 1968, huile sur toile.

ne sont pas seulement optiques et excitent une sensibilité qui n'est pas seulement visuelle. Il détourne le spectateur du cercle fermé de son imagination habituelle, détruisant le mécanisme et le système des images continues. » La première phrase condamne les variations maniéristes post-cubistes alors à la mode. La seconde en appelle au surgissement de visions inexplicables. Dès 1925, Styrsky a pris l'habitude de noter ses rêves, sans savoir que les surréalistes font de même depuis peu.

Les toiles « artificialistes » donnent forme à ces mirages de la mémoire, qui s'organisent souvent à partir d'éléments du réel déformés ou fantomatiques dans un espace incertain – mais qui peuvent aussi n'être que couleurs et matières sur une surface. Abstraction ? Expressionnisme abstrait, même si le terme n'est entré dans l'histoire que plus tard et ailleurs, à New York après 1945. Toyen et Styrsky découvrent les ressources de la tache aux contours mouvants et celles des gestes inscrits en stries et en tourbillons dans une pâte picturale épaisse. Ils vérifient qu'ils peuvent se passer d'allusions identifiables aux choses et de la construction d'un espace à trois dimensions. Les nuances du gris, du vert, du bleu suffisent à Toyen pour peindre, à la

Elle est l'auteur de quelques-unes des plus puissantes de la destruction et de la terreur qui, à partir de 1939, s'emparent de la Tchécoslovaquie

fin des années 1920, des œuvres que l'on croirait de vingt ans plus tardives tant elles préfigurent l'informel.

Un artiste moins exigeant se serait contenté de cet « artificialisme » et en aurait fait, définitivement, sa marque de fabrique. Pas elle, pas lui. Ils relancent les dés : parce qu'ils savent désormais ce qu'est le surréalisme, parce qu'ils lisent Sade et rencontrent André Breton. En 1934, Toyen signe la déclaration fondatrice du groupe surréaliste tchèque. En 1935, elle reçoit, à Prague, Breton et Eluard avant de les retrouver à Paris. Elle participe à toutes les expositions

importantes du groupe jusqu'à la guerre. Et, donc, elle se renouvelle. Dans sa peinture, elle laisse apparaître, de plus en plus distincts, des éléments humains, animaux, végétaux, minéraux. « Période purement spectrale », écrit Breton à ce propos.

La Femme magnétique, La Dormeuse, L'Effroi, L'Heure dangereuse : voilà revenue l'oscillation entre le désir privé et l'horreur publique. Les corps se ploient, se livrent – avant de se fendiller et de tomber en morceaux. Les couleurs, qui se mariaient si bien, se font la guerre. Même alternance sur le papier. Tout au long des années 1930, Toyen exécute à la plume et à l'aquarelle une formidable suite d'images érotiques, confessions crues et fantaisie ironique mêlées : quelque chose comme *Les Onze Mille Verges* illustrées par Granville. Une femme se pâme, renversée sur un sofa, autour duquel, enfermés dans des cages, des phallus se morfondent. Une autre, sur son lit, les voit en rêve, flottant dans des bulles. Des illustrations pour *Justine ou les Infortunes de la vertu*, du marquis de Sade, pour Pierre Louys et pour l'Arétin font cortège à ces apologues de la volupté. Cette partie de son œuvre la place à proximité de Masson et de Bellmer : elle est aussi la mieux connue et la plus souvent montrée.

Elle a fini par éclipser d'autres dessins de la même période, ceux qui ont donné naissance à des albums lithographiés non moins remarquables que les vignettes érotiques : les œuvres politiques. Il y a dans *Tir* et dans *Cache-toi, la guerre* quelques-unes des allégories surréalistes les plus puissantes de la destruction et de la terreur qui, à partir de 1939, s'emparent de la Tchécoslovaquie envahie par les armées du III<sup>e</sup> Reich. Sur des terres désertiques, des squelettes incomplets de bêtes et de monstres courent ou plangent, symboles d'une horreur que Toyen endure dans la clandestinité jusqu'en 1945 et que Styrsky ne peut supporter – il se suicide en 1942.

Elle tient bon. Depuis quelque temps, elle travaille avec le poète Jindřich Heisl. Ils publient ensemble, en secret, *Seules les crécelles* et *Les Spectres du désert*, elle dessinant, lui écrivant. Ensemble, ils s'établissent à Paris en 1947. Pour l'indestructible Toyen, le temps est alors à nouveau venu de tout recommencer.

**Philippe Dagen**

**MUSÉE D'ART MODERNE, La Terrasse, Saint-Etienne (Loire).** Tél. : 04-77-79-52-52. Du mercredi au lundi de 10 heures à 18 heures. Entrée : 4,30 €. Jusqu'au 30 septembre.

A Zurich, le conseil d'administration reproche au directeur le déficit de spectateurs

# Le metteur en scène suisse Christoph Marthaler limogé par le Schauspielhaus

LE CONSEIL d'administration du Schauspielhaus de Zurich, qui réunit des élus, des personnalités et des représentants du personnel du théâtre, a décidé de mettre fin aux fonctions de son directeur, le metteur en scène suisse Christoph Marthaler. Celui-ci a pris connaissance de cette décision le 31 août par voie de presse et devrait quitter son poste fin septembre. L'annonce de son limogage a aussitôt suscité un vaste mouvement du monde culturel international en sa faveur. Christoph Marthaler a tenu une conférence de presse, mardi 3 septembre à Zurich, pour contester cette éviction.

Selon le communiqué du conseil d'administration, ce départ, qui ne remet pas en cause les qualités artistiques du metteur en scène – reconnu comme l'un des tout premiers en Europe –, est motivé par le fait que « le concept artistique, en regard de l'évolution du nombre de spectateurs – et des abonnés –, n'est pas compatible avec les moyens mis à disposition ». Autrement dit, les pertes budgétaires constatées ne peuvent plus être assumées. Le communiqué ne précise pas le montant de ces pertes. En revanche, il insiste sur le fait que le nombre de spectateurs est passé, au cours de la saison 2001-2002, de 170 000 à 120 000. Le conseil conclut en précisant qu'une commission se réunira pour désigner un nouveau directeur et espère que Christoph Marthaler continuera à signer des mises en scène à Zurich.

« Je savais que le conseil d'administration manœuvrait pour mon départ, nous a précisé, par téléphone, Christoph Marthaler, mardi. Mais je n'accepte pas sa méthode. J'ai reçu le communiqué par courrier, lundi, deux

jours après la presse. Que veut le conseil d'administration ? Il savait très bien, depuis longtemps, que nous avions des problèmes financiers. Nous avons d'ailleurs réduit la programmation de la saison 2002-2003 pour faire des économies. On nous reproche un déficit de spectateurs, surtout au Pfauen, l'une des trois salles du Schauspielhaus. Mais je ne suis là que depuis deux ans, avec mon équipe. Et le conseil d'administration savait qu'il me faudrait du temps quand il m'a nommé. Plutôt que de dire : il n'y a pas assez de spectateurs, il devrait inciter les gens à aller au théâtre. Que veut-il ? Tout détruire ? Je crois que, derrière ses arguments, se cache l'idée qu'on le dérange. »

Christoph Marthaler est directeur du Schauspielhaus de Zurich – un des plus beaux outils d'Europe, doté de trois salles et d'un budget de 21,77 millions d'euros – depuis septembre 2000 (*Le Monde* du 2 octobre 2000). Son contrat, d'une durée de cinq ans, comporte une clause selon laquelle le mandat peut être remis en cause à l'issue de la deuxième année. C'est sur cette clause que s'est appuyé le conseil d'administration. Dès l'annonce de sa décision, de nombreuses personnalités du théâtre ont manifesté leur soutien au directeur, comme Frank Castorf (directeur de la Volksbühne de Berlin), Thomas Ostermeier (directeur de la Schaubühne de Berlin), Gérard Mortier (futur directeur de l'Opéra-Bastille et actuel directeur du Festival de la Ruhr), les metteurs en scène Luc Bondy et Bob Wilson, l'écrivain Elfriede Jelinek, le chef d'orchestre Sylvain Cambreling.

**Brigitte Salino**

**MUSIQUE** • Véronique Le Guen enchante l'œuvre magique de Duruflé au Festival de Poitiers

# Orgue lunaire et chœur céleste à Colla Voce

**POITIERS**

de notre envoyé spécial

A Poitiers existe une tradition de concerts dits « du marché » : chaque samedi, à 11 heures, un organisme de la région se produit en l'église Notre-Dame-la-Grande. Avec Colla Voce, dont la troisième édition s'est achevée le 1<sup>er</sup> septembre, Michel Boédéc a voulu prolonger ces bonnes habitudes sans toutefois réduire le festival de la ville aux cinq orgues à « un rendez-vous d'organophiles ». La programmation de cet ancien élève de Gaston Litaize, curieusement aussi passé par la classe d'électroacoustique de Pierre Schaeffer, puise dans la totalité de la musique occidentale avec le double souci de faciliter l'approche du public et de favoriser le développement personnel de nouveaux interprètes. Deux concerts donnés dans deux des plus belles églises de Poitiers ont montré que Colla Voce pouvait servir avec une même plénitude l'orgue et la voix, les deux références du festival.

**UN ALCHEMISTE**

A Sainte-Radegonde est présentée l'intégrale de l'œuvre pour orgue de Maurice Duruflé (1902-1986). Cette contribution d'importance au centenaire d'un compositeur qui ne semble plus sauvé de l'oubli que par son superbe *Requiem*, est assurée par la jeune Véronique Le Guen, qui participe pour la troisième année consécutive à l'excitante aventure de Colla Voce. Grâce aux images des claviers et du pédalier, retransmises sur un écran, l'œil ne tarde pas à confirmer la fluidité que l'oreille perçoit.

C'est ce qu'il faut pour Duruflé qui procède en alchimiste. Avec lui, l'orgue est rarement cet astre rayonnant qui éblouit du haut de la tribune. L'instrument se meut plutôt dans une ambiance lunaire, propice aux mutations secrètes. La musique est quasiment dépourvue de crêtes mélodiques ; elle n'est pas davantage montée sur pilotes d'outre-tom-

be. Elle vit dans son étoffe harmonique, dans sa texture changeante, dans ses mixtures, comme on dit pour l'orgue.

Certes, il est des pages plus plastiques que d'autres. Le *Prélude et fugue sur le nom d'Alain* verse dans la chevauchée épique, alors que la *Fugue sur le carillon des heures de la cathédrale de Soissons* manie les touches comme des coussinets d'air. La flamboyante *Toccata* qui clôt la *Suite op. 5* relève moins de l'art d'envelopper le thème propre à Duruflé que le *Prélude sur l'introuvable de l'Épiphanie op. 13*. Mais surtout, Véronique Le Guen sait trouver la coloration idéale à partir des cinquante-quatre jeux d'un instrument de 1997 dû à Jean-Loup Boisseau et Bertrand Cattiaux.

Laurence Equilbey accomplit une performance de même ordre avec la trentaine de voix du chœur Accentus. Les réalisations de Peter Cornelius (notamment celles d'après Bach et Schubert) paraissent animées d'un seul souffle. Les transcriptions de Mahler par Clytus Gottwald et de Schoenberg par Franck Krawczyk culminent dans la griserie de contacts rapprochés. Tout en râles, sonorités vocales et tenues de bouche fermée, le travail accompli par le jeune Français provoque l'enthousiasme du public. Il en ira de même pour le monumental *Friede auf Erden*, aboutissement d'un parcours schoenbergien d'une rare intensité. Le chœur Accentus sature alors l'espace de l'église Saint-Jean-de-Montierneuf, près de toucher à la voûte céleste.

**Pierre Gervasoni**

**ŒUVRES DE DURUFLÉ** par Véronique Le Guen (orgue) et de Cornelius, Mahler/Gottwald, Schoenberg et Schoenberg/Krawczyk par le chœur Accentus et Laurence Equilbey (direction).

**FESTIVAL COLLA VOCE** de Poitiers, le 30 août.

# Un engagement surréaliste qui se poursuit après 1945

EN CONSACRANT près de la moitié de la rétrospective Toyen à sa vie et ses œuvres après 1945, le Musée d'art moderne de Saint-Etienne prend à contre-pied l'idée reçue selon laquelle le mouvement surréaliste cesse d'être vraiment intéressant après la seconde guerre mondiale et l'exil forcé aux États-Unis de Breton, Masson ou Ernst en 1941. Exemple récent de cette conviction : l'exposition « La révolution surréaliste » qui s'est tenue au printemps au Centre Pompidou s'achève sur ce départ, jugé emblématique.

Il signifierait la fin de la phase dynamique du surréalisme, qui commence en 1924 avec la publication du *Premier Manifeste*. Il annoncerait aussi le déclin de la prééminence de Paris, remplacé par New York dans le rôle de capitale des avant-gardes. Conséquences de ces certitudes : les œuvres qu'Ernst ou Masson ont exécutées après leur retour en France sont moins montrées et étudiées que celles de l'entre-deux-guerres ; les écrits et les prises de position de Breton après 1946 sont moins commentés ; et, de façon générale, ce

que l'on peut appeler le « second » surréalisme attirait assez peu historiens et musées jusqu'à une date très récente.

Avec Toyen, une telle attitude est intenable, parce que l'artiste a été une figure centrale de ce « second » surréalisme parisien et l'une des plus obstinées à le défendre. Les faits sont sans équivoque : en 1947, elle participe à l'exposition « Le surréalisme en 1947 », dont le catalogue a été conçu par Duchamp ; en 1953 et 1955, elle présente ses travaux à la galerie A l'étoile scellée, que dirige Breton ; elle participe à la plupart des manifestations artistiques du mouvement en Europe durant les années 1950 et 1960 ; en 1966, à la mort de Breton, elle s'installe dans son atelier de la rue Fontaine ; en 1969 enfin, elle est de ceux qui protestent contre la dissolution du groupe surréaliste prononcée par Schuster dans *Le Monde* (le 4 octobre exactement).

A Saint-Etienne, documents, livres, tracts, affiches et éléments d'archives suggèrent l'intensité de l'activité de Breton jusqu'en 1966 et la fermeté de conviction de ceux qui

sont demeurés proches de lui. On y voit en particulier les signes de l'opposition résolue de Breton au stalinisme, opposition qui lui a valu l'immixtion de tout ce que le PCF comptait alors d'intellectuels encartés ou affiliés, et qui n'a pas été pour rien dans le silence qui s'est fait autour de lui et des siens. Or Toyen ne pouvait que l'appuyer dans cette lutte, elle qui n'a rien ignoré du « coup de Prague » de 1948 et du totalitarisme soviétique occupant par la force sa Tchécoslovaquie natale.

**EXPÉRIMENTATIONS**

A ces éléments d'histoire des idées politiques s'en ajoutent d'autres, d'histoire de la peinture. En la matière, le surréalisme d'après 1945 a mauvaise réputation, parce qu'il est souvent confondu avec les imageries pittoresques signées de Leonor Fini ou du dernier Salvador Dalí. Toyen se distingue de cette production. De « l'artificialisme », elle retrouve le goût des expérimentations techniques, en multipliant les effets matiéristes, les coulures, les transparences, les collages – cette dernière technique devenant au

**Ph. D.**

## Festival Un nouveau Jazz à La Villette



PARIS Il a été question un temps de l'annuler, mais le festival Jazz à La Villette s'installe dans une nouvelle configuration : recentré en grande partie à la Cité de la musique, à une nouvelle période – du 6 au 14 septembre au lieu de fin juin – et avec une nouvelle équipe – la programmation a été confiée au pianiste Eric Watson qui succède à Jacques Pernon, nommé directeur de la Maison de la culture d'Amiens. C'était l'une des rares manifestations festivalières d'ampleur nationale en été, où la présence des vedettes du jazz savait être équilibrée avec une ouverture très visible à la création, mais elle était apparue fragilisée lors de sa précédente édition face à la concurrence accrue du festival du Parc floral, qui, de mai à juillet, reçoit, moyennant le prix d'entrée minime au Parc, les stars du genre.

La Cité de la musique et la Grande Halle, les deux établissements publics financeurs, le bon moment pour remettre à plat le projet d'un festival de jazz sur le site du Parc de La Villette. En tout cas, pour cette édition de rentrée, Eric Watson, né à Wellesley (Massachusetts) en 1955 et installé en France depuis plus de vingt ans, a composé une affiche de haute qualité. En clin d'œil à la carrière de musicien de Watson, on sera attentif à la soirée du 10 septembre à La Cité de la musique. Un trio d'abord, avec le saxophoniste Dave Liebman, le batteur Wolfgang Reisinger et le contrebassiste Jean-Paul Celea, compagnon de l'une des formations les plus enthousiasmantes de Watson ; un quartette ensuite, celui mené par le batteur Daniel Humair, qui avait été l'un des premiers à repérer les qualités d'instrumentiste du nouveau responsable de Jazz à La Villette. Du

« L'édition 2001 avait parié sur le renforcement de la création, rappelle Bernard Latarjet, président du Parc et de la Grande Halle. En termes artistiques et de satisfaction du public, cela a été une totale réussite mais la fréquentation n'a pas été à la hauteur des efforts financiers engagés. » Le départ de Jacques Pernon, directeur artistique de Jazz à La Villette depuis 1996, et l'arrivée de Laurent Bayle, passé par l'Ircam, à la tête de la Cité de la musique, ont paru aux coorganisateurs,

piano, il y en aura d'ailleurs beaucoup dans cette édition : en particulier lors d'une soirée consacrée aux talents de Jean-Michel Pilc, enfin reconnu, et de Baptiste Trotignon, en plein essor (le 11, Cité de la musique) ; avec l'un des maîtres du clavier, Joachim Kühn, en trio à la Cité de la musique, et Laurent de Wilde, l'une des plus intelligentes conceptions des relations du jazz avec les musiques électroniques, au Trabendo (le 6) ; un artiste rare, Marc Copland, en solo au Théâtre Paris-Villette, pour débiter l'une des soirées les plus intéressantes avec Jens Tomas, le saxophoniste Cristoph Lauer et l'Indigo String Quartet dans une interprétation très réussie de la musique de Sting, puis le concert du quartet du saxophoniste John Surman avec au clavier John Taylor (le 12, Cité de la musique) ; la venue depuis New York, où il réside, de Jacky Terrasson, avec de nouveaux compagnons, le contrebassiste Sean Smith et le batteur Erik Harland.

On notera aussi les actions pédagogiques proposées en accès libre sur le site du Parc : concerts des élèves des stages avec John Surman, le contrebassiste Claude Tchamitchian (par ailleurs avec Lousadzak le 8, Cité de la musique), classes du CIM et du Conservatoire national de Paris, une histoire du jazz en musique sous la direction d'Antoine Hervé... Le Festival recevra aussi les formations de Daunik Lazro, Anne Ducros, Steve Coleman, Joshua Redman ou Dave Holland.

Sylvain Siclier

Cité de la musique, Parc de La Villette, Théâtre Paris-Villette et Trabendo, 211-221, avenue Jean-Jaurès, Paris-19<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Porte-de-Pantin. Tél. : 01-44-84-44-84. Du 6 au 14 septembre. De 13 € à 16 €. Photo : © Thomas Dorn.

## Photographie

MONT-SUR-MARCHIENNE  
Mental Images

Si vous rêvez de voir des photos de John Kennedy tendrement enlacé avec Marilyn Monroe, cette même Marilyn donnant le sein à un enfant et Lady Di, Camilla et le prince Charles dans un étrange couple à trois, entre deux portes, ou encore le jeune prince William dans une voiture avec sa première petite amie, cette exposition est pour vous. La Londonienne Alison Jackson reconstruit des scènes qui n'ont jamais existé ou alors que l'on n'a pas vues dans les journaux, que les paparazzi les plus retors n'ont pas réussi à prendre. Pour cela, elle « utilise des sosies, véritables clones de célébrités ou de personnages publics, pour réaliser des prises de vue ou des séquences filmées qu'elle met en scène. Les saynètes ainsi constituées ont l'aspect de la réalité tout en étant de pures fictions », écrit Christelle Rousseau, du Musée

de la photographie de Mont-sur-Marchienne (Belgique) qui accueille cette exposition. Entre tableau de genre – une délicieuse vue de la famille royale d'Angleterre – et fantasmagorie, la photographe Alison Jackson touche notre rapport à l'image et à sa puissance fonctionnelle.

Musée de la photographie, 11, avenue Paul-Pastur, Mont-sur-Marchienne (Belgique). Tél. : 00-32-71-43-58-10. Jusqu'au 15, du mardi au dimanche, de 10 heures à 18 heures. 2,48 € et 3,72 €.

## CHALON-SUR-SAÔNE

Je suis  
le photographe  
de vos rêves

Sous ce titre ludique, quatre artistes d'horizons différents s'exposent à Chalon-sur-Saône. Au Musée Nicéphore-Niépce, Roger Ballen, qui a reçu, le 9 juillet aux rencontres d'Arles, le Grand Prix du photographe de l'année 2002, expose « Outland » : des portraits déroutants de Blancs marginaux d'Afrique du Sud, parfois débiles, qui symbolisent la fin du colonialisme. Ce même

musée a invité l'Américain Charlemagne Palestine, artiste multimédia, chanteur, compositeur, peintre, performeur, à s'approprier plusieurs centaines d'images de la collection du musée qu'il a réagencées et commentées.

Le Musée Denon, pour sa part, accueille les « Jeux de mots visuels » du peintre Gérard Colin-Thiébaud. Enfin, le photographe Patrick Tosani a travaillé pendant deux mois avec des élèves de 6 à 7 ans de l'école des Charreaux. Les portraits, les regards d'enfants, sont accrochés dans les rues de Chalon, sur 75 candélabres et le réseau Abrisbus, invitant la population à s'y confronter et projeter. Au-delà du titre, quel est le lien entre les quatre expositions ? Pour avoir la réponse, il faut se rendre à Chalon-sur-Saône.

Musée Nicéphore-Niépce, 28, quai des Messageries, Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire). Jusqu'au 15. Tous les jours, de 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé le mardi. 1,55 € et 3,10 €. Musée Denon, 3, rue Boichot. Tél. : 03-85-94-74-41.

Jusqu'au 21 octobre. Tous les jours de 9 h 30 à 12 heures et de 14 heures à 17 h 30. 1,55 € et 3,10 €.

## Théâtre

PARIS  
Monsieur Ibrahim  
et les fleurs du Coran

C'est l'histoire de Momo et de Monsieur Ibrahim. Le premier est un adolescent juif paumé, les nerfs à fleur de peau, le second, un soufi – un vieux sage musulman. Monsieur Ibrahim et Momo vont cheminer ensemble, le musulman guidant le jeune israélite jusqu'à devenir son grand-père adoptif. Cette pièce, interprétée et mise en scène par Bruno Akraham-Kremer, est le troisième volet de sa *Trilogie de l'invisible* (*Le Golem* et *Milarepa*), inspirée de sa propre enfance. Eric-Emmanuel Schmitt, déjà auteur du deuxième volet, signe ce nouveau texte.

Studio des Champs-Élysées, 15, avenue Montaigne, Paris-8<sup>e</sup>. M<sup>o</sup> Alma-Marceau. Tél. : 01-53-23-99-19. À partir du 5, les mardi, mercredi, vendredi et samedi, à 20 h 30 ; le jeudi, à 19 heures ; le dimanche, à 15 h 30. 19 € et 29 €.

## NOUVEAUX FILMS

La Possession, de Neil LaBute • Le réalisateur de « Nurse Betty » se frotte aux grands sentiments

Etude diachronique  
des amours britanniques

D'ABORD il y a Aaron Eckhardt en rat de bibliothèque. Ce n'est pas une star, mais on l'a beaucoup vu ces derniers temps au cinéma, entre autres en motard amant de Julia Roberts dans *Erin Brockovich*. Son emploi de chercheur au British Museum représente une réorientation professionnelle et intellectuelle radicale que l'acteur semble avoir d'ailleurs un peu de mal à assumer. Spécialiste du poète victorien Randolph Henry Ash (créature sortie de l'imagination d'A. S. Byatt, auteur du roman dont est tiré le film), Roland Michell découvre et subtilise un brouillon de lettre oublié depuis plus d'un siècle entre les pages d'un volume de la bibliothèque du grand homme.

Cette transgression ouvre la voie à une découverte d'un intérêt scientifique majeur – la révélation d'une liaison entre Ash et la poétesse, tout aussi imaginaire, Christabel LaMotte – et à la rencontre entre Michell et Maud Bailey, universitaire britannique, rôle qui permet une nouvelle fois à Gwyneth Paltrow de démontrer sa maîtrise des intonations oxbridgiennes.

## ALLERS-RETOURS

A. S. Byatt avait prêté à Roland Michell les traits d'un petit homme issu des couches inférieures de la classe moyenne qui devait franchir la distance sociale qui le séparait de Maud Bailey, pur produit de la gentry. Neil LaBute a préféré mettre l'Atlantique entre ses deux amants et les placer sur un pied

d'égalité physique : un beau gosse pour une belle fille. Cette reddition aux lois du physique surprendra peut-être de la part d'un homme qui, jusqu'ici, s'était essentiellement consacré aux aspects les moins reluisants des relations entre hommes et femmes, en particulier dans son terrifiant premier film, *La Compagnie des hommes*. On peut y voir le signe d'un désir éperdu de mettre à l'écran ce que l'amour a de plus beau. Fait d'allers-retours entre les amants du temps présent et les poètes du temps de Victoria, le film évoque irrésistiblement *La Maîtresse du lieutenant français*, de Karel Reisz, d'autant que l'interprète de Ms LaMotte, Jennifer Ehle, ressemble étonnamment à Meryl Streep.

Peut-être parce que celle-ci est britannique, comme Oliver Northam, qui joue Ash, les segments victoriens sont plus satisfaisants que les contemporains. Paradoxalement, *La Possession* tire son charme de la gêne que le matériau suscite chez le cinéaste. Les efforts qu'il fait pour brider son penchant pour la cruauté, les égards pour les acteurs dont témoigne la mise en scène, à la fois habile (les transitions entre époques se font en un panoramique dans l'espace d'un même plan) et empesée, en font un acte de contrition assez touchant.

Thomas Sotinel

Film américain. Avec Aaron Eckhardt, Gwyneth Paltrow, Jeremy Northam, Jennifer Ehle. (1 h 42.)

Neuf reines, de Fabian Bielinsky • Un bon polar sur fond de crise économique en Argentine

Deux petits arnaqueurs  
à l'école de la duperie

NEUF REINES, le premier film du réalisateur argentin Fabian Bielinsky, avance sur un terrain déjà balisé par le David Mamet d'*Engrenages* et d'*Homicide*, c'est-à-dire un cinéma ultra-scénarisé qui repose sur une série de retournements de situation et de faux dénouements. L'exploration de l'univers des arnaqueurs, qui servait d'argument à *Engrenages*, où David Mamet plaçait le spectateur au même niveau que son personnage principal, ébahi de découvrir un monde fondé solennellement sur le mensonge, est poursuivie avec encore plus d'acuité dans *Neuf reines*.

A Buenos Aires, deux petits arnaqueurs, Juan et Marcos, ont vingt-quatre heures pour dérober une planche de timbres rarissime (les « neuf reines » imprimées durant les débuts de la République de Weimar) et la revendre à un industriel qui doit quitter le pays. La nature des deux personnages principaux, spécialisés dans la duperie, installe de facto un climat de suspicion et réclame une attention soutenue.

L'interprétation remarquable des comédiens principaux joue pour beaucoup dans la réussite du film. Gaston Pauls, le plus jeune du duo, ressemble à un Robert De Niro légèrement bouffi. Ricardo Darin, son partenaire, a un air diabolique appuyé par sa barbe finement taillée qui le désigne comme le plus corrompu du duo. Dans une séquence, Gaston Pauls, cherchant chez une vieille dame la piste des « neuf reines », remarque une inscription en hébreu qui lui permet de poser une

question salvatrice sur ses origines familiales d'Europe de l'Est. Dans une autre, Ricardo Darin persuade sa sœur de se prostituer pour assurer la vente de ses timbres. Ces scènes sont d'autant plus convaincantes que les interprètes jouent au mieux de leur physique juvénile et maléfique.

## UNE QUÊTE EXISTENTIELLE

*Neuf reines* parvient à dépasser le cadre du film policier pour faire de la vente de ces timbres une quête existentielle pour les personnages. L'antagonisme entre les deux hommes se résume aussi à deux destins diamétralement opposés où la cession d'une planche de timbres amène l'un à faire éclater sa cellule familiale, alors que l'autre parvient à se bâtir une famille d'adoption.

Fabian Bielinsky va bien au-delà du simple exercice de style et insère l'histoire du film dans la crise économique argentine. Dans un dénouement étonnant que n'aurait pas renié John Huston, fasciné par les hommes attirés par l'or et qui ne récoltent que du vent, les deux malfrats sont rattrapés par la grande histoire, victimes d'une plus grande duperie orchestrée par le pouvoir économique et politique. *Neuf reines* n'est pas seulement un très bon polar, c'est aussi le premier grand film sur la crise en Argentine.

Samuel Blumenfeld

Film argentin. Avec Gaston Pauls, Ricardo Darin, Leticia Bredice. (1 h 55.)

## Sélection disques rock

## YES

## In a Word

En 1992, le groupe britannique Yes, formé en 1968 à Birmingham, avait déjà bénéficié d'un coffret rétrospectif, *Yes Years*. De 4 CD, on passe, dix ans après, à 5 CD dans *In a Word*, sous emballage du peintre Roger Dean, accompagné d'un fort livret informatif. Un CD de plus n'y changera pas grand-chose : c'est bien dans ses premières années que le groupe aura été, avec ses compatriotes King Crimson et Genesis (période Peter Gabriel), le plus sûr inventeur du rock progressif. Un genre généralement vomi par la critique pour son excès de technicité instrumentale, son pompiérisme et ses

ambitions supposées à être pris au sérieux. S'il y a certes un peu de cela dans le Yes première manière avec le chanteur Jon Anderson, le bassiste Chris Squire, les batteurs Bill Bruford puis Alan White, le guitariste Steve Howe et le claviériste Rick Wakeman, il y a surtout un travail d'harmonisations vocales d'une grande richesse, dans la lignée des Beatles, Beach Boys et Byrds, une assise rythmique rock indéniable, sous influence américaine, et une diversité de sources d'inspiration (country, r'n'b, pop, rock psyché, écriture classique maîtrisée) sans cesse remises en jeu. Créateur d'univers mystiques et de mondes fantastiques dans la tradition du *Seigneur des anneaux*, Yes développe entre

1971 (*The Yes Album*) et 1975 (*Relayer*) l'essentiel de ses compositions à tiroirs, longues pièces épiques où les climats planants sont traversés de fulgurances nerveuses, où les envolées vocales se mêlent à de puissants motifs répétitifs supports aux expressions solistes. Puis c'est le virage au milieu des années 1970. Avec des compositions resserrées, le son du groupe va concurrencer ou influencer les géants de la variété rock (Van Halen, Aerosmith, Police, U2...). Les tubes pop (en particulier aux États-Unis) s'enchaînent avec disputes et tournées de retrouvailles. A un moment, il y aura même deux Yes parallèles en activité. Le meilleur du groupe est à trouver dans les trois premiers CD. Les deux derniers, de temps à autre, révèlent que l'inspiration d'antan peut réapparaître. – S. Si.

1 coffret de 5 CD Elektra-Rhino/Warner Music.

## THE CORAL

## The Coral

Entre tradition et cocktail novateur, ce groupe de Liverpool étrenne sa discographie d'un des disques les plus vigoureux de la rentrée. Sa ville lui a légué un goût prononcé pour les harmonies chorales, héritage du folk comme de la science pop locale. Mais dans le grand port du nord de l'Angleterre, les chants de marin et le savoir-faire mélodique se sont souvent mêlés aux visions acides du rock psychédélique. A cet égard, The Coral doit autant que

détournements qu'Echo & The Bunnymen faisaient des Doors qu'à la fraîcheur pâte-sec des La's. Si ces chansons se réclament des aînés liverpudiens, elles tissent aussi leur univers en greffant aux résonances sixties des cuivres espérances (*Dreaming of You*) et les étrangetés déhanchées d'un reggae fantomatique (*Shadow Fall*) qui enchantera les fans des Specials. – S. D.

1 CD Deltasonic. Distribué par Small/Sony.

## THE FLAMING LIPS

Yoshimi Battles  
The Pink Robots

Proches cousins de Mercury Rev, dont le bassiste et producteur, Dave Fridmann, a pris l'habitude de réaliser les albums, les Flaming Lips travaillent un registre similaire de psychédéisme bucolique. Longtemps dispersés par les audaces d'une discographie pléthorique, le groupe avait resserré son écriture avec *The Soft Bulletin*, son précédent album. Malgré l'étrange concept de *Yoshimi Battles The Pink Robots*, censé conter l'histoire d'un savant japonais affrontant des robots, le trio prend plus soin que jamais de la cohérence de ses mélodies. Attiré par le classicisme des Beatles, des Beach Boys ou d'Electric Light Orchestra, compatible avec les plaisirs enfantins de l'excentricité, le groupe agrémente son rock onirique et ses refrains délicats d'une utilisation très joueuse de l'artisanat électronique. – S. D.

1 CD Warner. Distribué par Wea.

Le Monde  
ECONOMIE

Professeurs de lycée

▲ Donnez à vos élèves la synthèse de l'économie !

▲ Pour compléter vos cours et vos séances de TPE ou d'ECJS.

▲ Un nouveau service, une offre exceptionnelle !

POUR TOUT RENSEIGNEMENT :  
coursolle@lemonde.fr  
Tél. : 01 42 17 34 82

# Hugues Cuenod, ténor

## « hors d'âge »

Celui qui a traversé le XX<sup>e</sup> siècle en chantant aussi bien du negro spiritual que de la musique ancienne vient de fêter ses 100 ans

98 ANS, 99 ANS, cela finit par faire un peu comme ces formules de restaurant à « prix magique », qui s'approchent, sans le toucher, du chiffre fatidique. Voilà des lustres que Hugues Cuenod est « hors d'âge », comme on le dirait d'un grand alcool, mais l'illustre ténor suisse a fini par les atteindre, ses 100 ans. Et les fêter, se débarrassant de ce rendez-vous un peu encombrant dont il savait bien que ses amis allaient faire une fête. Ce fut fait, et très bien fait, par Philippe de Bros et José Zenger, le directeur du Théâtre de Vevey et son adjointe, invitant ce que la terre compte d'amis de Hugues Cuenod et de musiciens qu'il aime, avec lesquels il a travaillé à un moment ou à un autre de sa très longue vie.

Ce soir-là, c'étaient plutôt les partenaires des dernières années, puisque Cuenod a « enterré » plusieurs générations de musiciens. Comment pourrait-il en être autrement ? Cuenod a entendu Saint-Saëns et Paderewski jouer à deux pianos, à l'Hôtel des Trois Couronnes, de l'autre côté de la place du Marché, à Vevey ; il a aussi bien connu Mary Garden, la première Mélisande du *Pelléas* de Claude Debussy... Ce qui ne l'a pas empêché d'assister, le 30 avril, à l'Opéra-Comique, au centenaire de l'opéra, dont il est l'ex-actuel contemporain. Mais, coquet, il précise : « Je suis plus jeune de quelques mois ! »

Tout, décidément, donne le vertige dans les évocations des différents moments de la vie de Hugues Cuenod. Lors de la soirée anniversaire du 26 juin, après que Philippe Huttenlocher eut chanté un air de cantate de Bach au titre bienvenu et bien trouvé (« *Que ta croissance soit solide* »), on interroge Cuenod : « Vous connaissez cette cantate ? » « Non... », dit-il d'abord, hésitant... Mais la mémoire fait rarement défaut au centenaire, qui raconte inlassablement les anecdotes émaillant sa vie intrépide et trépidante, qu'il a en partie confiées à son ami François Hudry dans un joli recueil d'entretiens, *D'une voix légère* (La Bibliothèque des arts, Paris-Lausanne, 1996) : « *Mais oui, bien sûr. Je l'ai chantée en 1929...* », se rappelle-t-il soudainement, très sérieux, comme si 1929 c'était hier après-midi...

Or la tessiture de cet air est celle d'une basse, et non celle d'un ténor... « *Oui, mais j'ai obtenu mon diplôme de chant comme baryton basse. J'ai longtemps cherché ma voix, j'ai fini par la trouver, même si je n'ai jamais su ce qu'elle était vraiment et que je suis bien incapable de vous dire comment tout cela marche.* » La remarque fait sourire, car cette voix, en effet assez indéfinissable, un « ténor blanc », comme disait son ami Francis Poulenc, il l'a gardée longtemps, très longtemps, faisant ses

### BIOGRAPHIE

#### ► 1902

Naissance à Vevey (Suisse).

#### ► 1925

Obtient ses diplômes à Bâle.

#### ► 1936

Enregistre Monteverdi avec Nadia Boulanger.

#### ► 1987

Débuts au Metropolitan Opera de New York.

#### ► 2002

Fête ses 100 ans au Théâtre de Vevey.

débuts à... 85 ans, au Metropolitan de New York, en 1987, dans le rôle d'Altoum, le vieil empereur de *Turandot*, de Puccini. « *Mais New York, je connaissais déjà très bien, j'y étais venu dès la fin des années 1920, pour y chanter dans une comédie musicale avec Mireille !* »

### « UNE VOIX DE VER DE TERRE »

Si on l'en croit, Hugues Cuenod eut « une voix de ver de terre » et une paresse de limace... « *Chanter était ce que je faisais le plus facilement, après le piano. Alors j'ai chanté, comme j'ai pu, et ai été finalement un musicien assez occupé...* » Doux euphémisme ! Cuenod n'arrêtait presque jamais, entre concerts privés, émissions de radio (il a même fait du théâtre radiophonique, donnant la réplique à Pauline Carton), quelques films (des petits rôles, notamment au côté de Raimu, qui chantait lui aussi...), des concerts dans les grandes villes européennes et américaines, des dizaines de disques... Et il chantait vraiment tout : on l'entend, sur un vieux 78-tours réédité, s'accompagnant lui-même au piano, entonner un negro spiritual en contre-ténor, puis en baryton. Sur le même disque, il incarne l'inénarrable *Complainte de l'homme-serpent*, de Marcel Delannoy, qui montre qu'il aurait pu très bien faire carrière en chanteur de charme à la Jean Sablon. Il a fait du cabaret (le duo, célèbre en son temps,

Bob et Babette), de l'opérette, créé des mélodies, chanté à l'église avec le fils de James Joyce, joué *Bitter Sweet*, de Noel Coward, à Londres, quelques semaines avant de chanter, à Paris, des cantates de Bach sous la direction de Vincent d'Indy.

Puis, avec la rencontre de Nadia Boulanger, il se met à la musique ancienne et aux choses sérieuses, celles qui ne l'« embêtent pas » pour autant. En 1936, il est de l'aventure des madrigaux de Monteverdi, un album légendaire, daté mais indémodable et toujours au catalogue, accompagné au piano par « Mademoiselle ». Quinze ans plus tard, il fait découvrir les *Leçons de ténèbres* de Couperin à un large public et à... Igor Stravinsky, grâce au premier enregistrement discographique de ce qui, à l'époque, est une rareté. Et Stravinsky de lui écrire sur mesure sa *Cantate* 1951. Il sera aussi de la première audition du *Rake's Progress* et de tant d'autres premières, célèbres ou oubliées.

Excellent musicien, formidable déchiffreur, il est capable de chanter à peu près n'importe quoi dans à peu près n'importe quelles conditions, y compris sans répéter et dans une autre tessiture que la sienne : « *Je me suis débrouillé...* », dit-il, évasif. Et il passe à autre chose, plus intéressé par les autres que par lui-même. Il fallait le voir, à Vevey, le 26 juin, fringant et habillé de lin clair, assis

dans un grand fauteuil rose que lui avait offert le bourgmestre, se lever d'un trait, sans l'aide de sa canne, portée comme pour « faire son âge », accueillant ses amis sur scène, dont la grande Felicity Lott, venue d'Angleterre lui chanter, avec ce chic incroyable – un chic très Cuenod à vrai dire –, la mise en musique par Charles Koechlin d'une publicité pour le savon Palmolive grâce auquel on peut « garder un teint de jeune fille »...

Le lendemain de la fête, qui s'est poursuivie tard sur la scène du Théâtre de Vevey, Hugues Cuenod s'est fait offrir un voyage en ballon au-dessus des trois lacs, un cadeau de son compagnon, Alfred Augustin. « *On peut dire que vous vivez ensemble, mentionner votre grande différence d'âge ?* », s'enquiert-on... « *Mais bien sûr ! J'aime surtout le dire aux gens coincés, d'un ton très naturel. Ils ne sont pas obligés de s'imaginer ce qui se passe vraiment, c'est leur affaire !* » Le lendemain, Hugues Cuenod a pris son téléphone et sa plume pour remercier tout le monde. Car, en plus d'être l'un des artistes les plus impeccables du XX<sup>e</sup> siècle, il est un parfait gentleman, comme on n'en fait plus.

Renaud Machart

Enregistrements inédits (1948-1965) de Hugues Cuenod. 1 CD RSR-Cascavelle.



### LES GENS DU MONDE

■ Les autorités de l'Etat de Kelantan, au nord de la Malaisie, ont empêché la projection du film *Embung* (la rosée) après avoir appris que la réalisatrice, Erma Fatima, avait tourné une scène dans laquelle un acteur apparaissait nu. Cette scène, un viol commis par un soldat japonais pendant la seconde guerre mondiale, avait pourtant déjà été coupée à la demande de la censure fédérale. Mais les représentants du Pan-Malaysian Islamic Party, qui gouverne l'Etat, ont quand même interdit la première du film, qui devait avoir lieu dans un stade de football où l'on attendait 10 000 personnes.

■ Emmanuel Hocdé, 32 ans, titulaire de l'orgue de Saint-Eloi à Paris, ancien élève de Gaston Chaupuis, a remporté le 18<sup>e</sup> Concours international d'orgue, à Chartres, le 1<sup>er</sup> septembre, avec le Grand Prix d'interprétation, le Prix du public et le prix Jean-Sébastien-Bach. Le deuxième prix a été attribué au Polonais Arkadiusz Bialic, 26 ans. Le jury était présidé par Marie-Claire Alain et avait sélectionné 25 candidats de 14 pays, sur 68 prétendants.

■ La vedette des deux films intitulés *Sauvez Willy*, l'orque Keiko, s'est établi dans un fjord norvégien six semaines après avoir quitté l'enclos islandais dans lequel il avait été rééduqué à la vie marine. Avant de tourner dans ces deux grands succès internationaux, l'animal avait été interné dans un parc d'attractions. Après la sortie des deux films, une campagne internationale avait exigé le retour de Keiko-Willy à la vie marine, ce qui avait nécessité une longue période de rééducation. Celle-ci se termine donc par le choix de l'orque en faveur de la compagnie des humains, puisque les riverains du fjord de Skaalvik ont déjà pris l'habitude de chahuter avec lui dans l'eau.

■ Le Festival des films du monde de Montréal a accordé son Grand Prix des Amériques au film italien *Il piu bel giorno della mia vita* (le plus beau jour de ma vie) de Cristina Comencini, pendant que le Prix de la mise en scène récompense le travail de Sophie Marceau pour *Parlez-moi d'amour*, qui sortira le 9 octobre en France.

■ Roman Polanski est arrivé mardi 3 septembre à Varsovie pour la première mondiale de son film *Le Pianiste*, qui a reçu la Palme d'or à Cannes en mai. Ce récit de la vie du pianiste Wladyslaw Szpilman, dont le rôle est tenu par Adrian Brody, a été en grande partie tourné dans la capitale polonaise. Lors de la cérémonie de remise des prix à Cannes, Roman Polanski, né en Pologne en 1933, diplômé de l'école de cinéma de Lodz, avait remercié d'une part ses producteurs et d'autre part les figurants polonais qui avaient contribué au film.

DOMINIQUE DHOMBRES

## Vraiment hyper

LA TÉLÉVISION qui se moque de la télévision, c'est le principe de l'« Hyper Show », la nouvelle émission animée par Frédéric Beigbeder sur Canal+, tous les soirs en clair à 19 heures, du lundi au vendredi. C'est censé être drôle et faire revenir les téléspectateurs perdus en rase campagne depuis la grande époque de « Nulle part ailleurs ». Au bout de la deuxième prestation, mardi soir, on attend toujours de rire. « *Malheureusement pour vous, vous regardez l'"Hyper Show"* », lance régulièrement Beigbeder. On ne saurait si bien dire. Le regard du meneur de jeu ne s'anime que lorsqu'il annonce la pub, son ancien métier. Il passe son temps à se désoler d'être là. Il est comme un adolescent qui ne s'aime pas et qui prend un sacré plaisir à le faire savoir, avec les détails. Le message subliminal est le suivant : je souffre tellement, vous pourriez faire un effort et rigoler un peu, non ? Les invités ont l'air catastrophés.

Lundi, c'était Valérie Lemerrier. « *Vous n'avez pas envie de vous suicider, comme moi ?* », s'enquerrait Beigbeder. « *Non, c'est fait !* », répliquait-elle, peut-être au nom de tous ceux qui se trouvaient ce soir-là devant leur écran. Mardi, c'était Amélie Nothomb, dont les

robes noires et l'air de petite fille perverse convenaient admirablement à l'émission. Dans son dernier roman, *Le Robert des noms propres*, elle écrit : « *L'auteur de ces lignes n'a jamais éprouvé de plaisir à se voir dans un miroir.* » Très logiquement, Beigbeder lui a proposé le mariage. Il lui a aussi suggéré quelques titres pour ses prochains livres, tels « *Gingivoplastie du gréviste* » ou « *Sédentarité de l'unijambiste* ». C'est chic, non ? On a eu droit aussi à Pierre Palmade, contraint de lire un texte commençant ainsi : « *Je m'appelle Pierre Palmade et je suis drôle.* »

L'idée est de montrer les mots en train de défilier sur le téléprompteur, de même d'ailleurs que les caméras en action, les câbles, la pagaille dans les loges. Original, non ? Quant aux gags, lundi il y avait un cow-boy les fesses à l'air, et mardi Jésus sur la croix interprétant des chansons de Claude François. Décroissant, non ? Il y a encore un jeu loufoque et un flash d'information, alternativement scatologique ou obscène. Les caisses de Vivendi, propriétaire de Canal, sont vides. « *Nous n'étions certes pas les plus doués, mais nous étions les moins chers* », affirme Beigbeder. Dont acte.

### TÉLÉVISION

## Un 11 septembre patriotique

*In Memoriam, New York City, 11/09/01* fait partie de toutes premières contributions destinées à commémorer les attentats du 11 septembre pendant plusieurs semaines sur le petit écran. On a assez souvent déploré l'incurie des chaînes à creuser les événements pour ne pas saluer l'effort mené cette fois – par les chaînes publiques en particulier – pour analyser la tragédie américaine, les répercussions sociales, économiques, géopolitiques, aux Etats-Unis comme dans l'ensemble des pays musulmans. Plutôt que d'approfondir, de réfléchir sur les causes et les répercussions des actes terroristes dans le monde, « *Envoyé spécial* » a choisi l'angle du vœu.

Le document diffusé ce soir a été acheté à HBO (gros succès d'audience lors de sa diffusion). C'est « le » document de la chaîne américaine, un travail collectif réalisé à partir de plus de 800 heures de films et 5 000 photos envoyées par les New-Yorkais après l'appel lancé par la chaîne pour reconstituer la catastrophe. *In Memoriam* regroupe les images de 16 agences de presse et de 118 amateurs. Dommage que ce récit très émotionnel, commenté par Rudolph Giuliani, l'ex-maire de New York, soit accompagné d'une musique qui dramatise à l'excès un film au ton déjà très « patriotique ». – C.H.

« *In Memoriam : New York City, 11/09/01* », jeudi 5 septembre, 20 h 55, France 2.

### JEUDE 5 SEPTEMBRE

#### ► L'Ecole des femmes

20 h 45, Arte  
Une captation sensible de la pièce de Molière dans une mise en scène de Didier Bezace qui fera à jamais date. Pour expliquer la jubilation que provoque, sur le petit écran, le document de Don Kent, il faut se souvenir du plaisir intense que le spectacle suscita au Festival d'Avignon en 2001. Décor simple

jusqu'au vertige : un plancher de bois flottant sur un océan de poutrelles métalliques, semé de six clochers gothiques. Sur cette île coupée du monde, un homme vieillissant, cheveux blancs en bataille, un bâton dans une main, une valise dans l'autre, comme échoué... Don Kent a ressenti et restitué cette variation dramatique sur le thème de la solitude en serrant au plus près les regards, quelquefois les larmes,

les expressions des comédiens. Pierre Arditi et Agnès Sourdillon, exceptionnels.  
► **Stades... des dieux et des hommes**  
20 h 45, Planète  
De la Grèce antique aux Romains, du Moyen Age à aujourd'hui, le stade, instrument de pouvoir et de mise en scène. Jean-Charles Deniau et Marc Mopti ont bâti un documentaire fort, pétri d'archives.

► **Carnets de famille, la polygamie aujourd'hui**  
23 h 15, Arte  
Consacrée à une pratique sociale controversée, cette Théma démarre sur deux documentaires qui montrent différents aspects de ces familles particulières. Dans *Le Boulanger et ses épouses*, Peter Haller regarde le contrat passé entre Arnaldo Cavallari, riche inventeur italien du pain Ciabatta, et ses cinq femmes (« *Elles me donnent leur jeunesse et des enfants, et moi je leur offre ma virilité et mon argent* »). Contrat clair, sauf qu'on aimerait savoir ce qu'en pensent ces femmes... Dans *Une vie de pacha*, Sylvie Banuls est allée en Italie, au Maroc, au Cameroun, interroger justement ces femmes, en tenant compte du passé, des cultures. La soirée se termine sur la comédie ivoirienne assez réjouissante *Bal Poussière*, d'Henri Duparc.

### RADIO

#### JEUDE 5 SEPTEMBRE

##### ► Tout arrive

12 h 02, France-Culture  
Il faisait partie de l'équipe de Jean Lebrun, style branché, un peu déjanté. Marc Voinchet a aujourd'hui son émission, tous les jours du lundi au vendredi. Pour sa quatrième édition, « *Tout arrive* » traitera des cent cinquante ans des éditions Larousse, en direct du Grand Palais.

##### ► Pot-au-feu

18 h 20, France-Culture  
Egalement en direct du Grand Palais, Jean Lebrun s'entretiendra de l'avenir de ce monument avec Serge Louveau (responsable du projet de rénovation) et Charles-Alain Perrot, architecte des Monuments de France. Sur le principe de la radio déambulatoire chère à « *Pot-au-feu* », les auditeurs pourront, par procuration, visiter ce lieu toujours fermé au public.

► **Le jazz est un roman : hommage à Lionel Hampton**  
18 heures, France-Musiques  
En hommage au fabuleux jazzman, chef d'orchestre et multi-instrumentiste qui popularisa le vibrapone dans le monde du jazz, récemment mort à l'âge de 93 ans, la chaîne musicale de Radio France revient depuis lundi et jusqu'à ce soir sur l'œuvre de Lionel Hampton.

## RADIO-TÉLÉVISION

MERCREDI 4 SEPTEMBRE

## TF1

14.45 Double trahison Téléfilm. Peter Levin. Avec James Brolin (EU, 1999, ♦) 16.25 Provi- dence Le paradis des chiens ♦ 17.15 Melrose Place Innocente Jennifer 18.10 Star Academy 18.55 Le Bigdil 19.55 Météo, Journal, Météo.



**20.55 COMBIEN ÇA COÛTE ?** Magazine présenté par Jean-Pierre Pernaut, avec la participation de Renaud Hetru et David Gonner. Invités : Mimie Mathy et Jenifer. Au sommaire : Attention écoles ! ; Voyages fantômes ; Le plus grand faussaire du siècle ; Les panneaux d'autoroute ; Les sites secrets de Ferrari ; Les coulisses des ateliers spécialisés dans la formule 1... 9118988

**23.15 ÇA PEUT VOUS ARRIVER** Un enfant qui tourne mal. Présenté par Géraldine Carré. Conflit parents-enfants ; Délinquance et vacances ; Vol dans les grandes surfaces ; Prison des mineurs. 7490013

**0.55** Embarquement porte n°1 Singapour. 9066308 **1.25** Star Academy 3123105 **2.10** Vis ma vie Spécial vacances. 4872230 **3.45** Reportages Ces messieurs en habit vert. 5574582 ♦ **4.15** Histoires naturelles (35 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**15.50** Les Tribulations d'un Chinois en Chine ■ Philippe de Broca. Avec Jean-Paul Belmondo, Ursula Andress (Fr. - It., 1965, 105 min) ○ **Cinétoile**  
**16.00** Hochzeit auf Bärenhof ■ Carl Froelich (Allemagne, 1942, N., v.o., 100 min) ○ **CineClassics**  
**17.40** La Horde sauvage ■ Joseph Kane (Etats-Unis, 1956, v.o., 90 min) ○ **CineClassics**  
**18.25** Sherlock Holmes ■ Roy William Neill (Etats-Unis, 1944, N., 65 min). **Festival**  
**19.35** Carmen 63 ■ Carmine Gallone (France - Italie, 1962, N., 85 min) ○ **Cinétoile**  
**21.00** La Menace ■ Gérard Oury (France, 1960, N., 85 min) ○ **Cinétoile**  
**22.20** 42<sup>e</sup> rue ■ Lloyd Bacon (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 90 min) ○ **TCM**  
**22.45** Perfect Blue ■ Satoshi Kon (Japon, 1997, v.o., 80 min) ○ **Cinéfaz**  
**22.45** Stand-By ■ Roch Stéphanik (France, 2000, 120 min) ○ **Cinéstar 2**  
**23.50** Blonde Crazy ■ Roy Del Ruth (Etats-Unis, 1931, N., v.o., 90 min). **TCM**  
**0.10** Le Distrait ■ Pierre Richard (France, 1970, 80 min) ○ **Cinétoile**  
**1.15** Le Passe-Montagne ■ Jean-François Stévenin (France, 1978, 110 min) ○ **CineCinemas 3**

## FRANCE 2

**16.00** Rex Série **16.50** Un livre *Entre les orailles*, de David Fonkinos **16.55** Le Numéro gagnant **17.35** Aix mélodie Série ○ **18.25** Friends ○ **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille ○ **20.00** Journal, Météo.



**20.55 UN PARADIS POUR DEUX** Téléfilm. Pierre Sisser. Avec Lorant Deutsch, Delphine Rollin, Claire Nebout, Stéphane Metzger, Roger Pierre (France - Belgique, 2002, ♦). 8658636 *Les (més)aventures, notamment sentimentales, d'un jeune homme rêveur et distraît, bardé de diplômes mais peu désireux d'en tirer profit.*

**22.35 ÇA SE DISCUTE** Comment vivre avec une maladie rare ? Magazine présenté par Jean-Luc Delarue. 5397365  
**0.35** Journal de la nuit, Météo **0.58** CD'aujourd'hui Doc Gyneco.

**1.00** Vous n'allez pas le croire ! 3745582 **1.45** Agapê 5256747 **2.45** Pyramide 8350853 **3.15** Les Animaux et leurs hommes 2039489 **4.05** Info, Météo **4.25** Haïti 25369766 **4.30** Danger corruption [3/4]. Série (50 min) 6901872

## FRANCE 3

**15.20** Le Passé évanoui Téléfilm. Larry Elikann (EU, 1986). **17.00** Côte vacances Villarciaux **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le Show Youssou N'Dour, Pascal Obispo, Basile Boli **19.55** Les Guignols **20.05** Les Journaux, ...



**20.55 DES RACINES ET DES AILES** Tout pour plaire. Magazine présenté par Patrick de Carolis. 5651723 *Cinq personnes, en quête d'un nouveau paraître, témoignent de leurs doutes et de leurs espoirs...*

**22.45** Météo, Soir 3.

**23.15 LES DOSSIERS DE L'ÉTÉ** Délinquance des mineurs : la punition. Magazine présenté par Elise Lucet. Invités : Sébastien Roche, Dominique Tomaszewski, Jean Gury, Claude Beuzelin. 7485181

**0.55** Mike Hammer Menue monnaie. Série. 5477389 **1.40** Soir 3 **2.05** La Carte aux trésors Le Centre : la Sologne. 5821389 ♦ **4.05** Côte vacances Villarciaux. Invités : Elisa Tovati et Dany Brillant. 3165834 (60 min).

## CANAL+

**16.30** Quand la fortune s'emmêle ! Téléfilm. Susanne Hake (All., 2000) ○ **18.05** Les Simpson ▶ *En clair jusqu'à 20.59.* **18.30** H **19.00** L'Hyper Show Youssou N'Dour, Pascal Obispo, Basile Boli **19.55** Les Guignols **20.05** Les Journaux, ...



**21.00 LE FABULEUX DESTIN D'AMÉLIE POULAIN** Film. Jean-Pierre Jeunet. Avec Audrey Tautou, Mathieu Kassovitz, Rufus, Isabelle Nanty, Dominique Pinon (Fr. - All., 2000) ○ ♦ 5543487 *Immergée dans le petit monde d'un Montmartre idyllique, une jeune femme fait le bien autour d'elle. Succès commercial devenu phénomène social.*

**22.55 LE FABULEUX DESTIN DU « FABULEUX DESTIN D'AMÉLIE POULAIN »** Documentaire ○ 4900723  
**23.50** La Cité des enfants perdus Film. Caro et Jeunet (Fr., 1995). 1896926 ○

**1.35** Foutaises J.-P. Jeunet (1989). 3968766 ○ **1.45** Pas de repos pour Billy Brakko Caro et Jeunet. 56288921 ○ **1.50** La Malédiction de la momie Film ○ **3.45** Possessed ■ Film. A. Ronnow-Klarlund ○ (100 min).

## FRANCE 5 / ARTE

**16.40** Célébrations Les hommes-cerceaux de l'Irian Jaya **17.35** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Connaissance Au cœur de la vie [1/3] **19.45** Arte info, Météo **20.15** 360°, le reportage GEO. Rhinocéros aux enchères.



**20.45 LES MERCREDIS DE L'HISTOIRE LES CAMPS DE L'ONCLE SAM** Documentaire. Emiko Omori (Etats-Unis, 1999). Magazine présenté par Alexandre Adler. 5678520 *Cent vingt mille Américains d'origine japonaise ont été internés dans des camps de concentration entre 1942 et 1947 aux Etats-Unis, considérés comme des ennemis intérieurs.*

**21.45 MUSICA : CYCLE « LA RENTRÉE DES CHEFS » - RENCONTRES AVEC DANIEL BARENOÏM** Identités multiples Documentaire. Paul Smaczny (2001). 1060520

**22.45** Vive l'amour ! ■ Film. Tsai Ming-Liang (Tai., 1994, v.o.). 9462891 **0.40** Why Are You Creative ? Leander Haussmann. **0.45** Gaspard et Robinson ■ Film. Tony Gatilif (Fr., 1990) 2949476 **2.15** Palettes « La vague ».

## M6

**13.35** M6 Kidinfo Magazine **17.00** 80 à l'heure **17.55** Stargate SG-1 Le feu et l'eau. Série ○ **18.55** Charmed Série ○ **19.45** Et 20.40 Caméra café Série **19.54** 6 minutes, Météo **20.05** Notre belle famille La doublure. Série ○



**20.50 ALIAS** Agent double ○ 607891. Operation « Tonnerre Six » ○ 1032902. Série (saison 1). Avec Jennifer Garner, Carl Lumbly, Edward Atterton (EU, 2001). *Dans Agent double, une jeune étudiante que rien, en apparence, ne distingue de ses congénères, mène en réalité une double vie plutôt palpitante.*  
**23.00 X-FILES** Nouvelle génération ○ [1 et 2/2]. 46075-356094. Série (saison 9). Avec Gillian Anderson, Robert Patrick, Annabeth Gish, Mitch Pileggi, Nicholas Walker (Etats-Unis, 2001).

**0.40** Wolff, police criminelle Marie. Série. Ingo Hamer. Avec Jürgen Heinrich, Klaus Pönitz ○ 9632414 **1.29** Météo **1.30** M6 Music Les Nuits de M6 Emission musicale (330 min). 15167211

## RADIO

## FRANCE-CULTURE

**21.00** Chanson - boom !  
**22.00** Journal. **22.10** Multipistes.  
**23.00** Surpris par la nuit.  
**0.00** Du jour au lendemain. E. Manet.

## FRANCE-MUSIQUES

**20.00** Festival de Radio France et Montpellier. Par le Choeur de Radio France et l'Orchestre national de France, dir. Marc Minkowski : œuvres de Wagner, Beethoven.  
**22.00** En attendant la nuit.  
**23.00** Jazz poursuite. Le vibrapone [2/2].  
**0.00** Le Cabinet des curiosités. Œuvre de Chopin.

## RADIO CLASSIQUE

**20.00** Les Rendez-Vous du soir. Œuvres de Bach, Monn, Cannabich. 20.40 *The Saint of Blecker Street*. Opéra de Giancarlo Menotti. Par le Choeur et l'Orchestre du Festival de Spoleto, Julia Melinek (Annicka).  
**22.50** Les Grands Concerts sacrés. Par l'Ensemble vocal Akadémia, dir. François Lasserre : œuvres de Cavalli, Monteverdi.  
**0.00** Les Nuits de Radio Classique.

## MAGAZINES

**17.10** ET 0.15 Carnets de jour. Invités : Gwendal Peizerat ; Marina Anissina ; Franck Dubosc. **Match TV**  
**17.20** Les Lumières du music-hall. Rika Zaraï. Stone et Charden. **Paris Première**  
**18.15** Thalassa. Voyages autour de la mer. Canada. Japon. Chili. **TV 5**  
**18.55** ET 23.15 J'y étais. Invités : Pierre Cosso ; Lisette Malidor ; Charles Enderlin. **Match TV**  
**19.00** Chacun son monde : le sens du voyage, le voyage des sens. Invité : Sergi Lopez. **Voyage**  
**19.10** Une histoire de spectacle. Invitée : Marianne James. **Paris Première**  
**21.05** Pulsations. Le coma et après... **TV 5**  
**23.00** Explorer. Les Indiens Yanomami. Sur les traces de Robinson Crusoe. Surfer dans le tube à Hawaï. **National Geographic**

## DOCUMENTAIRES

**17.20** Les Feux de la rampe. Jacques Villaret. **CineCinemas 1**  
**17.20** New York. L'ombre et la lumière. **Odyssee**  
**18.00** Août 1942, raid sur Dieppe. **La Chaîne Histoire**  
**18.00** Les Enfants du désert. **Voyage**  
**18.20** Diana, princesse de l'image. **Planète**  
**18.20** Le Cinéma des effets spéciaux. Super espions du grand écran. **CineCinemas 1**

**18.25** Espionnes de guerre. **Histoire**  
**18.30** Les Châteaux de l'horreur. **Voyage**  
**18.35** « Titanic », au-delà du naufrage. Le naufrage. **Odyssee**  
**19.00** La Science du sport. L'athlétisme. **Nat. Geographic**  
**19.15** L'Autre Algérie. [3/5]. **Planète**  
**19.15** Action Heroes. Nicolas Cage. **TPS Star**  
**19.35** Frédéric Pottecher raconte... L'affaire Kennedy. **Histoire**  
**19.45** Action Heroes. Tom Cruise. **TPS Star**  
**20.00** L'Université résistante. **Histoire**  
**20.00** La Fièvre des îles. Egypte : Zabargad, l'oasis aux pierres vertes. **Voyage**  
**20.05** Hollywood Stories. Sharon Stone. **Paris Première**  
**20.40** Pièces à conviction. L'arme du crime suivi de Trois petits mots. **Festival**  
**20.40** Biographie. Galilée. **La Chaîne Histoire**  
**20.45** Une mort sans importance. **Planète**  
**21.00** Le Siècle des hommes. La moitié du ciel. **Histoire**  
**21.40** La Question des alliances. La droite et l'extrême droite aux législatives de 1997. **Planète**  
**21.55** La Trilogie de la guerre du Pacifique. Kwai. **Histoire**  
**22.00** Les Chasseurs des océans. Hunley : le premier touché-coulé. **National Geographic**  
**22.20** Biographie. Guillaume le Conquérant. **Chaîne Histoire**  
**22.30** L'Histoire de la musique à travers ses instruments. **Mezzo**  
**23.05** Biographie. [1/2]. Tito. **La Chaîne Histoire**

## SPORTS EN DIRECT

**17.00** Tennis. US Open. Quarts de finale. A Flushing Meadows (New York). **Eurosport**  
**0.3** ET 2.00 Basket. Championnat du monde masculin : Russie - Allemagne puis Argentine - Etats-Unis. **Pathé Sport**

## MUSIQUE

**19.15** Jeunes solistes du Conservatoire. En 2002. Avec Mate Bekavac (clarinette), Lidija Bizjak (piano). **Mezzo**  
**20.00** Maderna. Viola. Avec David Gaillard (alto). **Mezzo**  
**20.30** Marcia Sweet 99. Avec Charlie Haden (batterie), Gary Foster (timbales), Alan Broadbent (piano), Larance Marable (percussions). **Mezzo**

## TÉLÉFILMS

**20.50** Souvenirs du Vietnam. P. Wendkos [1 et 2/2] ○ **Téva**  
**23.20** La Fuite. Mark Schlichter. **Festival**

## SÉRIES

**19.40** Ally McBeal. Le baiser (saison 1) ○ **Téva**  
**20.45** ADN, menace immédiate. La poursuite (saison 1) ○ **13<sup>ème</sup> RUE**  
**20.45** Star Trek, Deep Space Nine. Destruction imminente ○ Meridian (saison 3) ○ **Canal Jimmy**  
**23.15** That '70's Show. L'ange d'Éric. Eric déprime (saison 4, v.o.) ○ **Canal Jimmy**

## JEUDI 5 SEPTEMBRE

## TF1

**12.50** A vrai dire Consommer avec le bout du nez **13.00** Journal, Météo **13.50** Les Feux de l'amour Feuilleset ♦ **14.45** Un rôle pour la vie Téléfilm. Alfonso Arau et Bob Clark. Avec Sela Ward (EU, 2000). **16.25** Stargate SG-1 Série (saison 1). Hathor ○ **18.55** Charmed L'ange gardien ○ **19.45** Et 20.40 Caméra café Série **19.54** Le Six Minutes, Météo **20.05** Notre belle famille Série (saison 7). Le retour de Cody ○ **20.40** Décrochages info.



**20.55 JULIE LESCAUT** JAMAIS DEUX SANS TROIS. Série. Alain Wermus. Avec Véronique Genest, Marc Samuel, Carole Thibaut, Julien Cafaro, Mousse Diouf (France, 2002, ♦). 8627766 *La gendarmerie enquête sur la mort d'un homme retrouvé pieds et poings liés dans un hôtel.*

**22.35 PÉRIL DE FEU** Téléfilm. Jim Wynorski. Avec Michael Dudikoff, Ice-T, John Bradley, Tom Arnold, Amanda Pays (Etats-Unis, 2000) ○ ♦ 8201018 *Un incendie, consécutif à l'explosion d'une raffinerie de pétrole, menace un hôpital proche ; Les opérations de secours se mettent rapidement en place...*  
**0.25** Koh-Lanta Episode n°10. 4480438.

**1.25** Star Academy 7020070 **2.08** Du côté de chez vous **2.15** Ça peut vous arriver Un enfant qui tourne mal. Magazine. 3225186 **3.45** Reportages Le bonheur des dames. Magazine. 5649506 ♦ (25 min).

## CÂBLE ET SATELLITE

## FILMS

**13.10** Mademoiselle France ■ Jules Dassin (EU, 1943, N., v.o., 100 min) ○ **CineClassics**  
**14.05** Le Passe-Montagne ■ Jean-François Stévenin (France, 1978, 110 min) ○ **CineCinemas 3**  
**15.00** Le Monocle rit jaune ■ Georges Lautner (Fr. - It., 1964, N., 100 min) ○ **Cinétoile**  
**16.10** Les Maris, les Femmes, les Amants ■ Pascal Thomas (France, 1989, 115 min) ○ **CineCinemas 1**  
**17.05** Elephant Man ■ David Lynch (GB - EU, 1980, N., v.o., 120 min) ○ **Cinéfaz**  
**18.00** Le Secret ■ Robert Enrico (France, 1974, 105 min) ○ **CineCinemas 3**  
**19.05** Scènes de crimes ■ Frédéric Schoendoerffer (France, 2000, 100 min) ○ **Cinéfaz**  
**20.35** Boulevard des assassins ■ Boramy Tiouloung (France, 1982, 100 min). **13<sup>ème</sup> Rue**  
**20.50** Music Box ■ Costa-Gavras (Etats-Unis, 1989, 125 min). **Paris Première**  
**22.30** Les Anges aux figures sales ■ Michael Curtiz (Etats-Unis, 1938, N., v.o., 100 min) ○ **TCM**  
**23.40** La Femme défendue ■ Philippe Harel (France, 1997, 100 min) ○ **TPS Star**  
**0.05** La Ciociara ■ Vittorio De Sica (Italie, 1961, N., v.o., 95 min) ○ **Cinétoile**  
**0.10** La Foule hurle ■ Howard Hawks (Etats-Unis, 1932, N., v.o., 75 min). **TCM**  
**0.35** Jin-Roh, la brigade des loups ■ Hiroyuki Okiura (Japon, 1998, v.o., 100 min) ○ **Cinéfaz**

## FRANCE 2

**15.00** Un cas pour deux Espoir mortel. Série **16.05** Rex Etrange voisinage. Série **16.50** Un livre *Le Matamore ébouriffé*, de Michel Chaillou **17.50** Des chiffres et des lettres **17.30** Age sensible Mauvaise pioche. Série **18.00** Brigade des mers Qui ment ? Série **18.55** On a tout essayé **19.50** Un gars, une fille Dans le désert ♦ **20.00** Journal, Météo **20.30** Question ouverte François Fillon.



**20.55 ENVOYÉ SPÉCIAL IN MEMORIAM :** NEW YORK CITY, 11 SEPTEMBRE 2001 Magazine. 9104785 *La chaîne américaine HBO a réalisé un montage de centaines d'images réalisées par seize agences de presse et cent quinze vidéastes et photographes amateurs. Une diffusion suivie d'un débat enregistré à New York.*

**23.00 CAMPUS, LE MAGAZINE DE L'ÉCRIT** LA CULTURE EST-ELLE TUÉE OU SERVIE PAR LES MÉDIAS ? Magazine présenté par Guillaume Durand. Invités : Jack Lang ; Jean-Jacques Aillagon ; Christine Angot ; Philippe Sollers. 1450766  
**0.40** Journal de la nuit, Météo **1.00** CD'aujourd'hui Goran Bregovic. **1.05** Millennium Série. Thomas J. Wright. Avec Lance Henriksen. 1278341 ○ **1.45** Pyramide.

**2.15** Oh ! Les Villes d'eau ! 1027099 ○ **2.55** Vingt ans... à San Francisco. 4523815 **3.50** Femmes de sciences et sciences de femmes 8568983 **4.15** Infos, Météo **4.30** Danger corruption [4/4]. Série. 6978544 ○ (50 min).

## FRANCE 3

**13.30** C'est mon choix **14.25** Drôles de dames Une enquête musclée. Série **15.20** Une sacrée chance Téléfilm. Bernhard Stephan. Avec Heinz Hoenig (All., 1996). **16.55** Côte vacances En Ile-de-France au château de Villarciaux. Invité : Yvan Attal **18.25** Questions pour un champion **18.55** Le 19-20 de l'info, Météo **20.12** Consomag **20.15** Tout le sport **20.25** Le Fabuleux Destin de...



**20.55 UNE AFFAIRE DE GOÛT** ■ Film. Bernard Rapp. Avec Bernard Girardeau, Jean-Pierre Loris, Florence Thomassin, Charles Berling, Jean-Pierre Léaud (1999, ♦) ○ 8619747 *Un riche industriel engage un jeune homme dont il fait son goûteur. Un exercice de manipulation psychologique perverse sagement carré.*  
**22.30** Météo, Soir 3.

**23.00 LES GAULETTES DE PONT AVEN** ■ Film. Joël Séria. Avec Jean-Pierre Marielle, Jeanne Goupil, Bernard Fresson, Claude Piéplu (Fr., 1975, ♦) ○ 1447292 *Un représentant en parapluies, par ailleurs peintre amateur, se dégage de sa norme existence au cours d'une tournée en Bretagne.*  
**0.40** La Case de l'Oncle Doc Les Peuples du temps. Patagonie, le pays du vent. 5510341

**1.35** Soir 3 **2.00** Des racines et des ailes Tout pour plaire. Magazine. 4643457 **3.45** Côte vacances En Ile-de-France au château de Villarciaux. Magazine. Invité : Yvan Attal. 5992525 (60 min).

## CANAL+

**15.30** Lundi investigation New York 2001 ○ **16.30** ET 20.40 Le Journal du cinéma Spécial Festival de Deauville ○ **16.40** Mon beau-père et moi ■ Film. Jay Roach. Avec R. De Niro. *Comédie* (EU, 2000) ○ 5374143 ▶ *En clair jusqu'à 20.59.* **18.25** ET 19.50, 20.25 La Météo **18.30** H Série ○ **19.00** L'Hyper Show John Malkovich ○ **19.55** Les Guignols, Journal des bonnes nouvelles **20.30** Le Journal du sport.



**21.00 GIRLFIGHT** ■ Film. Karyn Kusama. Avec Michelle Rodriguez, Jaime Tirelli, Paul Calderon, Santiago Douglas, Ray Santiago. *Drame* (EU, 2000) ○. 5421211 *L'ascension d'une jeune femme par la boxe. Un récit un peu édifiant sur un univers passionnant : la boxe féminine. Grand prix du Festival du cinéma américain de Deauville 2000.*

**22.45 CHARLIE ET SES DRÔLES DE DAMES** Film. Joseph McGinty Nichol. Avec Cameron Diaz, Drew Barrymore, Lucy Liu, Bill Murray. *Action* (EU, 2000) ○. 7741018  
**0.25** Ceci est mon corps Film. Rodolphe Marconi. Avec Louis Garrel, Jane Birkin, Elisabeth Depardieu, Mélanie Laurent. *Drame* (Fr., 2001) ○ 3165322 **1.45** Dead Bolt Dead Film. James Rogan. Avec Ariyon Bakare, James Laurensen. *Drame* (GB, 1999) ○ 3464235

**3.15** Stick. *Dead Battery*. Court métrage. Joe Leih (EU, 2000, v.o.). 3535877 **3.25** L'Enfer ■ Film. Claude Chabrol. Avec Emmanuelle Béart, François Cluzet. *Drame* (France, 1994, 100 min) ○. 86785506

## FRANCE 5 / ARTE

**14.05** Couples légendaires du XX<sup>e</sup> siècle Gloria et James Stewart **14.40** Un hôpital pour le roi du ciel **15.40** Paul Newman **16.35** Des bateaux et des hommes « Rossiya », brise-glace nucléaire sur la route du Grand Nord **17.35** 100 % Question **18.05** C dans l'air **19.00** Voyages, voyages Afrique du Sud, le parc national Kruger **19.45** Arte info **20.15** 360°, reportage Gé0 En attendant la mousson.



**20.45 COMEDIA - L'ÉCOLE DES FEMMES** Pièce de théâtre de Molière. Mise en scène par Didier Bezace. Enregistré dans la Cour d'honneur du Palais des papes. Avec Pierre Arditi, Agnès Sourdilion, Olivier Ythier, Christian Bouillette, Gilles David ♦ 2528259 *Un vieux célibataire s'est épris de sa pupille, qu'il a recueillie enfant et élevée en l'isolant du reste du monde.*

**23.15 THEMA - LA POLYGAMIE AUJOURD'HUI** LE BOULANGER ET SES ÉPOUSES Documentaire. Peter Haller (Allemagne, 2001). 100131105  
**23.55** Thema - Une vie de pacha Documentaire. Sylvie Banuls (All., 2001). 212853  
**0.50** Thema - Bal poussièrre ■ Film. Henri Duparc. Avec Bamba Bakary, Tchelléy Hanny (Côte d'Ivoire, 1988). 2906761 *Une comédie réussie sur la polygamie.*

**2.20** Why Are You Creative ? Nick Cave. Documentaire. 71092032 **2.25** Palettes, portrait du Fayoum. Le dernier regard : « L'Européenne ». Documentaire. Alain Jaubert (30 min). 4867254.

## M6

**13.35** Le Choix du retour Téléfilm. Ian Barry

PIERRE GEORGES

## Ni vu ni lu !

UN ÉCRAN d'ordinateur blanc. Neutre. Comme inanimé et gris. Devant l'écran, un utilisateur impavide, immobile, le regard planqué derrière des lunettes genre de soleil. L'écran semble éteint. Son propriétaire aussi, qui paraît en pleine sieste réfléxive. Sauf que, miracle de la technologie japonaise, l'écran blanc n'est que pour des tiers. Avec les fameuses lunettes et au prix de quelques prouesses technologiques, soigneusement tenues secrètes, l'heureux possesseur de cette admirable machine peut lire sans que d'autres fâcheux voient qu'il lit et ce qu'il lit. Et même, qui peut le moins peut sans doute le plus, il osera écrire sans risque du curieux, genre souffle sur la nuque de l'habituel et exaspérant inspecteur des travaux en cours.

L'écran sympathique ! Merveille des merveilles ! Enfin seul dans un monde cruel, guetteur-au-trou, et poussé par l'odieuse manie de lire tout ce que vous faites ou lisez par-dessus votre épaule. Tout ! Et toujours ! Les espions sont partout. Car aussi sûrement, ce fut établi, que les murs eurent des oreilles, les écrans informatiques ont des yeux ! Des yeux comptables, des yeux inquisiteurs, des yeux-flics, des yeux réprobateurs, des yeux-horaires, des yeux de chef, des yeux de correcteur, des yeux moqueurs, des yeux moraux, des yeux parentaux, des yeux, en un mot, exaspérants.

Confidentiel lecture ! Confidentiel écriture ! Voilà bien un progrès qui vaudra d'être pratiqué. Par exemple, cet après-midi, voilà qu'il nous prend la fantaisie d'écrire secrètement sur Pierre Mauroy. Pourquoi Pierre Mauroy ? Pourquoi pas, serait-on tenté de répondre avec la hardiesse

que confère le sentiment de n'être découvert que trop tard, lorsque tout sera commis. Imaginez un être raisonnable et moderne qui passe, l'air de rien, dans votre dos, qui fait dans l'indiscrétion au motif de la sollicitude et qui, au seul nom entrevu de Pierre Mauroy, ricane : « Alors on fait dans Jurassic chronique ! »

Au lieu de quoi, ni vu, ni lu, ni connu, du Pierre Mauroy bien égoïste. Pour le plaisir et aussi parce que ce grand homme a eu l'obligeance de fournir dans un entretien au *Monde* hier, une phrase digne de s'inscrire invisible sur notre écran virtuellement sympathique : « On [le PS donc] est au fond de la piscine ! » Répétons et amplifions donc, puisque personne ne le lira : « Ici Lille, on est au fond de la piscine ! » Ah misère ! Que d'eau, que d'eau ! Que de fond aussi ! Ce qui fait aussitôt penser, liberté immense que celle de l'écriture illisible et de l'association d'idées, à la page que la rubrique Sciences, volontiers arsenic et vieux fossiles, offre ce jour. Il paraîtrait qu'au fin fond des mines du Nord ou de Belgique (page 24) on aurait découvert ou redécouvert de fameux dinosaures. Par 322 mètres de fond exactement, on partirait à la recherche des « *iguanodons perdus de Bernissart* » – pas Moulinsart, Bernissart ! De charmantes petites bêtes présumées herbivores naguère avant que de boulotter l'antracite par la racine !

Les iguanodons sont au fond de la mine. Le PS au fond de la piscine. Dans les deux cas des recherches vont être entreprises par des équipes scientifiques expérimentées. Allons, jubilons secrètement. Que les premiers revenus à la surface attendent les autres !

## Les Uros du lac Titicaca refusent d'être cantonnés dans une réserve

PUNO (Pérou)

de notre envoyé spécial

Hauts pommettes rouges par le soleil et le vent, la fillette offre un dessin représentant des pêcheurs dans leur pirogue ; un poisson vole autour d'eux. Au pied de sa hutte en roseau, la mère prépare les esquisses, mais la vente est meilleure quand ces témoignages de naïveté enfantine sont proposés par la petite classe. Le visiteur y va volontiers de son sol (0,50 €). Le tourisme n'est-il pas, avec la pêche aux truites et aux perches qui aboutissent sur le marché de Puno, la principale ressource des Uros, les habitants des « îles flottantes » du lac Titicaca ? A vrai dire, les Indiens Uros ont disparu depuis longtemps.

Leur dernière représentante est morte dans les années 1960. Les occupants des îles flottantes sont un mélange de descendants d'Uros et d'Aymaras, l'ethnie qui, avec les Quechuas, peuple les hauts plateaux andins, à cheval sur le Pérou et la Bolivie. Ils sont de moins en moins nombreux, quelques centaines au plus, à habiter sur ces « îles flottantes », sortes de vastes barges faites de roseaux et de tourbe de roseau qui peuvent être déplacées au gré des besoins de la pêche et de la chasse au gibier d'eau (un privilège exclusif) ou qui dérivent selon les courants. Pour les amarrer, de gros pieux sont enfoncés dans le lac ou de grosses pierres y sont jetées, comme des ancrs, au bout de longues cordes. Le roseau est la matière première de base. Il sert à confectionner les îles. Sa tige est consommée comme une sorte de poireau. Elle est à la fois matériau de construction et combustible. Les femmes allument le feu à même le sol après l'avoir copieusement arrosé d'eau. Régulièrement, il faut remettre une couche de roseaux. Quand l'île ne peut plus être réparée, elle est abandonnée.

Il ne reste que 72 « îles flottantes », dont 36 sont habitées. La plus grande abrite des écoles et un dispensaire. Les élèves, les instituteurs, les patients et les médecins arrivent en pirogue



Le tourisme est une des ressources principales des habitants des « îles flottantes ».

ou font le voyage en vingt minutes de bateau, depuis Puno, le chef lieu de la région. Sur le sommet des huttes, des panneaux solaires fournissent l'énergie : trop peu pour l'éclairage électrique, assez pour la radio ou une petite télévision. Mais les jeunes ont tendance à partir. Un village est en construction sur la terre ferme pour accueillir les Uros en mal de sédentarisation.

A trois heures des Uros, Taquilla est une vraie île, plantée au milieu du lac Titicaca, cette véritable mer intérieure de 6 900 km<sup>2</sup>, qui déroule ses paysages méditerranéens à 3 800 m d'altitude. En quechua, l'île, qui culmine à 4 000 m, s'appelle Intiqa. Après la colonisation espagnole, Charles Quint l'a donnée à un seigneur, Gonzales de Taquilla, qui lui a laissé son nom. Dolores et Begnino – ici tout le monde porte des prénoms espagnols – gèrent leur *bed and breakfast*. Le menu est simple : soupe de pommes de



terre aux herbes de l'île, perche du lac à la plancha et crêpe de banane agrémentée d'un sirop de caramel. Il paraît que la recette leur a été soufflée par un routard de passage. Begnino porte un pantalon noir bouffant, façon culotte de zouave, et un bonnet.

Tous les hommes tricotent en permanence des bonnets, rouges quand ils sont mariés, rouge et blanc pour les célibataires. Si elle était allée à la fête du village, Dolores aurait mis le costume traditionnel, quinze jupes superposées (trente le jour du mariage) et un chapeau de feutre orné de pompons multicolores.

Fin juillet-début août, tout est prétexte à festivités, la fin des moissons ou la Saint-Jacques, le saint patron de l'île. La bière coule à flots et aussi l'alcool industriel, que le gouvernement a renoncé à interdire. « L'alcool a un avantage, dit un connaisseur. Il n'est pas cher et il suffit de trois verres pour être ivre ! » A tour de rôle, chaque quartier envoie hommes et femmes danser sur la place, au son des tambours et des flûtes de Pan. Les notables sont assis sur des chaises en bois, devant la mairie, leurs femmes accroupies à leurs pieds. Autorités politiques et caciques se confondent. Ici, la propriété est privée, mais les gains sont mis en commun.

Comme d'autres îles de par le monde, Taquilla a accueilli des prisonniers politiques, dans les années 1940. Mais les habitants savent refuser les importuns qui auraient tôt fait de cantonner dans une réserve. Ils ont tué dans l'œuf, il y a quelques années, un projet hôtelier. D'ailleurs l'infrastructure est déficiente. L'eau courante aurait bien pu être installée. La station de dessalement de l'eau de mer a été construite ; la conduite posée. Mais en 2000, quand Alberto Fujimori, encore président du Pérou, est venu l'inaugurer, la station est tombée en panne. Le dictateur a été destitué ; la pompe n'est toujours pas réparée.

Daniel Vernet

IL Y A 50 ANS, DANS *Le Monde*

## L'énigme de Lurs

VOILÀ UN MOIS que sans répéter les policiers auscultent Lurs et sa région dans l'espoir de démasquer l'assassin de la famille Drummond. Ils interrogent, fouillent, vérifient le renseignement le plus mince, suivent durant des journées entières la moindre ébauche de piste. On saura bientôt si leur acharnement a porté ses fruits. Jusqu'ici on ne peut pas dire que les fils de l'enquête s'embrouillent. Il n'y a pas de fil. Depuis qu'on a retiré l'arme

du crime de la Durance, rien n'est venu efficacement aider le travail des policiers. Ils semblent n'avoir aucune prise sur les hommes qu'ils questionnent. Des témoignages arrivent sur le tard, flous, timides. Dès le début, Gustave Dominici est apparu réticent, comme son père, sa femme, ses frères, son beau-père. Les policiers se heurtent-ils réellement à un « mur du silence », comme l'a déclaré un jour le commissaire Sebeille ? Il faut relire

Giono pour pénétrer un peu mieux cette psychologie des Bas-Alpins. Le commissaire Sebeille a certes autre chose à faire. Venant de Marseille, il n'est pas surpris qu'il ait été un peu dépaycé en face de ces hommes qui ne parlent que lorsqu'on les interroge et qui ne se mêlent pas volontiers des affaires du voisin.

Pierre Drouin  
(5 septembre 1952.)

EN LIGNE SUR lemonde.fr



■ **Edition abonnés : 5 € par mois.** Recevez par e-mail, à partir de 8 h 45, notre checklist du jour : le

menu du *Monde* à paraître l'après-midi, un panorama de l'actualité, le meilleur de l'information trouvée sur le Web, l'agenda de la journée.

■ **Dossier : les transports en commun.** Le plus récent des dossiers réservés à nos abonnés. Note de cadrage, entretiens, reportage, portfolio et bibliographie.

CONTACTS

► RÉDACTION

21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05. Tél : 01-42-17-20-00 ; télécopieur : 01-42-17-21-21 ; télex : 202 806 F

► ABONNEMENTS

Par téléphone : 01-44-97-54-54  
Sur Internet : <http://abo.lemonde.fr>  
Par courrier : bulletin p. 12  
Changement d'adresse et suspension : 0-825-022-021 (0,15 euro TTC/min)

► INTERNET

Site d'information : [www.lemonde.fr](http://www.lemonde.fr)  
Site finances : <http://finances.lemonde.fr>  
Site nouvelles technologies : <http://interactif.lemonde.fr>  
Guide culturel : <http://aden.lemonde.fr>

Marché de l'emploi :

<http://emploi.lemonde.fr>Site éducation : <http://educ.lemonde.fr>

Marché de l'immobilier :

<http://immobilier.lemonde.fr>

► TÉLÉMATIQUE

3615 lemonde

► DOCUMENTATION

Sur Internet : <http://archives.lemonde.fr>

► COLLECTION

*Le Monde* sur CD-ROM :

01-44-09-43-21

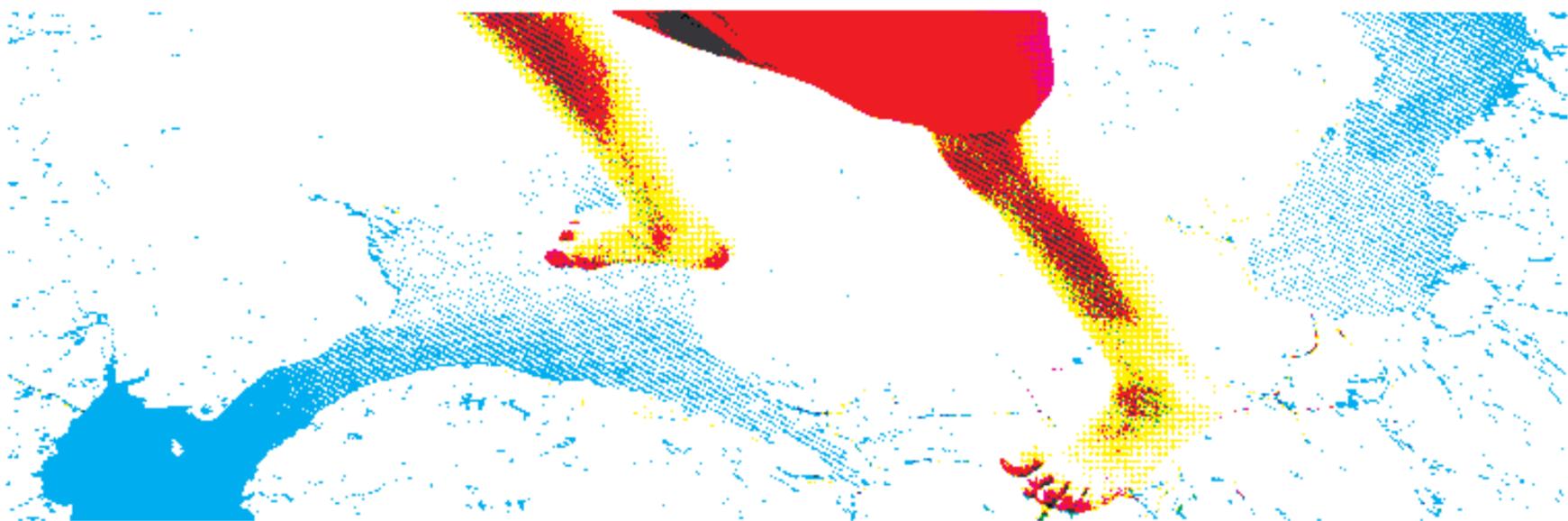
*Le Monde* sur microfilms :

03-88-71-42-30

► LE MONDE 2

Abonnements : 01-44-97-54-54

En vente : « Messier, l'histoire vraie ».

■ Tirage du *Monde* daté mercredi 4 septembre 2002 : 515 110 exemplaires.1-3 Nos abonnés de France métropolitaine trouveront avec ce numéro un encart *Monde de la musique*.

Avec HSBC Premier, où que vous alliez dans le monde, vous n'êtes jamais très loin de votre agence.

Description : HSBC Premier est entrée dans le cercle des clients privilégiés du CCF, avec HSBC. Parmi les plus importants groupes de services financiers bancaires au monde, avec HSBC Premier, vous êtes reconnu dans toutes les agences du CCF en France et dans toutes les agences du Groupe HSBC dans le monde entier. En votre qualité de

client HSBC Premier, vous bénéficiez partout d'une gamme personnalisée de services et de conditions privilégiées. Pour en savoir plus sur HSBC Premier, appelez gratuitement nos conseillers au 0 800 859 858 ou contactez nous sur [www.ccf.fr](http://www.ccf.fr)

CCF

Votre banque pour tout dans le monde